TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11422 — MARDI 20 OCTOBRE 1981

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE EST ATTRIBUÉ A DEUX AMÉRICAINS ET A UN SUÉDOIS

LIRE PAGE 48

**• EN GRÈCE**

## La victoire des socialistes assure à M. Papandréou une confortable majorité au Parlement

### UN SUCCÈS HISTORIQUE

*Historique*, la victoire remportée dimanche 18 octobre par le parti socialiste panhellénique l'est à plus d'un titre. C'est la première fois qu'une formation ayant très clairement situé son action à gauche est en mesure de prendre en main, seule, les destinées du pays. Pour M. Papandréou aussi, il s'agit d'un grand tuornant, à la fois point d'aboutissement d'une carrière déjà longue qui ne connut pas que des phases heureuses et point de départ. En outre, le scrutin de dimanche marque la quasi-disparition des petits partis au profit des deux grandes formations, le PASOK, victorieux, et la Nouvelle Démocratie du premier ministre sortant, M. George Rallis.

L'aspect le plus novateur du succès de la gauche tient à la réalisation d'une alternance démocratique qui ne fait guère partie des traditions politiques de la Grèce moderne.

Tout à l'euphorie de leur victoire, les socialistes grecs et leur chef ne peuvent cependant ignorer qu'elle suscite, hors des frontières, bien des interrogations, y compris dans des pays ou des familles politiques qui n'ont aucune raison de leur être hostiles.

Le risque de conflit futur entre un premier ministre de gauche et un président de la République de droite, qui préoccupe certains observateurs étrangers, est présenté à Athènes comme peu vraisemblable, tant par les amis de M. Caramanlis que par ceux de M. Papandréou. Les relations personnelles entre les deux hommes, longtemps fort tendues, se sont beaucoup améliorées, dit-on, depuis que l'ancien premier ministre a accédé à la magistrature suprême.

Le président Caramanlis devrait, en outre, attendre au moins un an avant de pouvoir organiser de nouvelles élections.

Plus préoccupants pour certains pays étrangers, y compris ceux où les amis des socialistes grecs sont au pouvoir, sont les engagements que ces derniers avaient pris au cours de la campagne électorale à propos de l'organisation militaire de l'alliance atlantique et de la Communauté économique européenne. Le PASOK a demandé, en effet, le retrait de la Grèce de ces deux organisations. Dans un cas comme dans l'autre, au nom d'un certain nationalisme : l'OTAN, estiment les amis de M. Papandréou, limite la souveraineté de la Grèce sans garantir sa sécurité, et fournit de surcroît des armes à l'adversaire turc, même depuis le débarquement de Chypre ; quant à la C.E.E., elle est accusée de coûter à la Grèce plus cher qu'elle ne qu'elle ne lui rapporte.

C'est sur ce double terrain que le nouveau gouvernement grec va devoir faire preuve de la plus grande habileté.

M. Papandréou lui-même, il est vrai, s'y était exercé au cours de la campagne, nuançant chaque fois que l'occasion lui en était donnée sa double opposition à l'alliance atlantique et au Marché commun. Un calendrier de dégagement sinon de l'alliance, du moins de l'organisation militaire dans le premier cas, un référendum dans le second, pourraient être mis sur pied. Au moment où, pour la gauche grecque, tout commence, M. Papandréou ne peut guère se permettre un conflit ouvert avec ses partenaires européens et ses interlocuteurs américains.

*Les élections législatives organisées en Grèce, dimanche 18 octobre, ont été marquées par un très net succès du parti socialiste panhellénique (PASOK) de M. Andréas Papandréou. Selon les résultats, encore incomplets, publiés dans la nuit par le ministère de l'intérieur, cette formation recueillerait environ 47,80 % des suffrages exprimés, contre 25,33 % lors du précédent scrutin, en 1977. La Nouvelle Démocratie, dirigée par M. Georges Rallis, premier ministre sortant, n'obtient que 35,96 % des suffrages déjà dépouillés comptabilisés, contre 41,85 % en 1977 et 54,37 % en 1974.*

*A l'exception du parti communiste « de l'extérieur » (prosoviétique), qui consolide légèrement ses positions, toutes les autres formations subissent un net recul, voire disparaissent. Le trois cents membres du nouveau Parlement grec devraient être ainsi répartis : PASOK, 173 sièges ; Nouvelle Démocratie, 113 ; P.C., 14. M. Papandréou disposera donc, pour le gouvernement qu'il devrait être appelé à constituer, d'une confortable majorité.*

De notre correspondant

Athènes. — Le parti socialiste grec n'a pas raté son rendez-vous avec l'histoire. Il accède pour la première fois au pouvoir, avec une confortable majorité. Il est vrai que, dès le mois d'avril dernier, de nombreux indices laissaient prévoir que le parti conduit Par M. Andréas Papandréou l'emporterait nettement sur la Nouvelle Démocratie présidée par M. Georges Rallis, premier ministre sortant. Pourtant, la N.D. n'a pas lésiné sur les moyens pour contenir la poussée socialiste.

La défaite de la Nouvelle Démocratie est à la fois politique et morale. C'est un échec politique, car ce parti n'a réussi aucune des opérations montées afin de mobiliser l'opinion grecque contre M. Andréas Papandréou. Non seulement la N.D., sur sa droite, n'a pas récupéré les 350 000 voix qui, en 1977, se portèrent sur l'Alignement national, mais cette fraction de son électorat s'est largement portée sur le parti socialiste, particulièrement dans les circonscriptions rurales. Humiliée, bafouée, mortifiée depuis 1975, cette fraction de la droite n'a pas voulu pratiquer le pardon des offenses.

D'autre part, la Nouvelle Démocratie, qui avait raté son « ouverture au centre » dès les élections de novembre 1977 (elle était tombée de 53,37 % en 1974 à 41,84 %), n'était vraiment pas en mesure de rallier ce qui reste de la famille centriste : les Grecs, comme beaucoup d'autres peuples, n'aiment pas les apostats... Rassurés par la présence d'un grand bourgeois libéral comme M. Georges Mavros parmi les dirigeants du parti socialiste auquel il venait de se rallier, les centristes, viscéralement hostiles à la droite, ne pouvaient que voter pour le PASOK. D'autant plus qu'ils étaient découragés par les querelles des nombreux chefs centristes. On assistait ainsi à l'effondrement de ce qui fut une famille politique historique. L'Union démocratique du centre, le parti socialiste démocrate, allié aux agrariens, et le parti libéral n'obtiennent qu'un score dérisoire.

Enfin, le violent tir de barrage effectué par la Nouvelle Démocratie pour mobiliser en sa faveur l'importante masse modérée et libérale qui, traditionnellement, flotte entre la droite et le centre, n'aura eu aucun effet. Les attaques personnelles, parfos virulentes, dirigées contre M. Andréas Papandréou, n'ont pas ébranlé la volonté de cette partie de l'électorat d'en finir avec la droite.

MARC MARCEAU.

(Lire la suite page 4.)

**• AUX ÉTATS-UNIS**

## M. Mitterrand estime que l'« amitié franco-américaine » n'est pas menacée par les « divergences » entre les deux pays

*M. François Mitterrand devait quitter Yorktown (Virginie), ce lundi 19 octobre, après s'être adressé au peuple américain, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la bataille d'octobre 1781. Le président de la République devait, lundi après-midi, avoir un premier entretien avec M. Lopez Portillo, et prononcer mardi matin un discours devant le monument de la révolution, à Mexico. Enfin, il s'exprimera, jeudi, à l'occasion du sommet de Cancun, sur les problèmes des rapports Nord-Sud.*

*Le fil conducteur entre ces trois discours, selon le président de la République, est le suivant :* « La mise de la France au service de la liberté. » *Le voyage nord-américain a, en outre, permis à M. Mitterrand d'affirmer, face aux Etats-Unis, à la fois l'autonomie de la France et la permanence de l'amitié franco-américaine. Le président de la République estime que l'*« amitié franco-américaine » *n'est pas menacée par les* « divergences » *entre les deux pays.*

De nos envoyés spéciaux

Yorktown. — Le fil conducteur dans les trois discours du chef de l'Etat est donc la liberté. Celle d'un peuple à disposer de lui-même, exaltée lundi matin à Yorktown ; celle à laquelle aspirent « *tant de peuples opprimés* », évoquée à Mexico ; celle, enfin, dont on proclamera à Cancun qu'elle n'est véritablement conquise que « *lorsque les conditions économiques de sa survie sont assurées* ». Ainsi, une même philosophie politique inspire ce voyage. Le fait que le président de la République l'ait fortement souligné dimanche soir au cours de la conférence de presse qu'il avait réunie à Williamsburg, l'ancienne capitale de la Virginie, était à la fois à usage interne et externe.

En France, il s'agit de montrer que, contrairement aux apparences, il n'y a pas d'un côté une politique intérieure « de gauche » et de l'autre une politique extérieure plus traditionnelle. L'opinion de gauche, précisément, pourrait s'inquiéter de voir M. Mitterrand faire l'éloge d'un homme, M. Reagan, qui incarne une politique économique et sociale diamétralement opposée à celle de la France.

JEAN-MARIE COLOMBANI et ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 8.)

POINT

## La France et le pacifisme

*Si l'on en croit les titres de certains journaux, 42 % des Français seraient à leur tour gagnés par la vague de pacifisme qui balaie une partie de l'Europe occidentale et sur laquelle* le Monde *commence aujourd'hui, page 7, une grande enquête. C'est aller un peu vite en besogne. Le sondage* Sofres *publié par le* Journal du dimanche *demandait si la vague de neutralisme constatée en Allemagne était* « utile parce que cela peut déclencher une politique générale de désarmement ». *Compte tenu des souvenirs qui s'attachent au militarisme allemand, on comprend que bon nombre de Français préfèrent voir nos voisins pencher vers son contraire. Mais cela n'a pas empêché un nombre presque égal de sondés (41 %) de juger ce phénomène* « dangereux ».

*Le même sondage montre 55 % des Français satisfaits de la politique étrangère de l'actuel gouvernement, contre 34 % de mécontents. Or chacun sait que M. Mitterrand a plutôt durci la ligne à l'égard de l'U.R.S.S., même si le mot de détente (un concept que 55 % de Français veulent maintenir et 20 % renforcer) n'est pas officiellement abandonné.*

*Sans doute, le chef de l'Etat semble-t-il mieux comprendre aujourd'hui les problèmes que pose en Allemagne l'installation des missiles américains : dans une déclaration à la chaîne de télévision A.B.C., il en tire argument pour demander à Washington de négocier avec Moscou.*

*Mais, comme le réaffirment M. Jospin au* Nouvel Observateur *et M. Cheysson au* Matin, *il y a en Europe* « déséquilibre au profit des Soviétiques » ; *il faut donc soutenir la décision de l'OTAN.*

*Est-ce à dire que tout espoir est perdu pour le pacifisme français ? La grande manifestation qu'organise le Mouvement de la paix à Paris, dimanche prochain, permettra de voir si le terrain existe pour un mouvement similaire à celui des pays voisins. La vaste campagne dans laquelle le parti communiste s'est lancé à propos du désarmement vise à cultiver ce terrain. Mais elle risque, en même temps, de mettre à mal la solidarité gouvernementale.*

**• EN POLOGNE**

## Les organes dirigeants du parti vont être remaniés après le remplacement de M. Kania par le général Jaruzelski

**Une nouvelle session du comité central du parti ouvrier unifié polonais, prévue dans les tous prochains jours, doit remanier les organismes dirigeants après le départ de M. Kania.**

**Pour le moment, l'ancien premier secrétaire, démissionnaire après avoir été mis en minorité au comité central, reste membre du bureau politique, et son successeur, le général Jaruzelski, a déclaré : « Je suis sûr qu'il restera avec nous dans le service actif ». Pour sa part, le général n'a pas cessé, en devenant premier secrétaire, d'être officiellement chef du gouvernement et ministre de la défense. Mais peut-être ce cumul de fonctions est-il provisoire.**

**Les décisions annoncées le 18 octobre, à Varsovie, montrent bien l'embarras du parti dirigeant. Les membres du comité central ont désavoué M. Kania mais il lui ont donné pour successeur l'homme qui paraissait le plus étroitement associé à sa politique. A Rome, où il a appris la nouvelle, Mgr Glemp, nouveau primat, s'est déclaré confiant dans le maintien d'une bonne coopération entre l'Eglise et l'Etat.**

De notre correspondant

Varsovie. — *Ardemment et ouvertement souhaitée par les courants les plus conservateurs du parti, la chute de M. Kania a peut-être ouvert la voie à une relance du renouveau polonais. Sitôt élu premier secrétaire, le général Jaruzelski a en effet affirmé, dimanche 18 octobre, la nécessité d'ouvrir les « structures du pouvoir » non seulement aux deux partis satellites du POUP mais aussi à « des sans parti et à des catholiques laïques respectant les principes du socialisme ».*

L'idée de la formation d'un gouvernement d'« union » ou de « salut national » est dans l'air depuis près de trois mois en Pologne. Durant l'été déjà, de discrètes mais nombreuses tractations avaient été menées entre le parti, Solidarité, l'Eglise catholique et différents courants politiques appartenant au Front de l'unité nationale et représentés au Parlement. Dans les jours qui avaient suivi la première session du congrès syndical, deux membres du bureau politique, MM. Kubiak et Olszowski, avaient, avec une certaine prudence mais publiquement, avancé des propositions en ce sens (*le Monde* des 15 et 24 septembre).

Le 25 septembre, le président de Pax, l'association catholique progressiste, M. Reiff, avait appelé, devant la Diète, à un accord politique entre Solidarité, l'Eglise et le parti. Une quinzaine de personnalités indépendantes, enfin, s'étaient adressées quelques jours plus tard à M. Walesa, au bureau politique et au primat pour proposer de confier les ministères économiques à des techniciens apolitiques et bénéficiant de la confiance de la société (*le Monde* des 26 septembre et 6 octobre). Ce n'était là que des coups de sonde. Ce projet est désormais officiel puisqu'il a maintenant été exposé devant le comité central par le nouveau numéro un du parti.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

**Harcelé par l'opposition**

**LE GOUVERNEMENT NE PARVIENT PAS A MAITRISER LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS**

(Lire page 9 l'article de LAURENT ZECCHINI.)



*AU JOUR LE JOUR*

### Solidarité

*En signant, avec le maire de Lille, le premier contrat de solidarité passé entre l'Etat et un employeur, M. Pierre Mauroy, qui s'est ensuite serré la main, a montré l'exemple : pour convaincre, en cette période d'incertitudes, il faut d'abord croire et faire croire en soi, harmoniser paroles et actes devant sa glace et devant l'opinion, apparaître sincère à ses propres yeux et à travers le tamis des sondages.*

*En somme le premier ministre semble accorder toute sa confiance à l'hôte de Matignon et au maire de Lille.*

MICHEL CASTAING.

« REPONS » A DONAUESCHINGEN

## Souveraineté de Pierre Boulez

Quel plaisir de découvrir une grande œuvre ! *Répons*, que Pierre Boulez a dirigé lui-même aux Journées de Donaueschingen, en est une à l'évidence, rayonnante, épanouie, la plus belle sans doute de ses partitions depuis *Pli selon Pli* (1). Le soleil d'Austerlitz s'était levé exceptionnellement dimanche matin pour la saluer à travers les rouges et les ors flamboyants dans les arbres géants du prince de Fürstenberg. Deux générales et deux exécutions n'ont pas non plus suffi à modérer notre enthousiasme.

Le dispositif instrumental est cependant complexe : au centre sur un haut podium, vingt-quatre musiciens (l'Ensemble Intercontemporain, qui sera au-dessus de tout éloge, ainsi que les solistes) dont les sons ne subiront aucune transformation ; tout autour de l'immense salle du Palais des sports, six solistes (deux pianistes, une harpiste, un joueur de cymbalum, un xylophoniste et un vibraphoniste) avec chacun un instrument secondaire (clavier ou percussion) et un magnétophone portant une bande préenregistrée, « papier peint musical », qu'ils déclencheront dans la dernière partie, d'une grande opulence sonore.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

(1) Elle sera donnée pour la première fois en France le 15 décembre à Bobigny.

**LA MORT D'ALBERT COHEN**

**Le romancier de la passion**

(Lire page 16 les articles de Bertrand Poirot-Delpech, François Bott, Jacqueline Demarnese et Isabelle Vichniac.)

## LES NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

# Le socialisme et son double

**Le général Jaruzelski vient de remplacer M. Kania à la tête du P.O.U.P. alors que M. Lech Walesa poursuit son séjour en France. On commence à mieux distinguer ce qui fait l'originalité du *socialisme en* Pologne. Raymond Jean s'interroge sur les avatars de ce mot chargé d'histoire et de significations. Quant à Piotr Dmochowski, il s'en prend aux maximalistes de Solidarité qui, pour sauver leurs revendications, risquent de tout perdre.**

par RAYMOND JEAN (*)

LE téléphone sonne. Une voix lointaine, un peu sourde mais plutôt joyeuse. C'est mon ami Volkmar Z... qui m'appelle de Leipzig en R.D.A. Il me demande si j'ai passé un bon été et si la France « socialiste » se porte bien. Trois jours auparavant, à Cagliari en Sardaigne, lors d'un colloque, un groupe d'universitaires italiens, encore mal revenus de leur surprise d'avoir vu la France se donner avant l'Italie un gouvernement à participation communiste, m'interrogeaient sur la solidité de cette expérience « socialiste ». Et je me souviens de Wynne M..., une étudiante américaine, très *attentive à la vie politique française*, qui, au cœur du mois d'août, avec un sourire un peu perplexe dans son beau visage bronzé, me demandait *s'il fallait vraiment croire à un* « socialisme » en France.

Visiblement, mes divers interlocuteurs ne parlaient pas de la même *chose Mais ils attendaient. Quoi ?* Difficile de répondre. Le mot « socialisme », qui avait réalisé un superbe décollage au dix-neuvième *siècle au moment où Pierre Leroux* le répandait, est de ceux qui ont subi tant de chocs, de cahots et de contrecoups, qui ont été à la fois si fêtés et si malmenés par l'histoire que l'on ne sait plus très bien ce qu'ils recouvrent, promettent ou cautionnent. Naturellement, je ne vais pas me donner le ridicule de refaire l'historique du terme. Je me bornerai à constater qu'il devient de plus en plus difficile de l'employer sans guillemets.

Ce qui n'empêche pas de massives certitudes. Leonid Brejnev, dans l'adresse jadis lancée à l'intention de Stanislas Kania et que diffusait la radio polonaise, précisait en fronçant son broussailleux sourcil : *« Une vive campagne est actuellement menée en Pologne dont le principal objectif est d'avilir et de calomnier le premier Etat socialiste du monde et l'idée même de socialisme. »* Le premier Etat socialiste du monde ? *Leader et maestro ?* On sait que cette affirmation est de celles qui ne s'acceptent plus sans discussion.

La lecture d'un *témoignage comme celui du romancier* Reinaldo Arenas sur le climat moral, intellectuel et politique de Cuba sous Fidel Castro aujourd'hui invite à se poser une *fois de plus les questions les plus* aiguës sur les succès de l'exportation du modèle soviétique et ses chances d'adaptation à des sphères différentes. De toute façon, l'idée même de socialisme est devenue dans ces cas-là si figée et si bétonnée que l'imputation — de plus en plus fréquente tandis que les contradictions s'aiguisent — d'agir comme « *ennemi du socialisme* » suffit *à elle seule à désigner une* négativité absolue où ne saurait se glisser la moindre parcelle de bonne foi, de vrai *doute* ou d'authentique critique.

### La place de la France

Un cran de plus, et c'est la situation iranienne : on est « ennemi de la révolution » si l'on n'approuve pas la lapidation des femmes adultères et la procédure sommaire qui consiste à trouver deux témoins au hasard dans la rue pour dénoncer et faire exécuter sur l'heure n'importe qui. Quand le département d'Etat — qui est pourtant si peu en « état » de donner des leçons aux autres — a fait observer à Brejnev qu'en voyant *des ennemis du socialisme partout en Pologne* il s'immisçait un peu trop dans les affaires de ce pays, celui-ci a opéré un magnifique recul tactique en disant qu'il ne dénonçait *que l' « antisoviétisme » des Polonais*, pas leur « antisocialisme ». Il était pourtant clair que dans son esprit il s'agissait de la même chose.

A supposer pourtant qu'on veuille concéder à Brejnev, par pure hypothèse d'école, que son pays est bien le premier pays socialiste du monde, au moins par les réalités *de l'histoire* révolutionnaire et par un certain dispositif de l'économie et de la production, on se posera avec intérêt *la* question de savoir quelle place *la* France d'aujourd'hui occupe dans la hiérarchie ainsi établie.

Car, enfin, elle se veut elle aussi « socialiste » Et les guillemets, cette fois, ne manifestaient rien d'autre qu'une infinie prudence, une sagesse tendancielle devant la perspective d'une si grande mutation. Le mot est-il vraiment acquis, prononçable avec une intonation ferme dans la voix, utilisable autrement qu'au figuré ? A-t-il plus qu'un pouvoir *d'emblème et de métaphore ? C'était* bien là le sens des questions que me posaient les interlocuteurs évoqués au début de ce texte. Aucun ne *voulait penser que la France* sortie des urnes de mai-juin 1981 pouvait être dite automatiquement et comme par enchantement socialiste, pour la *simple et décisive raison que le parti* qui s'y trouvait majoritaire portait lui-même cette appellation.

On aurait, de toute façon, retrouvé là un vieux problème. Car il reste assez comique aujourd'hui que l'adjectif « socialiste » fonctionne dans le monde en *mineur* ou *en majeur*, selon les besoins, en vertu d'un système sémantique d'une extraordinaire pudibonderie où l'*understatement* semble avoir une place essentielle. On dit les « pays socialistes », *pour ne pas dire les* « pays communistes », ce qui, en fait, est *conforme à la prospective* marxiste, mais, en même temps, on se sert du même mot pour indiquer un au-delà aussi bien qu'un en deçà, ce qui est évidemment une source de confusion constante pour ceux qui ne possèdent pas la clé du code. Or ceux-là sont beaucoup plus nombreux qu'on ne pense. Et ils s'interrogent légitimement sur le statut de la France d'aujourd'hui. Qu'elle tente de construire quelque chose qui se différencie à la *fois* du socialisme de l'Est, du travaillisme du Nord et des impasses de la social-démocratie traditionnelle leur paraît sans doute évident, et ils voient probablement se jouer là, s'esquisser du moins, une partie capitale dans le monde *contemporain par l'originalité* de l'enjeu.

Pour autant, ils ne distinguent pas clairement ce qui se passe et demeurent perplexes devant la situation présente. C'est un sentiment qui me paraît se répandre de plus en plus, je dirais presque d'heure *en heure*. Les Français comprennent bien que les élections du printemps ne sauraient amener un changement à vue *et, en même temps, ils s'impatientent* de ne pas voir ce socialisme-là, qui est en train d'advenir, s'inscrire d'une manière plus rapide, concrète et perceptible, dans une transformation de la société. Indiscutablement, les mots ont précédé les choses.

Néanmoins, des mesures décisives arrivent. Les nationalisations des grands groupes industriels, l'organisation de la banque comme un service public, *l'impôt sur la fortune*. Est-ce assez pour commencer à parler réellement de socialisme ? Oui, si c'est une voie résolument *tracée. Georges Marchais dit : « La voie démocratique à un socialisme lui-même démocratique. »* Une telle direction implique la fermeté : le gouvernement a la loi pour lui et un immense soutien parlementaire et populaire, il doit se donner les moyens de s'attaquer aux problèmes-clés que sont le chômage et la hausse des prix, et de bloquer les manœuvres qui tendent à en empêcher la vraie solution. Mais elle doit, en même temps, être ouverte.

C'est encore Marchais qui dit, dans la même déclaration, parlant cette fois pour son parti : *« Nous pensons que nous n'avons pas su saisir au moment opportun les mutations de notre société. »* On le prendrait cette fois volontiers au mot, car là est, sans doute, le moteur d'un changement qui, à partir d'indispensables modifications *structurelles, orienterait* le « socialisme » français dans une voie véritablement créatrice. Ces mutations tiennent aux manières de *vivre et de penser, à la disposition* de soi, aux relations à la liberté, aux nouveaux types de rapports *humains qui tendent à se définir chez les hommes* et les femmes de notre temps, entre eux ou avec les autres peuples. Et à une certaine forme de responsabilité, de prise en *charge de soi-même*, qui est aujourd'hui, en France, aussi profondément revendiquées que refoulées. Paradoxalement, le système américain la favorise *alors* que le système de l'Est la brime et l'écrase. Voilà pourquoi il faut être hardiment novateur et, au sens propre du mot, révolutionnaire avec le socialisme. S'il doit être d'abord l'ensemble des mesures indispensables qui transforment les bases économiques de la société, il doit être aussi un comportement humain qui n'attend pas tout de ces mesures, de l'assistance et de l'*intervention* de l'Etat. Il retrouvera alors peut-être la sève de son étymologie en puisant dans l'adjectif *socius* l'idée de *convivialité, de solidarité et d'alliance*. Et quelque chose de neuf et de durable se préparera, qui ne limitera pas les événements électoraux de mai-juin derniers à un de ces *illuminants* mais brefs sursauts qu'Yves Frémion a joliment appelés « les orgasmes de l'histoire ».

(*) Ecrivain.

(1) Intervention au *Club de la Presse* d'Europe 1, le 20 septembre 1981.

# Lettre à mes compatriotes

par
PIOTR DMOCHOWSKI (*)

ILS ont fait un émule les deux cents membres de « Solidarité » qui ont démissionné pour protester contre la ligne extrémiste *adoptée par la première* session du congrès du nouveau syndicat. Aussi insignifiant que soit mon geste, moi aussi je démissionne. Non pas de *« Solidarité » ni du parti communiste* auquel je n'ai jamais appartenu. Je démissionne de l'enthousiasme que m'a inspiré, comme à tout Polonais, comme à tout *homme libre*, une année de renouveau polonais.

La tendance maximaliste qui a imposé à Gdansk, lors des débats de la première session du congrès de « Solidarité », sa ligne politique pousse à présent, sans même le percevoir clairement, à l'affrontement avec nos ennemis héréditaires — les Russes et les Prussiens. Elle risque ainsi non seulement de faire sombrer les acquis d'une année de lutte libératrice de toute la nation, mais aussi de précipiter l'Etat polonais dans l'imprévisible.

*Sans doute êtes-vous indignés* d'entendre une pareille accusation dans la bouche d'un compatriote qui, de surcroît, n'est pas un membre du parti. Mais avant que vous ne criiez *« Trahison »*, laissez-moi vous dire mes quatre vérités :

La première vérité c'est qu'à l'illusion d'une équipe de mégalomanes voulant, en dix ans, faire de la Pologne une puissance économique mondiale succède maintenant l'illusion d'une fraction des libéraux qui, en l'espace d'un an, prétend pouvoir faire de notre pays *une démocratie modèle*. Les premières l'ont amenée à la ruine. Les seconds la mènent à l'aventure.

Je suis peut-être un affreux réactionnaire, *mais je sais que lorsqu'un* peuple a été, pendant des dizaines d'années, anesthésié, abruti politiquement, trompé et privé de toute *participation au pouvoir, comme fut* le nôtre depuis 1945 et avant, c'est un leurre que de lui faire croire maintenant que cette démocratie consiste à pouvoir brusquement tout exiger, et à menacer de la grève nationale pour un oui ou pour un non.

Ma deuxième vérité, c'est qu'il est constant que l'objectif de la politique soviétique à l'égard de l'Etat polonais était, jusqu'à 1943, sa destruction. D'abord par la *guerre*, comme en 1919-1921, puis par le morcellement, comme en 1939 avec le pacte Ribentropp-Molotov. Mais il est tout aussi constant qu'à partir de 1943 *Staline changea d'idée*. Les vingt millions de morts dénombrés parmi les siens lui avaient appris que, pour ne plus subir à l'avenir de conquérants *de l'Ouest, il lui fallait un verrou* d'acier : un Etat polonais fort et dominé par ses alliés idéologiques. Logiquement, donc, c'est lui qui, à Téhéran, à Yalta et à Potsdam, a exigé pour la Pologne la frontière Oder-Neisse, la Silésie et la Prusse orientale. Logiquement aussi, c'est lui qui, en laissant les armées allemandes en fuite écraser le soulèvement de Varsovie de septembre 1944, en a profité pour installer ses amis politiques au pouvoir en Pologne.

Or la ligne politique qu'imposeraient au renouveau polonais les *maximalistes de Gdansk, ajoutée à la* banqueroute économique provoquée par Gierek, plongent la Pologne dans un état d'instabilité durable qui permettrait, dans un éventuel affrontement avec l'Ouest, de faire sauter le verrou polonais sans difficulté. Du coup, l'existence étatique de la Pologne deviendrait à nouveau sans aucun intérêt politique et stratégique pour Moscou.

*En outre, l'hostilité à l'égard des* Soviétiques prend, sous l'impulsion des esprits échauffés, des proportions que ces premiers peuvent difficilement tolérer. Les profanations de monuments aux soldats soviétiques, les menaces de grève nationale pour exiger que le tank soviétique soit enlevé du monument des héros de Westerplatte (1), sont une gifle morale assenée à l'U.R.S.S. Une gifle qui, si elle a ses raisons profondes, n'a pas — c'est le moins qu'on puisse dire — le mieux choisi son heure.

Mais alors, quel calcul politique retiendrait encore le Kremlin de revenir à la vieille idée de détruire à jamais un Etat polonais en passe de se désagréger et qui lui est devenu franchement hostile ?

### Nos routes se séparent

Ma troisième vérité, c'est que si *l'on se prépare à la guerre*, c'est bien pour la gagner, et non pour en mourir. Certes, je ne peux pas chercher la confirmation de cette évidence auprès de ceux qui, en septembre 1939, ont dû, avec les seuls sabres — et à cheval — attaquer les tanks allemands, car bien sûr ils en sont morts. Or, bien plus qu'en 1939, la Pologne, dans son état actuel, est incapable d'opposer la moindre résistance. Ruinée par la gestion de Gierek, écrasée par une dette de 145 milliards de francs que l'Occident, malgré les encouragements, les moratoires et l'aide alimentaire, ne manquera pas de lui réclamer, la Pologne crève littéralement de faim. Son matériel militaire, de fabrication soviétique, est entièrement dépendant des fournitures, munitions et pièces détachées soviétiques. Quant à l'aide militaire occidentale, on sait qu'elle ne viendra pas. L'Occident a prouvé en 1956 et en 1968 qu'il respecte à la lettre le partage de Yalta. Comme il n'a pas voulu mourir une première fois pour Dantzig (Gdansk) en 1939, il ne le voudra pas plus en 1981. D'ailleurs, les Russes n'ont même pas à pointer un canon pour nous écraser. Il leur suffit de prétexter des travaux sur l'*oléoduc « Amitié » (sic) comme* ils ont déjà prétexté des travaux sur les autoroutes menant à *Berlin-Ouest en 1948-1949 pour en* établir le blocus. Dès lors, la Pologne, dépendante à plus de 70 % du pétrole soviétique, n'en aurait pas une goutte quand *l'hiver il fait* facilement 20 degrés en dessous de zéro à Varsovie. La mettre à ce moment-là à genoux ne serait qu'un jeu d'enfant.

Enfin, j'ai une quatrième vérité à vous dire, aussi secondaire qu'elle vous paraisse : *pacta sunt servanda*. L'accord de Gdansk du 31 août 1980, librement consenti par le comité de grève du chantier naval Lénine et la commission gouvernementale, prévoit, avec une parfaite clarté (première partie, point 2), que : *« Les nouveaux syndicats... n'entendent pas jouer le rôle d'un parti politique. Ils... reconnaissent que le POUP (2) exerce un rôle dirigeant dans l'Etat et ne contestent pas le système établi des alliances internationales... »*

Or, s'il est certain que le gouvernement met de la mauvaise volonté manifeste pour réaliser sa promesse selon laquelle (deuxième partie, point 2) : *« L'activité de la radio, de la télévision, de la presse et de l'édition devra servir le pluralisme de la pensée, des opinions et des jugements. Elle devra être soumise au contrôle social »*, cela ne justifie en rien le fait qu'un mouvement qui est né de la réaction contre le mensonge et le mépris du droit finisse par renier ses engagements les plus solonnels. C'est pourtant ce qu'est en train de faire la tendance maximaliste de Solidarité qui avoue vouloir supprimer dans les statuts du syndicat l'affirmation de la primauté du parti. Elle annonce que désormais Solidarité ne se contentera plus d'être un syndicat mais revendique le rôle d'un « mouvement *social », ce qui l'autoriserait à se* poser en coucurrent du pouvoir et de l'Etat.

Elle lance enfin un appel à la création des syndicats libres dans d'autres Etats socialistes, ce qui, aussi souhaitable et excellente que soit par ailleurs la chose, peut être perçu comme un acte d'hostilité envers les alliés de la Pologne. Du moins si l'on croit la même accusation d'une rupture d'alliance formulée par les Occidentaux lorsque, à l'issue de la première guerre mondiale où ils furent alliés de la Russie, *ils ont entendu les bolcheviks lancer* aux ouvriers de l'Ouest l'appel à la propagation de la révolution dans leurs pays.

Alors, je veux bien être un faux *Polonais, vendu à Moscou*, voire traître à la cause. Mais, désormais, messieurs, nos routes se séparent. J'abandonne le rôle de votre fervent partisan qui était le mien depuis un an. Je démissionne du renouveau polonais dans la forme que vous commencez à lui imprimer.

(*) Citoyen polonais.

(1) Westerplatte était un poste militaire polonais établi dans la ville libre de Gdansk (Dantzig). Son attaque par l'armée hitlérienne marqua le départ de Seconde Guerre mondiale. Une croix a été élevée à la mémoire de son héroïque résistance. En vertu d'une décision administrative locale aberrante, cette croix a été remplacée par un tank soviétique.

(2) Parti ouvrier unifié polonais (parti communiste).

هكذا من الأصل



Le Monde

# étranger

## DE LA CRISE POLONAISE

### LE GÉNÉRAL JARUZELSKI : Le premier militaire à la tête d'un P.C.

Premier militaire de carrière à devenir dans l'histoire du monde communiste premier secrétaire d'un parti, le général Jaruzelski est une invention de M. Kania. Lorsque, en février dernier, nommé premier ministre, il est soudain projeté sur le devant de la scène, personne ou presque ne connaît cet homme, âgé de cinquante-huit ans, effacé, dont on sait à peine qu'il est ministre de la défense depuis 1968 et membre titulaire du bureau politique depuis 1971 (il avait été nommé suppléant en 1970).

Du jour au lendemain pourtant, le « général-premier ministre » gagne une formidable popularité, dont il est le seul dirigeant à bénéficier dans le pays. Il est sec, précis, caricaturalement soldat, et les Polonais, bercés par l'histoire de leurs insurrections, adorent les uniformes — même portés par un homme qui s'est engagé en 1943 dans l'armée polonaise constituée en U.R.S.S., qui a reçu sa formation dans une école d'officiers soviétique et qui a été huit ans durant chef du département politique des forces armées. On dit aussi qu'en 1970 et 1980 le général Jaruzelski était opposé à l'usage de la force contre les grévistes. On espère qu'habitué au commandement il saura être efficace et sortir le pays de la crise. Chacun comprend enfin que le nommer à la tête du gouvernement est une manière de faire comprendre (à Moscou évidemment) que l'armée polonaise soutient la politique du renouveau.

M. Kania a réussi là un très beau coup. Il va désormais former avec le premier ministre, qui lui apporte la caution des officiers, un solide tandem. Au fil des mois, l'aggravation de la situation économique et la paralysie de plus en plus patente d'un appareil d'Etat impuissant à résoudre quelque problème que ce soit vont éroder sérieusement le prestige du général Jaruzelski.

L'état de grâce des premiers temps n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, mais, numéro deux seulement jusqu'à maintenant, le nouveau premier secrétaire a encore pour lui de ne pas apparaître comme directement responsable de la prolongation de la crise. Il a l'avantage d'avoir toujours fait pencher la balance contre les « ultras » en faveur de la poursuite de la « politique d'entente ». Il a aussi l'avantage, aux yeux des Polonais, d'avoir été associé dans les critiques de Moscou à son prédécesseur, et son autorité sur l'armée lui donne un poids d'arbitre au sein du parti.

Ex-alter ego de M. Kania, le général Jaruzelski a encore des atouts dans son jeu, mais peu de temps pour convaincre le pays d'une véritable volonté de dialogue et pour imposer au parti les concessions nécessaires à la restauration d'un Etat en Pologne. — B. G.

[Né en 1923 dans la localité de Kurow (sud-est de la Pologne) dans une famille de petite noblesse, Wojciech Jaruzelski émigre en 1940 en U.R.S.S., où, trois ans plus tard, il s'engage dans l'armée polonaise constituée sur le territoire soviétique. Après avoir suivi les cours de l'école d'élèves officiers de Riazan (Russie), il adhère au parti en 1947 et termine à l'académie militaire Karol-Swierczewski à Varsovie. A trente-sept ans, il est nommé chef du département politique de l'armée, puis vice-ministre de la défense et chef d'état-major général.

En 1964, il entre au comité central du parti et, quatre ans plus tard, il est nommé ministre de la défense. Membre suppléant du bureau politique en 1970, il en devient membre de plein droit l'année suivante. En juin dernier, il a été nommé chef du gouvernement.]

### M. KANIA : un homme d'appareil dépassé par les événements

Ce qui aura surtout manqué à M. Kania, c'est ce minimum de charisme et de souffle qu'exigent d'un dirigeant les grands moments de l'histoire. Lorsqu'il est porté à la tête du parti le 5 septembre 1980, cinq jours après la signature des accords de Gdansk, ce fils de paysans, rond mais à la nuque puissante, a presque tout pour réussir.

Responsable, au secrétariat, depuis près de dix ans, de la police et de l'armée, il est par définition un homme d'ordre dont la carrière ne peut que rassurer Moscou et les capitales alliées. Chargé aussi des relations avec la hiérarchie catholique, il a été l'un des principaux exécutants du rapprochement entre le parti et l'Eglise opéré par M. Gierek. A ce titre, il bénéficie, ce qui est un atout de taille, d'un crédit favorable auprès de l'épiscopat. On sait enfin aux chantiers Lénine et bientôt dans tout le pays qu'il a été le 19 août au cours d'une importante réunion du parti à Gdansk, l'un des principaux avocats de la modération et du dialogue — l'un des dirigeants grâce auxquels un bain de sang a été évité.

M. Kania, en un mot, n'a alors pas d'ennemis, et il ne lui reste, à l'heure où commence le plus formidable bouleversement qu'ait jamais connu un pays communiste, qu'à se faire des amis. Il va, dans cette tâche, échouer sur toute la ligne. Les directions des pays frères, qui avaient espéré que les concessions faites seraient rapidement vidées de tout contenu, constatent avec une indignation de plus en plus bruyante que Solidarité se développe et se renforce sans cesse, qu'une liberté sacrilège s'instaure de fait, que les tabous disparaissent avec la peur et que le parti, incapable d'endiguer la vague, cède peu ou prou dans toutes les épreuves de force qu'il engage.

Le ton monte de rencontre en rencontre avec les dirigeants du Kremlin, jusqu'au moment où M. Kania, directement pris à parti dans la lettre du comité central soviétique du 5 juin, doit faire face au onzième plénum à une offensive en règle. Il sauve la mise en offrant de lui-même sa démission que ce plénum-là, contrairement à celui d'hier, n'ose pas accepter.

Moscou rentre provisoirement ses griffes. M. Kania, qui a dû, pour gagner un soutien de la base, ouvrir la voie de la démocratisation interne du parti, est réélu en juillet par un vote direct et secret du congrès extraordinaire du POUP. Les rangs du parti se sont resserrés ; le premier secrétaire croit désormais possible de croiser directement le fer avec Solidarité. Mais le syndicat, loin de se laiser intimider, se raidit et hausse spectaculairement la mise au cours de son premier congrès.

Hier ménagé par les syndicalistes comme le moins mauvais des interlocuteurs et l'homme qui s'opposait à la confrontation, il perd d'un coup cet appui précieux, sans pour autant gagner celui des partisans de la manière forte puisqu'il ne passe pas aux actes. A la mi-septembre, une seconde lettre soviétique arrive à Varsovie, tout aussi dure que la première pour la direction polonaise. La Pologne est à l'heure du choix entre l'épreuve de force et de véritables réformes économiques et politiques. M. Kania, qui n'a jamais su, pu ou voulu définir le véritable programme de changement qui aurait pu permettre de maîtriser une évolution devenue inéluctable, n'a plus la confiance d'aucune des parties en présence.

C'est avant toute chose la lassitude de tous et le désarroi du comité central devant l'enlisement continu du parti qui lui ont coûté sa place. Le verbe, la force de conviction, auraient pu lui donner cette popularité sans laquelle sa mission était, en réalité, impossible. Malheureusement pour lui — et peut-être pour la Pologne, — M. Kania n'était pas un homme politique, mais un homme d'appareil. Il n'a su, en treize mois et demi de pouvoir, qu'éviter le pire. — B.G.

[M. Stanislas Kania est né en 1924 dans une famille de paysans de Rzeszow, au sud-est de la Pologne. Il a fait toute sa carrière dans l'appareil du parti auquel il a adhéré en 1945. En 1964, il devient membre suppléant du comité central, et en 1968, membre titulaire. En 1973, il entre au secrétariat et en 1975 au bureau politique. Il s'occupait alors des problèmes de sécurité et aussi des relations avec l'Eglise catholique. En septembre 1980, il est devenu premier secrétaire.]



## Les organes dirigeants du parti vont être remaniés

(Suite de la première page.)

Ne se contentant pas d'en avancer l'idée, le général Jaruzelski a expliqué que les changements dans la composition de la direction auxquels il aurait pu demander à ce plénum de procéder n'auraient été que « partiels » puisqu'il « faut envisager ce problème en ne se bornant pas uniquement à la direction du parti, mais en prenant également en compte le conseil des ministres » au sein duquel il est « nécessaire de prendre en compte la participation » de ces autres courants respectant les principes socialistes. Un nouveau plénum devrait donc être réuni « dans quelques jours » pour étudier cette question, et la Diète devrait être convoquée ensuite pour se prononcer sur ces nouvelles propositions du parti.

Ce n'est qu'à l'issue de ce cinquième plénum que l'on saura si M. Kania reste au bureau politique, si le général Jaruzelski conserve ou non ses fonctions de premier ministre et de ministre de la défense, et si les ouvertures faites suffiront à sceller cet « accord national » que le nouveau premier secrétaire a appelé de ses vœux. En attendant, ces trois journées de débats du comité central se sont soldées, malgré le départ de M. Kania et l'adoption d'une résolution très ferme, par un échec des partisans de la confrontation.

### Attaqué de tous côtés

Vendredi matin, lorsque s'ouvre la réunion, M. Kania se sait menacé par une offensive contre la « faiblesse » dont il aurait fait preuve face à la « contre-révolution ». Il hausse donc le ton ; dénonce violemment les orientations prises par Solidarité, déclare qu'on ne peut plus appartenir en même temps au syndicat et au parti et appelle le comité central à se prononcer en faveur d'un échange des cartes dans le parti, d'une suspension temporaire du droit de grève et de la suppression des samedis libres dans les mines. Cette fermeté n'empêche pourtant pas le plénum de rajouter à l'ordre du jour un point sur les « questions d'organisation », c'est-à-dire sur les changements personnels. Les interventions qui suivent, « dures » ou « modérées », sont toutes très critiques contre le manque d'efficacité de la direction. M. Kania n'est pas nommément attaqué.

On peut penser que la vague va s'apaiser, mais samedi, le tir reprend de plus belle et de tous côtés.

Les conservateurs ne sont nullement satisfaits des gages que leur a donnés le successeur de M. Gierek. Les libéraux et les réalistes, des ouvriers très souvent, s'opposent vivement à l'échange des cartes à l'issue duquel, selon eux, le parti n'aurait plus d'ouvrier que le nom. Voulant se garder sur sa droite, M. Kania n'a pas réussi à la désarmer mais a suscité en revanche une levée de boucliers dans l'autre camp, et le malaise, déjà profond à l'ouverture du plénum, est désormais général.

Samedi, en fin de journée, alors que circule un projet de résolution autorisant le gouvernement à faire proclamer « l'état de guerre » (1) en cas de besoin, neuf groupes de discussion sont constitués — animés par des membres du bureau politique — pour préparer le débat du lendemain sur les « questions d'organisation ».

Dimanche matin, le bureau politique se réunit pour dresser le bilan de ces sondages. La situation est plus que sérieuse. Un fort courant s'est dégagé en faveur de changements à la direction et de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer le départ du premier secrétaire. M. Kania, dont les amis ont procédé à des décomptes qui leur semblent favorables, décide de crever l'abcès et de mettre ses critiques au pied du mur en présentant sa démission.

Il est, dira-t-on, sûr de l'emporter sans difficulté. La démission est présentée au comité central. On vote : 54 % des membres du C.C. (104 contre 79) acceptent la démission. M. Kania, que des témoins décriront comme « très secoué », vient de perdre la partie.

Le bureau politique se réunit pour la seconde fois de la journée. Plusieurs candidatures sont dans l'air, mais c'est finalement le nom de Wojciete Jaruzelski que le bureau politique propose à l'unanimité au comité central par la voix de M. Barcikowski — troisième homme, avec M. Kania et son successeur, de la troïka qui mène le parti depuis un an. Candidat unique, le nouveau premier secrétaire est élu par 180 voix contre 4. Le désarroi du parti, dont M. Kania a été la victime expiatoire, a une signification : faute de se voir proposer une « politique d'entente » au contenu crédible, le comité central pourrait bien un jour finir par entendre les partisans de la manière forte.

Mais ce temps — la lecture de la résolution finale adoptée à l'unanimité dimanche matin le montre — n'est pas encore venu.

### Un compromis

Fruit d'un compromis, ce texte condamne durement « le manque de fermeté des autorités, du parti et de l'Etat dans l'exécution de leurs décisions », appelle à un « combat politique » contre les forces contre-révolutionnaires dont « il faut démasquer le vrai visage » et postule qu'il est « nécessaire que les autorités suprêmes de la Pologne aient recours, en cas de nécessité extrême, à leurs prérogatives constitutionnelles pour défendre les intérêts les plus vitaux de l'Etat et de la nation ».

Accusée d'avoir « unilatéralement violé les accords sociaux » et de « s'être arrogé le rôle d'une force supérieure à toute autre », la direction de Solidarité est sommée de respecter la Constitution; de se « démarquer des ennemis du socialisme », d'annuler « immédiatement » toutes les grèves, d'adopter une « attitude constructive » vis-à-vis des mesures prises contre la crise; et de respecter « dans la pratique » les alliances de la Pologne.

Le comité central, de surcroît, « en se prononçant pour la ligne de l'accord » (un accord entre le parti et les autres forces sociales) juge « indispensable » de renégocier les accords sociaux pour résoudre les problèmes prêtant « à controverse ».

Il « s'adresse aux travailleurs » pour qu'ils travaillent le samedi là où les fournitures d'énergie le permettent; et demande au gouvernement et aux députés du parti d'agir au Parlement pour que le droit de grève soit suspendu temporairement.

L'ensemble est plus que musclé, mais, à y regarder de près, il n'est finalement pas question « d'état de guerre »; le projet d'échange des cartes, c'est-à-dire d'épuration du parti n'a pas été retenu; on n'exige plus des membres du parti qu'ils quittent Solidarit, on leur demande seulement de « définir leur position politique »; la suspension temporaire du droit de grève, enfin, ne pourrait a priori que prendre la forme d'un appel à la Diète puisque le droit de grève n'est toujours pas reconnu par la loi.

Parallèlement les représentants de Solidarité et du gouvernement, après trois jours de discussions aussi, se sont mis d'accord dimanche pour entamer dans quinze jours une négociation de six semaines au maximum sur le montant des hausses de prix et leur compensation. Entre-temps les documents présentés par la partie gouvernementale seront soumis aux syndiqués et d'autres discussions s'ouvriront sur la forme institutionnelle que devrait prendre la concertation économique et sociale entre le syndicat et le pouvoir. Le dialogue semble bien amorcé et il est d'ailleurs indispensable. Le porte-parole du gouvernement vient, en révélant que des mouvements contre la pénurie alimentaire se dessinent dans la moitié des voïvodies, d'appeler la direction de Solidarité à calmer les esprits.

BERNARD GUETTA.

(1) Selon la Constitution, l'« état d'urgence ou de l'état d'exception, est proclamé par le Conseil d'Etat, présidence collégiale de la République, le Conseil d'Etat peut gne. L'état de guerre se traduit par des restrictions aux libertés et droits civiques reconnus par la Constitution, par d'autres restrictions visant à assurer la défense ou la sécurité de l'Etat, ainsi que par l'élargissement des compétences des autorités et des tribunaux militaires.

### M. WALESA DANS LE NORD DE LA FRANCE

## Une pieuse journée

De notre envoyé spécial

Lens. — Cela fut une calme et pieuse journée, un bon dimanche de chrétien. Au pensionnat Saint-Casimir à Vaudricourt, sous les trois drapeaux du Vatican, de la France et de la Pologne, entre le grand tilleul centenaire et les poissons rouges du bassin, au fond de ce grand parc noyé de brume et de pluie, Lech Walesa parlait. Il parlait d'une Pologne « où vous pourrez venir à chaque moment et où vous serez chez vous ». Il parlait de la tradition des parents et « bien que le pays ait été privé de liberté et ait été élevé dans l'athéisme, nous avons gardé notre foi ».

Alors tous ensemble, Lech Walesa, qui, visiblement, n'aime rien tant que cela, et les autres, émerveillés d'être là, tout prêts à le canoniser sur pied, ont chanté en polonais. « Nous voulons Dieu. » Ils ont chanté Longue Vie et l'hymne national. Et puis, en français, mais là, Walesa s'est tu, une bien belle Marseillaise. Les Polonais de France, les officiels d'une dizaine d'associations, des Croisés eucharistiques aux Femmes du rosaire, des résistants au Congrès polonais de France, avaient, pour beaucoup, les larmes aux yeux. Voir de si près Lech Walesa : le voir faire le V de la victoire, le voir souvent rejeter sa tête en arrière pour annoncer l'éclat de rire.

Rien ne manqua pour que la fête soit simple et joyeuse, pas même les petites filles en costume folklorique affrontant en riant les célèbres moustaches. Pas même l'inévitable cousine, cette Mme Sauvage née Walesa, avançant avec prudence une approximative parenté avec la gloire pour dire : « De toute façon, ça nous fait quelque chose de le voir ici. »

Après l'apéritif, il y eut le repas, un menu polonais, dans la cantine fermée aux journalistes car, dira quelqu'un, en riant sous soutane : « Vous n'avez pas été sages. Et puis, M. Walesa est très fatigué. » Ce fut une longue attente devant ces vitres embuées d'un banquet de pensionnat. Parvenaient seuls les rires et les applaudissements et, parfois, la lueur des flashes immortalisant l'instant. Plus tard, des serveuses bénévoles, dont on aurait juré qu'elles étaient polonaises, vinrent avec un savoureux accent du Nord, et un café, sauver la presse : « Ah mes pauvres gars, buvez donc. »

Puis il y eut le départ vers Lens, une première halte, une autre dévotion de Lech Walesa à l'église du Millénium construite avec les dons polonais et dont l'entrée porte une plaque commémorative du massacre de Katyn (1). Enfin, dernière dévotion, la messe célébrée sous un chapiteau, au stade Bollaert. Cinq mille Polonais attendaient Walesa. Le même triomphe, les mêmes images, les mêmes chants, les mêmes costumes. Un petit garçon s'en vint réciter un compliment où il fut question de courage, de justice, de liberté. Ce fut la messe concélébrée par une vingtaine de prêtres et soutenue par la chorale des mineurs polonais de Douai.

On ne dérange pas Lech Walesa pendant une messe. Même pour un changement de premier secrétaire en Pologne. Tandis donc que la rumeur, vers 16 heures à Lens, a commencé à courir les travées, du limogeage de M. Kania, et qu'un des adjoints du président de Solidarité est parti aux nouvelles par téléphone, Lech Walesa a continué à prier, avant d'échapper à la meute des photographes pour aller recevoir la communion, hors flashes.

A la fin de la messe, Lech Walesa prit la parole brièvement, sans commenter un seul instant une situation qu'il n'ignorait plus. Le seul changement notable au programme fut son départ un peu précipité alors que commençait la fête folklorique. Et la seule déclaration fut celle faite par l'un de ses conseillers, M. Bronislaw Gieremer, qui devait se borner à déclarer: « Le pays est en crise, le parti est en crise. Si quelqu'un s'en étonne, c'est qu'il était mal informé. La chute de M. Stanislaw Kania était logique en raison de la détérioration de la situation. Cependant, le remaniement au POUP ne devrait pas être considéré comme un durcissement. »

PIERRE GEORGES.

(1) A Katyn, localité soviétique située près de Smolensk, les Allemands découvrirent, en avril 1943, des fosses communes dans lesquelles se trouvaient les corps de quatre mille trois cents officiers polonais tués par les Soviétiques.

# EUROPE

## LA CRISE POLONAISE

### Treize mois de tension et de négociations

**1980**

**6 SEPTEMBRE** : M. Stanislaw Kania devient premier secrétaire du parti ouvrier unifié de Pologne (POUP) en remplacement de M. Gierek ; celui-ci « démissionne » pour « raisons de santé » quelques jours après la conclusion des accords de Gdansk et de Szczecin qui admettent l'existence d'un *syndicat indépendant*. Le chef du gouvernement, M. Babiuch, en poste *depuis le 12 février 1980, a été* remplacé dès le 26 août par M. Jozef Pinkowski.

**22 SEPTEMBRE** : Réunis sous la présidence de M. Walesa, une centaine de délégués des trente-cinq syndicats indépendants créés dans le pays créent une « union à caractère *fédératif* » baptisée « Solidarnos » (Solidarité) dont le siège sera à Gdansk. Le lendemain, ils présentent la demande d'enregistrement de leur syndicat libre au tribunal de Varsovie.

**25 SEPTEMBRE** : D'un article de la « Pravda », il ressort que, pour le Kremlin, les accords *de Gdansk* ne constituent qu'un recul tactique qui ne doit pas mettre en *cause la doctrine fondamentale*.

**24 OCTOBRE** : Le tribunal accepte d'enregistrer Solidarité, mais le *juge modifie le libellé des statuts* déposés en y ajoutant notamment le rôle dirigeant du parti. Il faut deux semaines de menaces de grève générale et de négociations pour que la Cour suprême casse le jugement du 24 octobre et enregistre Solidarité le 10 novembre.

**30 OCTOBRE** : MM. Kania et Pinkowski se rendent à Moscou où MM. Brejnev et Tikhonov exigent une reprise en main.

**14 NOVEMBRE** : Première rencontre entre MM. Kania et Walesa.

**15 NOVEMBRE** : A la télévision soviétique, M. Zamiatine met en cause les « groupes antisocialistes en Pologne ».

**5 DECEMBRE** : A Moscou, réunion au sommet des pays membres du pacte de Varsovie. La Pologne « a *été*, est et restera un Etat socialiste », affirme le communiqué.

**1981**

***5 JANVIER** : Début de négociations* entre MM. Walesa et Jagielski sur le problème des samedis libres. Arrêts de travail, conflits locaux et harassements de syndicalistes continuent à créer une atmosphère difficile. Après un mois de négociations, un accord sera conclu : trois samedis sur quatre seront libres.

**10 FEVRIER** : La Pologne change de chef de gouvernement : le général Mieczyslaw Jaruzelski, ministre de la défense, remplace M. Pinkowski. Au parti entre-temps, la ligne de « renouveau contrôlé » de M. Kania a pour opposant M. Stefan Olszowski, qui prône une « normalisation ».

**23 FEVRIER - 6 MARS** : Vingt-sixième congrès du P.C. soviétique. A l'ouverture, M. Brejnev assure que le socialisme polonais est en danger. Le lendemain, M. Kania répond : « La Pologne est capable d'enrayer la progression des forces contre-révolutionnaires. » Le 4 mars a eu lieu à Moscou une rencontre entre Soviétiques et Polonais ; le communiqué commun exprime la certitude des Soviétiques que « les communistes polonais ont la possibilité et les forces de renverser le cours des événements pour éliminer *les* dangers pesant *sur les* acquis socialistes du peuple polonais ». Il rappelle aussi que « la *protection de la communauté* socialiste est l'affaire de toute la coalition socialiste ».

**19 MARS** : *Les problèmes autour de* l'enregistrement d'un syndicat Solidarité des paysans suscitent de *graves incidents à Bydgoszcz où des* syndicalistes sont passés à tabac.

**29 MARS** : Au plénum du parti où *MM. Kania et Olszowski s'affrontent* à nouveau, on annonce que le congrès du parti aura lieu en juillet. L'agence Tass présente la situation en Pologne comme quasiment insurrectionnelle. Le lendemain, un compromis est signé entre Solida*rité et le gouvernement*.

**7 AVRIL** : A Prague, M. Brejnev déclare devant le congrès du P.C. tchécoslovaque : « Les communistes polonais (...) seront capables, il faut le supposer, d'infliger la nécessaire rebuffade aux ennemis du socialisme. »

**6 MAI** : *Le* Parlement donne son accord à l'enregistrement d'un syndicat indépendant des paysans privés.

**9-11 JUIN** : Plénum du comité central du POUP, convoqué pour examiner une lettre du Politburo soviétique mettant personnellement en cause *M. Kania. Celui-ci ne dé*missionne pas et maintient sa ligne centriste.

***3-5 JUILLET*** : Visite à Varsovie de M. Gromyko ; le communiqué final précise que « la Pologne était, *est et sera* une maillon durable de la communauté socialiste ».

***14-20 JUILLET*** : Neuvième congrès extraordinaire du POUP. Il se déroule selon des procédures démocratiques inusitées. Les votes ont lieu à bulletin secret et M. Kania doit disputer la place de premier secrétaire à un autre candidat. Il sera réélu. Lors de l'élection du bureau politique par le nouveau comité central, c'est le général Jaruzelski, chef du gouvernement, qui recueillera le plus de suffrages.

**25 JUILLET** : Dans plusieurs villes commencent les « marches de la faim » contre la pénurie alimentaire et contre la diminution des rations de viande.

**31 JUILLET** : M. Jagielski, négociateur des accords de Gdansk, quitte le gouvernement où entrent trois généraux d'active aux côtés du général Jaruzelski.

**3-5 AOUT** : Autobus et cars bloquent le centre de Varsovie ; la milice empêche ce cortège de défiler devant le bâtiment du parti.

**11 AOUT** : Premier plénum du nouveau comité central qui proclame que le parti « s'opposera de façon décidée aux menaces antisocialistes et contre-révolutionnaires ».

**15 AOUT** : MM. Kania et Jaruzelski rendent visite en Crimée à M. Brejnev : les dirigeants polonais acceptent la version soviétique de la situation en Pologne.

**5-10 SEPTEMBRE** : Première phase du premier congrès de Solidarité, à Gdansk. Les syndicalistes demandent un référendum sur l'autogestion, adressent un message exprimant leur sympathie aux ouvriers des pays de l'Est qui militent pour « des syndicats libres » et exigent des « élections libres ». L'agence Tass voit dans ce congrès une « orgie antisocialiste et antisoviétique ».

**10 SEPTEMBRE** : Un message de Moscou, daté du 10 septembre, mais rendu public seulement le 17 septembre, réclame que Varsovie « prenne immédiatement des mesures énergiques et radicales » contre les « manifestations d'antisoviétisme ».

**16 SEPTEMBRE** : Le bureau politique polonais dénonce le « programme d'opposition politique » adopté par Solidarité.

**22 SEPTEMBRE** : M. Olszowski propose dans une allocution télévisée la constitution d'un « front national » regroupant le parti, l'Eglise et Solidarité.

**25 SEPTEMBRE** : *Le* Parlement adopte la loi sur l'autogestion dans une version amendée à la suite d'un compromis avec la direction de Solidarité.

**29 SEPTEMBRE - 7 OCTOBRE** : Deuxième phase du congrès de *Solidarité ; la direction est d'abord* blamée pour avoir accepté un compromis contraire à la décision du congrès. *Après de vives explications*, la modération l'emporte. M. Walesa est élu président du *syndicat*.

**16 OCTOBRE** : Le gouvernement et Solidarité concluent un accord *sur le blocage temporaire des* prix des produits alimentaires.

**16-18 OCTOBRE** : Plénum du parti : M. Kania *est remplacé par* le général Jaruzelski à la tête du parti.

### Cinq premiers secrétaires depuis la guerre

Cinq dirigeants ont, depuis la *guerre*, occupé le poste de premier secrétaire — ou de secrétaire général — du parti en Pologne :

— *M. Wladislaw Gomulka*, chef des forces de la résistance de gauche depuis 1943, devient, au lendemain de la guerre, secrétaire général du parti ouvrier et, simultanément, il est vice-premier ministre et ministre des *territoires recouvrés. En sep*tembre 1948, *reconnu coupable* de « *déviation nationaliste* », il est *remplacé par Boleslav Bierut*. Ultérieurement, fin 1949, il est chassé de tous ses postes et du parti. Plus heureux que Slansky, Traitcho Kostov ou que le Hongrois Rajk, Gomulka conserve la vie.

— *Boleslav Bierut* meurt en mars 1956 à son retour de Moscou où il a assisté au vingtième congrès du P.C. soviétique, au cours duquel Khrouchtchev a *démoli* le *mythe* de Staline. Il est *remplacé* alors *par* M. Edward Ochab.

— *M. Edward Ochab*, lors de l'octobre polonais, en 1956, s'efface devant M. Gomulka qui redevient chef du parti. M. Ochab deviendra, en 1964, chef de *l'Etat en remplacement* de M. Zawadski, décédé. Il prendra sa retraite en 1968 après les purges antisémites.

— *M. Wladislaw Gomulka*, chef du parti à partir de 1956, démissionnera « pour raisons de santé » en décembre 1970 après les émeutes sanglantes de la Baltique.

— *M. Edward Gierek* lui succède *alors*. On reproche maintenant à ce dernier d'avoir trop industrialisé et endetté le pays. Après les grèves de Gdansk d'août 1980 et la conclusion des accords admettant *la création* d'un syndicat libre, il démissionne pour raisons de santé et est *remplacé par M. Stanislaw* Kania.

— *M. Stanislaw Kania* démissionne à son tour le 18 octobre 1981 et est remplacé par le *général Mieczyslaw Jaruzelski* qui était premier ministre depuis le 10 février 1981.

## La victoire du parti socialiste aux élections en Grèce

**La victoire du PASOK aux élections grecques a suscité de nombreuses réactions, en France et dans le monde.**

● **A NICOSIE**, l'arrivée au pouvoir de M. Andreas Papandreou à Athènes fait renaitre, dans la communauté chypriote grecque, l'espoir d'une évolution de la situation créée par l'invasion de la partie nord de l'île par l'armée turque, en 1974. On reproche généralement à la droite grecque d'avoir, pendant sept ans, fui ses responsabilités quant au problème chypriote, *nous signale notre correspondant Dimitri Andreou. On soup*çonne le gouvernement de M. Rallis d'avoir trempé dans les tractations qui ont eu lieu récemment à différents niveaux, notamment en présence du secrétaire général de l'ONU, et qui tendent, estime-t-on, à entériner comme un fait accompli l'occupation de près de la moitié de l'île. Les déclarations de M. Padandreou au cours de la campagne électorale, selon lesquelles aucune solution du problème chypriote n'est possible *tant que l'armée turque se trouve dans l'île, font espérer* un changement d'attitude.

● **A ANKARA**, certains observateurs estiment que le ton modéré du PASOK à l'égard de la Turquie pendant la campagne électorale permet d'espérer une amélioration des relations entre les deux pays, nous signale notre correspondant Artun Unsal, bien que la Nouvelle Démocratie soit traditionnellement considérée comme un interlocuteur plus souple que le PASOK. Les dirigeants d'Ankara se sont bornés à faire savoir que « la porte du dialogue est ouverte à tous les Grecs, quel que soit le parti *vainqueur* ». On fait remarquer que les gestes de détente faits par les dirigeants militaires turcs à l'égard d'Athènes depuis un an sont restés sans contrepartie, Athènes invoquant jusque là la proximité de ses élections. On espère que cette hypothèse sera levée.

● **A WASHINGTON** *le résultat des élections grecques* a été accueilli avec une certaine inquiétude, après les prises de position de M. Papandreou en faveur du retrait de la Grèce de l'OTAN et du démantèlement *des bases américaines* en Grèce. Le département américain s'est néanmoins déclaré convaincu que la mise en place du nouveau gouvernement n'affecterait pas les relations entre les deux pays. « Nous souhaitons avoir les meilleures relations avec le gouvernement *grec et nous* entendons faire tout ce que nous pouvons pour les favoriser », a déclaré Mme Sue Pittman, porte-parole du département d'Etat.

● **A PARIS** la victoire du PASOK *a été* salués par plusieurs membres du parti socialiste. « Il semble que le raz-de-*marée* socialiste enregistré en France en juin dernier ait traversé la Méditerranée », a déclaré Mme Véronique Neiertz, secrétaire nationale chargée des relations extérieures. Le premier secrétaire, *M. Lionel Jospin*, a *estimé*, *pour sa part*, que cette victoire « démontre que, dans le contexte de crise économique internationale actuel, les propositions socialistes peuvent recevoir un large appui *dans l'opinion* ».

## M. Andréas Papandréou : le couronnement d'une longue ambition

*« Andréas, Andréas... » La foule enthousiaste qui scandait* son prénom lorsqu'un soir d'août 1974 il regagna Athènes après sept ans d'exil, *puis* l'acclamait de meeting en meeting avec toujours plus de force au fil des campagnes électorales, aura finalement porté *M. Papandreou jusqu'à ce di*manche 18 octobre 1981 où le succès achevé vient enfin couronner, après bien des malheurs exemplaires, une carrière tour*mentée et d'une* longue ambition.

Sans *doute*, les *moyens* n'avaient-ils *pas* manqué — ni les amis — au « professeur Papandreou » lorsqu'il décida, *presque sur le tard, d'entrer en* politique à l'ombre d'un père prestigieux. Mais il ne lui a pas *fallu* longtemps pour devenir quelqu'un d'autre que le fils d'un premier ministre. Sa personnalité lui en donnait très largement la possibilité.

Elle est de celles *qui suscitent* l'adhésion passionnée ou l'hostilité catégorique, rarement l'appréciation nuancée. Orateur très brillant, dans un pays où cette *qualité compte sans doute* encore plus qu'ailleurs, M. Andreas Papandreou s'est taillé en peu d'années une réputation *d'« idole des jeunes »*

*Conférencier chaleureux lors*qu'il s'adresse à de plus petits groupes — sa carrière d'abord universitaire n'y est certainement pas étrangère, — interlocuteur disert, aimable et convaincant dans ses conversations en tête à tête avec d'autres respon*sables politiques ou des journa*listes, il excelle à adapter son ton à la nature de son auditoire. Ses adversaires, il est vrai, lui reprochent d'avoir aussi une fâcheuse tendance à y adapter le fond de son propos. En tout

A l'heure du triomphe, M. Papandréou mesure cependant mieux que d'autres ce qu'il y fallut de détermination et d'opi*niâtreté. Né le 5 février 1919* dans l'île égéenne de Chios, dont son père était alors gouverneur général, il devait rapidement connaître l'exil. Georges Papandréou avait été banni de la capitale par la dictature de Metaxas, et le jeune Andréas, *après des études au collège* américain et à la faculté de droit d'Athènes, gagna les Etats-Unis en 1940, peu avant l'invasion italienne, pour y apprendre l'économie à Harvard.

C'est à cette époque que se situe un épisode que ses détrac*teurs n'ont pas fini de lui* reprocher, en particulier lorsqu'ils évoquent son « anti-américanisme » actuel : M. Andréas Papandréou se fait naturaliser *citoyen des Etats-Unis en 1944* et sert deux ans dans l'U.S. Navy. Puis il reprend sa carrière universitaire, comme professeur d'économie dans différentes universités américaines. C'est longtemps après le rétablissement de la paix et de la démocratie *qu'il regagne la Grèce, en 1959*, pour y organiser, à la demande de M. Caramanlis, le Centre de recherches économiques d'Athènes. Il redécouvre alors son propre pays. En 1964, ayant retrouvé la nationalité grecque, il se fait élire député du parti *que son père a fondé trois ans* plus tôt, l'Union du centre. Son père qui, au lendemain de l'élection, redevient premier ministre.

### Une ascension très rapide

L'ascension très rapide du fils irrite plus d'une fois les vieux amis du père. D'autant plus que M. Andréas Papandréou est revenu des Etats-Unis convaincu qu'il faut moderniser radicale*ment la vie publique hellénique*. Il se montre fervent admirateur de Kennedy, et pourfendeur impitoyable de l'establishment athénien. En juin 1964, il devient *ministre de la coordination*, poste dont le titulaire doit harmoniser l'action des différents responsables économiques et financiers du gouvernement.

L'avenir semble prometteur. Las ! quelques mois plus tard, une sombre histoire d'adjudica*tion dont aurait bénéficié un* de ses amis le conduit à démissionner, tout en protestant de sa totale innocence. Il retrouve son portefeuille six mois plus tard, ce qui contribue à creuser l'écart entre certains des amis de son père, dont M. Mitsotakis, alors *ministre des finances, et Georges* Papandréou. De toute façon, ce dernier doit démissionner peu après, à la suite d'un différend à la fois politique et constitutionnel avec le roi Constantin.

*L'année suivante éclate l'« af*faire de l'Aspida » : MM. Papandréou père et fils sont accusés par la presse d'extrême droite d'avoir tenté de fomenter un *complot avec des officiers de* gauche et neutralistes. Le « coup d'Etat royal » de juillet 1965 — c'est ainsi qu'Andréas appelle la « démission » de son père, — avait commencé à lui en faire redouter un autre, purement militaire.

*C'est dans ce contexte que* commence l'épreuve la plus difficile : le coup des colonels, le 21 avril 1967. Arrêté, malmené, interné, inculpé de « *complot visant à la haute trahison* », il devra finalement à l'intervention du président Johnson d'être expulsé. *M. Papandréou reprend* donc le chemin de l'exil — au Canada, via Paris et Stockholm — et son métier de professeur, à l'université de Toronto.

*En même temps qu'il s'inter*roge sur les moyens de rétablir la démocratie *en* Grèce, il subit une *évolution politique* déjà amorcée avant le coup d'Etat, lorsqu'il *animait l'aile gauche de la formation* centriste, et qui se poursuit dans la résistance et l'exil. Lorsqu'il peut enfin, après sept *années*, renouer le fil de sa carrière politique, il s'est convaincu qu'il faut à son pays un gouvernement de gauche, un socialisme non *révolutionnaire mais rompant tout* de même avec les faiblesses et les compromissions de la *social-démocratie*.

Sept autres années, pendant lesquelles il se multiplie de campagnes *électorales* en interviews, d'interventions parlemen*taires en meetings du parti* socialiste panhellénique dont il est le champion, *lui* seront encore nécessaires pour parvenir à réaliser son ambition : avoir, à la tête du gouvernement, la charge d'organiser et d'accompagner les changements dont il *estime que la Grèce a aujour*d'hui besoin.

M. Papandreou avait mis, durant les semaines qui ont précédé ce scrutin, l'accent sur *quelques priorités essentielles :* la décentralisation, une certaine collectivisation de l'économie (surtout par la création de coopératives industrielles et agricoles), la moralisation de la vie publique, le relèvement des salaires et des pensions, l'édu*cation, la santé... Mais c'est sur*tout dans le domaine de la politique étrangère que sa victoire était redoutée par ses adversaires : le PASOK a fait campagne pour le retrait de la Grèce de l'OTAN et de la Communauté européenne, à plus ou moins *brève échéance. M. Papandreou* va devoir mener là une partie très délicate. Au commencement de sa nouvelle course au pouvoir était le verbe. Mais le *temps des slogans s'achève. Ce* n'est ni sans atouts ni sans risques, qu'il aborde celui de l'action.

**BERNARD BRIGOULEIX.**

## Une confortable majorité au Parlement

*(Suite de la première page.)*

Et l'apport de sang neuf représenté par les *nouveaux inscrits* (environ 9 % du corps électoral) ne pouvait que bouleverser le profil politique *du pays*.

La défaite de la Nouvelle Démocratie est *également morale. Elle* sanctionne un parti qui s'est coupé de la droite populaire, surtout dans les campagnes. A bout de souffle, usée par le pouvoir, sans imagination, la N.D. était également rongée de l'intérieur. Elle pale, d'autre part, le fléchissement de ses structures.

Capitaine courageux, M. Georges Rallis a été trompé, d'autre part, par ses « experts » électoraux qui avaient pourtant perdu toute crédibilité en novembre 1977, lorsque ces douteux spécialistes avaient affirmé que la Nouvelle Démocratie dépasserait ses 50,37 % de 1974, alors qu'elle se retrouva à 41,84 % des suffrages.

Bénéficiant en partie de l'« effet Mitterrand », mais avant tout de l'irrésistible dynamique du changement, *le parti socialiste* n'avait qu'à se laisser porter par la vague populaire. Remarquable tribun, M. Andréas Papandréou s'est révélé également habile stratège. Il a déjoué les *manœuvres menées contre lui*, contourné les pièges qui lui étaient tendus. Il est parvenu à rassurer, convaincre et *rallier* cette masse modérée qui constituait la clé de la consultation populaire.

Sur sa gauche, le parti socialiste n'avait pas grand-chose à craindre d'un mouvement communiste trop divisé pour pouvoir progresser. Le P.C. « de l'extérieur », qui s'était rué à l'assaut du chiffre fatidique de 17 %, fixé pour la seconde répartition des sièges *n'a fait qu'amé*liorer légèrement ses positions. De son côté, le parti communiste dit *« de l'intérieur »* (eurocommuniste) subit de plus en plus la loi de la régression des petites formations, et les *diverses* organisations *d'extrême* gauche demeurent purement marginales.

Le peuple grec s'est prononcé démocratiquement, dans le calme, l'ordre et la dignité. Pour la première fois de son histoire, il se dote d'un gouvernement socialiste et donne sa chance à la gauche. Mais les difficultés ne font que commencer pour *le parti de M. Papandréou*, et le nouveau président du conseil s'emploiera à maîtriser sa victoire. Disposant de cadres de valeur, il va devoir tenter de répondre aux espoirs qu'il suscite, mais aussi de dissiper les inquiétudes que son arrivée au pouvoir ne manquera pas de susciter.

**MARC MARCEAU.**

### Italie

● **M. MARCO PANNELLA**, fondateur du parti radical italien, a suspendu le 17 octobre sa grève de la faim pour trois jours, afin de *« vendre cher la peau des trois millions de personnes pour lesquelles il se bat, ainsi que la sienne »*. Il en était à son quarante-sixième jour de jeûne. Il a participé, avec trente mille personnes, à une marche organisée à *Rome contre la faim*. — *(A.F.P.)*

## Dans les rues d'Athènes une « nuit du 10 mai » à la grecque

De notre envoyé spécial

*Athènes. — Athènes a vécu à* son tour sa « nuit du 10 mai ». Dès 19 h 30, dimanche 18 octobre, la nouvelle se répandait — avant que la radio ou la télévision eut annoncé *quoi que ce* soit — que les socialistes étaient assurés de disposer de la majo*rité absolue à l'Assemblée. Les* voitures pavoisées aux couleurs vert et blanc du parti d'Andréas Papandréou dévalaient les grandes artères de la capitale, dans un énorme concert d'avertisseurs où les chauffeurs d'autobus tenaient largement leur place. Des *jeunes gens debout dans des* camionnettes brandissaient des drapeaux avec une allure romantique, d'autres portaient des colliers verts phosphorescents ou se faisaient des robes avec des affiches du PASOK. Partout on répétait les slogans du parti victorieux. On *remarquait aussi* quelques emblèmes rouges des deux partis communistes. On *s'écrasait dans les permanences* du parti socialiste, comme autour des buffets des intellectuels dans le vent de Kolonaki.

En beaucoup plus improvisé, c'était la fête *comme* à Paris *au* mois de mai, sans la moindre manifestation de haine. Le premier ministre sortant a concédé très courtoisement sa défaite, et adressé ses vœux à son heureux rival, lequel a tenu, de son côté, à la télévision le langage de la *sérénité* et de la réconciliation. Sans doute est-il le premier à mesurer la difficulté de sa tâche, puisqu'il hérite une situation économique très difficile, caractérisée *par* une inflation *d'au moins 26 % et un endette*ment catastrophique.

Mais cette journée de dimanche ne *marque pas seulement* le triomphe — d'une ampleur bien supérieure à toutes les prévisions — du « parti du changement », *dont il est le chef incontesté*. Elle souligne la solidité de la démocratie grecque. A part quelques incidents sur*venus il y a huit jours en Crète*, la *campagne* a été d'un calme exemplaire, et la manière dont ont été répartis les jours et les emplacements des meetings qui se déroulent traditionnellement sur les places publiques a été tout à fait remarquable. L'armée *n'a pas bronché, et c'est à elle* que, tout naturellement, selon la tradition, était confiée la surveillance des bulletins de vote.

Tard dans la nuit, la fête se poursuivait dans une atmosphère de joyeuse pagaille sur la place de la Constitution, où se trouvent *les grands hôtels. C'est là* que se sont déroulés, depuis cent cinquante ans, tous les grands événements de *l'histoire* grecque : celui-là n'était pas le moindre, puisque c'est la première fois que les socialistes prennent le pouvoir à Athènes.

**ANDRÉ FONTAINE.**

هكذا من الأصل



# ASIE

## Chine

# Le régime assouplit son attitude à l'égard d'écrivains contestataires

*L'association des écrivains chinois a décidé, mardi 13 octobre, de réintégrer dans ses rangs Hu Feng, qui en avait été exclu en 1955 sous l'accusation d'être le chef d'un* « groupe contre-révolutionnaire ». *D'autres écrivains, dont les noms ne sont pas communiqués, ont été également rétablis dans leur qualité de membres de l'association. Agé de plus de quatre-vingts ans, Hu Feng avait fait l'objet à la fin de 1980 d'une discrète réhabilitation* (le Monde *du 13 novembre 1980). D'autre part,* le Quotidien du peuple *a publié une critique nuancée de l'écrivain Bai Hua.*

De notre correspondant

Pékin. — La direction du parti paraît finalement avoir adopté une voie moyenne à l'égard de ses intellectuels coupables de s'être un peu trop écartés de l'orthodoxie en vigueur. Telle est la conclusion que suggère la publication dans *le Quotidien du peuple* d'un long article consacré à une œuvre controversée de l'écrivain Bai Hua.

L'affaire remonte au printemps. A l'époque, le journal de l'armée, *Jiefangjun Bao*, avait lancé une violente attaque contre un scénario de film de l'écrivain militaire, intitulé *Un amour amer*, et décrivant les malheurs d'un intellectuel chinois revenu dans sa patrie, devenue entre-temps communiste, après un exil à l'étranger à l'époque du Kuomintang.

La philippique avait surpris par sa violence, d'autant que le scénario en question remontait à environ deux ans et qu'il avait fallu que le récit de Bai Hua soit mis en images pour que les gardiens de la « ligne juste » finissent par se réveiller. Considérée avec le recul du temps et replacée dans le climat de luttes intestines qui précéda le sixième plénum (27-29 juin), cette attaque paraît avoir été l'un des éléments — et non des moindres — d'une opération lancée alors par les milieux les plus fidèles à l'héritage maoïste et destinée, d'une part, à maintenir dans certaines limites le jugement critique à l'égard de Mao que le comité central s'apprêtait à officialiser, d'autre part, à mettre en garde contre une trop grande *« libération des esprits »*.

Cette offensive conservatrice sur le front littéraire avait pu sur le moment être bloquée, l'aile réformiste au sein de la direction, MM. Deng Xiaoping et Hu Yaobang en tête, qui avaient alors, de toute façon d'autres chats à fouetter, ne voulant sans doute pas donner aux intellectuels l'impression qu'elle les lâchait. La leçon, malgré tout, avait porté. Aussi, l'un des premiers soucis de MM. Deng et Hu après la mise à l'écart de M. Hua Guofeng de la présidence du parti fin juin fut-il de remettre un peu d'ordre dans le secteur de l'idéologie et de la propagande. C'est dans ces conditions qu'est reparu dans la presse vers le mois d'août le nom de Bai Hua et de quelques autres écrivains « libéraux » (*le Monde* daté 20-21 septembre).

Sans constituer nécessairement le point final de cette affaire, le long article publié mercredi 7 octobre dans *le Quotidien du peuple* reflète sans aucun doute, au stade actuel des choses, le point de vue de la direction sur la question. Par rapport à l'offensive « militaire » d'avril, certaines différences intéressantes méritent d'être notées. En premier lieu, l'article diffusé par l'organe du parti n'émane pas de la rédaction du journal. Il est repris d'une revue littéraire (*Wenyi Bao*) à qui cette tâche avait été confiée il y a déjà plusieurs semaines. Cette distinction est importante, car elle dénote le souci de la direction de situer le débat davantage sur le plan idéologique et littéraire que strictement politique. Ensuite, conformément à une directive venue d'en haut, aucun autre journal en dehors du *Quotidien du peuple* n'a inséré cette analyse dans ses pages. Ainsi est évitée l'impression que le parti, malgré ses promesses, retombe dans l'engrenage infernal des vastes campagnes d'exorcisme si fréquentes dans le passé.

### Nihilisme

Sur le fond, les critiques reprennent des griefs prédédemment exprimés et gardent une certaine vivacité, mais, dans l'ensemble, leur formulation est largement atténuée en comparaison de celles d'avril. Ainsi Bai Hua est-il accusé d'avoir commis de *« sérieuses erreurs »* dans le contenu et dans la forme. *« Un amour amer*, est-il dit, est un exemple frappant d'une tendance idéologique erronée existant parmi certaines gens qui s'écartent de la direction du parti communiste et de la voie socialiste. » On lui reproche encore d'avoir *« confondu le système socialiste et les crimes de la « bande des quatre »*, de ne pas avoir fait *« une analyse marxiste »* du culte de la personnalité et d'avoir cédé *en fin de compte au « nihilisme »*.

Mais, à aucun moment, Bai Hua n'est accusé, comme il y a six mois, d'être allé à l'encontre des quatre principes fondamentaux du P.C., (voie socialiste, dictature du prolétariat, marxisme-léninisme et pensée de Mao), qui est le grief majeur dans ce genre d'affaires, ni d'avoir nui *« à la stabilité et à l'unité »* du pays ni encore moins — reproche plutôt ridicule — d'avoir écrit une œuvre défavorable à la réalisation des quatre modernisations. Dans une certaine mesure, *Bai Hua* apparaît en fin de compte plutôt comme une victime de *« l'anarchie »* de la révolution culturelle qui n'arriverait pas encore à trouver son chemin dans la situation compliquée d'aujourd'hui, plutôt que comme un agent délibérément malfaisant et hostile au socialisme. Ses sentiments pour le parti sont soulignés et citées ses œuvres précédentes jugées politiquement *« saines »*.

Tel est donc le cadre fixé officiellement à la critique d'un écrivain considéré ici par beaucoup comme un des symboles du courant de rénovation post-maoïste. Ses limites se situent sans doute en deçà de ce qu'auraient souhaité les milieux plus traditionnels, mais elles vont aussi au-delà de ce qu'espéraient les courants les plus libéraux. Mais si Bai Hua ne se sort en définitive pas trop mal de cette affaire, cela ne signifie certes pas que la direction du parti relâche, dans la phase présente, sa vigilance à l'égard des manifestations trop évidentes du *« libéralisme »*.

MANUEL LUCBERT.

## Vietnam

# Le V^e congrès du P.C. serait reporté au début de 1982

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La réunion du V^e congrès du P.C. vietnamien, qui était annoncée pour novembre, a été reportée en février ou mars 1982, a-t-on appris à Hanoï de sources bien informées. La préparation de ce congrès semble donc plus longue — et plus laborieuse — que prévu.

D'autre part, l'Agence vietnamienne de presse a relaté, le 10 octobre, la *« visite d'amitié »* que des navires soviétiques, au nombre desquels un *« croiseur-porteur de fusées »*, sous les ordres du premier commandant-adjoint de la flotte du Pacifique, viennent de faire à Danang. *« Près de trois mille délégués des différentes couches populaires ainsi que de nombreux spécialistes soviétiques en mission à Danang sont venus au port pour accueillir les frères et compagnons de lutte soviétiques »*, a précisé l'agence.

Les dirigeants de Hanoï ont toujours démenti avoir concédé des bases navales à l'U.R.S.S., notamment dans la baie de Camranh. Ils ont seulement reconnu qu'il y avait *« des mouvements de navires soviétiques »* dans leurs eaux territoriales. L'apparition la plus spectaculaire fut, en septembre 1980, celle du porte-avions *Minsk*. Les pays membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) voulurent alors y voir une manœuvre d'intimidation.

De son côté, M. Ronald Reagan a indiqué au premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, qu'il recevait, le 6 octobre, à la Maison blanche, que *« l'Amérique est prête à aider la Thaïlande et l'ASEAN à maintenir leur indépendance contre les agresseurs communistes »*. Le président a confirmé que l'accord américano-thaïlandais signé en 1962 pour permettre à Washington de contrer une invasion de la Thaïlande demeure *« vivant »*. *« Nous honorerons les obligations qu'il contient »*, a-t-il dit.

J. de B.

# ASIE

## BIBLIOGRAPHIE

## « L'Asie du Sud-Est »

*Onze ans après* l'Asie du Sud-Est — *somme collective qui n'a malheureusement pas été remise à jour* (1), — *M. Philippe Richer vient de publier un ouvrage portant le même titre* (2). *Plus resserré, plus thématique, plus actuel, ce livre est aussi plus* « politique ». *Il ne se contente pas de retracer l'histoire de cette région troublée, dont l'Indochine, un temps française, fait partie. Ancien diplomate — il était ambassadeur à Hanoï en 1975, — universitaire, socialiste, auteur d'une remarquable étude sur la Chine et le tiers-monde* (3), *il tente de démêler l'écheveau qui a mené les pays de la région d'une indépendance à une autre, à travers la période coloniale, et qui en a conduit certains — le Cambodge et le Laos —* « d'un protectorat à un autre ».

*Utile ouvrage pour avoir une vue globale sur une période sur laquelle existent de nombreuses études spécialisées, malheureusement de plus en plus souvent écrites en anglais, enrichi d'excellentes cartes, mais dans lequel l'éditeur a laissé passer bien des « coquilles » dans les noms de personnes et de lieux. Faire comprendre l'histoire, déjà censée connue dans ses grandes lignes, permet d'appréhender le pourquoi et le comment des événements, de ne pas être trop pris au dépourvu, de comprendre ce qui se cache derrière les discours politiques codés. Pour s'en être peu préoccupé, et avoir accordé une priorité envahisante au commerce, le gouvernement précédent avait en fait tiré un trait sur les relations entre la France et l'Orient. Pour la première fois depuis des siècles, la France n'avait plus de politique asiatique.*

*Philippe Richer rappelle fort opportunément, à ceux qui pourraient encore croire en un mythique paradis colonial mis à bas par des indépendances intempestives et brouillonnes, la différence entre* « mise en valeur et exploitation coloniale », *les profits exorbitants des sociétés privées de la métropole, le traitement dégradant des* « indigènes », *sur lesquels s'est fondée la richesse de l'Europe et qui, plus que tout autre, ont été le véhicule privilégié de la révolte nationaliste ou révolutionnaire.*

*Il rappelle aussi qu'un colonialisme n'en justifie pas un autre, qu'une invasion n'en justifie pas une autre, qu'une dictature, aussi sanglante soit-elle, ne saurait justifier la dictature, même moins meurtrière, qui la renverse. Car l'indépendance n'a pas été l'âge d'or dont rêvaient les peuples colonisés, même si certains pays ont su en tirer plus de profits que d'autres. Et, aujourd'hui, la troisième guerre d'Indochine a succédé à la deuxième :* « La détente qui s'était amorcée au lendemain des victoires communistes a fait place à une tension dont les cercles concentriques débordent le Sud-Est asiatique, pour affecter la région du Pacifique, le « bloc » socialiste et le tiers-monde. »

PATRICE DE BEER.

(1) *L'Asie du Sud-Est*, ouvrage collectif en deux tomes, Sirey, 1970.

(2) *L'Asie du Sud-Est*, 434 p., collection « Notre siècle », Imprimerie nationale, 1971.

(3) *La Chine et le tiers-monde*, Bibliothèque historique, Payot, 1971.

# AFRIQUE

## LA BATAILLE DE GUELTA-ZEMMOUR

### RABAT : nous avons remporté le plus grand combat du conflit saharien

De notre correspondant

Rabat. — Commentant la contre-offensive lancée samedi pour dégager la garnison marocaine, le quotidien *le Matin du Sahara* dans sa dernière édition du dimanche 18 octobre, titre sur huit colonnes : « Victoire décisive des F.A.R. (Forces armées royales) à Guelta-Zemmour. » Le journal dont le directeur politique est M. Moulay Ahmed Alaoui, ministre du tourisme et familier du roi Hassan II, annonce en manchette : « *Après la plus grande bataille du Sahara, l'aviation détruit les rampes de lancement des SAM-6. Nos renforts d'infanterie mécanisée encerclent quelque trois mille mercenaires et les anéantissent avec leur matériel. Les opérations de nettoyage se poursuivent.* »

Dans l'article qui suit, le journal affirme que « *les forces armées royales viennent de remporter une victoire décisive et capitale en reprenant les positions qui avaient été occupées mardi dernier* (13 octobre, jour du message royal) *par les mercenaires d'Alger à Guelta-Zemmour* », annoncent des sources bien informées à Rabat. « *Dans une première phase*, précise le journal, *notre aviation a pu repérer les rampes de lancement particulièrement redoutables et, par la suite, les pilonner et les anéantir. A partir de ce moment, et tandis que nos renforts, notamment les régiments d'infanterie mécanisé, se dirigeaient en toute hâte vers Guelta-Zemmour, nos avions, par vagues incessantes, continuaient le pilonnage des forces ennemies.* »

Le journal écrit encore : « *Hier, dans la journée, les sources marocaines considéraient que la bataille était gagnée. Des milliers de mercenaires avaient été tués ou blessés, leur matériel avait été anéantis, les rares rescapés s'enfuyaient vers la Mauritanie par les étroits chemins de montagne entourant la localité. Guelta-Zemmour était repris. Nos commandos précurseurs commençaient alors les opérations de nettoyage.* »

Alors que l'ancien président Nixon, reçu vendredi par Hassan II, insistait sur le « *devoir d'assistance* » de son pays à l'égard du Maroc, l'agence marocaine MAP a annoncé de Washington que la date de livraison d'une centaine de chars de combat M. 60 fixée originellement pour 1983 allait être avancée.

ROLAND DELCOUR.

*[N.D.L.R. — Les forces du Front* Polosario auraient évacué Guelta-Zemmour dimanche soir ou lundi après le succès dont elles font état, ce qui lèverait, du moins en partie, la contradiction entre les versions présentées à Alger et à Rabat.]

### LE FRONT POLISARIO : le système défensif marocain est démantelé

De notre correspondant

Alger. — « *La ville de Guelta-Zemmour est libérée et se trouvait encore cet après-midi sous le contrôle de notre armée* », nous a déclaré dimanche soir 18 octobre M. Salem Ould Salek, ministre sahraoui de l'information. « *Les combats sont terminés depuis le 14 octobre*, a-t-il précisé. *La garnison, composée du 4e régiment des forces armées royales marocaines et forte de deux mille six cents hommes, a été anéantie. La plupart de ses membres ont été tués, blessés ou fait prisonniers et un petit nombre d'entre eux seulement a réussi à s'enfuir. Cette garnison avait pourtant été renforcée après notre attaque du mois d'avril et disposait de moyens très importants. Le gouvernement marocain tente de faire parvenir des troupes sur les lieux, mais ces renforts, partis de Bou Craa et de Smara, ont été accrochés par nos forces et ne parviennent pas à progresser.* »

Pour les dirigeants du Polisario, qui ne cachent pas leur satisfaction, la bataille de Guelta-Zemmour est l'une des plus importantes de la guerre qu'ils livrent depuis six ans. L'ampleur de la défaite marocaine dépasserait la prise de la forteresse de Lebouirate en août 1979 et ne pourrait être comparée qu'aux combats de l'Ouarkziz, en mars 1980, au cours desquels la colonne Zellaka avait été détruite. Guelta-Zemmour, fait-on remarquer dans les milieux proches du Front, constituait un dispositif essentiel du dispositif chérifien. Les Marocains avaient nstallé là de très importants équipements d'écoute et de surveillance, tout un appareillage saphistiqué permettant de déceler à temps d'éventuelles attaques contre le mur qui protège, à 150 km au nord, les gisements de phosphates de Bou Craa.

Un communiqué sahraoui précise que le Front a atteint son objectif militaire central : « *Le démantèlement du système défensif marocain mis sur pied depuis 1980 grâce à l'aide de spécialistes étrangers.* » L'avion Hercules C-130 abattu était le poste de commandement volant qui guidait les interventions des chasseurs Mirage F-1 et des F-5. *L'appareil, bourré d'électronique*, tenait lieu d'avion d'observation et de reconnaissance, et d'aucuns se demandent si un ou plusieurs techniciens américains ne se trouvaient pas à bord. La perte de cet avion expliquerait que l'aviation de Rabat n'ait pu intervenir efficacement. Quatre avions marocains auraient été, au total, abattus, l'Hercules C-130, *Deux Mirages et un F-5.* — D. J.

# PROCHE-ORIENT

## LA POLITIQUE FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT

### *Libres opinions*

### Bravo, Claude Cheysson !

par RAYMOND OFFROY (*)

LIE d'ancienne date au monde arabe, j'ai redouté, après le 10 mai, que l'amitié proclamée du président de la République pour Israël ne porte gravement atteinte à l'étroite coopération avec les pays arabes qui avait été instaurée par le général de Gaulle et maintenue par Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing ; je suis, en effet, de ceux qui considèrent que non seulement au niveau des intérêts économiques, mais surtout au nom de la civilisation tout entière, il est essentiel de sauvegarder, voire de développer une étroite entente franco-arabe et, si possible, euro-arabe.

J'ai donc été très heureusement surpris de constater depuis quatre mois, dans les voyages que j'ai effectués dans les pays arabes, comme lors des contacts que j'ai eus avec des personnalités responsables en France, en Angleterre et en Italie, que nos amis arabes avaient finalement compris que la sympathie pour Israël, affichée par le président de la République et son ministre des relations extérieures, pouvait être, en définitive, un atout précieux pour la négociation d'une paix dans la justice au Proche-Orient.

Mon expérience personnelle me permet d'apprécier ce qu'il a fallu de courage politique, de lucidité et d'habileté diplomatique à Claude Cheysson pour contribuer, d'une manière substantielle, à ce résultat inespéré et pour faire admettre par la quasi-totalité du monde arabe, tellement traumatisé par les déceptions et les injustices dont il a été victime, que la France pouvait être à la fois son amie et celle d'Israël.

La mort du président Sadate remet au premier plan de l'actualité ces problèmes du Proche-Orient. Dans le désordre actuel, le plan de paix du prince Fahd d'Arabie Saoudite apparaît comme la seule bouée à laquelle peuvent s'accrocher les partisans de la paix dans la justice.

Le président de la République a fait savoir qu'il le considérait comme une précieuse base de discussion. Une attitude similaire a été adoptée par Yasser Arafat à l'occasion d'un entretien récent qu'il a eu avec le prince Fahd, bien que le plan saoudien reconnaisse déjà implicitement l'existence d'Israël.

La situation actuelle en Egypte va obliger les Etats-Unis à réviser leur politique — ou leur absence de politique — au Proche-Orient s'ils veulent éviter une déstabilisation qui pourrait ensuite s'étendre des bords du Nil à l'ensemble de la région.

Ils devraient être maintenant en mesure de comprendre que, comme le disait un responsable américain il y a quelque temps, il faut défendre Israël contre lui-même et mettre fin à des excès qui, à long terme, auraient beaucoup plus de chance de compromettre l'existence de cet Etat, que les dispositions théoriques de la charte de l'O.L.P. : celles-ci sont d'ailleurs interprétées de façon tendancieuse, comme le montrent de récentes déclarations des leaders palestiniens, ainsi que toutes les conversations qu'on peut avoir avec les dirigeants de cette organisation. Qui me citera le passage où l'O.L.P. déclarerait qu'elle veut « rejeter les juifs à la mer », comme le prétendait, à tort, Mme Thatcher lors d'une déclaration à la presse faite récemment à Koweït ?

Compte tenu du réalisme et du sang-froid de la diplomatie française, il n'est pus interdit de nourrir 'espoir que a politique du président de la République, habilement mise en œuvre par Claude Cheysson, puisse permettre de poser, en ce qui concerne le règlement du problème palestinien, la première pierre d'un édifice enfin conforme à ce droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui fut, en son temps, proclamé par Charles de Gaulle, et qui a été récemment réaffirmé par François Mitterrand.

(*) Ancien ambassadeur, ancien député U.D.R. puis R.P.R. de Seine-Maritime.

### Israël

● *Les obsèques de Moshe Dayan. — Comme il en avait* exprimé le vœu, le général Moshe Dayan a été inhumé, dimanche *18 octobre, en toute simplicité*, sur une colline surplombant son kibboutz natal de Nahalal, en Galilée du Nord. Comme l'avait souhaité le vainqueur de la guerre de six jours, la cérémonie n'a comporté ni éloges funèbres ni salves d'honneur. Autour des principales personnalités israéliennes, on notait la présence d'une importante délégation américaine, conduite par le secrétaire à la justice, M. William Smith, du ministre français de l'intérieur, *M. Gaston Defferre et du ministre* d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali.

M. Mitterrand a adressé, samedi 17 octobre, un message de condoléances à Mme Dayan, dans lequel il fait l'éloge du disparu, « *l'un des dirigeants israéliens les plus expérimentés et les plus lucides* », et écrit : « *Résolu dans la guerre, il avait su aussi être clairvoyant dans la recherche de la paix. Son courage lui avait permis, à plusieurs reprises, d'en montrer le chemin.* »

### NOUVELLES ARRESTATIONS EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

Le ministère égyptien de l'intérieur a annoncé, le 19 octobre, que 230 « *terroristes* » musulmans armés venaient d'être arrêtés. *Parmi eux figure un officier*, M. Aboud El-Zomor, membre des services secrets de larmée, soupçonné d'avoir « *fomenté l'assassinat du président Sadate* ». Des sources officieuses estiment quant à elles que le nombre des intégristes interpellés depuis la disparition du raïs est supérieur à 1 500.

*D'autre part*, l'épuration se poursuit au sein des forces armées, l'exclusion de 18 officiers accusés de « *penchant religieux extrémistes* » ayant été suivie de celle de 134 autres militaires de divers grades. Dans l'ensemble du pays, où a lieu la rentrée universitaire, le calme reste précaire, des incidents entre forces de l'ordre et intégristes étant notamment *signalés à Mansourah* (delta du Nil).

A Khartoum, capitale du Soudan, principal allié de l'Egypte, la situation demeure incertaine après l'interpellation, le 16 octobre, de 1 366 personnes, faisant *suite à celle de 10 000 autres* « opposants » il y a cinq semaines. Néanmoins, il semble que les *nouvelles arrestations*, souvent opérées dans les milieux d'« *immigrants clandestins et d'étrangers indésirables* », aient eu surtout un but préventif, visant à empêcher la Libye de recruter des « agents » au Soudan. Selon la police soudanaise, 511 des 1 366 personnes récemment arrêtées ont déjà été libérées. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

(Publicité)

**HOMMAGE AU PRÉSIDENT ANOUAR EL SADATE**
**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE**
**PRIX NOBEL DE LA PAIX**

Une fois de plus, les forces du mal ont frappé. En assassinant lâchement le président Anouar El Sadate, on a voulu tuer l'espérance de paix qu'il avait réussi à susciter au Proche-Orient. Avec lui disparaît un des grands chefs d'Etat qui marqueront notre siècle et l'histoire du monde.

Alors que mon malheureux pays, théâtre des manœuvres sanglantes de factions assoiffées de pouvoir, agonise sous les coups de ses bourreaux, l'Egypte était devenue pour ma famille, pour de nombreux Iraniens et pour moi-même, un havre de sécurité dans l'attente de notre retour dans notre chère patrie.

Je n'oublierai jamais l'accueil que nous avons reçu du président Sadate au mois de mars de l'année dernière. En la personne de leur président, l'Egypte et son peuple nous ont accueillis comme des hôtes d'honneur : le tapis rouge déployé à notre arrivée était un symbole ; grand homme d'Etat, le président Sadate était devenu ce jour-là, un grand homme tout court.

Les derniers jours de mon père ont été éclairés de son amitié. La maladie, hélas ! l'avait trop profondément atteint pour qu'il se rétablisse. Mais, dans sa grande mansuétude, Dieu a permis que nous trouvions auprès du président Sadate le réconfort d'un père.

La sollicitude dont le président Sadate a bien voulu m'entourer lorsque que j'ai solennellement déclaré assumer les responsabilités auxquelles la Constitution iranienne me destinait a été pour moi le meilleur encouragement à poursuivre la voie tracée par mon père, mon grand-père et par tous ceux qui, au cours des siècles, assurèrent la continuité de la monarchie iranienne.

Aussi ai-je ressenti plus qu'un autre l'horreur du crime qui a été perpétré contre lui et contre le peuple égyptien. Aussi suis-je aujourd'hui plus sensible que d'autres aux regrettables et odieuses critiques qui sont exprimées à son endroit. L'Histoire démontrera qu'elles sont injustifiées.

*Le président Sadate était* un homme de paix, de sagesse, un grand musulman. Il a payé de sa vie son discernement politique et sa volonté de ne pas céder aux influences.

Le président Sadate avait étonné le monde par les décisions qu'il avait su prendre dans l'intérêt de son pays. Il en connaissait les risques et les dangers, mais il disait toujours : « Je préférerais mourir debout que de vivre à genoux ». C'est debout qu'il fut assassiné.

Je forme des vœux pour que le président Moubarak, choisi par le peuple pour succéder au raïs, puisse conduire l'Egypte, comme il le souhaite, vers l'avenir de paix et de prospérité que lui préparait le très regretté président Anouar El Sadate.

REZA PAHLAVI.

# A TRAVERS LE MONDE

### Colombie

● M. GEORGE BUSH A ECHAPPE A UN ATTENTAT lors de son bref passage en Colombie, le 13 octobre, ont affirmé, le *dimanche 18, les journaux de* Bogota, citant des sources militaires. Des charges de dynamite ont été retrouvées sous la piste de l'aéroport international de la capitale. — *(A.F.P.)*

● UN MOT D'ORDRE DE GREVE NATIONALE pour le mercredi 21 octobre a été lancé par la confédération syndicale communiste des travailleurs, afin de protester contre la hausse des coûts de la vie et l'insécurité croissante dans le pays. Les autorités, estimant que le mouvement revêtait un caractère insurrectionnel, ont procédé à des arrestations préventives de leaders syndicaux et politiques dans sept villes de Colombie. — *(A.F.P.)*

### Espagne

● DES ELECTIONS ont lieu le mardi 20 octobre en Galice pour la mise en place d'un Parlement autonome. Toutes les formations politiques espagnoles considèrent ce scrutin comme un test de leur représentativité. *Un référendum sur* le projet de statut d'autonomie (un premier projet a été rejeté en février) doit avoir également lieu en Andalousie le 20 octobre.

### Mexique

● LE PARTI COMMUNISTE A DECIDE DE SE SABORDER lors de son cingtième congrès, réuni à Mexico le dimanche 18 octobre, afin de fusionner avec cinq autres mouvements de gauche, qui doivent se réunir les 6 et 7 novembre, pour décider du nom de la future formation, élire une direction collégiale et désigner le candidat à l'élection présidentielle de juillet 1982. Le parti communiste, le plus *important parti* de la gauche mexicaine, doit fusionner avec le parti mexicain des travailleurs (P.Y.M.), le parti du peuple mexicain (P.P.M.), le Mouvement d'action et d'unité socialiste, le parti socialiste révolutionnaire (P.S.R.) et le Mouvement d'action populaire. — *(A.F.P.)*

### Namibie

● M. P.W. BOTHA, premier ministre sud-africain, ainsi que *plusieurs de ses collaborateurs*, dont le gnéral Malan, ministre de la défense, et M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, ont, ce lundi 19 octobre, des entretiens à Windhoek avec les autorités locales en vue de préparer la venue des représentants du « groupe de contact » (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne fédérale et Canada) attendus le 28 octobre au Cap et le lendemain dans la capitale de la Namibie. D'autre part, les Angolais ont affirmé qu'un raid aérien sud-africain avait fait, le 6 octobre, vingt et un morts et onze blessés près de Ngiva, dans le sur de leur territoire. — *(A.F.P. Reuter.)*

### Roumanie

● MESURES DE RATIONNEMENT. — Le gouvernement a pris samedi 17 octobre des mesures de rationnement du pain et de la farine. Les Roumains auront droit, au cours de l'année 1981-1982, à 150 kg de blé et à 30 kg de maïs au maximum par personne. Le consommateur devra se contenter *de 410 grammes de pain* ou de farine de blé par jour et de 3,5 kg de farine de maïs *par mois. Les boulangeries* communales n'auront le droit de vendre leurs produits qu'aux *habitants* de la localité. — *(A.F.P.)*

### Tchad

● LE MINISTRE TCHADIEN DE LA DEFENSE, M. Adoum Togoï, a annoncé dimanche 18 octobre, à N'Djamena, que de violents combats ont opposé *la semaine dernière*, à Mongo (centre du Tchad), des éléments du Conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R.) du ministre tchadien des affaires étrangères, M. Acyl Ahmat, et de la « *première armée* » du ministre de l'intérieur, M. Mahamat Abba Seïd. Selon le ministre de la défense, qui a qualifié les affrontements de « *défi lancé* » au Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), les combats ont fait dix morts. Le GUNT, que préside M. Goukouni Oueddeï, réuni vendredi en séance extraordinaire, a immédiatement ordonné l'évacuation de la ville de Mongo par les soldats des deux tendances et dépêché sur place des éléments de l'armée nationale intégrée (ANI) et de la police militaire). — *(A.F.P.)*

### Algérie

**VINGT-DEUX ÉTUDIANTS DU COLLECTIF CULTUREL DE L'UNIVERSITÉ D'ALGER PROTESTENT CONTRE LEUR « DÉTENTION INJUSTIFIÉE ET ARBITRAIRE ».**

*(De notre correspondant.)*

*Alger. — Les vingt-deux étudiants* membres du collectif culturel de l'université d'Alger, *arrêtés le 23 mai à la suite* des incidents qui s'étaient déroulés quelques jours plus tôt lors de « la Journée de l'étudiant » et maintenus depuis en détention à la prison d'El Harrach, près d'Alger, ont annoncé dans un communiqué qu'ils observaient depuis *le 12 octobre* une grève de la faim pour protester contre « *leur détention injustifiée et arbitraire* » et réclamer leur libération.

Ils affirment que leur seul cribe est d'avoir « *revendiqué la reconnaissance et l'enseignement de l'arabe populaire et du berbère ainsi que l'organisation démocratique des études à l'université* ». Ils craignent que leur incarcération ne se prolonge durant une longue période avant d'être jugés, ce qui serait, *estiment-ils*, une façon de les « *punir* ». Selon les autorités, ils auraient cessé leur jeûne jeudi 15 octobre, après avoir reçu l'assurance qu'ils seraient présentés, dès la semaine prochaine, devant le tribunal correctionnel — et non pas devant la cour de sûreté de l'Etat. Leur procès serait fixé au 21 octobre.

Le gouvernement, qui a marqué cou sur coup plusieurs points dans cette affaire particulièrement délicate, peut jouer la carte de la détente et de la clémence. Il a, d'ailleurs, *désamorcé* le mouvement revendicatif qui pouvait se développer à la rentrée universitaire et scolaire en annonçant la prochaine création de départements d'enseignement des langues populaires dans quatre grandes universités (*le Monde* du 27-28 septembre). Le décret concrétisant cette décision serait signé incessamment.

*Par ailleurs*, l'activité déployée ces dernières semaines par des militants installés à *Paris*, qui multiplient déclarations, tracts, appels et même « *coups de main* » contre des journaux français coupables de ne pas diffuser leurs communiqués, contribue plutôt à déconsidérer leur cause. Nombreux sont ceux qui se rappellent aussi que la France, dans le passé, a utilisé le problème berbère pour diviser le mouvement national.

*DANIEL JUNQUA.*



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



## ENQUÊTE

LE PACIFISME EN EUROPE

# I. – Allemagne fédérale : la vague de fond

De notre envoyée spéciale CLAIRE TRÉAN

Berlin-Ouest. – Les signes avant-coureurs se multipliaient depuis un an. La course aux armements devenait un thème de débats, notamment au sein des jeunesses socialistes, les « Jusos ». La liste des signataires s'allongeait progressivement au bas de l'« appel de Krefeld », un texte en faveur du désarmement, rédigé en novembre dernier par l'Union allemande pour la paix (D.F.U.) dont les liens avec les groupes communistes ne sont un secret pour personne. Mais c'est en juin que fut donné le véritable coup d'envoi du mouvement, lors du congrès de l'Église évangélique. D'emblée, ce rassemblement confessionnel se transforme en forum politique. Il conspue M. Hans Apel, le ministre de la défense, tandis que cent mille personnes manifestent dans les rues de Hambourg à l'appel des comités pour la paix des jeunesses protestantes.

Il n'est plus dès lors une institution qui, sous la pression de la base, ne soit sommée de prendre position. On parle de la paix – ou de ce qui est désormais perçu comme son antithèse : la course aux armements – dans les journaux, les écoles, les églises, les syndicats, les partis. Des généraux en retraite mêlent leur voix au concert. Voilà le chancelier Schmidt contraint de faire l'exégèse du sermon sur la montagne du Nouveau Testament. Des sections de la D.G.B., la puissante confédération syndicale, élaborent des plans de reconversion de l'industrie d'armement.

Le 13 septembre, autre temps fort du mouvement, soixante-dix mille personnes réservent un accueil tumultueux au général Haig dans les rues de Berlin-Ouest. « *Ce n'est qu'une minorité* », affirme le président Carstens. En tout cas les foules de Berlinois qui, il y a dix-huit ans, acclamaient Kennedy, sont restées chez elles. Du côté du S.P.D., une partie des troupes rue dans les brancards et les actes d'insoumission à l'égard du chancelier se multiplient dans l'état-major. Les « Friedensinitiative », les comités pour la paix, se comptent désormais par centaines, jusqu'au fin fond des campagnes, et par dizaines les pétitions pour le désarmement, car l'on veut se démarquer de l'appel de Krefeld, trop marqué par ses origines. Les grands hebdomadaires participent à l'orchestration, qui en publiant la carte des implantations « secrètes » des missiles de l'OTAN, qui en titrant à la une sur l'« *enfer programmé* », ou les origines de la troisième guerre mondiale. Aux vitrines des librairies gauchistes où des ouvrages théoriques faisaient autrefois l'autopsie du marxisme ou de la société de consommation, s'étalent des brochures aux titres édifiants : « *Construire la paix sans armes* », « *Plutôt rouges que morts* », « *La troisième guerre mondiale est-elle évitable ?* ». La peur, incontestablement, a cimenté le mouvement, avec cette idée soudain révélée à l'Allemagne, qu'elle pourrait être choisie comme terrain d'affrontement entre les deux Grands.

### Le nouveau vent d'ouest

La décision d'implanter des euromissiles date de 1979 et elle n'avait pas à l'époque provoqué de levée de boucliers. Toutes les composantes du mouvement, ou presque, étaient cependant déjà présentes dans la société ouest-allemande : un antimilitarisme aussi vieux que la R.F.A. et qui fournit les troupes – très nombreuses – des objecteurs de conscience. Une Eglise protestante, pacifiste au sens théologique, mais qui, pour s'être trop peu fait entendre aux heures sombres de l'Allemagne, donne volontiers aujourd'hui dans le militantisme. Une masse de jeunes auxquels la normalité ouest-allemande offre peu de motifs d'exaltation et que dix années de gauchisme ont laissés politiquement désabusés. L'austérité économique enfin, dans laquelle vient d'entrer la R.F.A. et qui donne des motifs supplémentaires de vindicte à ceux qui souhaitent privilégier les dépenses sociales contre celles de défense.

Il a suffi, pour que le mouvement prenne conscience de lui-même et enrôle des couches de plus en plus larges de la population, que le ton change à Washington. La République fédérale découvrait tardivement que les missiles à moyenne portée en Europe permettraient aux Etats-Unis de détruire des cibles soviétiques sans risquer de riposte sur leur territoire. Le sauveur, l'allié américain, devenait brusquement celui par qui le malheur peut arriver.

Anti-américanisme ? non, anti-reaganisme, répond-on unanimement dans les rangs des pacifistes. Les relations entre Bonn et Washington n'étaient déjà pas au beau fixe à l'époque du président Carter. Mais, à une prise de distance mesurée a succédé dans l'opinion un vif désir d'indépendance. L'exaltation par M. Reagan d'une Amérique pure et dure a réveillé l'anti-américanisme qui, dans les années 60, avait été le cheval de bataille des gauchistes. Le langage de M. Reagan, sa vision manichéenne du monde, ne sont en outre plus recevables par ceux des Allemands de l'Ouest qui ont bénéficié concrètement de l'Ostpolitik, dans leurs rapports avec la R.D.A. Même s'ils ne contestent pas la suprématie militaire soviétique, ce n'est pas en elle, mais dans le langage que lui oppose Washington qu'ils voient la source d'un possible conflit. La décision américaine de produire la bombe à neutrons a renforcé les craintes.

Le général Haig ne pouvait guère dans ces conditions attendre de Berlin-ouest un accueil chaleureux. Une de ses petites phrases a achevé d'exaspérer : « *Il y a des choses pires que la guerre.* » On la cite encore dans les milieux pacifistes comme une insupportable arrogance. Si paradoxal que cela puisse paraître à Berlin-Ouest, l'Amérique a cessé d'être considérée comme le protecteur par tout un courant de l'opinion, qui n'entend plus recevoir d'elle de leçons.

### « Chacun chez soi »

Dans la même ville, mais de l'autre côté du mur, le quotidien du parti encense à longueur de « une » les manifestants du secteur occidental qui n'en sont pas gênés. *Inconscience ou malentendu ? L'épouvantail* communiste en tout cas a singulièrement pâli. Du côté des « alternatifs », on estime que l'anticommunisme de papa a fait long feu. Devenu allergique aux idéologies, le mouvement alternatif qui a grandi à l'abri du mur de Berlin a développé une mentalité du « *chacun chez soi* » qu'il attribue également à l'autre partie. L'Afghanistan est aussi loin pour les alternatifs que le Vietnam était proche, il y a quinze ans, pour le mouvement étudiant.

La participation du D.K.P. ou d'autres groupes d'obédience communiste aux manifestations pour la paix préoccupe davantage les états-majors des Eglises et des partis que la base. « *Leurs motifs ne sont pas les nôtres, mais qu'importe, si nous servons le même but* », dit en substance le pasteur Albertz, ancien maire S.P.D. de Berlin-Ouest. Il fait valoir la très faible importance numérique des communistes ouest-allemands et se réfère à la vertu de tolérance. Du côté du S.P.D., les partisans du désarmement prennent leurs distances d'avec les groupes « K », tout en manifestant avec eux. L'état-major, soucieux de préserver autant que faire se peut l'unité du parti, évite jusqu'à présent de prononcer des excommunications.

Les organisations protestantes sont incontestablement le fer de lance du mouvement. Des hommes comme le pasteur Albertz à Berlin-Ouest ou le pasteur Eppler, membre du présidium du S.P.D. à Bonn assurent le relais dans les institutions politiques. Le débat a été moins nettement tranché du côté catholique, où la hiérarchie s'en tient aux principes énoncés par le pape Jean XXIII dans l'encyclique *Pacem in terris*. Mais le mouvement Pax Christi et les 650 000 membres des jeunesses catholiques n'ont pas attendu la bénédiction épiscopale pour se lancer dans le mouvement.

Les arguments théologiques mis à part, deux grands courants se dessinent : celui qui, au-delà du refus des euromissiles, prône la dénucléarisation de la République fédérale ou d'une partie de l'Europe. D'autre part, celui qui, tout en s'élevant contre la poursuite de la course aux armements, souhaite que la politique fédérale de défense soit redéfinie dans le cadre de l'alliance atlantique.

Parmi les premiers, les écologistes, noyau le plus structuré du mouvement alternatif, dont le combat *contre le nucléaire militaire* est la suite logique de celui mené contre le nucléaire civil. La grande expérience de ce mouvement, sa faculté de mobiliser des secteurs très divers de l'opinion sur des thèmes précis, à travers le « Bürgerinitiativ », les comités d'action, ont été un apport considérable au mouvement pour la paix. Son « non » aux armes nucléaires est total ; il ne s'accompagne pas pour l'instant du même effort en vue de formuler des propositions de rechange que lorsqu'il s'agit d'énergie.

Dans d'autres secteurs du mouvement alternatif, on rejette en bloc le discours politique des blocs. On refuse d'argumenter sur les rapports Est-Ouest et on se borne à constater « *l'incommensurable absurdité* » à laquelle ils ont mené le monde. Ces gens croient en l'avènement d'un langage authentique qui serait celui des peuples, non des politiciens. Lorsqu'on leur demande s'il n'y a pas là une naïve illusion, ils répondent qu'ils sont les militants de l'« *utopie concrète* » et que tout ce que le mouvement alternatif a réalisé à Berlin-Ouest semblait au départ impossible.

Proches de cette sensibilité, certains intellectuels de gauche font valoir qu'on ne peut à la fois vouloir la paix et contribuer à l'accumulation d'armements qui portent en eux la menace de l'anéantissement de la planète. Dans leurs discours se profile l'idée du neutralisme, récurrente dans l'histoire de la R.F.A.

En 1968 déjà, M. Egon Bahr, alors fonctionnaire du ministère des affaires étrangères imaginait après d'autres la dissolution des deux alliances et leur remplacement par un système de sécurité pour l'Europe centrale. Ce scénario débouchait sur la réunification des deux Allemagnes. Aujourd'hui, pour la plupart des apôtres d'une Europe dénucléarisée (aux contours d'ailleurs incertains), le désarmement doit être unilatéral et la R.F.A. doit en être le pionnier.

D'autres, moins ambitieux, rejettent le qualificatif de pacifistes. Ils souhaitent, comme le général Bastian, limiter les capacités de défense au strict minimum et contestent la théorie des équilibres selon laquelle la dissuasion ne peut jouer que dans l'équilibre des forces.

### Les déchirements du S.P.D.

Le dernier congrès du S.P.D. n'avait souscrit à l'installation de nouveaux missiles que dans l'hypothèse où les accords SALT 2 seraient ratifiés et où des négociations *sur les armes à moyenne portée en* Europe seraient engagées entre Washington et Moscou. Très rapidement, devant les modifications de la situation internationale et l'absence de tout progrès prévisible sur ce deuxième point, des parlementaires du parti, comme M. Karstens Voigt, demandaient que soit rouvert le débat sur la décision de l'OTAN. Progressivement, le fossé se creusait à la base entre les militants socialistes traditionnels, orientés vers l'action syndicale, et ceux qui, avec d'autres forces de gauche ou avec les mouvements confessionnels, s'engageaient en faveur du désarmement. Le député Oskar Lafontaine contestait la suprématie militaire soviétique. Au sein du présidium du S.P.D., M. Erhard Eppler proposait que l'installation de nouveaux missiles soit différée jusqu'à l'aboutissement des négociations Est-Ouest. Le président du parti, M. Willy Brandt, tout en essayant de contenir les extrêmes, se posait en défenseur de la politique de détente et laissait entendre qu'elle était compromise par la politique de défense du gouvernement.

Artisan de la détente, M. Brandt est aussi celui de la politique d'intégration au sein du S.P.D. qui a permis au parti de récupérer une fraction de la contestation extra-parlementaire des années 60 et pourrait lui permettre aujourd'hui de récupérer une partie de la contestation pacifiste. A cela M. Schmidt oppose, sur les questions de défense et d'énergie en particulier, une attitude autoritaire qui irrite de plus en plus dans le parti. Ce conflit entre les deux hommes sur la nature de la social-démocratie se superposera en avril, *lors du congrès de Munich*, à celui sur les euromissiles.

Un vote de défiance au chancelier sur cette question serait suicidaire pour les sociaux-démocrates. *La survie de la coalition dépend* en effet de la capacité du parti libéral (F.D.P.) à tolérer l'aile gauche du S.P.D. Si *les jeunes démocrates et certains* dirigeants du S.P.D., comme M. Borm, se sont engagés dans le mouvement contre les euromissiles, ils ne peuvent compter que sur un tiers à peine des libéraux contre une direction qui reste ferme sur l'application de la résolution de l'OTAN.

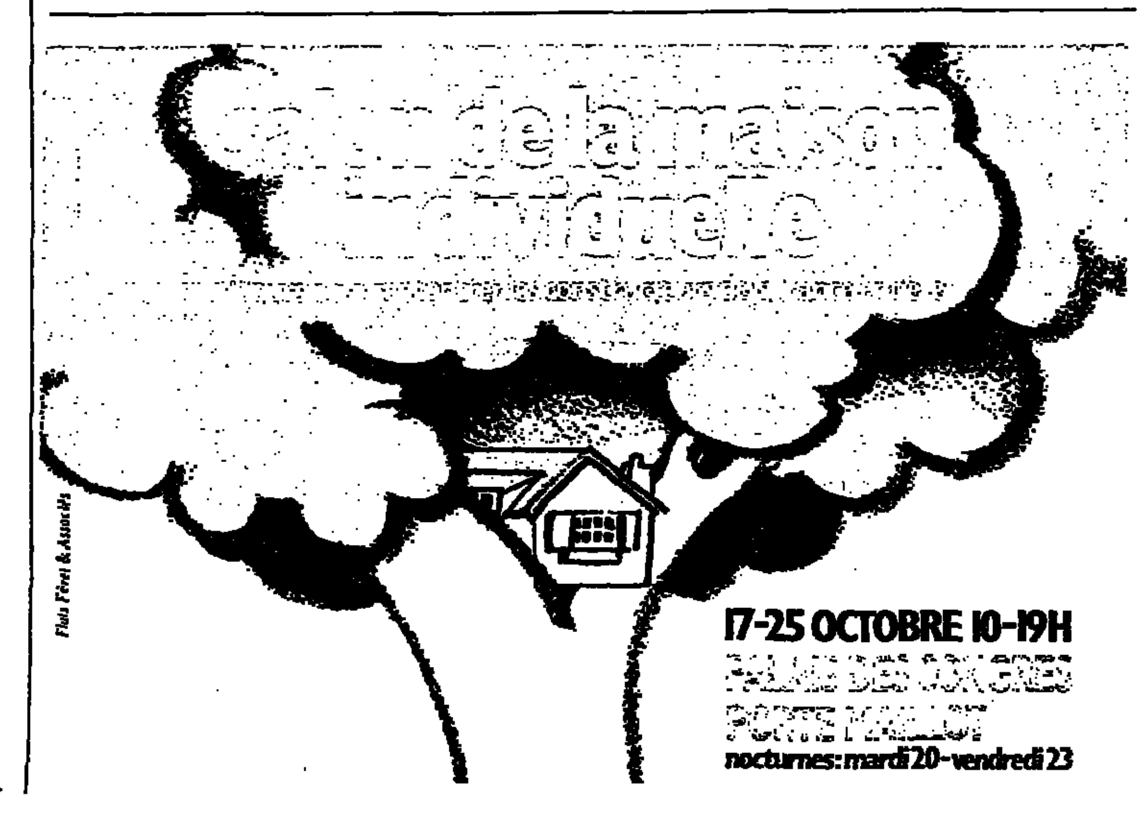
Du côté des chrétiens-démocrates, le mouvement pour la paix, ne serait-ce que par le rôle qu'y jouent les Eglises ne peut laisser totalement indifférent. La démarche que vient de faire à Washington le maire de Berlin-Ouest, M. Von Weizsäcker, proposant la renonciation au stationnement des armes à neutrons contre un retrait des chars soviétiques de R.D.A., témoigne d'une certaine sensibilité de l'aile la plus libérale de la C.D.U. au mouvement pour le désarmement. Il est évident cependant qu'une coalition des libéraux avec la C.D.U. n'envisagerait ni de remettre en cause ni même d'aménager la résolution de l'OTAN sur les euromissiles. Suicidaire pour le S.P.D., un renversement de coalition le serait encore plus pour les adversaires de ces armes.

Les sociaux-démocrates iront-ils jusque-là ? Certains, comme le pasteur Albertz souhaitent poursuivre leur combat, même à ce prix. Au-delà de l'échéance du printemps, une autre question est posée : le mouvement pour la paix connaîtra-t-il l'éphémère carrière de ses prédécesseurs ou la vague est-elle si profonde que tout pouvoir, à l'avenir, devra en tenir compte ?

**Prochain article :**

**Grande-Bretagne : les « unilatéralistes »**





# DIPLOMATIE

## LA VISITE DE M. MITTERRAND AUX ÉTATS-UNIS

### Au son des fifres et des tambours...

*De notre envoyé spécial*

Williamsburg. — La ville de Williamsburg offrait un cadre idéal pour ce sommet franco-américain placé sous le signe de la « permanence historique » de l'amitié entre les deux pays. L'ancienne capitale de la Virginie est, elle-même, un musée où tout a été reconstruit à l'identique et dont les employés revêtent pour le plaisir des touristes les habits de l'époque. Samedi soir, c'est donc à la lumière des torchères que le président de la République a été accueilli par le vice-président américain, M. George Bush. Les échanges de paroles de bienvenue ont eu lieu à l'extérieur du Capitole, siège de l'ancien Parlement de la colonie, au son des fifres et des tambours, devant quelque deux cents personnes, manifestement ravies d'applaudir non seulement le président de la République française, mais aussi le propre fils du général de Gaulle (l'amiral Philippe de Gaulle fait partie de la délégation française).

Dimanche matin, le port de Yorktown, base navale de grande importance aujourd'hui, sur la côte est des Etats-Unis, a permis aux deux présidents de participer à un spectacle rare. Tandis que des navires américains projetaient des jets d'eau tricolores, vingt et un coups de canon ont salué l'arrivée de M. Mitterrand, puis celle de M. Reagan à bord de la frégate française *De Grasse*. L'arrivée de M. Mitterrand a été saluée depuis le pont de la corvette *De Leygues* par tout l'équipage rassemblé pour la circonstance au cri, sept fois répété, de « Vive la République ! » De part et d'autre de la passerelle, deux gabiers ont salué de leur sifflet l'arrivée du chef de l'Etat. Ce dernier a été accueilli sur la passerelle par MM. Charles Hernu et Claude Cheysson, accompagnés de l'amiral commandant l'escadre de l'Atlantique, tandis que tout l'équipage du *De Grasse* se trouvait au garde-à-vous sur le pont supérieur.

M. Mitterrand a ensuite accueilli M. Reagan, qui était escorté d'un service d'ordre impressionnant. Tandis que le président américain s'avançait vers le président français, l'équipage de la frégate *De Leygues* l'a accueilli au cri, sept fois répété, de « Hourrah ! ». Les deux hommes d'Etat ont ensuite pris place dans la grande salle à manger du navire sous un portrait du comte de Grasse.

L'après-midi, les deux hommes se sont retrouvés à la résidence du président américain, avant de dîner le soir dans le palais du gouverneur, servis par des laquais en costume d'époque, au son d'un orchestre traditionnel. La reconstitution de la bataille de Yorktown devait avoir lieu sur le champ de bataille, ce lundi, en présence des deux présidents. A l'origine, il avait été prévu que les deux chefs d'Etat devaient circuler en jeep parmi les troupes. Pour des raisons de sécurité, il a été décidé que tous deux assisteraient à cette reconstitution assis dans une tribune et protégés par des vitres à l'épreuve des balles. — J.-M. C.

### « L'amitié franco-américaine » n'est pas menacée

#### ESTIME LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

*(Suite de la première page.)*

Cette même opinion pourrait aussi critiquer la multiplication par le chef de l'Etat des gages de fidélité au camp occidental. Une telle critique est d'ailleurs déjà apparue au sein même du P.S., dans les rangs du CERES notamment. M. Mitterrand a donc voulu au contraire montrer que c'est une même idéologie qui le conduit en France à lutter contre le chômage, et à prôner hors de France un accord entre le Nord et le Sud.

A l'extérieur, en effet, et d'abord aux Etats-Unis, le souci du président de la République a été de convaincre de la nécessité de comprendre et d'aider les grands mouvements de libération qui se manifestent au sud, afin d'éviter que ces derniers ne basculent vers les extrêmes. Tout le message transmis aux Etats-Unis, qui devait être repris au Mexique et à Cancun est d'ailleurs contenu dans le toast prononcé dimanche soir à l'issue du dîner offert par M. Reagan. « *La démarche de la France*, a déclaré M. Mitterrand, *est celle d'un pays qui veut plus de justice, qui en choisit les chemins de son goût et qui cherche à prolonger la civilisation créée il y a deux siècles et qui, pour durer, a besoin de se réformer.* »

Ainsi se trouve affirmé l'idéal de justice de la gauche au pouvoir, sa volonté d'autonomie à l'égard des grandes puissances (dans le choix des moyens pour conduire à cet idéal) et la véritable stratégie du chef de l'Etat : de même que la démocratie libérale doit « *se réformer à l'intérieur* » pour perdurer ; de même les pays qui s'en réclament et qui constituent l'Occident, doivent accepter de réformer leurs rapports avec le tiers-monde s'ils veulent éviter de voir celui-ci basculer dans l'autre camp, et s'ils ne veulent pas précipiter le déclin de leurs propres économies.

« *Aider le tiers-monde, c'est s'aider soi-même à sortir de la crise* », avait déjà déclaré à Paris le chef de l'Etat lors de la conférence de l'UNESCO consacrée aux pays les moins avancés (*le Monde* du 2 septembre).

#### « De vieux amis qui peuvent tout se dire »

Le sommet Reagan-Mitterrand n'avait pas pour but de résoudre des questions de fond. C'était surtout l'occasion d'affirmer l'amitié entre les deux pays et de consolider les relations personnelles entre les deux chefs d'Etat. L'accent a donc été mis délibérément sur les convergences. Même à propos de thèmes aussi délicats que le Salvador ou les rapports Nord-Sud, on a évité au maximum tout ce qui pouvait ressembler à de la polémique. Le climat a été qualifié d'excellent du côté américain. Une « *remarquable convergence de vues* » se serait manifestée notamment sur les rapports Est-Ouest et les questions de sécurité. Il est vrai que M. Reagan avait beaucoup apprécié la réaction de M. Mitterrand à son programme stratégique. Le président français, apprend-on, avait devancé tous les autres chefs d'Etat de l'alliance atlantique pour faire connaître à Washington son approbation et estimé qu'un renforcement militaire des Etats-Unis rétablirait un équilibre perdu, favoriserait une négociation avec l'Union soviétique et jouerait donc en faveur de la paix. « *Je pense que le moment de la négociation est venu* », a déclaré le chef de l'Etat dimanche après-midi au cours d'une conférence de presse à Williamsburg (1).

A propos de ses entretiens du week-end, M. Mitterrand a commenté : « *Il s'agissait de bonnes conversations. Entre amis le dialogue est facile. Les dirigeants américains parlent franc et net, et j'agis de même. Les questions sont posées en toute clarté. On peut avancer.* » Au cours d'un toast pendant le dîner de dimanche, le président de la République a ajouté : « *Nous avons la franchise de vieux amis qui peuvent tout se dire sans rien détruire.* » Il a souligné « *la bonne santé de l'amitié franco-américaine* » qu'il n'aurait pas « *trouvée menacée par nos divergences* ».

Au cours de leur entretien de dimanche après-midi, MM. Reagan et Mitterrand se sont exprimés en termes très généraux. Seul le Proche-Orient devait être abordé en détail. Mais le président français avait eu dans la matinée un entretien d'une heure et demie, plus précis et plus détaillé, avec le secrétaire d'Etat, M. Haig.

On a parlé de la Pologne, bien sûr. La chute de M. Kania était cependant trop récente pour permettre de longs développements avec des conclusions. Elle n'a donné lieu en tout cas à aucune déclaration significative. « *La situation est trop instable pour tirer des conclusions durables* », a dit M. Mitterrand, en réaffirmant le principe de non ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain.

#### L'application complète des accords de Camp David

Le Proche-Orient, en revanche, devait occuper une bonne partie des conversations. Français et Américains n'ont eu aucun mal à convenir qu'une détérioration de la situation au Liban serait très grave. Ils ont souhaité que l'autorité du président Libanais soit renforcée et que l'Arabie saoudite continue de jouer un rôle modérateur dans ce pays.

Pour ce qui est du conflit israélo-arabe, M. Mitterrand a réaffirmé l'importance qu'il attache au plan Fahd. Cela ne l'a pas empêché d'insister aussi sur l'application rapide et complète des accords de Camp David. « *Je ne pense pas*, a-t-il dit au cours de sa conférence de presse, *que ces accords, qui ont été positifs, puissent permettre le règlement du conflit palestinien.* » Selon le président de la République, lorsque le Sinaï sera complètement rendu à l'Egypte « *Camp David aura donné le meilleur de ce qu'il pouvait donner* ». Avec MM. Reagan et Haig, les entretiens n'ont pas porté seulement sur ces accords de paix, mais sur ce qui suivrait leur application complète. Les Américains n'approuvent pas les livraisons d'armes françaises à la Libye ; ils l'ont dit à M. Mitterrand qui n'a pu que leur répéter ses déclarations précédentes, à savoir que Paris respecterait les engagements pris sous le précédent septennat, mais n'irait pas au-delà dans le contexte actuel.

A défaut d'une analyse identique de la situation au Salvador, Français et Américains ont trouvé au moins une formule commune : « *Je ne pense pas que la France ou les Etats-Unis voudraient remplacer une structure autoritaire par une autre* », a dit un responsable de l'administration américaine. Et M. Reagan, parlant de l'Amérique latine en général a déclaré : « *Nous ne sommes pas du tout favorables à une démarche dans ces pays qui consisterait à remplacer une dictature par une autre.* » Il y a accord en somme sur ce qu'on ne veut pas, en espérant s'entendre un jour sur les « *solutions politiques* » préconisées de part et d'autre. « *Cette discussion nous a permis d'ajuster avec plus de précision les limites dans lesquelles nous pensons agir les uns et les autres* », a dit, d'une manière assez vague, le président de la République.

Le bruit avait couru ici que M. Mitterrand profiterait de son voyage au Mexique pour rencontrer M. Fidel Castro. « *S'il s'y trouvait*, a indiqué le président français, *et s'il me demandait rendez-vous, je ne vois pas pourquoi je refuserais cette rencontre. (...) Mais je ne crois pas qu'il s'y trouve.* »

Paris et Washington envisagent très différemment les rapports entre les pays industrialisés et le tiers-monde. Ils ne sont même pas d'accord sur l'enjeu du prochain sommet de Cancun. M. Reagan y voit un simple « *échange de vues* » alors que M. Mitterrand réclame « *la définition d'objectifs concrets* ». Pour défendre sa thèse, le président français a fait appel à l'histoire. Selon lui, les Etats-Unis devraient être davantage fidèles au message qu'ils ont eux-mêmes délivré il y a deux siècles, et comprendre les revendications de millions d'hommes et de femmes en proie à la misère. « *Nous avons bien des tranchées à emporter au cri de liberté*, a-t-il dit. *Elles sont bien plus abruptes que celles de Yorktown.* »

JEAN-MARIE COLOMBANI et ROBERT SOLÉ.

(1) Dans une interview diffusée par la chaîne de télévision A.B.C. quelques heures avant sa rencontre avec M. Reagan, le président Mitterand a souhaité que « *dès maintenant, dans les délais les plus brefs, les Etats-Unis prennent l'initiative de la négociation* (avec l'U.R.S.S.). *S'ils ne saisissent pas cette opportunité, alors les pays d'Europe (...) risqueraient de s'enfoncer dans la crise psychologique et morale où nous les voyons aujourd'hui* ».

### M. Cheysson fait état d'une « entente parfaite » avec Washington sur les relations Est-Ouest

« *Nos rapports avec les Américains* » donnent « *l'impression de remarquables contradictions* », déclare M. Cheysson dans un entretien publié ce lundi 19 octobre par *le Matin*. « *Une entente parfaite sur l'Est-Ouest*, poursuit le ministre des relations extérieures, *des agacements et des incompréhensions réciproques dans toute une série de secteurs, et des divergences sur le plan économique qui peuvent mener un jour à une crise sérieuse.* »

Dans le domaine Est-Ouest, les Américains nous considèrent « *d'autant plus merveilleux que c'est pour eux inattendu* », ajoute M. Cheysson. Le socialisme français est « *fondamentalement humaniste* », « *c'est celui de Jaurès, pas de Lénine* ». Aussi la France a « *très crûment tirer les conséquences* » d'un accroissement de budget militaire soviétique de 7 % depuis dix ans, et les « *Américains nous considèrent à l'heure actuelle comme leurs alliés les plus sûrs* ».

En revanche, il y a incompréhension parce que les Américains introduisent « *artificiellement* », « *dans des conditions qui nous paraissent hallucinantes* », l'élément Est-Ouest dans les problèmes du Sud. Surtout, il y a de « *très grandes divergences* », tant en ce qui concerne le tiers-monde que l'Europe, parce que les Américains n'acceptent pas « *une régulation du marché au niveau mondial* ». La politique économique de M. Reagan ne présentant pas de « *signes de réussite* », mais au contraire de « *rechute* », il risque d'y avoir « *une crise politique très sérieuse* ».

Au Proche-Orient, M. Cheysson estime que tous les Arabes doivent être « *à la même table* » pour traiter ce qui n'a pas été traité dans le cadre de Camp David, le Liban, ou de ce qui ne peut l'être : « *le problème du peuple palestinien qui comporte la création d'un État palestinien* ». Cependant, le rapprochement « *en termes militaires* » entre les Arabes du Golfe et l'Egypte esquissé par les Etats-Unis paraît « *surprenant* » à M. Cheysson. Que vient faire l'envol d'AWACS en Egypte ?, demande-t-il, alors que ce qui compte est de parer au « *danger intégriste* ».

### M. MITTERRAND A ALGER LES 30 NOVEMBRE ET 1er DÉCEMBRE

M. Mitterrand se rendra en visite officielle en Algérie, les 30 novembre et 1er décembre prochains, annonce un communiqué, publié ce lundi 19 octobre, par la présidence de la République.

### PLUSIEURS CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT N'ASSISTERONT PAS AU SOMMET DE CANCUN

Plusieurs chefs d'Etat ou de gouvernement ne participeront pas au sommet Nord-Sud qui s'ouvre le jeudi 22 octobre à Cancun. Après les chanceliers Schmidt et Kreisky (*le Monde* daté 18-19 octobre), les présidents de la Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouet-Boigny, et du Brésil, le général Joao Batista de Oliveira Figueredo, ont fait savoir que, pour des raisons de santé, ils ne pourraient se rendre au Mexique.

Le président intérimaire du Bangladesh, M. Abdus Sattar, n'assistera pas non plus à la rencontre. Aucune explication n'a été donnée de son absence, mais M. Sattar est le candidat du parti gouvernemental à l'élection présidentielle qui a lieu au Bangladesh à la mi-novembre. Enfin, la délégation d'Arabie Saoudite sera dirigée par le prince Fahd, héritier de la couronne.




(Dessin de PLANTU.)

### Les évêques de Belgique se prononcent contre l'installation en Europe des missiles américains

Les quinze évêques de Belgique ont pris position, dimanche 18 octobre, contre la décision de l'OTAN d'installer cinq cent soixante-douze engins nucléaires à moyenne portée en Europe occidentale, notamment quarante-huit missiles de croisière en Belgique. Une déclaration adoptée à l'occasion de leur conférence d'automne à une très forte majorité (un évêque a voté contre, deux se sont abstenus) indique que les armements existants ont depuis longtemps dépassé « *les limites d'une défense militaire responsable* » et qu'une renonciation à cette décision serait « *un geste unilatéral de bonne volonté* » accroissant les chances des négociations avec l'Est. Les évêques ajoutent que le refus du gouvernement belge de se prononcer dans un sens favorable aux missiles est déjà « *un pas en avant qui pourrait remettre sur les rails le processus de détente, de coopération et de respect des droits de l'homme* ».

#### Une réunion de l'OTAN

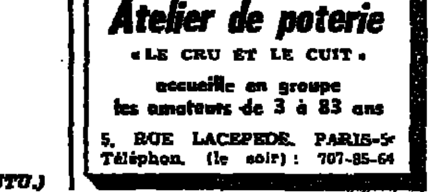
Cependant, les ministres de la défense des pays de l'alliance atlantique (sans la France et l'Islande) doivent tenir, à partir du mardi 20 octobre, près d'Edimbourg, en Ecosse, une réunion dans le cadre du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, la dernière avant l'ouverture, prévue le 30 novembre, des conversations américano-soviétiques sur les armes nucléaires de théâtre. On croit savoir que les participants européens s'efforceront de convaincre les Etats-Unis de négocier sur ces armements « *au plus bas niveau possible* ». Le gouvernement de Bonn a lancé récemment un appel en faveur de l'« *option zéro* », c'est-à-dire du démantèlement des fusées soviétiques à moyenne portée et de la renonciation de l'OTAN aux Pershing et missiles de croisière.

#### Un article de la « Pravda »

A Moscou, où le nouvel ambassadeur américain, M. Arthur Hartmann (anciennement ambassadeur à Paris) a pris ses fonctions samedi, la *Pravda* a publié, dimanche, un long éditorial répondant à la publication à Washington de la brochure du Pentagone sur la puissance militaire soviétique (*le Monde* daté 4-5 octobre). Dénonçant cette « *tentative d'intoxication* », le quotidien du parti soviétique affirme qu'« *un équilibre approximatif s'est établi dans le domaine militaire entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis ainsi qu'entre l'OTAN et le pacte de Varsovie* » et que cet équilibre « *existe aussi bien en matière d'armement nucléaire que classique, aussi bien en Europe que dans les autres régions du monde* ». — (*A.F.P., A.P.*)

● *M. Guy Penne*, conseiller à l'Elysée, a rencontré, dimanche 18 octobre, à Libreville, le président Kolingba, du Centrafrique, en présence du président Bongo. Le général Kolingba a *annoncé* qu'il participerait au sommet franco-africain prévu, à Paris, début novembre. D'autre part, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, a regagné Paris, dans la nuit de dimanche à lundi, après avoir assisté, à Brazzaville, à la réunion de la grande commission mixte franco-congolaise. — (*A.F.P.*).





Le Monde

# politique

# Le gouvernement ne parvient pas à maîtriser le débat sur les nationalisations

La discussion du projet de nationalisations, qui s'est poursuivie samedi 17 et dimanche 18 octobre à l'Assemblée nationale, reflète de multiples incertitudes et en pâtit. Deux constatations, en revanche, s'imposent : comme ce fut le cas pour le projet de décentralisation, le gouvernement semble avoir sous-estimé les difficultés que ne pouvaient manquer de soulever un texte aussi essentiel. La détermination, les méthodes de travail, l'organisation interne des groupes de l'opposition l'ont apparemment surpris ; les contraintes du calendrier parlementaire le prennent de court. Face à une situation qu'il ne maîtrise pas tout à fait, l'exécutif hésite : faut-il contraindre le Parlement, parce que, en effet, la situation économique — singulièrement au sein des entreprises nationalisables — l'impose ; faut-il laisser la représentation nationale délibérer souverainement, eu égard aux si nombreuses critiques adressées naguère par la gauche aux gouvernements qui abusaient de procédures autoritaires ?

Une chose est sûre : en laissant planer la menace de l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution (engagement de responsabilité), le gouvernement utilise une tactique politique éminemment habile, mais il se fourvoie : la « douche écossaise » n'est pas une saine méthode de gouvernement. A tout prendre, il vaut mieux trancher. Il est vrai que la décision n'est pas facile à prendre, pour plusieurs raisons.

A l'Assemblée nationale, le débat passe par des phases contradictoires : tantôt les députés de l'opposition semblent faire un geste de bonne volonté en retirant une série d'amendements, tantôt ils défendent avec acharnement certains autres, dont le principe et l'objet ont déjà été repoussés par l'Assemblée. Ce n'est pas leur faire un procès d'intention que de constater que l'exposé des motifs de leurs propositions commence parfois par les mots : « Il s'agit de retarder la mise en œuvre du processus de nationalisations... ».

Face à un enjeu dont on pourrait croire qu'il est déterminé par la seule force des arguments avancés, la personnalité des protagonistes, curieusement, joue un rôle essentiel. A l'évidence, celle de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, contribue au bon déroulement des travaux. A l'évidence, celle de M. Laignel (P.S.) produit l'effet inverse. Tout en rejetant la logique dont il s'inspire, l'opposition a été favorablement impressionnée par l'exposé de M. Delors sur la nationalisation des banques, exposé « scrupuleux et honnête », si l'on en croit M. Marette (R.P.R.). L'attitude de M. Auroux, ministre du travail, et, à un moindre degré, celle de M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, est jugée plus sévèrement : questions éludées, manque d'explications sur le fond.

Le laconisme de M. Le Garrec répond pourtant à une logique : selon lui, en multipliant les amendements, l'opposition poursuit un but précis, au-delà de la simple volonté de retarder une issue pourtant évidente : celui d'amener le gouvernement à prononcer, dans ses réponses, des affirmations contradictoires, lesquelles serviront à nourrir les multiples contentieux juridiques qui, en tout état de cause, interviendront à l'issue de l'adoption du projet. En soulignant que les débats parlementaires constituent les « travaux préparatoires » de la loi, M. Toubon (R.P.R.) n'a pas dit autre chose. La discussion législative varie ainsi au gré des prudences de M. Le Garrec, des explications franches de M. Delors et des provocations, voire de l'intolérance, de M. Laignel et de M. Bèche (P.S.).

A intervalles réguliers — mais avec un point fort rituel vers minuit, — les vociférations, les injures et les attaques personnelles permettent à chacun de déverser un supplément d'adrénaline. Les bretteurs du parti socialiste accusent les membres de l'opposition de se faire les porte-parole d'intérêts privés, c'est-à-dire d'avoir été sensibilisés à l'avenir de telle ou telle banque par des arguments autres que rhétoriques... Les intéressés font rappel au règlement sur rappel au règlement pour souligner qu'ils sont, comme tous les députés, uniquement les représentants de la nation.

Ce climat incertain n'est pas propice aux décisions. La marge de manœuvre du gouvernement est étroite, en raison de nombreux butoirs. Le premier est constitué par le congrès du parti socialiste qui doit se tenir, du 23 au 25 octobre, à Valence. Le deuxième a trait au début de la discussion du budget 1982 qui devrait intervenir, en principe, jeudi 22 octobre. Le troisième, qui découle du deuxième, réside dans le délai constitutionnel de quarante jours imposé pour la discussion de la loi de finances, délai qui court depuis le 11 octobre. Enfin, il reste un autre aspect — que le gouvernement semble n'avoir étudié que récemment, — qui est lié à l'attitude que le Sénat adoptera pour étudier — sans précipitation — le projet de nationalisations.

Un « dîner de travail » a eu lieu dimanche soir à l'hôtel Matignon, résidence du premier ministre. Le gouvernement considère aujourd'hui qu'il est urgent d'attendre : l'article 49 est une arme politique lourde, peu populaire auprès des parlementaires, contradictoire avec la volonté souvent réaffirmée par les socialistes de respecter la libre délibération du Parlement. D'autant que des palliatifs existent : la discussion de la loi de finances peut fort bien ne commencer que le mardi 27 octobre, le groupe socialiste pourrait envisager que certains de ses membres siègent à l'Assemblée nationale le week-end prochain pour achever l'examen du projet. Au pis, et pour respecter les délais constitutionnels, l'article 38 de la Constitution permet au gouvernement de faire appliquer son programme de nationalisations par ordonnances. Le vote bloqué existe, d'autre part, au Sénat comme à l'Assemblée nationale. Hypothèses de crise... qui contredisent le souci actuel du gouvernement. Lundi matin 19 octobre, le débat a repris sur la nationalisation des banques. M. Séguin (R.P.R.), qui présidait les débats, est convenu avec M. Noir (R.P.R.), d'une procédure permettant d'accélérer les débats : l'opposition consentirait à ne pas défendre tous ses amendements. M. Joxe (P.S.) a dénoncé cette manœuvre entre « compères ». Les suspensions de séance ont repris...

L'article 49-3 de la Constitution s'enfuit, disparaît, s'enfuit de nouveau... Jusqu'à quand ?

LAURENT ZECCHINI.

Samedi 17 octobre, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi de nationalisations.

### ● APPLICATION DE LA LÉGISLATION COMMERCIALE

Les députés reprennent la discussion de l'article 3 relatif à l'application de la législation commerciale (voir *le Monde* daté 18-19 octobre). Le texte prévoit que les cinq groupes seront régis par les dispositions « non contraires » à la loi relative aux sociétés anonymes. Au bénéfice des réponses circonstanciées de M. Badinter, garde des sceaux, M. Millon (U.D.F., Ain) retire quinze amendements. L'Assemblée adopte l'amendement du rapporteur de la commission spéciale, M. Charzat (P.S.), qui prévoit que la législation commerciale est applicable lorsque ces dispositions sont « compatibles » avec la loi de nationalisations. L'article 3 est ensuite adopté.

A la faveur d'un amendement relatif au mode de gestion des entreprises nationalisées, M. Millon parle « *de certaines officines qui gravitent autour du parti socialiste* ». M. Bêche (P.S., Doubs), déclare : « *L'ex-majorité utilisait volontiers des « officines », par exemple la C.F.T., le SAC et autres milices patronales* ». M. Millon proteste et indique : « *A l'occasion de chaque amendement, M. Bêche cherche à créer un incident politique ! Si ces affrontements de basse politique ne cessent pas, nous serons obligés de renoncer à l'attitude constructive que nous avons adoptée jusqu'ici !* »

INTER 8 gras

### ● POSSIBILITÉ D'ALIÉNER LES FILIALES ET SUCCURSALES

L'article 4 prévoit que l'administrateur général ou le conseil d'administration des sociétés pourra décider, « *lorsque les législations ou les pratiques propres à certains pays le rendent nécessaire, l'aliénation partielle ou totale des filiales directes ou indirectes de ces sociétés et de certaines de leurs succursales exerçant leurs activités en dehors du territoire national* ».

M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) défend un amendement visant à sa suppression. Il résume son point de vue en indiquant que le dispositif « *méconnait la loi internationale commune* ».

Le garde des sceaux répond : « *Si le législateur étranger considère qu'il n'y a pas d'effet extraterritorial de la nationalisation, que la souveraineté de la France s'arrête à ses frontières, nous ne le contesterons pas.* »

Par 332 voix contre 153, l'Assemblée repousse cet amendement du groupe R.P.R.

Les députés repoussent ensuite plusieurs amendements, dont un texte de M. Millon prévoyant que, au moment de chaque cession, les participations à céder doivent être offertes par priorité aux anciens actionnaires. *L'article 4 est adopté.*

### ● RÉGIME DES OBLIGATIONS ÉCHANGÉES CONTRE DES ACTIONS

L'article 5 prévoit notamment que les détenteurs d'actions transférées à l'Etat recevront, dans un délai de trois mois, en échange de leurs actions, des obligations émises par la Caisse nationale de l'industrie (créée par l'article 12). Ces obligations portent jouissance au 1er janvier 1982 et produisent un intérêt semestriel payable à terme échu et pour la première fois le 1er juillet 1982.

M. Millon déclare que cette indemnisation « *ne prévoit aucun mécanisme de soutien du nominal des obligations, qui, en raison de la situation politique et économique, subira une importante décote* ». M. Laignel (PS, Indre) estime que le critère de la capitalisation boursière eût été suffisant mais déclare qu'il se rallie à la formule multicritères. Pour M. Foyer, l'indemnisation ne sera « *ni prompte ni effective* ». En effet, explique-t-il, « *Vous n'offrez pas aux nationalisés le choix entre des espèces et des titres : vous les obligez à échanger leurs actions contre des obligations* ». M. Billardon (PS, Saône-et-Loire), président de la commission spéciale, se déclare stupéfait d'entendre l'opposition « *réclamer l'indexation avec autant de véhémence* ». Le ministre de l'économie et des finances, M. Delors, précise que les obligations seront assimilées à des actions en ce qui concerne la réglementation des SICAV. L'Assemblée repousse plusieurs amendements de l'opposition tendant notamment à fixer le pourcentage de l'intérêt des *obligations* et à supprimer le droit accordé à la Caisse nationale de l'industrie de rembourser par anticipation les obligations émises. M. Couve de Murville (R.P.R., Paris) met en cause la propension de la majorité à élever le débat « *jusqu'aux sommets de la calomnie et de la vocifération* ».

Répondant à une intervention de M. Laignel, qui assure que les députés de l'opposition sont surtout « fascinés » par les « portefeuilles » et les « corbeilles », l'ancien premier ministre déclare : « *Est-ce que l'on peut cesser de nous injurier ?* » Une suspension de séance intervient alors, à la demande des deux groupes de l'opposition, pour permettre que « les esprits s'apaisent ».

A l'occasion d'un rappel au règlement, M. Noir dénonce le « *contraste flagrant* » entre l'attitude des membres du gouvernement, qui s'attachent, selon lui, à répondre à l'opposition sur le fond du débat, et celle de « *quelques rares spécialistes de l'injure et du détournement de la bonne conduite des travaux* ». L'ensemble de l'article 5 est adopté par 331 voix contre 156.

### ● VALEUR D'ÉCHANGE DES ACTIONS

L'article 6 détermine la valeur d'échange des actions de chacun des cinq groupes. Pour M. Goux (P.S., Var), président de la commission des finances, l'indemnisation est juste et préalable. M. Odru (P.C., Seine-Saint-Denis) déclare que le groupe communiste est favorable à une indemnisation « *reposant uniquement sur les cours boursiers* », car il estime que c'est « *un indicateur suffisant de la valeur des entreprises* ». Selon lui, l'indemnisation proposée est « par trop généreuse ».

M. Delors souligne qu'il ne faudrait pas que « *l'expression de trop de passion nuise, par effet de boomerang, aux intérêts de la France* ». Il se déclare, d'autre part, « choqué » de la démarche accomplie par certains représentants français (il s'agit de M. Cousté, app. R.P.R., Rhône), qui ont saisi l'Assemblée européenne du problème des nationalisations en France, et qui ont critiqué M. Thorn, pour qui les nationalisations ne sont contraires ni au droit européen ni au traité de Rome. M. Delors justifie le mode d'indemnisation choisi en expliquant : « *Devenant actionnaire d'un certain nombre de sociétés, l'Etat se doit de les traiter sur un pied d'égalité, et d'appliquer un traitement uniforme à tous les actionnaires, que ceux-ci soient Français ou étrangers.* » Le ministre de l'économie observe en conclusion : « *Seules les sociétés mères sont nationalisées et, par conséquent, nous n'avons pas à tenir compte d'autres actifs que les leurs pour calculer l'indemnisation. Seuls les comptes sociaux sont soumis aux délibérations des assemblées générales. Celles-ci seraient donc mal fondées à nous critiquer.* »

### ● MISE EN PLACE DES NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION

*L'article 7 prévoit* que les fonctions des présidents de conseil d'administration, des administrateurs, des directeurs généraux, des membres du directoire ou du conseil de surveillance des cinq groupes, prendront fin à la date de publication de la loi. Jusqu'à la réunion des nouveaux conseils d'administration (article 8), un administrateur général sera nommé dans chaque société nationalisée par décret en conseil des ministres. Il assurera l'administration et la direction générale de la société, et disposera « *des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société* ».

M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) déclare que cet article assure l'« *épuration* ». « *Vous allez nommer les gens qui vont vous plaire,* ajoute-t-il, *nous sommes dans le régime de l'arbitraire ! Je suis certain que le parti communiste a déjà présenté sa liste d'administrateurs et de directeurs généraux ! C'est l'article qui organise un nouveau Yalta entre le parti socialiste et le parti communiste à l'intérieur des entreprises nationalisées !* »

« *Vous allez décapiter ces entreprises en commençant par leurs présidents* », renchérit M. Godfrain R.P.R., Aveyron), qui souhaite « *la continuité du commandement à la tête de ces entreprises* ».

L'Assemblée adopte un amendement de la commission destiné à supprimer tout risque de vacance de pouvoirs résultant des délais prévus pour la nomination des organes dirigeants. Elle adopte deux précisions du gouvernement visant à indiquer, d'une part, que la désignation des nouveaux conseils aura lieu « sans délai », et, d'autre part, que le nouvel administrateur sera nommé « dans les plus brefs délais ». M. Gosnat (P.C., Val-de-Marne) se déclare tout à fait d'accord avec ces propositions. L'Assemblée adopte à l'unanimité un amendement de la commission qui stipule : « *Les organes représentatifs des salariés restent en fonction et exercent la plénitude de leurs droits jusqu'à leur renouvellement.* » L'ensemble de l'article 7 est adopté par 332 voix contre 154.

### ● COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

L'article 8 prévoit que les membres des conseils d'administration sont nommés par décret, selon la répartition suivante : sept représentants de l'Etat, six représentants des salariés de la société et de ses filiales, cinq personnalités « *choisies en raison de leur compétence dans des activités publiques et privées concernées par l'activité de la société* ». La durée de leur mandat est de six ans, sauf pour leur premier mandat qui sera de trois ans.

« *En fait*, assure M. Millon, *il y a bien douze représentants de l'Etat !* » L'Assemblée repousse un amendement du groupe U.D.F. destiné à doter les groupes d'un conseil de surveillance et d'un directoire ainsi qu'un amendement de M. Marcus (R.P.R., Paris) tendant à préciser que le conseil d'administration ne peut compter plus de quatre membres appartenant à la fonction publique, ceci afin de « *limiter le risque d'étatisation* ».

La séance est levée dimanche 18 octobre, à 1 h. 35.

Elle est reprise à 10 heures.

Achevant l'examen de l'article 8, l'Assemblée, suivant sa commission, précise qu'au terme de la période de deux ans la composition du conseil, les critères et les modalités de désignation de ses membres, seront modifiés par la loi.

### ● DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DANS LES CONSEILS

L'article 9 prévoit les modalités de désignation des représentants des salariés. Ceux-ci, est-il notamment indiqué, « *sont désignés sur proposition des organisations syndicales de travailleurs reconnues les plus représentatives au plan national* ».

M. Millon souligne que « le projet socialiste » prévoit l'élection directe des représentants des salariés à la représentation proportionnelle ; M. Noir (R.P.R., Rhône) craint que le gouvernement n'ait « *l'arrière-pensée politique de garantir à telle ou telle centrale syndicale au moins un représentant* ». M. Foyer juge le système proposé « *archaïque, rétrograde et profondément réactionnaire* ». M. Toubon (R.P.R., Paris) observe : « *N'est-elle pas étatique par excellence la manière dont l'article 9 règle la désignation des administrateurs ? La vraie solution,* ajoute-t-il, *c'est la participation* ». M. Millon regrette qu'au travers de cet article « *le centralisme démocratique l'emporte sur la conception autogestionnaire* ».

Par 330 voix contre 155, l'Assemblée repousse l'amendement du groupe R.P.R. prévoyant en substance l'élection directe (pour six ans) des représentants des salariés.

## La nationalisation des banques

Plusieurs rappels au règlement sont effectués. M. Millon déclare notamment : « *Il serait intolérable que certains — et je pense au gouvernement — tirent argument du fait que l'Assemblée aurait examiné les deux articles de principe, l'article 1 et l'article 13, pour justifier une interruption du débat par des procédures exceptionnelles. Un troisième article devra, en tout état de cause, être discuté, celui relatif à la nationalisation des compagnies financières.*

» *Il serait grave — et cette méthode constituerait même à nos yeux un véritable coup de force — que le gouvernement tire argument d'une discussion en fait tronquée pour mettre un terme au débat. Je déclare solennellement, au nom de l'opposition, que le recours à toute procédure hâtive ou exceptionnelle constituerait une atteinte fondamentale aux droits du Parlement. Nous ne voulons pas d'un « Parlement-croupion » ni d'une chambre d'enregistrement !* »

« *Depuis quarante-huit heures,* renchérit M. Noir, *nous vivons sous l'empire d'une menace ; dès lors,* ajoute-t-il, *à quoi servirait l'opposition ?* » M. Joxe, président du groupe socialiste, indique : « *Les initiatives novatrices du Parlement et du gouvernement tendent à permettre que le débat soit mené au fond, en dépit de l'obstruction et de certains obstacles de procédure dressés par certains. Effectivement, le débat sera mené jusqu'au bout. C'est là une véritable innovation.* »

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, justifie le champ de la nationalisation choisie : « *Il fallait trouver un critère permettant d'élargir d'une façon significative le secteur public sans nationaliser inutilement toutes les banques ni désigner de façon discrétionnaire les établissements dont la propriété passerait à l'Etat. Notre choix s'est arrêté sur le volume des dépôts des résidents français, parce que ce sont les dépôts qui gouvernent le crédit, font le profit bancaire, reflètent l'épargne qu'on entend protéger et fondent la puissance des banques.* »

## M. Delors : la logique contestable du profit pour le profit

M. Delors, évoquant les critiques adressées aux banques, observe : « *J'ai pu le constater, les banques n'ont pas aidé comme elles l'auraient dû les petites et moyennes entreprises à traverser ce passage difficile de la « stagflation ». Ce qui est en cause, c'est la logique — contestable à nos yeux — du profit pour le profit. Et c'est cela qui nous conduit à vouloir réformer le système bancaire. Troisième reproche : les banques gaspillent, se livrent à une compétition stérilement exacerbée, ouvrent trop de guichets, font trop de publicité. Tout cela, ce ne sont pas des phantasmes mais, maintenant, on ne peut s'en tenir à ce réquisitoire, sous peine de créer des illusions et de tourner en rond.*

*(Lire la suite page 10.)*

## M. JOXE : l'accord entre MATRA et l'État est léonin

Interrogé dans « Libération » du 19 octobre, au sujet des nationalisations, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a estimé que l'accord entre Matra et l'Etat était « un contrat léonin où le lion — c'est-à-dire nous — ne fait pas la loi », a-t-il ajouté. Cet accord « devra bien être évoqué un jour devant le Parlement », ne serait-ce que pour autoriser l'Etat à *débourser* 500 millions de francs en argent frais.

On connaît maintenant les détails du montage juridico-financier envisagé par Matra. Trois opérations distinctes sont prévues selon la direction de l'entreprise :

1) Matra apportera l'ensemble des actifs de sa branche médias, c'est-à-dire *ses participations* dans les sociétés Marlis (qui contrôle Hachette), Haussmann Gestion (qui contrôle le groupe Quillet - Dernières Nouvelles de Strasbourg) et Europe 1 Images et Son, ainsi qu'une partie des comptes courants y afférents, à une *nouvelle société* dénommée M.M.B. Cet apport se fera à la valeur comptable *des actifs* concernés, soit globalement 310 millions de francs, et sera rémunéré par des actions M.M.B. spécialement créées à cet effet ;

2) Lors d'une assemblée générale extraordinaire de la société — prévue pour le 15 décembre — il sera proposé d'attribuer à titre gratuit une action *M.M.B.* pour chacune des 1 233 867 actions composant le capital actuel de Matra.

Cette même assemblée autorisera le conseil d'administration à réaliser une augmentation de capital réservée à l'Etat — ou à tout organisme contrôlé par lui — d'un volume compris entre 400 000 et 440 000 actions nouvelles de 100 francs *nominal émises* au prix unitaire de 1 115 francs, jouissance 1er janvier 1982.

3) L'Etat lancera ensuite une offre publique d'échange sur un minimum de 400 000 et un maximum de 440 000 actions Matra, qu'il proposera d'échanger à raison de une action pour une obligation au nominal de 1 215 francs, disposant de caractéristiques identiques à celles dont l'émission est prévue par le projet de loi sur l'extension du secteur public. Le conseil d'administration ajustera le montant de l'augmentation de capital compte tenu des résultats de l'O.P.E. (offre publique d'échange) pour que la part de l'Etat atteigne les 51 % souhaités.

# POLITIQUE

## LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

*(Suite de la page 9.)*

» *Il est vrai*, poursuit le ministre de l'économie, *qu'une certaine logique du marché pousse les banques à ne pas immobiliser de capitaux dans des secteurs, des branches ou des régions en perte de vitesse. Il est vrai que les banques défavorisent beaucoup d'entreprises d'avenir et que les petites et moyennes entreprises qui ne peuvent accéder aux moyens de financement non encadrés et qui sont rationnées au même titre que les grandes par l'encadrement du crédit sont donc pénalisées.* »

Après avoir critiqué également « *l'excès de centralisation* », M. Delors observe : « *A bien y regarder, plusieurs des griefs formulés à l'encontre des banques portent sur la logique du métier bancaire qui est l'un des plus vieux du monde — qu'on ne voit pas là une désobligeance de ma part. Les banquiers s'orientent d'après trois critères : la rentabilité, la légitimité, la sécurité.*

» *Loin de nous l'idée de le leur reprocher ou de leur demander de renoncer à leur « boussole » : nous souhaitons seulement que l'on tienne compte aussi du critère de l'intérêt général. La banque est une industrie comme les autres, qui crée des emplois, apporte des devises, dispense des services performants, et il n'est nullement question de tourner le dos à la vérité économique.* »

Il ajoute : « *Il faut sortir de la logique du profit pour le profit et privilégier la croissance et le développement. Pour cela c'est au personnel et aux cadres des banques que je m'adresse. Le gouvernement fait confiance à leur conscience professionnelle, à leurs qualités techniques, à leur goût de l'innovation. Nous comptons sur eux pour mener à bien ce changement fondamental fondé sur l'innovation, l'audace, la croissance.* »

Evoquant ensuite les « voies du changement », M. Delors déclare : « *On respectera deux règles fondamentales : un banquier pourra refuser un crédit à un client ; celui-ci pourra faire appel à un autre banquier en cas de refus. Il faudra veiller à bien marquer les responsabilités de la puissance publique et à ne pas confondre le budget de l'Etat et les comptes d'exploitation des établissements de crédit : la santé de notre appareil bancaire, la confiance de ses déposants, son crédit international en dépendent.*

» *Les pouvoirs publics ne devront pas confondre leurs deux rôles d'actionnaires et de puissance publique, même si cela est difficile dans la pratique, d'autant plus qu'on a pris de mauvaises habitudes. L'Etat devra soigneusement choisir les équipes dirigeantes, leur exposer clairement ses intentions ainsi que les critères sur lesquels elle les jugera.*

» *Comme actionnaire, il devra permettre aux banques de se constituer des fonds propres — car l'insuffisance des fonds propres est une des faiblesses de nos banques ; il devra refuser de laisser les banques prendre seules des risques ne relevant pas de l'exercice lucide du métier de banquier ; il devra passer un contrat clair avec le système bancaire, mettre en place des instances réservées, à commencer par le Conseil national du crédit, aménager progressivement les structures. Tel sera l'objet de la loi bancaire qui vous sera soumise.* »

Treize orateurs interviennent ensuite. M. Planchou (P.S.), affirme que « *la volonté populaire s'est trop souvent brisée contre le mur de l'argent* ».

M. d'Aubert (U.D.F.) estime que le système mis au point par le gouvernement, « *très centralisé, fera perdre, s'il est abusivement utilisé, une grande partie de leur liberté aux entreprises* ». M. Foyer (R.P.R.) considère que le gouvernement, sans nationaliser, dsipose de moyens suffisants pour modifier le comportement de certaines banques qui infligent des traitements « trop brutaux », aux entreprises. M. Millon affirme que le critère du montant des dépôts retenu par le gouvernement n'a « aucune justification économique » et qu'il est « arbitraire ».

M. Couve de Murville (R.P.R.) estime que « *si les banques fonctionnent mal aujourd'hui la responsabilité en incombe à 80 % aux banques nationalisées dont l'Etat est propriétaire* ». M. Noir (R.P.R.) considère que la banque, pour les socialistes, « *est une activité parasitaire qui ne crée pas de richesses matérielles, mais tend à enrichir quelques personnes au détriment de l'intérêt général* ».

M. Couillet (P.C., Somme) *déclare que le projet gouvernemental* présente, peut-être, une lacune : « *Si dans l'avenir d'autres banques atteignent le seuil d'un milliard de dépôts, seront-elles nationalisées ?* », interroge-t-il.

A M. Hamel (U.D.F.), qui s'inquiète des conséquences du projet gouvernemental, M. Laignel répond : « *Le veau d'or voudrait rester debout !* »

### ● CHAMP D'APPLICATION DE LA NATIONALISATION

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement tendant à souligner que les dispositions du projet s'appliquent à l'ensemble des banques *considérées*, que leur siège social soit installé en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.

Une vive polémique s'engage lors de la discussion de ces amendements. M. Hamel invoque la « santé » du personnel de l'Assemblée (notamment des sténographes) pour demander que les travaux s'arrêtent à minuit. M. Billardon estime « inadmissible » que ceux qui ont déposé une avalanche d'amendements pour « retarder les débats » mettent en avant la santé du personnel. M. Séguin (R.P.R.), président de séance, remarque, comme l'avait fait vendredi soir M. Nucci (P.S.) que chaque soir, entre *minuit et minuit quarante*, « le débat dégénère ». M. Noir (R.P.R.) déclare qu'il est inacceptable que M. Billardon affirme que l'opposition se cantonne à livrer une bataille d'amendements. Il demande une suspension de séance d'une heure. M. Laignel (P.S.) le traite de « fasciste ». La séance est suspendue pour quinze minutes.

A la reprise des travaux, plusieurs amendements de l'opposition sont encore repoussés. La majorité *s'exaspère* de la multiplication des amendements. Chacun s'accuse d'être le porte-parole d'*intérêts privés*. M. Gosnat (P.C.) estime qu'il « y en a marre ». Interrompu sans cesse, M. d'Aubert *(U.D.F.) renonce à défendre* un amendement. Le débat devient âpre et c'est dans une certaine confusion que *la séance est levée*, lundi 19 octobre, à 1 h. 10. La suite du débat est renvoyée à 9 h. 30.

## AU GRAND JURY R.T.L. - « LE MONDE »

# Je crains beaucoup l'intervention de la politique dans la gestion des entreprises nationalisées

## déclare M. Jean-Maxime Lévêque, président du C.C.F.

S'exprimant, dimanche 18 octobre, à l'émission R.T.L.-*le Monde*, le Grand jury, M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France, interrogé, interrogé sur un des thèmes favoris, l'atteinte aux libertés individuelles en cours de nationalisation, a déclaré : « *Je crains beaucoup l'introduction de la politique dans la gestion des entreprises nationalisées. C'est un des aspects les plus inquiétants de ce programme. Je l'ai déjà dit : je ne plais pas au gouvernement actuel, le C.C.F. ne plait pas au gouvernement pace que nous sommes indépendants. Il y a une volonté d'intervention, de domination qui me parait caractéristique de la politique de nationalisation.*

Le sondage SOFRES-*Figaro*, favorable aux nationalisations, ayant été évoqué, M. Lévêque a répondu : « *Ce sondage ne m'impressionne pas beaucoup parce qu'il ne me convainc guère que d'une chose : c'est que les Français, malheureusement, ont encore beaucoup de progrès à faire dans la connaissance de l'économie...* »

Il montre de façon évidente, à mon avis, que le problème des nationalisations bancaires est mal connu du public, car si celui-ci connaissait mieux le problème, il aurait une opinion un peu différente. Mais quand on effectue des sondages auprès des personnes qui savent, qui ont des responsabilités économiques, qui connaissent la réalité des problèmes, par exemple en ce qui concerne les relatoins entre les banques te les entreprises ,on toruve des résultats tout à fait différents. ?

M. Lévêque a exprimé ses craintes sur le sort de sa banque : « *... En raison du nombre des banques qui seront appréhendées par l'Etat — celui-ci a déjà entre les mains le capital des trois banques nationalisées, et il aura, avec cette vague de nationalisations, trente-six autres banques, — vous ne me ferez pas croire que l'Etat sera en mesure de diriger trente-neuf banques. Je crains énormément, et tout le personnel du Crédit commercial de France craint aussi, qu'il n'y ait des fusions, des regroupements.*

Interrogé enfin sur sa rémunération, M. Lévêque a déclaré : « *Je n'ai jamais fait mystère de la rémunération que je perçois. Celle-ci comporte une partie fixe et une partie qui dépend du résultat de l'entreprise. Le total a été, l'année dernière, de 1,5 million de francs environ. Je vous ferai observer que j'ai 75 % d'impôts à payer sur la tranche supérieure de cette somme, de loin la plus importante. J'ajoute que je ne bénéficie d'aucun avantage extérieur.* »

[N.D.L.R. — C'est la première fois qu'un P.-D.G. de grande banque rend publique sa rémunération, comme cela est fréquent dans les pays anglo-saxons. C'est une initiative intéressante, qui devrait faire école.]

# La « conférence nationale de motion » du P.S. consacre la perte d'influence des « rocardiens »

La « conférence nationale de motion » du parti socialiste, réunie dimanche 18 octobre, à Paris, a strictement appliqué l'accord intervenu le 12 septembre entre les courants A, B et E (Mitterrand, Mauroy et CERES) cosignataires de la motion unique qui sera présentée au congrès de Valence des 23, 24 et 25 octobre. Cet accord prévoyait de réduire l'influence du courant C (Rocard) au sein du parti (15 % au lieu de 21 %) et d'attribuer une *majorité absolue* (51,5 % au lieu de 47 %) au courant A.

La composition du nouveau comité directeur — le « parlement » du P.S. — *telle qu'elle sera soumise à ratification* lors du congrès est la suivante : 67 sièges pour le courant A (au lieu de 62), 23 pour le courant B (au lieu de 22), 21 pour le CERES (au lieu de 20) et 20 pour les amis de M. Rocard (au lieu de 27). Le comité directeur comprendra 132 membres au lieu de 131 précédemment, afin d'accueillir un nouveau *venu au parti socialiste*, M. François Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence, qui vient, comme M. François *Loncle*, député de l'Eure, de quitter le mouvement des radicaux de gauche.

Les « rocardiens », qui ne présentent pas de motion au congrès et se sont ralliés à *celle* des trois autres courants, ont finalement admis cette perte d'influence, bien qu'elle leur paraisse exagérée. Ils estiment que le climat s'est « détendu » au sein du parti et reconnaissent comme légitime la majorité absolue dont disposera le courant Mitterrand. En revanche, selon M. Michel de la Fournière, ils contestent *la ventilation* des sièges restant entre les autres courants. Cette ventilation a été organisée, disent-ils, en vertu de « *clés de répartition arbitraires* ».

En soutenant la motion unique du congrès de Valence, les amis de M. Rocard cherchaient à éviter d'être tenus à l'écart. Ils n'ont pu y parvenir, puisqu'ils ont fait les frais de la nouvelle *répartition des sièges* au comité directeur.

Le courant C, selon les résultats des congrès fédéraux, qui se sont tenus depuis le 12 octobre, conserve le contrôle des sept *fédérations dans* lesquelles il était en position de force. Samedi 17 octobre, dans le Loiret, ses représentants n'ont pas tenu compte des recommandations *de la direction, qui souhaitait leur* faire perdre la majorité au sein de la commission exécutive. Le congrès de Valence sera cependant appelé à trancher plusieurs cas litigieux, ceux *notamment des fédérations de Maine-et-Loire et des Alpes-de-Haute-Provence.*

JEAN-YVES LHOMEAU.

## LA LISTE DES CENT TRENTE-DEUX MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

La « conférence nationale de motion » du parti socialiste, réunie *dimanche 18 octobre*, à Paris, a établi la liste des cent trente-deux membres du *nouveau comité directeur du P.S.* qui sera soumise à l'approbation du congrès de Valence. Outre M. François Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence, réélu sous l'étiquette radical de gauche, qui vient d'adhérer au P.S., cette liste est ainsi composée (1) :

### Membres titulaires

**● COURANT A : 67**

Mme *Colette Audry*, MM. Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bachy, Marc Baldy, *Alain Barrau*, Guy Bèche, Pierre Bérégovoy, *Jean-Marcel Bichat*, Yannick Bodin, *Tony Briançon*, Alain Busnel, *Jacques Calmon*, *Jean-Baptiste Castilla*, Marcel Debarge, Gaston Defferre, Bertrand Delanoë, Gérard Delfau, Jacques Delors, Charles *Depoorter*, *Jean-Pierre* Destrade, Yves Durand, Claude Estier, Laurent Fabius, Mme *Françoise Farre*, MM. Georges Fillioud, *Claude* Germon, André Girard, Christian Goux, Charles Hernu, *Jacques Huntzinger*, *Jean-Louis Joseph*, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Mme *Claudine Labrunie*, MM. André Laignel, Bastien Leccia, René Leucart, Mmes *Micheline Levchin*, *Martine Ligières*, MM. *Paul Lussault*, Philippe Madrelle, Jean Matouk, Louis Mermaz, *Louis* Mexandeau, Mmes Christiane Mora, Marie-Thérèse Mutin, Véronique Neiertz, MM. Arthur Notebart, *Ange Pantaloni*, Mme *Jeanine Parent*, MM. Michel Pezet, *Jacques Piette*, Bernard Pigamo, Jean Poperen, Jean Pronteau, Paul Quilès, Mme Yvette *Roudy*, MM. *Siméon* Salpetrier, Claude Saumier, Mme Françoise Seligmann, MM. Luc Soubré, *Bernard Thareau*, *Eugène Teisseire*, Mmes Yvonne Théobald-Paoli, Anne Tregouet, MM. Jean-Pierre Vigneau et Claude Wilquin.

**● COURANT B : 23**

MM. *Guy Allouche*, Jean-Michel Boucheron (Charente), Mme *Nicole Bouyala*, M. Bernard Derosier, Mme Marie-Josèphe Espeysse-Pontillon, M. Roger Fajardie Mme Françoise Gaspard, MM. Alain Hautecœur, Jean Le Garrec, Guy Lengagne, *Philippe Lentschener*, Charles-Emile Loo, *Paul Loubet*, *Alain Neri*, Daniel Percheron, *Rodolphe Pesce*, *Christian Pierret*, Robert Pontillon, Frédéric Rosmini, Jean-Claude Boutier, *Mme Gisèle Saint-Laurent*, MM. Michel Sainte-Marie et Lucien Weygand.

**● COURANT C : 20**

*MM.* Alain Beneteau, *Pierre Brana*, Robert Chapuis, Jean-Pierre Cot, *José Escanez*, Michel de la Fournière, Daniel Frachon, Gérard Fuchs, Mme Françoise Laurant, M. Louis Le Pensec, Mme Marie-Noëlle Lieneman, MM. *Gérard Lindeperg*, Jacques Moreau, *Fredo Moutet*, *Bernard Poignant*, *Alain Richard*, Michel Rocard, Mme Michèle Sellier, M. Dominique Taddei, *Mme Marie-Claude Vayssade*.

**● COURANT E : 21**

*M. Jean-Marie Alexandre*, Mme Edwige Avice, MM. *Christian Bataille*, Jean Besse, *Mme Nicole Bricq*, MM. Pierre Carassus, Michel Charzat, Mme Annette Chépy-Léger, MM. Jean-Pierre Chevènement, Michel Coffineau, Jacques Fournier, *André Garnier*, Pierre Guidoni, *Michel Jourrey*, *Mme Hélène Mignon*, MM. Didier Motchane, Jean Nattier, Mme Nicole Questiaux, Georges Sarre, *Jacques Schor-Sandeau* et Gerard Vincent.

### Membres suppléants

**● COURANT A : 22**

*M. Philippe Bassinet*, Mme Françoise Carle, MM. *Yves Casali*, *Paul Corbier*, *Michel Debout*, Mme *Marie-Jo Denys*, M. *Yvon Deschamps*, Mme *Colette Dubernat*, MM. Henri Emmanuelli, *Philippe Farine*, *Michel Françaix*, *Armand Giletat*, *Robert Gilly*, *Yves Lebas*, *Gérard Le Gall*, *Jean-Marie Leguen*, Mme *Suzanne Martin*, MM. *Patrick Menucci*, *Didier Migaud*, *Gilbert Mitterrand*, *René Souchon*, Mme *Gisèle Stievenard*.

**● COURANT B : 7**

Mme *Marie Basset*, M. Antoine Blanca, Mmes Martine Buron, Denise Cacheux, MM. Jacques Mellick, Gilbert Pommier, *Charles Santoni*.

**● COURANT C : 6**

Mme *Monique Bachelier*, MM. André Daudet, *Gérard Denecker*, Marcel Jollivet, Alain Vannaire, *Jean-Pierre Weben*.

**● COURANT E : 7**

MM. *Jean-Marie Baeumler Jean-Claude Blanc*, *Thierry Bondoux*, Mme Jacqueline Durando, MM. *François Joly*, *Christian Proust* et *Michel Vignal*.

(1) Les noms des nouveaux membres du comité directeur, titulaires ou suppléants, par rapport au comité directeur du congrès de Metz, sont imprimés en italique.

● *M. Georges Sarre*, député *socialiste* de *Paris*, *animateur* du CERES, a souligné, dimanche 18 octobre, que le CERES ne se sentait pas « engagé » par l'article qui, dans sa revue *Non*, critique une diplomatie jugée « globalement atlantiste » (*le Monde* des 18 et 19 octobre). La revue *Non* n'est pas la publication du CERES, dit-il, mais une revue théorique qui rassemble « *des gens de gauche qui ne sont pas obligatoirement en accord avec le P.S. ou le CERES* ».

## LOIRET : les rocardiens demeurent majoritaires malgré l'avis de la direction.

*(De notre correspondant.)*

Orléans. — La fédération socialiste du Loiret a tenu son congrès, à *huis clos*, à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), samedi 17 octobre. Les rocardiens du Loiret ont *refusé de se « saborder »* et de se plier aux recommandations de la direction du P.S. Cette dernière leur demandait de limiter leur influence au sein de la nouvelle commission exécutive fédérale et dabandonner leur majorité.

L'ancienne commission exécutive fédérale était composée de vingt-sept membres dont quatorze rocardiens, neuf mitterrandistes et quatre membres du CERES. Les amis de M. Rocard ont à nouveau désigné quatorze des leurs pour siéger à la nouvelle commission exécutive fédérale. Les mitterrandistes et les militants de l'ex-courant CERES n'ont pas, pour leur part, présenté de liste.

« *C'est un succès pour la démocratie. Les militants de la fédération ont décidé de choisir librement leur organe dirigeant* », a déclaré, à l'issue du congrès, M. Jean-Pierre Sueur, député du Loiret, premier secrétaire de la fédération, démissionnaire en raison de ses nouvelles fonctions de parlementaire.

Les congressistes ont voté plusieurs motions critiques, demandant *notamment* que le service militaire soit réduit à six mois et regrettant que le groupe parlementaire socialiste, lors du débat sur l'énergie, ait adopté une position différente de celle qui avait été élaborée par le parti.

R. G.

## DEVANT LE COMITÉ CENTRAL

# M. Chirac invite le R.P.R. à « constituer une alternance crédible »

**Devant le comité central du R.P.R., réuni à Paris samedi 17 octobre, M. Jacques Chirac, qui n'a, à aucun moment indiqué s'il se représenterait à la présidence du mouvement *lors des* assises nationales des 23 et 24 janvier, à Toulouse, a néanmoins *invité ses amis* à *démontrer* « leur capacité à proposer un projet qui constitue une alternance crédible ». Ce projet s'inspirera à la fois de la conférence de presse que M. Chirac avait tenue le 5 octobre et des propositions de réformes qu'il avait présentées pendant sa campagne électorale présidentielle. Celles-ci vont, *cependant*, être mises à jour à travers les débats qui vont se dérouler dans les fédérations départementales et qui aboutiront à l'adoption, par les assises de janvier, d'un « projet politique du R.P.R. » qui offrira aux Français une « *autre politique* », selon les termes de M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement.**

**Tous les intervenants ont vivement critiqué l'action du chef de l'État et du gouvernement dans tous les domaines, ainsi que le comportement de la majorité parlementaire, soulignant ainsi que le R.P.R. se *situe* « *résolument dans l'opposition* ».**

**M. Chirac, enfin, a surtout insisté pour que le comportement de sa formation ne soit pas uniquement critique et négatif.**

**Quatre mois après leurs échecs électoraux, les gaullistes, qui ne souffrent plus de problèmes internes, veulent se donner des moyens nouveaux *pour affronter les prochaines* batailles politiques. Manifestement mal à l'aise dans leur nouveau rôle, ils préfèrent s'accorder encore un délai pour élaborer leur doctrine.**

ANDRÉ PASSERON.

Au cours des débats, M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Je suis frappé par l'étrange incapacité des socialistes à comprendre et à maitriser les problèmes économiques. De même la grande idée de la décentralisation a été vidée de son contenu et même sabotée par un projet d'inspiration purement politique. Nous devons avoir un esprit d'ouverture et bannir tout sectarisme. La direction de l'Etat est aujourd'hui socialiste et marxiste et son ambition est de transformer le pays dans un sens que nous considérons comme contraire aux intérêts de la France.* »

M. Jacques Toubon, député de Paris, espère que « *la dégradation de la situation va entrainer la radicalisation et non le compromis* ». Rappelant la phrase de M. Mitterrand : « *Si j'échoue, ce sera une radicalisation du pouvoir* » (*le Monde* du 13 octobre), il estime : « *Cette déclaration fondamentale constitue un chantage et même une menace. Elle tourne le dos à la politique de de Gaulle, qui cherchait à rassembler les Français, alors que M. Mitterrand accepte le risque de les diviser...*

» *C'est en étant complètement dans l'opposition que nous résisterons au suicide national organisé, que nous redeviendrons la majorité et que nous créerons les condition de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République. Déjà sa voix résonne de nouveau. Nous devons être les bergers d'un peuple dont Jacques Chirac sera le guide.* »

M. Michel Aurillac, ancien député de l'Indre, analyse « *la dégradation de l'état de droit* », assurant que « *la justice ne sera plus la même selon que l'on sera majoritaire ou minoritaire* ».

M. Claude-Gérard Marcus, député de Paris, évoquant notamment les maisons de la culture, affirme : « *Nous avons construit des édifices que les socialistes ont meublés.* »

Plusieurs orateurs, notamment MM. Hamoum (Isère) et Cazalet (Pyrénées-Atlantiques), souhaitent la création d'un mouvement de jeunes. Mme Marie-Madeleine *Fourcade*, *député* à l'Assemblée européenne, souligne les difficultés que rencontre le système du « *tourniquet* ». Un rapport à ce sujet sera présenté au comité central de fin décembre.

M. André Bord, ancien député du Bas-Rhin, est chargé par M. Chirac d'une mission de réflexion sur les problèmes de l'organisation européenne.

### LA MOTION FINALE

Le comité central a adopté à l'unanimité une motion qui indique notamment : « *Le gouvernement a engagé une politique de bouleversement de la société française qui, par bien des aspects, représente une déviation préoccupante avec notre tradition républicaine.*

» *L'esprit de nos institutions et les libertés pourraient être à terme menacés par l'emprise des partis socialiste et communiste sur les institutions de l'Etat et par la politique d'étatisation généralisée de l'économie.*

» *L'idéal d'égalité républicaine est remplacé par une politique de nivellement autoritaire en dépit d'une tendance inadmissible à établir des discriminations entre les Français : pour nous, il n'y a pas les « travailleurs » et ceux qui ne le sont pas. Pour nous, il n'y a en France que des citoyens. Par ailleurs notre idéal de fraternité nous paraît gravement mis en cause par l'idéologie de la lutte des classes, qui inspire de nombreuses mesures gouvernementales. Il convient à cet égard de préserver l'unité de la nation. C'est pourquoi le R.P.R. se situe résolument dans l'opposition. (...)*

● *M. Jacques Chirac* a répondu favorablement à la lettre que *lui avait adressée M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., afin d'organiser une concertation permanente au sein de l'opposition (*le Monde* du 29 septembre). Le maire de Paris a toutefois précisé, samedi 17 octobre, devant le comité central du R.P.R., que chaque formation devrait conserver sa personnalité.

## M. DEFFERRE ET LE REDÉCOUPAGE DES RÉGIONS

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur *et de la décentralisation*, inaugurait, le 17 octobre, la Fête de la rose de la fédération *socialiste* des Bouches-du-Rhône, et a animé un débat sur la décentralisation. « *Cette transformation*, a affirmé le maire de Marseille, *ne sera véritablement réussie que quand il y aura non seulement une décentralisation politique, administrative, mais aussi une véritable décentralisation économique et culturelle, quand il y aura en France des capitales régionales, quand nous ne dépendrons plus de Paris ni pour les choses matérielles ni pour les choses de l'esprit.* »

A un Breton qui l'interrogeait à propos d'une éventuelle « *autonomie indépendante* » de la Bretagne, M. Defferre a dit : « *Vous ne serez pas indépendants.* » « *La Bretagne*, a-t-il ajouté, *comme toutes les régions de France, aura des possibilités d'actions qu'elle n'a pas maintenant, notamment dans le domaine culturel. Mais vous serez une des régions de France qui ne sera pas dans un Etat fédéral, mais dans un Etat unitaire.* »

M. Defferre a *précisé* en outre que « *l'idéal serait de redécouper les régions* », mais qu'en faisant voter d'abord le premier loi sur la décentralisation, il avait choisi l'« *efficacité* ». « *Je ne pouvais pas faire les deux* », a-t-il ajouté. « *Ultérieurement, s'il le faut, on redécoupera les régions.* »

## LA COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961

Environ mille cinq cents personnes ont *répondu*, *samedi* 17 octobre, à l'appel de l'Amicale des Algériens en Europe et sont venues à la Bourse du travail à Paris participer au rassemblement pour le vingtième anniversaire de la manifestation des Algériens du 17 octobre 1961 (*le Monde* daté 18-19 octobre). Ce jour-là des dizaines de milliers d'Algériens qui manifestaient dans les rues de Paris pour protester contre le couvre-feu qui venait de leur être imposé ont été violemment réprimés par la police. Selon la Fédération de France du Front de libération nationale algérien plusieurs centaines d'Algériens auraient trouvé la mort.

*Des* dirigeants de l'Amicale et des représentants des unions régionales des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. ont pris la parole pour rappeler « *cette terrible répression colonialiste* », selon le représentant de la C.G.T., tandis que celui de la C.F.D.T. désirait qu'elle « *continue d'agir avec les travailleurs immigrés contre tous les racismes et pour l'égalité des droits sociaux et humains* ».

## L'opposition aux sanctions prises contre les fondateurs de Rencontres communistes se renforce au sein du P.C.F.

**Après la confirmation, par le comité central du P.C.F., des sanctions prises contre les trente fondateurs de Rencontres communistes, une opposition à ces mesures continue de s'exprimer au sein du parti. La pétition signée par deux cent cinquante élus, cadres locaux et intellectuels communistes (« le Monde » du 9 octobre) a reçu l'adhésion de cinq cents nouveaux signataires, répartis dans une trentaine de départements. On relève, dans cette nouvelle liste, le nom de M. Vincent Labeyrie, qui avait été le candidat du P.C.F. contre M. Royer, à Tours, lors de l'élection législative partielle de 1976, et ceux de plusieurs syndicalistes, dont MM. Rousselot et Prampart, responsables C.G.T. de la Loire-Atlantique.**

POINT DE VUE

### Nous continuons

par JACQUES BIDET (*)
et JACQUES MAITRE (**)

IL n'est pas fréquent que deux cent cinquante communistes s'adressent au comité central et qu'ils reçoivent réponse dès le lendemain. Et que, ainsi, s'instaure, entre direction et militants, cette sorte de dialogue direct qu'en général les statuts d'organisation n'ont pas prévu de réglementer, parce qu'il répond précisément, à l'imprévisible, à l'émergence irrésistible de questions nouvelles.

La résolution du comité central, publiée dans *l'Humanité* du samedi 10 octobre, répond, en effet, à cette « adresse » que nous lui avions portée à l'ouverture de sa session et rendue publique ensuite (et non, contrairement à ce qui a pu être dit, « auparavant », nous tenons à le préciser). Ce texte, signé par un grand nombre de responsables et d'élus communistes, demande que le vingt-quatrième congrès soit saisi des grands problèmes de la vie *interne du parti et que, en attendant*, on surseoie à l'exclusion des trente fondateurs de Rencontres communistes. Cet appel reçoit l'appui de communistes toujours plus nombreux. En cinq jours, cinq cents nouveaux signataires nous ont fait parvenir leur nom.

Initiateurs de cet appel, nous n'entendons pas parler au nom des signataires, *ni réagir* à leur place, mais seulement expliquer le sens de la démarche et dire pourquoi elle continue.

Nous ne sommes engagés ni sur le contenu de Rencontres communistes ni sur l'opportunité de cette *tribune de discussion ouverte par* trente camarades. Nous pensons, simplement, que les problèmes posés par l'existence d'une telle publication sont indissociables de l'ensemble des questions concernant le *nécessaire* développement de la vie démocratique de notre parti. Les congrès sont faits pour que la discussion ait lieu entre tous les communistes : on comprendrait mal que le vingt-quatrième s'ouvre par l'exclusion de certains d'entre eux.

La réponse du comité central demeure ambiguë. Celui-ci déclare simplement constater que les trente camarades « *choisissent eux-mêmes de se mettre hors du parti* ». C'est dire qu'il se refuse à prononcer lui-même cette exclusion. Les statuts, il est vrai, ne prévoient pas d'exclusion collective et anonyme.

Sur le fond, il ne nous est pas répondu. Ce que demande, en effet, notre appel, c'est que le congrès se saisisse des problèmes qui se posent aujourd'hui à la vie interne du parti. Il exprime cette énorme aspiration au débat dans la clarté, à la confrontation des idées, à la concertation avant les grandes décisions, ce refus de la délégation de pouvoir que nous ressentons de plus en plus dans le parti, comme ailleurs, dans notre société en pleine mutation. Décevoir cette aspiration, manquer de l'audace nécessaire pour répondre aux besoins démocratiques fondamentaux des gens de notre génération — celle de l'école jusqu'à seize ans et de la *majorité à dix-huit ans, des radios* libres et de la revendication autogestionnaire, celle de la culture technique et scientifique de masse, — aurait un effet destructeur pour le parti et de graves conséquences pour l'avenir de ce pays.

Pas de sujet tabou : le congrès — c'est-à-dire l'ensemble des *communistes — doit, aujourd'hui*, se saisir, entre autres problèmes, de ceux qui concernent la vie démocratique du parti, et trancher, en dernier ressort, des diverses questions qui s'y rattachent. Voilà, en substance, ce que dit notre appel. Les signataires ont tenu à le rendre public, prenant ainsi leur responsabilité et sortant — le plus souvent pour la première fois — de la réserve qu'ils s'imposaient.

On comprendra ainsi pourquoi, bien au-delà de la première réaction « à chaud » du comité central, cet appel garde toute son actualité. Il reste maintenu. Il doit être poursuivi.

(*) Maître-assistant à l'université Paris-X (Nanterre), membre du comité de section du P.C.F. de Nanterre.

(**) Directeur de recherches au C.N.R.S., membre du comité de section de Paris - XIIIe arrondissement.

## Trois élections municipales

**SARTHE : Yvré-l'Évêque (1er tour).**

Inscr., 4 578 ; vot., 1 844 ; suffr. expr., 1 795. Liste d'union de la gauche : 534 voix en moyenne ; liste modérée : 433 voix en moyenne ; liste « apolitique » : 425 voix en moyenne. *Il y a ballotage pour les vingt et un sièges à pourvoir.*

**[Il s'agit de remplacer les vingt-et-un conseillers municipaux démissionnaires. Le conseil municipal, dirigé par le maire, M. Charles Trichard (mod.), qui n'est pas candidat pour cette partielle, était « bloqué », du fait de querelles personnelles. La liste arrivée en deuxième position se réclame de la fidélité au maire et celle qui se dit « apolitique » rassemble des élus qui n'avaient pas voté le budget.]**

**YVELINES : Guyancourt (1er tour).**

Inscr., 4 578 ; vot., 1 844 ; suffr. expr., 1 795. Liste de rassemblement communal : MM. Gilissen (R.P.R.), 896 voix et Pavillon (mod.), 904 ; liste d'union de la gauche : MM. Lambert (P.C.), 867 et Olivier (P.S.), 869. *Il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.*

**[Après la démission du maire communiste, M. Robert Rondeau, qui a décidé de conserver son mandat de conseiller municipal, *il s'agit de* compléter le conseil municipal où deux sièges sont vacants depuis la démission de deux élus : celle intervenue le 26 juin 1978 de M. Jacques de Dapper (P.S.) et celle intervenue le 14 novembre de la même année de M. Maurice Leleu (P.C.). Le conseil municipal élu en 1977 *était* composé de 13 P.C., 6 P.S. et 4 div. gauche. Pour ce scrutin complémentaire, M. Pavillon n'a pu être proclamé élu, car, bien qu'il ait dépassé la barre des 50 % des exprimés, il n'a pas obtenu un nombre de voix au *moins égal à celui du* quart *des* inscrits.]**

**YVELINES : Le Pecq (1er tour).**

Inscr., 11 226 ; vot. 3 999 ; suffr. expr., 3 952. Mmes Bellier, mod., 2 543 voix ; Penez, P.S., 1 170 ; M. Grandjean, P.C., 239. *Il y a ballottage pour le siège à pourvoir.*

***[Il s'agit de pourvoir le siège vacant depuis le décès du maire, Max Gauffreteau (R.P.R.). Ce dernier avait été élu en janvier dernier à la suite de la démission de son prédécesseur, M. Jean Delécolle (R.P.R.), en raison de son désaccord avec la majorité de son conseil. Une élection partielle, organisée pour compléter le conseil municipal, s'était soldée au second tour par le succès de M. Georges Roux (R.P.R.) par 2 164 voix contre 2 110 à Mme Penez (P.S.). Au premier tour, qui avait eu lieu le 11 janvier, M. Roux était arrivé en tête avec 1 525 voix contre 1 234 à Mme Penez, 546 à M. Durrèche (U.D.F.), 350 à Mme Baignol (mod.) et 330 à Mme Kroes (P.C.). Il y avait eu 3 985 suffrages exprimés et 4 060 votants sur 10 762 inscrits.***

**Bien qu'elle ait obtenu 64,34 % des suffrages exprimés, Mme Bellier n'a pas *été proclamée élue*, le nombre de ses voix étant inférieur à celui du quart des inscrits. Le candidat socialiste enregistre un léger recul : 29,60 % au lieu de 30,96 % en janvier. La perte pour le P.C. est plus sensible : 6,04 % au lieu de 8,28 %.]**

● *M. Guy Gennesseaux* estime que le parti radical, dont il est l'un des vice-présidents, doit « *quitter immédiatement l'U.D.F.* » pour laquelle « *il joue le rôle d'une vague caution de gauche* ». A l'occasion d'une réunion des radicaux de la région Champagne-Ardennes, il a expliqué dimanche 18 octobre : « *L'opposition est aujourd'hui bancale. Elle tient mal sur ses barres. (...) Pour tenir debout, l'opposition, outre l'U.D.F. et le R.P.R., doit avoir un troisième partenaire situé au centre - gauche* », « *créneau* », dit-il, que le parti radical est seul à pouvoir occuper. M. Gennesseaux est candidat à la présidence du parti radical, actuellement assurée par M. Didier Bariani, qui sollicitera le renouvellement de son mandat lors du congrès des 21, 22 et 23 novembre.

● RECTIFICATIF. — M. Bariani, président du parti radical, demande que l'U.D.F. change de « *sigle* » et non pas de « *règle* » comme *le Monde daté 18-19* octobre l'indiquait. D'autre part, l'U.D.F. ne s'est pas dotée d'une structure de type « *conjoncturel* » mais « *confédéral* ».

## UNE ÉLECTION CANTONALE

**MOSELLE : canton de Thionville (1er tour).**

Inscr., 25 310 ; vot., 9 903 ; suffr. expr., 9 687. MM. André Lacroix, 4 971 voix ; Paul Souffrin, P.C., m. de Thionville, 2 517 ; Henri de Beaumont, P.S., 1 660 ; Guy-Henri Kleiner, M.R.G., 381 ; Guy Perrier, gauche nouvelle, 158. *Il* y a ballottage.

**[Il s'agit de pourvoir au remplacement de René Froeliger (U.D.F.), décédé, qui avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1976 par 7 458 voix contre 7 409 à M. Souffrin (P.C.). Au premier tour, il était arrivé en tête avec 3 287 voix contre 2 978 à M. Souffrin, 2 699 à M. Malgras (P.S.), 2 461 à M. Deschryver (R.I.), 1 269 à Mme Clément-Vohl (U.D.R.) et 863 à M. Kleiner (M.R.G.). Il y avait eu 13 557 suffrages exprimés et 13 918 votants sur 22 997 inscrits.**

**Candidat unique de l'opposition, M. Lacroix, bien qu'il obtienne 51,31 % des voix, ne peut être proclamé élu, car le nombre de ses voix n'est pas au moins égal au quart de celui des inscrits.**

**Le maire communiste de Thionville améliore sensiblement sa position : 25,98 % contre 21,96 % en 1976. En revanche, le P.S. dont le candidat, M. Robert Malgras avait enlevé à l'U.D.F., le siège de la quatrième circonscription en juin dernier perd plus de deux points en pourcentage *par rapport à 1976 : 17,13 % au lieu* de 19,90 %. Ce résultat est décevant pour le P.S., qui comptait sur cette élection partielle pour revendiquer la mairie de Thionville en 1983.]**



## ANCIENS COMBATTANTS

DEUX ANNIVERSAIRES

### La fusillade de Châteaubriant...

La cérémonie commémorant la fusillade de vingt-sept otages par les nazis, le 22 octobre 1941, a été célébrée, le dimanche 18 octobre, à Châteaubriand (Loire-Atlantique), en présence de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle. C'était la première fois, depuis 1946 — avec M. Maurice Thorez —, que le gouvernement était officiellement représenté à cet anniversaire (*le Monde* du 16 octobre).

Devant plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles on distinguait M. Henri Krasucki, secrétaire national de la C.G.T., M. Rigout a notamment déclaré : « *L'ommage ainsi rendu officiellement aux fusillés de Châteaubriant va à tous les combattants de la Résistance, à toutes les Françaises et à tous les Français morts pour la France* » (...).

Pour sa part, Mme Janine Marest, secrétaire de la C.G.T., a rappelé que les fusillés de Châteaubriand, « *tous communistes* », étaient, en majorité, militants de cette centrale syndicale.

M. Alain Krivine, membre du comité directeur du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, avait déposé, samedi 17 octobre, une gerbe devant le monument élevé, à la Sablière. La L.C.R. entendait saluer ainsi la mémoire de Marc Bourhis, militant trotskiste, et de Pierre *Guegen, maire de Concarneau*, qui avaient quitti le parti communiste à la suite de la signature du pacte germano-soviétique.

● *Plusieurs milliers d'anciens détenus* du camp de concentration de Neuengamme, près de Hambourg (R.F.A.), dont 370 Français, ont assisté dimanche 18 octobre à *maine et du plus grand despo-* l'inauguration du centde de documentation, destiné à « *témoigner de la période la plus inhumaine et du plus grand despotisme de tous les temps* », a déclaré Mme Renée Aubry, chef de cabinet du ministre français des anciens combattants et présidente de l'amicale des anciens prisonniers de Neuegamme. Le camp de Neuegamme créé en 1938 appartenait au camp de concentration de Sachsenhausen. Quelques 106 000 personnes venues de plus de 10 pays y avaient été emprisonnées entre 1938 et 1945. Plus de 55 000 y ont trouvé la mort.

### ...et le parachutage de Beleymas

*Le quarantième anniversaire du* premier parachutage de personnel et d'armes effectué par le War Office britannique, et destiné à la résistance française, le 10 octobre 1941, a été célébré dimanche 18 octobre à Beleymas (Dordogne).

Sur les lieux du parachutage, dans la forêt de Lagudal, à 18 kilomètres de Bergerac, devant la stèle érigée à cet endroit, plusieurs personnalités se sont rassemblées, dont le secrétaire d'Etat près de la défense, M. Le Moal, le colonel Souterst, attaché militaire près de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, ainsi que les deux seuls survivants (sur quatre parachutés) de cette opération : *MM. Jean Pierre-Bloch, président* de la LICRA, et Albert Rigoulet.

# POLITIQUE

# LYON, BASTION DE L'OPPOSITION ?

## Les colères calculées de M. Francisque Collomb

**Les élections municipales de 1983 mobilisent déjà le monde politique lyonnais. A coups de petites phrases, de débats théoriques sur la communauté urbaine, les acteurs anciens cherchent leurs marques dans le décor nouveau d'un pouvoir national moins bien disposé à l'égard de la municipalité modérée en fonctions. *M. Francisque Collomb*, sénateur (non inscrit), maire sortant, vient de réaffirmer qu'il sera présent avec ses « amis ». Les partis de l'ancienne majorité nationale rêvent de revanche et pressent le maire d'abandonner toute référence à l'apolitisme. A gauche, les socialistes n'ont pas arrêté leur choix, mais l'hypothèse d'un candidat parachuté ou extérieur au parti semble considérée comme bien risquée. La désignation du président de la communauté urbaine sera une première indication. Ce siège, de toute évidence, tente M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne et *ministre de la défense*. Le P.C.F. paraît prêt à jouer, sans ambiguïté, le maintien de l'union de la gauche. Enfin, M. Raymond Barre reste sur les hauteurs. Il n'est sorti de son silence qu'une seule fois, en utilisant les colonnes du journal « Rhône-Alpes » (« le Monde » du 24 septembre). L'ancien premier ministre ne paraît pas, aujourd'hui, décidé à prendre part à un combat électoral local dont on ne connaît pas encore les règles du jeu.**

*De notre correspondant*

Lyon. — *Quel tumulte ! A Lyon* où la défaite de M. Giscard d'Estaing a été durement ressentie par la municipalité et les milieux d'affaires, le réveil antisocialiste est bruyant. La « deuxième » (1) ville de France a du mal à s'habituer à son rôle de ville d'opposition. Le flottement est manifeste dans les relations entre les responsables locaux et le pouvoir central...

Pourtant, décrire Lyon comme une citadelle assiégée par un pouvoir hostile serait exagéré, même si, à l'évidence, les deux camps s'observent et paraissent peu pressés d'établir un nouveau code de relations.

C'est l'« affaire du T.G.V. » qui a précipité les événements. En boudant ostensiblement Lyon lors de l'inauguration officielle, le président de la République a réveillé les passions. Ne citer qu'une seule fois le nom de la ville, et encore accolé à celui de la ville rivale de Villeurbanne, parler du T.G.V. « *Paris-Sud-Est* », prononcer un discours inaugural à Montchanin (Saône-et-Loire), accepter — sinon susciter — des discours d'élus *socialistes* à *Montchanin* et à Mâcon alors que le maire de Lyon était confiné dans un rôle de figurant : la volonté présidentielle de marginaliser leur cité ne pouvait passer inaperçue des Lyonnais.

« *En fait, on m'oblige à me situer dans l'opposition*, nous a déclaré M. Francisque Collomb, *l'Etat ignore absolument Lyon.* » En termes plus populaires que n'aurait pas désavoués son prédécesseur Louis Pradel, et rapportés par *le Progrès, il a récemment* affirmé devant un auditoire de commerçants : « *Notre ville, pour eux* [le président de la République et les ministres], *c'est du... pipi de chat.* »

« *Avant, lorsqu'un ministre venait, j'étais toujours informé*, note M. Collomb, *au titre soit de maire de Lyon, soit de président de la communauté urbaine, soit de sénateur du Rhône. Aujourd'hui, le maire de Lyon est aux oubliettes.* »

Il énumère les griefs : une invitation envoyée la veille de sa venue par le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, en visite à Vénissieux ; l'absence du ministre de la culture lors de l'ouverture du Festival Berlioz ; le refus du ministre de l'industrie de venir inaugurer le Salon européen du meuble. Bref, M. Collomb se sent délibérément écarté.

Et il n'y a pas que le *protocole ou l'étiquette... Les dossiers* lyonnais avancent moins vite dans les ministères qu'avant le 10 mai, ou bien ils avancent dans une direction sensiblement modifiée par rapport aux objectifs initiaux.

La tentation pour la gauche de faire payer au maire ses engagements successifs sous la bannière giscardienne (élections européennes *de 1979 et présidentielle* de 1981) devrait pourtant se heurter à une plus saine conception de la décentralisation. Mais la marge est étroite pour des élus de gauche fidèles à des choix nationaux difficilement conciliables. Ainsi, dans *le domaine de l'urbanisme*, on proclame la priorité à la reconquête du centre des *villes par toutes les catégories* de population, et on constate que cette politique « *va à l'inverse des options prises par la Ville de Lyon* ». Belle bagarre en perspective, d'autant que le P.S. est prêt à déterrer des dossiers d'aménagement délicats : vente du parc de la communauté du Verbe incarné » (*le Monde* du 11 avril), *opération Lyon-Plage*, plan d'occupation des sols, etc. Toutefois, la gauche ne peut, sans se déjuger, oublier sa volonté de conforter les pouvoirs municipaux.

Certaines convergences apparaissent tout de même entre les deux camps. Ainsi M. Gérard Collomb, nouveau député socialiste, rappelle au nom de son parti son attachement au transfert à Lyon de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud ou au maintien d'une politique culturelle active (20 % du budget de la ville).

### Quel apolitisme ?

Les colères calculées du maire *ont indiscutablement une autre* raison. En jouant le rôle de l'élu local incompris du pouvoir central, en rappelant — ce dont personne ne doutait depuis plus de deux ans — qu'il sera candidat pour un nouveau mandat municipal, M. Francisque Collomb répond par avance à tous les élus « politiques » qui, au sein du conseil, souhaiteraient combattre les effets de l'apolitisme fictif dans lequel il se drape à chaque échéance électorale locale. On constate actuellement un rapprochement très net entre les *états-majors* départementaux et régionaux de l'U.D.F. et du R.P.R. M. Alain *Mayoud*, pour la première formation, et M. Michel Noir, pour la seconde, ont mis en place une structure paritaire, et le député R.P.R. est de ceux qui reprochent au maire sa discrétion politique. Même s'il n'oublie pas que M. Collomb est un député européen élu sur la liste de Mme Veil et qu'il a pris position pour M. Giscard d'Estaing, M. Noir estime que l'engagement dans l'opposition n'est pas suffisant. Il y a ce jugement, lourd de menaces : « *Il faut être capable de changer les hommes...* »

On est tenté, chez les fidèles du maire, de dire « chiche » à des candidatures municipales strictement politiques, et l'on rappelle l'échec cuisant qui avait sanctionné l'audace gaulliste de MM. Maurice Herzog et Louis *Joxe en 1965. Du côté de l'hôtel* de ville, on n'est manifestement pas décidé à se serrer pour faire place à l'U.D.F. ou au R.P.R. Il est vrai, en outre, qu'une liste politique bien marquée à droite aurait l'avantage de redonner aux « *centristes - radicaux, modérés-apolitiques* » qui entourent M. Francisque Collomb une nouvelle neutralité politique. A moins que les polémiques entre la municipalité et le pouvoir *parisien n'aient pris*, d'ici là, une tournure plus aiguë.

M. André Soulier, adjoint au *maire, délégué à l'information*, regrette, lui aussi, l'« *affaire du T.G.V.* ». « *C'est un pas de clerc qui ne correspond pas à l'homme courtois et cultivé qu'est M. François Mitterrand* », une erreur qui pourrait entraîner une « *aliénation définitive* » de tous ceux qui considèrent que l'action gouvernementale n'est pas totalement négative et « *des conséquences politiques imprévisibles* ». M. Soulier travaille sur le terrain, et *nul ne penserait à l'exclure* de la liste des candidats éventuels à la succession de M. Francisque Collomb. Il préside, dans la ville même, une association, Mieux vivre à Lyon, mais se *dépense aussi dans les communes* de l'agglomération. Là, il tente de renverser une évolution de plus en plus favorable à la gauche. La multiplication des groupes Mieux vivre à... est une réponse au souhait publiquement exprimé par M. Charles Hernu au lendemain de la victoire de M. Mitterrand : « *Il faudra bien que Lyon tombe aussi à la gauche.* »

La lutte politique ne se limite donc pas à la cité. C'est bien la communauté urbaine qui représente l'enjeu principal. Lyon ville-centre voit son rôle de leader menacé par deux phénomènes. Le premier est démographique : la population de la commune ne représente *plus que* 40 % de celle de la Courly (2) ; l'autre phénomène est politique : une *gauche qui* peut en 1983 — si ses progrès se confirment — conquérir la quasi-totalité de la ceinture lyonnaise, Caluire et l'ouest exceptés.

### La prudence de M. Barre

Actuellement se développe d'ailleurs une polémique sur la suppression, *souhaitée* par les socialistes, de l'« amendement Foyer » de 1977, qui accorde le droit à la ville-centre de quitter la communauté. Du côté de la mairie de Lyon, on rappelle justement que la fiscalité communautaire pèse plus lourd (52 % de l'ensemble) à Lyon qu'ailleurs. Autrement dit, Lyon donne plus qu'elle ne reçoit de la Courly, ce qui devrait lui conférer le droit de parler un peu plus fort que ses voisins. A gauche, on rappelle les chiffres électoraux de 1981 : 52 % en faveur de M. François Mitterrand le 10 mai dernier (3) sur le territoire de la Courly.

Dans cette agitation, deux acteurs gardent leur calme. M. Raymond Barre et le parti communiste. D'un côté comme de l'autre, la *prudence* prévaut en attendant que soient fixées les règles du jeu électoral de 1983 (proportionnelle *intégrale* ou non, maintien du scrutin de liste par arrondissement). Porte-parole des élus communistes de Lyon, M. René Chevallier croit en un réflexe « légitimiste » qui, en 1983, jouerait, cette fois, en faveur de la gauche. « *La droite se trompe d'époque* », ajoute-t-il.

Certains des propos privés de M. Barre, *l'article* qu'il a publié dans le *Journal Rhône-Alpes*, sont parfois rapprochés des *déclarations* musclées du patronat lyonnais. Le monde des affaires mène en effet la bataille au nom de la « *défense du libéralisme* », derrière un patron des patrons peu avare de déclarations à tonalité politique, M. Michel Robatel. Dans l'entourage de l'ancien premier ministre, on ne cache pas que cette effervescence est « *prématurée* ». Consigne a toutefois été donnée aux troupes barristes de « *se mobiliser sur le terrain* »...

La conclusion revient à M. Charles Béraudier, président du conseil régional et premier adjoint au maire. Il rappelle, en faisant référence à l'extraordinaire longévité des maires lyonnais (Edouard Herriot a « régné » pendant *cinquante-deux* ans et Louis Pradel pendant dix-neuf ans) : « *Le problème de la mairie de Lyon n'est pas un problème politique. C'est un problème de santé. Et M. Francisque Collomb se porte très bien.* »

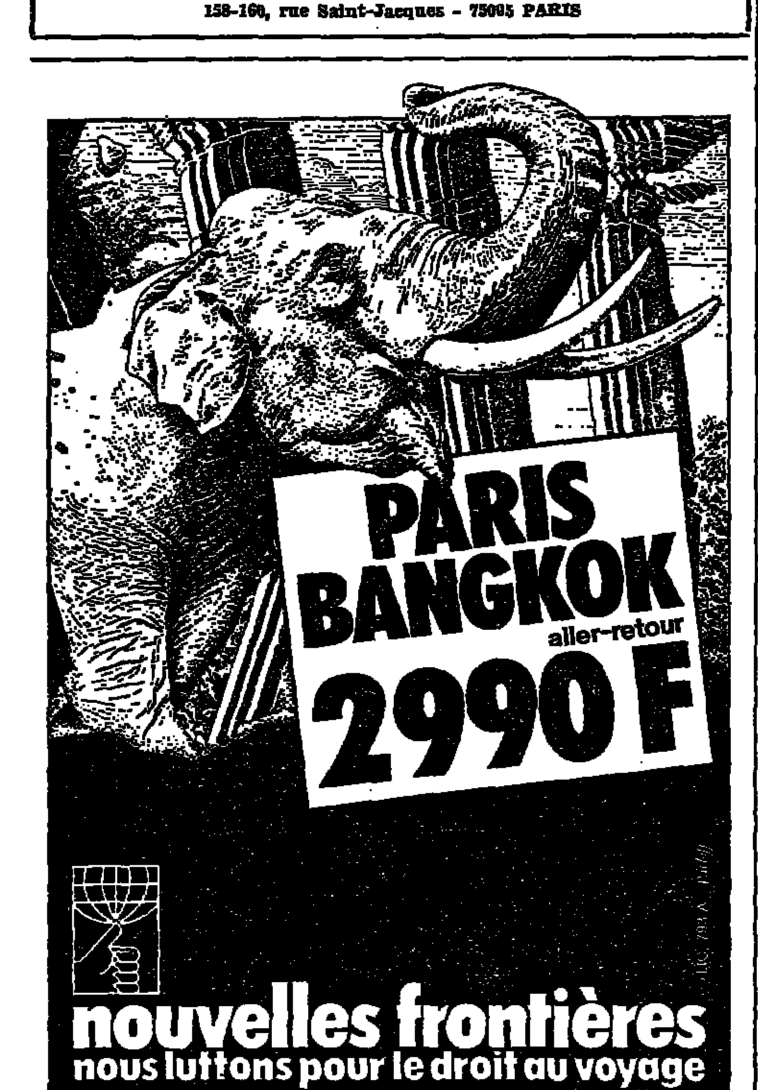
CLAUDE RÉGENT.

(1) En nombre d'habitants, Lyon est distancée par Marseille. Mais l'agglomération est bien la seconde de France.

(2) Communauté urbaine de Lyon.

(3) La ville même de Lyon, au contraire, était restée fidèle à M. Valéry Giscard d'Estaing.













**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 483 F | 862 F | 1 241 F | 1 620 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | | | |
| 386 F | 667 F | 949 F | 1 230 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

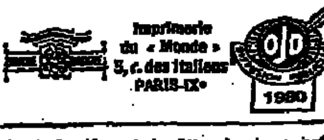
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à *formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie*.

*Edité par la S.A.R.L. le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

# société

## COUPS DE FEU CONTRE DES VOLEURS DE VOITURES

### « On a tous peur »

*« On a tous peur, eux ils n'ont pas peur. »* C'est ainsi que M. Jean-Paul Combe, boulanger à Irigny (Rhône) au sud de l'agglomération lyonnaise, a tenté de justifier les coups de feu qu'il a tirés le samedi 17 octobre vers 4 heures du matin en direction de quatre jeunes voleurs de voitures. L'un d'entre eux, un mineur âgé de dix-sept ans, touché à la tête et à l'épaule, est gravement blessé.

M. Combe et son commis, M. Michel Berne, travaillaient depuis déjà quatre heures lorsqu'ils furent alertés par des bruits insolites. Ils se saisissent alors d'un fusil de chasse, l'autre d'une 22 long rifle et mettent en fuite, en tirant un coup de feu en l'air, les quatre jeunes gens qui volaient une voiture sur le parking. Ils préviennent alors la gendarmerie, qui décide d'envoyer sur les lieux une patrouille de surveillance.

Avant même son arrivée, ils surprennent, à nouveau, les quatre jeunes gens revenus sur les lieux. Cette fois-ci ils tirent dans leur direction... Un voisin, M. Bonnand, qui partait à son travail, leur prêtera même quelques cartouches.

M. Combe et M. Berne ont été inculpés de *« coups et blessures involontaires avec armes »*, et M. Bonnand de complicité. Ils ont tous trois été relâchés dès le samedi dans la soirée, alors qu'une manifestation de quelque trois cents personnes avait lieu devant la mairie d'Irigny en faveur des trois inculpés. M. Jean-Marie Mick, maire (P.C.) de Pierre-Bénite et conseiller général, qui dissuada alors certains de manifester jusqu'à Lyon, nous a déclaré : *« Il ne s'agit pas bien sûr de faire justice soi-même, mais on comprend qu'à un moment donné certaines personnes soient excédées. »* — N.B.

## DES JOUEURS ATTAQUÉS A LA SORTIE D'UN CASINO

### Un mort, un blessé

Alertés par des chasseurs qui avaient découvert, samedi 17 octobre, une Mercedes 280 immatriculée en République fédérale d'Allemagne dans un chemin forestier proche de Haguenau (Bas-Rhin) et portant des impacts de balles, les gendarmes ont trouvé *dans le coffre du véhicule* deux hommes, dont l'un avait succombé à ses blessures.

La veille au soir, M. Marcel Fischen, cinquante-trois ans, sous-directeur d'un collège de Strasbourg, et un ami, M. Frédéric Dietrich, quarante-sept ans, cadre français d'une entreprise de la région de Düsseldorf, étaient allés au casino de Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin), où ils avaient gagné une importante somme d'argent.

Selon les premières indications données par M. Dietrich, grièvement blessé de trois balles au thorax, son véhicule avait été suivi par une B.M.W. immatriculée en R.F.A. dont les deux occupants les auraient contraints à s'engager dans la forêt avant de leur tirer dessus et de s'enfuir avec l'argent.

Les policiers de Pfortzheim (R.F.A.) ont interpellé, dimanche, un ressortissant italien qui a reconnu avoir circulé en Alsace durant la nuit de vendredi à samedi à bord d'une B.M.W. immatriculée en R.F.A.

## RELIGION

# La commission pontificale pour la révision du droit canonique achève ses travaux

### VINGT-TROIS THÉOLOGIENS CRITIQUENT VIVEMENT LE PROJET

Le 20 octobre débute à Rome une réunion qui sera lourde de conséquences pour l'avenir de l'Eglise catholique. Il s'agit de l'ultime réunion de la commission pontificale pour la révision du code du droit canonique, qui doit approuver le texte définitif du nouveau droit de l'Eglise, en élaboration depuis dix-huit ans.

Le projet définitif du nouveau code (« Schema codicis iuris canonici », envoyé aux cardinaux membres de la commission le 28 juin 1980, a cependant suscité de nombreuses et sérieuses critiques de la part de cardinaux et d'évêques, mais surtout de canonistes et de théologiens. Un récent numéro de la revue de théologie internationale « Concilium » (1) est entièrement consacré à ce sujet, et vingt-trois théologiens de réputation internationale (2) viennent d'adresser un dossier critique aux membres de la commission et aux épiscopaux locaux, en leur demandant que, avant sa promulgation définitive, le projet soit soumis à un nouvel examen de l'épiscopat mondial.

Devant des critiques aussi nombreuses que raisonnées, Jean-Paul II a doublé l'effectif de la commission en août dernier. Aucun des nouveaux membres n'appartient à la Curie, et beaucoup viennent du tiers-monde. Certains, comme les cardinaux Basil Hume (Angleterre), Gerald Carter (Canada) et Joseph Ratzinger (République fédérale allemande) sont connus pour leur attitude critique à l'égard du projet. Mais l'intention du pape n'est pas claire. Les uns pensent qu'il désire que le travail accompli jusqu'à présent soit repris et complété, tandis que les autres sont persuadés que c'est une manœuvre pour faire avaliser le projet existant.

## L'Église a déjà sa « loi fondamentale » : l'Évangile

La révision du vénérable *Codex juris canonici* (code de droit canonique), promulgué par Benoît XV le 28 juin 1917, a été décidée par Jean XXIII le 28 mars 1963 comme dernière étape d'un triple plan pour renouveler l'Eglise : après le synode diocésain pour Rome et le concile œcuménique pour l'Eglise universelle. Paul VI a confirmé cette décision le 20 novembre 1965, en lui donnant une portée encore plus grande, puisque, pour lui, cette réforme visait à mettre en œuvre l'esprit et les décrets de Vatican II.

« *Il ne peut s'agir*, disait-il, *simplement d'améliorer l'ancien code en introduisant un ordre des matières mieux adapté, ajoutant ce qui semble valable et omettant ce qui n'a plus de raison d'être.* » Paul VI souhaitait que le nouveau code « *fasse plus clairement apparaître le caractère spirituel du travail juridique, lequel découle de la nature sacramentelle de l'Eglise.* »

Depuis le concile, la commission de révision a travaillé, *sous* la direction du cardinal Pericle Felici, en élaborant de nombreux projets, ou « schémas », qui furent soumis discrètement aux évêques, aux canonistes et aux personnes intéressées (membres de facultés ecclésiastiques, supérieurs religieux, etc.). Une nouvelle étape fut franchie lorsque « *les principes généraux qui devaient présider au travail d erévision* » furent approuvés par le synode des évêques le 4 octobre 1967.

Depuis lors, le travail continue — toujours à huis clos — en vue d'élaborer deux textes distincts : le schéma du code lui-même, dont le projet définitif est connu des membres de la commission depuis juin dernier, et une « *Loi fondamentale pour l'Eglise* » *(Lex ecclesiæ fundamentalis)*, sorte de charte des droits et devoirs des chrétiens, qui servira de préambule au code proprement dit. L'état d'achèvement de ce deuxième texte n'est pas connu. Mais, parmi ceux qui critiquent l'esprit du nouveau code, certains trouvent que l'idée de « loi fondamentale » pour l'Eglise est prématurée, tandis que d'autres rejettent formellement l'existence même d'une telle loi, arguant qu'un texte juridique de cette nature ne peut être que restrictif et que l'Eglise possède déjà sa « loi fondamentale » : l'Evangile !

### Les principaux griefs

La critique majeure formulée diversement contre le nouveau projet de code tient en une seule phrase : il trahit l'esprit du concile. La revue *Concilium* ne mâche pas ses mots. Voici quelques extraits de l'éditorial du numéro consacré à la réforme : « *Depuis Vatican I, il n'existe aucun texte officiel de l'Eglise qui mette un accent aussi fort sur le primat du pape. (...) Nous estimons que le nouveau code n'use pas d'un langage qui puisse atteindre les membres de notre Eglise. Les modifications que les nouveaux documents attestent au niveau du langage et de la terminologie, comparées aux énoncés correspondants de Vatican II, sont d'un tel poids que l'on a le droit de parler d'une accentuation unilatérale, voire idéologique, des textes conciliaires. (...) Les acquis ecclésiologiques de Vatican II ont été repoussés point par point, très consciemment, ou rendus pour ainsi dire méconnaissables.* »

Parmi les lacunes décelées dans le projet par *Concilium* : une méconnaissance de la collégialité épiscopale et du principe de subsidiarité ; de l'autorité du concile œcuménique par rapport à celle du pape ; du rôle des conseils presbytéraux et pastoraux ; de la vraie nature des sacrements ; de l'œcuménique ; de la place des femmes dans l'Eglise ; des charismes du Saint-Esprit ; du statut et des droits des fidèles, etc. « *D'où le soupçon*, écrit le théologien strasbourgeois Paul Winninger, *dans cette entreprise, de hâter une restauration dont se multiplient par ailleurs les signes. Rien ne saurait plus sûrement voué à l'échec, comme le montre une des rarissimes lois vérifiables en histoire. Un retour en arrière, dans la vie qui est marche en avant, n'est jamais possible.* » !

Dans une interview qu'il vient d'accorder à l'agence de presse italienne *ANSA*, le secrétaire de la commission de révision, Mgr Castillo, réfute avec virulence les critiques de *Concilium* et affirme que le projet actuel sera soumis au pape après un dernier examen par la commission. Or Mgr Castillo passe sous silence une nouvelle offensive dont le projet vient de faire l'objet et qui risque de porter davantage que celle de *Concilium*, car elle émane de vingt-trois théologiens internationaux, d'un pluralisme irrécusable. Il est certain, par exemple, que la présence parmi les signataires du grand théologien suisse Hans Urs von Balthasar — maître à penser de Jean Paul II — renforcera le crédit de leur texte.

### Une présentation plus théologique ?

Ces théologiens pensent, eux aussi, que le projet du nouveau code s'éloigne trop des textes conciliaires, et notamment de *Lumen gentium*, cette constitution dogmatique qui est sans doute le texte fondamental du concile et que Jean-Paul II a cité comme la charte, en quelque sorte, de son pontificat. Or, au lieu de suivre l'exemple de cette constitution, qui avait fait précéder le chapitre sur la hiérarchie par celui sur le peuple de Dieu, les rédacteurs du nouveau projet ont opté pour une présentation tout entière hiérarchique. Quant à la prétendue universalité du nouveau code, les théologiens font remarquer que même l'Eglise dite « latine » n'est plus un tout homogène, étant donnée la place grandissante occupée par les Eglises africaines et asiatiques.

Autres griefs formulés par ces théologiens : le juridisme et le cléricalisme du projet ; la subordination des laïcs aux prêtres ; le refus d'accorder aux religieux un statut constitutionnel dans l'Eglise ; l'absence de définition de la spécifité des droits des fidèles dans l'Eglise par rapport aux droits de l'homme dans la société ; spécificité des droits des fidèles *(« sensus fidelium »)* dans les décisions du magistère ; l'approche purement juridique du sacrement de mariage ; la conception cléricale du séminaire, marginalisé par rapport à la société ; la réduction du synode des évêques à un simple organe de consultation du pape ; la limitation du droit d'association pour les fidèles et l'exclusion des non-catholiques, etc.

Mais, plus profondément, c'est le plan d'ensemble du projet qui ne satisfait pas les signataires. N'aurait-il pas fallu suivre un plan plus théologique ? demandent les théologiens, qui expliquent que les auteurs du projet auraient pu soit suivre la présentation de *Lumen gentium*, en commençant par le peuple de Dieu, soit suivre le système sacramentaire : la Parole et le Sacrement. Dans ce dernier cas, l'évidence ecclésiologique du contenu du nouveau code aurait une force pédagogique extraordinaire. Les fidèles, en effet, n'ont pas besoin de connaître des notions juridiques abstraites, mais d'apprendre quelles sont les implications disciplinaires de la structure sacramentelle de leur vie.

Il reste maintenant à savoir si la réunion de la commission de révision tiendra compte des remarques critiques venues d'horizons si divers ou si elle s'obstinera, coûte que coûte, à faire approuver le projet en l'état actuel. La réponse dépendra, en dernière analyse, de l'attitude de Jean-Paul II, seul habilité à promulguer le texte définitif. Entendra-t-il la requête des théologiens qui demandent, dans leur texte, que le projet soit l'objet d'une nouvelle discussion, au niveau épiscopal, dans un synode ?

ALAIN WOODROW.

(1) *Concilium* n° 167 : « Le code révisé : une chance manquée ? », septembre 1981, 35 F (72, rue des Saints-Pères, 75007 Paris).

(2) Les plus connus des signataires sont : Giuseppe Alberigo (Bologne), Dis Amalorpavadass (Bengalore), Hans Urs von Balthasar (Bâle), Walter Burghardt (Washington), Marie-Dominique Chenu (Paris), Yves Congar (Paris), Gonzales de Cardedal (Salamanca), Gustavo Guttierez (Lima), Walter Kasper (Tübingen), Vincent Mulago (Kinshasa), Ladislas Orsy (Washington), Karl Rahner (Munich), Jean-Marie Tillard (Ottawa) et Cipriano Vagaggini (Camaldoli).

## SOCIÉTÉ

### «L'irrésistible ascension» du Syndicat de la magistrature

*Nous avons reçu de M. Daniel Lecrubier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, la lettre suivante :*

Dans un article publié par votre journal daté du 15 octobre 1981 sur l'attitude de la magistrature après la victoire de la gauche, votre collaborateur, M. Bertrand Le Gendre, parle de l' *« irrésistible ascension »* du Syndicat de la magistrature et tend à le présenter comme un lobby soucieux de placer au mieux ses militants dans des fonctions de responsabilité.

S'il est vrai qu'un certain nombre de ministres ont souhaité faire appel à des magistrats du Syndicat de la magistrature pour composer leurs cabinets ou leur confier des missions, ce n'est que le produit des liens tissés durant des années à l'extérieur de la justice par notre organisation à travers les luttes auxquelles elle a participé.

Il en est tout à fait autrement à l'intérieur de la magistrature, où depuis le 10 mai la situation reste globalement inchangée. Les mêmes réseaux de pouvoir qui ont contrôlé, et parfois réprimé, la magistrature continuent à fonctionner.

La direction des services judiciaires, la commission d'avancement et le conseil supérieur de la magistrature n'ont encore manifesté aucun souci de démocratiser la gestion du corps ; et comment en serait-il autrement, puisque la plupart d'entre eux ont été soigneusement choisis par l'ancien gouvernement. Leurs actions ont été facilitées par la survivance de procédures anciennes qui entourent encore le recrutement, la formation, les mutations et l'avancement des magistrats.

*Le début de transparence*, obtenue par le Syndicat de la magistrature dans des mécanismes qui restent très éloignés du droit commun de la fonction publique, n'a pas pour objet de remplacer une magistrature de droite par une magistrature de gauche, mais de moraliser les pratiques par lesquelles l'ancien gouvernement avait colonisé l'institution judiciaire.

Le Syndicat de la *magistrature* souhaite voir s'instaurer un pluralisme dans la magistrature. A cet égard, ce n'est pas la *« nomination phare »* de M. Gaudin à Bordeaux, sur laquelle les membres de notre syndicat à la commission « transparence » ont fait les observations nécessaires qui nous fera oublier qu'actuellement encore *certains* magistrats se voient refuser des postes de juge unique en raison de leur conception de la justice et de leur appartenance syndicale. Il faut souligner que dans le même temps, plus de trois cents mutations ou promotions ont été opérées qui auraient pu être signées par M. Peyrefitte. La magistrature est malade de carriérisme. Ce que souhaite le Syndicat de la magistrature, ce ne sont pas des nominations en sa faveur, mais voir se mettre en place le plus rapidement possible une réforme du statut qui mette fin à de telles intrigues.

**[Nous n'avons pas présenté le syndicat de la magistrature comme un « lobby soucieux de placer au mieux ses militants ». Nous avons, au contraire, établi une distinction entre les « grands anciens », auxquels le nouveau gouvernement a naturellement fait appel, et une partie de la base qui apprécie diversement ce tournant dans la vie du syndicat. .. B.L.G.]**



CORRESPONDANCE

# Les enfants de l'aide sociale

**Les services d'aide sociale à l'enfance manquent-ils simplement *de moyens ?* Et font-ils, tant bien que mal, face à leur mission particulièrement difficile d'aide aux enfants les plus déshérités ? Telle est l'opinion de nombreux lecteurs, après la publication, dans « le Monde » des 29, 30 septembre et 1er octobre, d'une enquête sur les enfants de l'aide sociale à l'enfance (ASE) jugée trop manichéenne. D'autres dénoncent le manque d'imagination et d'efficacité d'une grande partie des services de l'ASE. Tous souhaitent des parrainages bénévoles aux structures de petite taille, qui intégreraient davantage ces enfants plus ou moins délaissés.**

### Faire de la vie

Les termes d'« apostolat » ou de *« sacerdoce » employés (dans* l'enquête) à notre égard n'expriment pas du tout ce que nous vivons. Et pour ce qui est de notre niveau de vie, compte tenu de divers avantages, *il est bien* comparable à celui de nos voisins du village.

C'est par impuissance à trouver des solutions valables dans leur propre travail que *certains « professionnels de l'éducation »* (sic), s'efforcent de marginaliser notre collectivité éducative en l'identifiant à de telles notions « hors du commun ». C'est *aussi un* alibi commode pour des gens qui ont peur de se « mouiller » et sont souvent venus à ce travail parce qu'ils n'ont pas voulu se salir les mains à *l'atelier ou aux* champs.

Nous avons simplement choisi de nous *solidariser* avec les enfants et les jeunes qui nous sont confiés et avec leurs familles, dans le respect de la conscience de chacun, tant pour leurs difficultés présentes que pour *l'espérance de leur devenir*.

Non, ce ne *sont pas les enfants* qui sont des « voitures d'occasion », ce sont les structures qu'utilisent les services de l'Action sociale qui sont archaïques (foyers, maisons d'enfants, établissements, hospices, formations d'éducateurs, etc.) et qui, bien souvent abandonnées à elles-mêmes, dérivent vers l'incompétence et l'inadaptation. (...)

Face à cette situation bloquée, *on assiste depuis* quelque temps à la prolifération de petits groupes spontanés, pour la plupart aussi marginalisés socialement mais dans un sens opposé, n'im*porte qui recevant dans quelques* coins isolés de campagne, n'importe comment, des enfants, pourvu qu'il y ait trois poules baptisées « thérapeutiques ».

Oui, les éducateurs ont leur place dans l'éducation des enfants dans la mesure où ils vont au bout de ce qu'ils ont choisi de servir et refusent d'être de simples gardiens ou des « moniteurs de colonies de vacances » *même bien payés...*

Nous maintenons que c'est la *relation au milieu vivant* tout entier qui « éduque ». Pour se construire une conscience, l'enfant a *besoin d'une relation privilégiée*, d'aimer et d'être aimé : il a besoin aussi des événements, des rencontres, des expériences de la vie quotidienne (...).

Aussi, pour nous, faire de l'éducation c'est faire de la vie. Dans ce *sens*, nos voisins — à travers leurs qualités d'hommes et de femmes affrontés à leur travail et aux réalités quotidiennes de leur existence, ainsi que les uns et les autres d'entre *nous* à travers nos tâches productives ou de service, ménagères ou pédagogiques — contribuent, tout en assurant la vie et le développement de notre *commune*, à l'éveil chez nos enfants d'un comportement responsable.

L'équipe pédagogique de Vercheny (Drome).

### Plus de moyens

Des affirmations sans fondement *(« la France n'a jamais eu de politique de l'enfance » ; « les échecs sont plus nombreux que les réussites »)* montrent simplement que l'auteur ignore l'his*toire de la protection sociale de* l'enfance dans notre pays et qu'il prend pour une conséquence de l'intervention du service une situation sociale qui en est en réalité la cause (...).

Certes, nul ne prétend que le fonctionnement des services est satisfaisant et ne peut être amélioré. Chaque agent en est conscient et contribue à la recherche d'une meilleure efficacité. Par ailleurs, si nos services avaient plus de moyens, *sans doute beaucoup de choses* seraient différentes.

Mais certaines affirmations comme : *« Le sort des enfants de l'Aide sociale n'a guère jusqu'à présent préoccupé les pouvoirs publics ; les services extérieurs n'ont pas veillé au devenir des enfants qui leur étaient confiés »*, ou encore la citation, particulièrement attristante, si *elle* est fidèle, attribuée à l'ancien directeur de l'action sociale du ministère : *« Les D.D.A.S.S. ne faisaient guère leur métier »*, sont tout simplement calomnieuses.

En tant que représentant d'une *organisation syndicale majoritaire* parmi les personnels des affaires sanitaires et sociales, je tenais à vous le faire savoir. »

Jean-Pierre RIGAUX,
secrétaire général
du Syndicat national des personnels des affaires sanitaires et sociales
Force ouvrière.

### Mission impossible

« *C'est la société toute entière* qui est responsable de l'avenir des enfants, pas seulement les couples qui les engendrent ou les prennent en charge. Les manière d'être et d'agir du personnel des divers organismes qui interviennent dans l'aide à l'enfance (D.D.A.S.S., juges, associations privées) sont effectivement criticables... sans doute plus que vous le dites. Mais il faudrait ajouter aussitôt *qu'ils* ont *dans* tous les cas l'excuse d'une mission impossible. Prendre en charge les carences d'une société ne peut être un métier ni une carrière. Ce pourrait être un sacerdoce, mais cela n'irait pas *non plus sans risques pour les* enfants...

*Un moyen concret de s'acheminer* vers une prise en charge effective des enfants par ceux qui leur sont les plus proches au moment où surgissent les difficultés serait sans doute de confier cette responsabilité aux *maires. Dans les communes* rurales il n'y aurait aucune difficulté ni pour la prise en charge ni pour le contrôle collectif des conditions et résultats de cette prise en charge. Dans les communes urbaines un résultat analogue pourrait être obtenu par la désignation de responsables au niveau des quartiers.

M Paul DURAND,
Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

### LES SCOUTS ET LA MIXITÉ

*Après l'article publié dans* le Monde *du 7 octobre sur le soixantième anniversaire des Scouts de France, Mme Desmarais, de Neuilly (Hauts-de-Seine), nous écrit :*

Un passage de votre article me semble non seulement prêter à confusion, mais présenter d'une façon curieuse un des enjeux éducatifs propres à chacun des mouvements *scout* et guide de France. Je ne crois pas que l'obstacle à une coéducation des scouts et des guides soit le *« féminisme »* de *« quelques »* cheftaines.

Il s'agit bien plus de la volonté du mouvement guide tout entier conscient de sa responsabilité éducative vis-à-vis des filles *d'aujourd'hui face à un modèle* de société où le « pouvoir » appartient à l'homme, qu'on le veuille ou non. Notre but éducatif est justement d'aider nos filles à grandir dans toutes leurs dimensions pour que, sans « féminisme », elles puissent vraiment s'affirmer à part entière.

Si la mixité est bien *« source d'épanouissement réciproque »*, encore faut-il être conscient qu'on n'éduque pas des filles comme des garçons, et réciproquement.

Du reste, dans notre dialogue avec les scouts, il n'est pas question de mixité, mais d'inter-éducation, *pour*, justement, respecter l'identité propre à l'homme et à la femme.






هكذا من الأصل

Le Monde

# sports

## ATHLÉTISME

### VINGT MILLE PARTICIPANTS AUX VINGT KILOMÈTRES DE PARIS

# Geffray tire les marrons du feu pour Bouster

**Radhouane Bouster a gagné en 57 min. 35 sec., dimanche 18 *octobre*, la *troisième* édition des Vingt kilomètres de Paris, organisée par l'association sportive du Cercle de l'air. Il a devancé Christian Geffray (57 min. 36 sec.) et l'Irlandais Deegan (59 min. 6 sec.). Trois autres coureurs, Boxberger, Watrice et Delaby, sont parvenus à courir en moins d'une heure l'épreuve, dont les principales difficultés avaient été gommées.**

**Près de vingt mille personnes ont participé à cette course de masse qui témoigne, après le succès du marathon de Paris, et avant la course Paris-Versailles du 25 octobre, de l'engouement persistant pour les épreuves pédestres sur route de longue distance.**

Vingt mille mangeurs de bitume et une reine du macadan : Grete Waitz. La Norvégienne, qui a réalisé la meilleure performance mondiale féminine sur le marathon, qui est six fois championne du monde de cross country. Une institutrice d'Oslo qui, à vingt-neuf ans, détient toutes les meilleures performances mondiales sur les distances allant de 3 à 20 kilomètres.

Les vingt mille mangeurs de bitume (à l'exception des militaires) ont dû acquitter 15 francs pour avoir le droit de souffrir 20 000 mètres sur les pavés de la capitale, à la poursuite de leur souffle, de leur jeunesse, de leurs illusions perdues. Grete Waitz, les organisateurs lui ont offert le voyage aller-retour en avion, l'ont installée une semaine dans un hôtel cossu et lui ont promis un gros chèque (1 000 dollars), plus gros que celui des autres principales vedettes masculines.

Où est-elle ? On cherche ses célèbres couettes de petite fille sage. Elle doit avoir le dossard numéro 3. Mais le dossard numéro 3 n'est pas derrière la banderole qui barre le pont d'Iéna pour tenter de contenir et canaliser les coureurs piaffant, déjà. Forfait, Waitz ? Oui ! Elle est arrivée à Paris, blessée, sans prévenir les organisateurs. Une séance énergique d'ultrasons, dans un hôpital militaire, n'a pas fait de miracle, c'est-à-dire n'a pas supprimé la douleur à une cuisse qui l'empêche de courir.

Peut-être de nouveaux soins et... quelques milliers de dollars supplémentaires (9 000 sont promis pour la gagnante) remettront-ils la Norvégienne sur pied à temps pour se produire, dimanche 25 octobre, dans le marathon de New-York, dont elle a été la reine des trois dernières éditions. Tant mieux pour les spectateurs américains, tants *pis* pour le public parisien qui n'aura pas vu passer cette cavale venue du Nord. Mais le public parisien ne se souciait-il pas comme d'une guigne, dimanche, de la Scandinave, tout comme des autre invités de marque, le Britannique McLeod, vainqueur des Vingts Kilomètres en 1980, et le Néerlandais Goater, premier du Paris-Versailles l'an dernier, qui avaient, eux aussi, grillé la politesse ?

Pour avoir entendu, tout au long du parcours, jeunes et moins jeunes hurler des encouragements à Watrice, Bouster, Boxberger, Geffray et des milliers d'anonymes, on se plaît à le croire. Dans le cas de Boxberger, l'éternel espoir décevant du demi-fond français, et de Bouster, alternativement porté aux nues pour ses succès et voué aux gémonies pour ses échecs, cela s'expliquait relativement facilement tant leur visage, leur silhouette, sont devenus familiers même pour les amateurs d'athlétisme les moins avertis. Mais Geffray, par exemple, comment expliquer que sa moustache gauloise et son grand front rêveur aient pu être indentifiables sans imaginer qu'une véritable culture de la course sur route est en train de s'élaborer à force de voir courir des gens par dizaines de milliers depuis quatre ou cinq ans à travers les villes.

Oh ! Il avait fière allure ce Normand de vingt-sept ans qui accrocha sa longue foulée de lévrier à celle du renard irlandais Deegan dès le départ. De là à reconnaître d'un coup d'œil un garçon au palmarès assez modeste, il y avait une marge qu'au coin des rues — où les *automobilistes* ne s'énervaient pas trop sur leur klaxon — certains franchissaient pourtant allègrement. Elle pouvait durer combien de temps cette audace, cette arrogance à défier les meilleurs ? 4, 5 kilomètres ?

### Objectif : le marathon

Ce fut la distance nécessaire à Bouster, parti prudemment, pour rejoindre les deux hommes sur le quai des Tuileries pendant qu'à une centaine de mètres derrière Boxberger et Watrice donnaient la chasse. Mais Geffray ne cédait pas. Mieux, lorsque Deegan sentit que Bouster faiblissait et décida d'attaquer au coin du boulevard Saint-Germain et de la rue du Bac, ce fut lui qui ramena le champion de France des 5 000 et 10 000 mètres sur l'Irlandais, lui encore qui porta l'accélération fatale à Deegan, rue Vaugirard, au neuvième kilomètre. Derrière, tous les prétendants à la victoire étaient décrochés, tandis que la foule des amateurs s'étirait, longue procession en quête de plus d'oxygène, ravagée par les crampes et les gaz d'échappement.

Trop présomptueux ou trop inexpérimenté, Geffray ne venait-il pas de tirer les marrons du feu pour Bouster ? Celui-ci n'était pas venu là pour gagner. Il relevait d'une angine, et son premier fils, un poupon né début octobre, ne l'avait pas beaucoup laissé dormir depuis lors. Toutefois, depuis sa victoire dans la corrida de Sao-Paulo et malgré les premières places au cross du *Figaro*, Bouster avait besoin de redorer son blason terni par de mauvaises prestations pour le compte de l'équipe de France. Il n'a que vingt-six ans et a organisé la gestion de ses deux magasins d'articles de sports afin de pouvoir se consacrer entièrement à la *course à pied*. Objectif : le marathon olympique de Los Angeles, pas moins.

Alors, au coin de l'avenue Emile-Zola, il faussa compagnie à Geffray. Dix mètres, vingt mètres d'avance. L'affaire était-elle entendue ? Le doute saisit le sociétaire du Stade de Vanves : deux fois déjà la victoire lui avait échappé dans cette épreuve trop bêtement. Il se retourna. Geffray revenait à toute allure. Un kilomètre, le dernier d'une cavalcade de « vingt bornes » avec la tour Eiffel en point de mire. Combien de courses ont-elles eu autant d'intensité dramatique ? Goater, McLeod et toutes les Waitz regretteront sûrement de ne pas en avoir été. Il y avait, sous la tour Eiffel, une ambiance d'arrivée de Tour de France. Poussé dans ses derniers retranchements, Bouster maintint son avance et franchit la ligne d'arrivée : 57 min. 35 sec. Un « chrono » excellent. Pour une petite seconde d'inattention Geffray a manqué la première marche du podium et une gloire naissante. Sa compagne le consola, Bouster évalua pour les journalistes ses chances sur le marathon grâce à sa vitesse de base sur dix mille mètres (13 min. 24 sec.).

Après ces deux-là, plus de quinze mille personnes seront canalisées entre les barrières métalliques pendant plus de deux heures pour recevoir une médaille souvenir, avant d'aller ingurgiter des tonnes d'orange et d'eau minérale. Les champions sont aux vestiaires. Le folklore des courses sur route a repris le dessus, tandis que le général Louet, responsable de l'organisation, brandit une liste de tricheurs qui, repérés par quelques « espions », ne pourront pas s'inscrire l'année prochaine. Toutefois, les drogués du bitume ne voyaient pas si loin. Pareils à des lemings, la grande troupe en flottants T-shirts à « trous-trous » — semelles hypercompensées, se donnait rendez-vous dimanche 25 sur Paris-Versailles. Une bagatelle de dix-sept kilomètres, avec un horrible piège, la côte des Gardes, grimpette casse-pattes de deux kilomètres.

ALAIN GIRAUDO.

## AUTOMOBILISME

### Fin du championnat du monde de F1 à Las Vegas

# La victoire pour Jones
# Le titre pour Piquet

**C'est en définitive avec un point d'écart que le Brésilien Nelson Piquet est devenu, samedi 17 octobre, à Las Vegas, champion du monde des conducteurs. Piquet, avec 49 points, a battu l'Argentin Carlos Reutemann (Williams), 48 points ; l'Australien Alan Jones (Williams), 46 points, et les Français Jacques Laffite (Talbot-Ligier), 44 points, et Alain Prost (Renault), 43 points.**

**Les trois pilotes qui pouvaient encore prétendre à la conquête du titre mondial avant le Grand Prix de Las Vegas (Reutemann, Piquet, Laffite) n'ont pas accompli leur meilleure course, loin s'en faut. Dans la quinzième et dernière épreuve de l'année, Piquet, qui était devancé d'un point par Reutemann, n'a dû qu'à sa cinquième place de devenir champion du monde, très loin du vainqueur de la course, l'Australien Alan Jones, qui n'a trouvé aucun adversaire à sa mesure sur le circuit très sinueux de la capitale des jeux du Nevada. Laffite s'est classé sixième, après avoir occupé la deuxième place ; Reutemann, le coéquipier de Jones, n'est même pas entré dans les points, c'est-à-dire dans les six premiers.**

C'est en fait à une finale sans grand panache qu'ont assisté les spectateurs de Las Vegas, dont le grand battu a été Carlos Reutemann. Car si Laffite, qui n'avait qu'une toute petite chance de remporter le titre mondial, a eu son élan stoppé par des problèmes de pneumatiques et si Piquet a effectué une course tactique, peu brillante, mais, à bien y regarder, sans reproche, Reutemann n'a pu saisir, à presque quarante ans, la plus belle occasion de sa carrière. Lui qui avait réalisé, précisément devant son coéquipier, Alan Jones, le meilleur temps des essais, a vu sa voiture perdre son efficacité le jour de la course.

*Que s'est-il passé en réalité ?* Est-il exact que, très vite, Reutemann ait perdu l'usage de sa troisième vitesse, comme il l'a déclaré à l'arrivée, alors *que* l'équipe Williams semblait prétendre le contraire ? Reutemann, que l'on sait très sensible, a-t-il été à ce point diminué par l'importance de l'enjeu ? Ou bien les hasards de la course ont-ils fait qu'il se soit ou trompé dans le choix des pneumatiques, ou, pire, que l'équipe Williams n'ait pas su lui préparer une voiture aussi performante que celle que Jones a conduite à la victoire ?

Une chose est sûre : chez Williams on se moquait un peu que Reutemann devienne ou non champion du monde à Las Vegas. C'est, au demeurant, la première fois qu'un constructeur affiche une telle désinvolture dans une circonstance aussi importante. Toute l'année, ou du moins depuis le Grand Prix du Brésil qu'il a enlevé, Carlos Reutemann a traîné comme un boulet une « *faute* » que personne, chez Williams, ne lui a pardonnée. Il a simplement refusé de laisser passer Jones, comme il s'y était engagé eu égard à sa qualité acceptée de deuxième pilote. Jones n'a pas oublié. Frank Williams non plus, et il n'est pas impossible qu'en fin de compte Carlos Reutemann ait payé très cher cette « erreur », ce non-respect de la parole donnée.

Nelson Piquet, le nouveau champion du monde, n'a que vingt-neuf ans, *quarante-neuf* Grands Prix à son actif et six victoires dont trois cette année. On considère en général qu'il est parmi les plus habiles, même s'il commet encore dans sa fougue des fautes de débutant.

Le titre revient en tout cas à un pilote de talent qui a parmi ses références celle d'avoir « dégoûté » pour un temps Nikki Lauda de la compétition, alors que l'Autrichien était, en 1979, son chef de file chez Brabham. Le titre revient à coup sûr au constructeur le plus imaginatif et le plus débrouillard pour interpréter la réglementation. C'est en effet Gordon Murray, l'ingénieur de Brabham, l'homme de confiance de Bernie Ecclestone, le patron de l'écurie, qui a trouvé la parade au début de l'année à l'interdiction des jupes souples.

Tout le monde, par la suite, plus ou moins rapidement et avec plus ou moins de bonheur, a copié l'astuce de Murray : des suspensions hydropneumatiques recréant l'essentiel de l'effet de sol. C'est pour avoir réagi avec un temps de retard — comme les autres — que Talbot-Ligier et Renault n'ont pu mettre à la disposition de leurs pilotes, et essentiellement à celle de Jacques Laffite *et* de Alain Prost, des voitures compétitivec assez tôt dans la saison. Le championnat du monde s'est, pour une bonne part, joué à ce moment-là, et il est, somme toute, juste que le titre *mondial* récompense un bon pilote, une équipe de pointe et un ingénieur de tout premier plan.

FRANÇOIS JANIN.

### 4 MILLIONS DE DOLLARS POUR UN GRAND PRIX

Les cliquetis des machines à sous qui est à Las Vegas comme le bruit du ressac au bord de la mer a été couvert, samedi 17 octobre, par le vrombissement des chevaux-vapeurs déchaînés des F 1.

La clientèle des hôtels-casinos en avait déjà vu de toutes les coupleurs dans cette cité construite en plein désert : boxeurs noirs et visons blancs, « crooners » et « groupies ». Mais Monaco, lointaine rivale, avait son circuit pour bolides monoplaces. Alors il fallait faire mieux. Mieux ou pis sur un circuit tortueux comme un vieux lacet de chaussures, ceint de murets de béton et construit sur le parking d'un temple païen de la démesure, le Caesar's Palace.

Là, on peut jouer sans sortir de sa chambre grâce à un circuit intérieur de télévision. Les gains et les pertes sont enregistrés automatiquement sur le compte des clients qui soldent le tout avec leur chambre et leurs consommations en partant. Mais malgré tout le clinquant et les gadgets, les jeux ont baissé de 40 % en cinq ans, à Las Vegas.

Aussi, après avoir rivalisé à coup de « shows » gigantesques, les hôtels, qui ont englouti des fortunes dans les décorations aguichantes, ont investi dans le sport-spectacle pour se renflouer. Après les championnats du monde de boxe (le Monde du 16 septembre) et les tournois de tennis, la formule 1 a été appelée à la rescousse. Plus de 4 millions de dollars ont *été* investis pour « inviter » quarante-cinq mille personnes à regarder, pendant *deux* heures, tourner des voitures de course. Et qu'importent vainqueur et champion. Seul *le* directeur financier du casino pourra dire si le Grand Prix a été « bon » ou « mauvais ».

## CYCLISME

# Kuiper en Lombardie comme en Flandres

*Le Néerlandais Kuiper, qui avait remporté le Tour des Flandres au printemps, a brillamment terminé la saison routière en gagnant le Tour de Lombardie, samedi 17 octobre, à Côme. Cette dernière classique, que l'on tient pour l'une des plus belles en raison de son parcours sélectif mais équilibré, tracé dans la région des lacs italiens, a malheureusement souffert de l'absence de nombreuses vedettes, Maertens, Hinault, de Wolf, vainqueur l'an passé, Willems, de Vlaeminck et Raas, notamment.*

*Le Tour de Lombardie était autrefois le rendez-vous des champions. Il est délaissé aujourd'hui par les vedettes du cyclisme qui dénoncent à juste titre le désordre du calendrier, mais qui ne possèdent pas, semble-t-il, la robustesse et la régularité de leurs aînés... ou qui paient l'abus des grands braquets. On ne s'étonnera pas que ce soit un « ancien », Kuiper, trente-trois ans, champion du monde en 1975, qui ait franchi le premier la ligne d'arrivée après avoir distancé Baronchelli à la faveur du dernier obstacle. Deux Français, Julien et Pascal Simon, le lauréat du tour de l'Avenir, se sont distingués dans cette course qui a encore mis l'accent sur la vitalité du cyclisme suisse avec la révélation du jeune Jean-Marie Grezet.* — J. A.

## GOLF

# David Graham s'impose à Saint-Nom-la-Bretêche

*Le douzième trophée dit des champions a été remporté, le dimanche 18 octobre, par un Australien de trente-cinq ans, David Graham, récent vainqueur de l'Open des Etats-Unis.*

*Le tournoi qui, traditionnellement, se dispute sur le terrain de Saint-Nom-la-Bretèche, n'aura pas, cette année, connu de grande intensité, Graham imposant très tôt son sérieux et sa robustesse sur ses adversaires. Seul joueur qui tentera de rester dans le sillage de l'Australien, Isao Aoki, le Japonais dont les prestations sont toujours pittoresques mais qui, au fil des années, marque des points sur les grands circuits et dont on peut penser que son swing de samouraï baroque finira par faire école.*

*Deux jeunes Français participaient à ce trophée, Gèry Watine et Patrick Cotton, qui tirent assez bien leur épingle du jeu en se classant ex-aequo à la huitième place.*

## VOLLEY-BALL

# Trois candidats au titre national

*Le championnat de France de volley-ball 1981-1982 a débuté, samedi 17 octobre, dans la morosité. Après le recul de l'équipe de France de la quatrième à la huitième place des championnats d'Europe par rapport à 1979, la Fédération française de volley-ball (F.F.V.B.) et la direction technique nationale n'ont pas caché leur préoccupation : la compétition nationale ne permet plus de préparer les grands rendez-vous internationaux. Or depuis la quatrième place européenne de 1979, la F.F.V.B. s'est découvert de grandes ambitions pour les championnats du monde 1982, les Jeux olympiques 1984 et surtout les championnats du monde 1986 qu'elle souhaite organiser.*

*L'amélioration logique de l'élite des volleyeurs français devrait résulter d'une intensification du travail au sein des clubs pour élever le niveau de la compétition. Un gros effort a d'ailleurs été accompli dans ce sens ces trois ou quatre dernières années, où la plupart des équipes sont passées de deux à quatre, voire cinq entraînements hebdomadaires.*

*Cette évolution n'a pas manqué d'entraîner une totale redistribution des cartes. Les clubs universitaires (Montpellier U.C. et Paris U.C.) qui n'avaient pas les mises de fonds nécessaires aux modestes dédommagements des joueurs — moins de 1 000 F par mois — n'ont pu éviter la relégation à la fin de la saison dernière. Le club sportif municipal de Clamart, qui laisse partir quatre joueurs de son six majeur (Jean Hornain et Philippe Clevenot au Stade Français, Eric N'Gapet à Asnières et Dominique Pavan à Boulogne-Billancourt), renonce apparemment à suivre. Le Stade Français qui n'a toujours pas trouvé de commanditaire pour couvrir le tiers environ de ses dépenses s'interroge sur son avenir. Les nouveaux promus, le Racing Club de France et l'Association sportive boucherie alimentation de Montpellier, n'ont pas voulu prendre de risques et repartent avec leur effectif de deuxième division.*

*Dans ce contexte, on voit mal comment le titre pourrait échapper à l'un des trois grands de la saison dernière : les associations sportives de Cannes et de Grenoble ou Asnières sports, qui ont gagné facilement leur premier match samedi 17 octobre.* — G. A.

# LES RÉSULTATS

### Alpinisme

**PREMIERE ASCENSION DU LANGTANG-RI**
(7 239 mètres)

*Une expédition composée de Japonais et de Népalais a effectué, le 10 octobre dernier, la première ascension du sommet du Langtang-Ri (7 239 mètres), dans l'Himalaya, à la frontière entre le Népal et le Tibet, a-t-on annoncé dimanche à Katmandou.*

*Le 10 octobre, un premier groupe comportant un Népalais, Ang Rinje, et Trois Japonais, Noboru Yamada, Makihiro Wakao et Soichi Nasu, est parvenu au sommet du Langtang-Ri par la face nord-est, sans masques à oxygène. Partis du camp final situé à 6 630 mètres d'altitude, les quatre hommes sont restés quarante minutes au sommet et ont planté les drapeaux népalais et japonais.* — (A.F.P.)

### Athlétisme

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MARCHE**
(100 kilomètres)

*Le marcheur Gérard Lelièvre, de l'A.L.C.L. Grand-Quevilly, a remporté dimanche 18 octobre, à Bar-le-Duc (Meuse), le championnat de France des 100 kilomètres sur route, en 9 h. 19 min. 29 sec., améliorant sa meilleure performance française de 3 min. et 56 sec. Il a précédé le Polonais Klapa (9 h. 27 min. 54 sec.) et le Luxembourgeois Schwibert (9 h. 48 min. 58 sec.).*

**BELVES-MILLAU**
(271 kilomètres)

*Ramon Zabalo, un spécialiste de la course à pied sur les très longues distances, a gagné, dimanche 18 octobre, pour la seconde fois consécutive, la course Belves (Dordogne)-Millau (Aveyron), couvrant les 271 kilomètres en 26 h. 23 min. et 23 sec. Jean-Marc Bellocq (28 h. 16 min. 48 sec.), vainqueur l'an dernier, et René Comas (30 h. 34 min. 48 sec.) ont terminé aux deuxième et troisième places.*

### Basket

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
(Cinquième journée)

| | |
|---|---|
| *Limoges b. Orthez | 110-77 |
| *Le Mans b. Tours | 79-75 |
| Monaco b. *Avignon | 91-85 |
| *Caen b. Challans | 87-75 |
| *Vichy et Villeurbanne | 70-70 |
| *Antibes b. Roanne | 85-78 |
| Mulhouse b. *S.F.-Evry | 74-72 |

Classement. — 1. Limoges, Le Mans, Monaco, Orthez, 13 pts ; 5. Antibes, Tours, Mulhouse, 11 ; 8. Vichy, Villeurbanne, 10 ; 10. Challans, 9 ; 11. Avignon, Roanne, Caen, 7 ; 14. S.F.-Evry, 5.

### Football

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION**
(Quatorzième journée)

| | |
|---|---|
| *Bastia et Laval | 2-2 |
| *Bordeaux et Saint-Etienne | [illegible] |
| *Lyon b. Sochaux | 1-0 |
| Monaco b. *Montpellier | 2-1 |
| *Nancy b. Brest | 5-0 |
| *Lille et Strasbourg | 1-1 |
| *Nantes b. Auxerre | 2-0 |
| *Nice et Paris-S.G. | 2-2 |
| *Tours et Metz | 2-2 |
| *Valenciennes et Lens | 1-1 |

Classement. — 1. Bordeaux, 20 pts ; 2. Monaco, Saint-Etienne, Sochaux, 18 ; 5. Nantes, Laval, 16 ; 7. Lille, Paris-S.-G., Bastia, Brest, 15 ; 11. Nancy, Tours, Lyon, 14 ; 14. Valenciennes, 12 ; 15. Strasbourg, 11 ; 16. Metz, Montpellier, 10 ; 18. Lens, Auxerre, 8 ; 20. Nice, 7.

**DEUXIEME DIVISION**
(Treizième journée)

**Groupe A**

| | |
|---|---|
| *Marseille et Toulouse | 1-1 |
| Thonon b. *Cannes | 1-0 |
| *Gueugnon et Fontainebleau | 0-0 |
| *Saint-Dié et Béziers | 1-1 |
| *Nîmes b. Libourne | 2-1 |
| *Blois et Toulon | 1-1 |
| *Martigues et Orléans | 1-1 |
| *Grenoble b. Paris F.C. | 2-0 |
| *Ajaccio et Cuiseaux-Louhans | 1-1 |

Classement. — 1. Toulouse, Thonon, 19 pts ; 3. Marseille, 17, etc.

**Groupe B**

| | |
|---|---|
| *Mulhouse b. Rouen | 4-1 |
| Reims b. *Le Havre | 2-0 |
| *Nœux b. Châteauroux | 4-0 |
| *Quimper b. Rennes | 1-0 |
| *Guingamp b. Limoges | 4-1 |
| *Angers et Besançon | 2-2 |
| *Angoulême b. Dunkerque | 1-0 |
| *Abbeville et Stade Français | 2-2 |
| *Calais b. Montluçon | 3-1 |

Classement. — 1. Reims et Rouen, 20 pts ; 3. Nœux, 19, etc.

**CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS**

La République fédérale d'Allemagne a gagné, dimanche 18 octobre à Sydney, le championnat du monde juniors en battant en finale le Qatar par 4 à 0.

**COUPE DU MONDE**

En faisant match nul (1 à 1), samedi 17 octobre à Belgrade, la Yougoslavie et l'Italie se sont pratiquement qualifiées pour la phase finale de la Coupe du monde. La République populaire de Chine a également pris une sérieuse option en battant le Koweït à Pékin par 3 à 0.



### Rugby

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
(Cinquième journée.)

**Poule A**

| | |
|---|---|
| *Toulon bat Béziers | 19-15 |
| *Bayonne bat Biarritz | 17-6 |
| *Nice b. Brive | 20-15 |
| *Oloron bat Avignon | 13-6 |
| *La Voulte bat Castres | 48-10 |

Classement. — 1. Bayonne et Nice, 15 pts ; 3. Brive, 13 ; 4. La Voulte, 11 ; 5. Avignon et Toulon, 9, etc.

**Poule B**

| | |
|---|---|
| *Aurillac bat Thuir | 44-3 |
| *La Rochelle bat Grenoble | 19-7 |
| Tarbes bat *Mont-de-Marsan | 10-0 |
| *Romans bat Bagnères | 18-3 |
| *Bourg bat Carcassonne | 30-15 |

Classement. — 1. La Rochelle, 15 pts ; 2. Tarbes, 14 ; 3. Aurillac, 13 ; 4. Grenoble et Romans, 11, etc.

**Poule C**

| | |
|---|---|
| *Montauban bat Boucau | 13-8 |
| Agen bat *Mazamet | 18-12 |
| *Narbonne bat Valence | 15-6 |
| *Bègles bat Albi | 29-4 |
| *Lourdes bat Dax | 19-10 |

Classement. — 1. Agen, 15 pts ; 2. Narbonne, 13 ; 3. Lourdes et Montauban, 11 ; 5. Bègles, 10, etc.

**Poule D**

| | |
|---|---|
| *Perpignan bat Toulouse | 21-18 |
| *Graulhet bat Montferrand | 30-15 |
| *Tyrosse bat Périgueux | 22-10 |
| *Tulle bat Pau | 15-12 |
| *Nîmes bat Angoulême | 18-15 |

Classement. — 1. Montferrand, 13 pts ; 2. Angoulême, Graulhet et Perpignan, 11 ; 5. Pau, 10, etc.

### Tennis

**CHAMPIONNAT D'AUSTRALIE SUR COURTS COUVERTS**
(175 000 dollars)

*A Sydney, l'Américain John Mc Enroe s'est imposé pour la seconde année consécutive en battant en finale son compatriote Roscoe Tanner par 6-4, 7-5, 6-2.*

**TOURNOI DE BALE SUR COURTS COUVERTS**
(75 000 dollars)

*Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a nettement battu en finale l'Argentin José Luis Clerc en trois sets (6-2, 6-3, 6-0).*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER-CLUBS**

*A Nice, en finale du championnat de France interclubs, le Racing-Club de France a dominé en finale le Nice Lawn Tennis Club par 7 victoires à 2, samedi 17 octobre.*

### Volley-ball

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
(Première journée)

| | |
|---|---|
| *Saint-Maur bat Lyon | 3-2 |
| Asnières bat *Clamart | 3-0 |
| *Stade Français bat Sète | 3-1 |
| *Cannes bat Racing C.F. | 3-0 |
| *Grenoble bat Montpellier | 3-0 |

*L'équipe de France masculine a*

Le Monde

# culture

## LETTRES

# LA MORT D'ALBERT COHEN

## *Une voix étonnante d'amour et d'humour*

**L'écrivain Albert Cohen est mort à Genève le 17 octobre, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Les obsèques devaient avoir lieu ce 19 octobre au cimetière juif de Veyrier (canton de Genève).**

A quoi bon chercher toujours des références et des lignées ! Les monuments, en littérature, ne ressemblent à rien. Les auteurs qui touchent le public au cœur, et qui survivront, n'en font qu'à leur guise. Le génie passe par l'audace d'être soi.

C'est peu dire que ce *culot* n'a pas manqué à l'auteur de *Belle au Seigneur*. Ce solitaire ne se reconnaît qu'une fidélité, celle que à son peuple juif. D'héritage littéraire, point. A l'entendre, il n'a presque rien lu ; *rien retenu*, en *tout cas*. Tout selon son bon plaisir, jusqu'à la contradiction et la *démesure*. *Rappelez-vous son aplomb tendre, en décembre 1978,* chez Pivot. Un vrai prince de lui-*même, dans sa fameuse* robe de chambre à pois ! Souverain !

Cette superbe, son sang l'y incline. A Corfou, où il est né en 1895, son grand-père préside la communauté juive. Le nom de Cohen le fait descendant d'Aaron. Il a le droit de bénir. Il le prouvera, en classe, à son copain Pagnol, qui n'en reviendra pas.

Mais ce lien sacré, l'Europe du début du siècle le vomit. A cinq ans, un progrom chasse les Cohen de Grèce vers Marseille ; et à dix ans, le petit Albert découvre qu'on peut haïr l'innocence. La révélation lui vient d'un camelot de la Cneabière, dont il admirait le bagout, en écolier déjà amoureux de notre langue, et qui le traite soudain de « sale youpin », « copain à Dreyfus », « confrérie du sécateur », et autres « va donc voir à Jérusalem si j'y suis ! ». Ainsi pensait, si l'on peut dire, la France profonde du président Loubet.

L'enfant s'éclipse avec ce qu'il *appellera, admirable*, un « *sourire* de bossu ». Il court à la gare Saint-Charles. Ses économies ne lui permettent pas de fuir au loin ; seulement de s'enfermer au water. Sur le mur, il écrit : « Vive les Français ! ». Les milliers de pages qui suivront, longtemps après, sortiront de ce graffiti en forme de pardon.

Les biographes style F.B.I. en seront pour leurs frais. Rien de clinquant à signaler dans la vie d'Albert Cohen, ni de graveleux, quoi qu'il laisse entendre. Après des études de droit en Suisse et des débuts sans suite au barreau d'Alexandrie, l'envoi d'un texte à la N.R.F., en 1922, lui vaut d'être recommandé par Rivière au Bureau *international* du travail. Au sein de cet organisme, puis du siège genevois de l'ONU, il *mènera une vie de fonctionnaire* exemplaire. On lui doit notamment le texte d'octobre 1946 portant *statut des réfugiés*.

Pour être complet, il aura épousé trois femmes : deux protestantes, l'une morte, l'autre *divorcée* ; et une juive d'Israël, Bella, « *trente ans d'or pur* », dont on le voyait, à quatre-vingts *ans passés*, saisir la main comme un fiancé péremptoire.

Mais qu'importe le vécu chez un écrivain de cette taille. Seul compte ce qu'il en fait, en quoi il le transfigure. Car cet autobiographe arrange, brode, délire. Dès onze ans, son premier manuscrit faisait appel de la réalité, dans l'inénarrable Œuvre lente, espacée, majestueuse.

*Solal* pose les thèmes, en 1934. Solal, c'est, bien sûr, lui ; venu de Céphalonie au lieu de Corfou, plus arriviste et couvert de femmes qu'en réalité, mais quoi ! Il faut bien songer ! Entre Julien Sorel et Don Juan, moins séducteur qu'inquiet de ne plus être séduit, et de ce que le charme rompu rabaisse l'amour à la singerie.

1938 voit paraître la suite, *Mangeclous*. Aux analyses sentimentales s'ajoutent l'observation amusée de la gent S.D.N. et de plus en plus de digressions, comme les savoureront les inconditionnels. J'ai souvenir d'un passage où Mangeclous explique le romantisme à travers *Anna Karénine* : cela vaut son pesant de *Dupuis et Cotonet !*

Seize ans de silence, dont cinq de guerre, au bout desquels l'éternel petit Albert honore, avec *le Livre de ma mère*, sa dette la plus sacrée, et c'est le coup de tonnerre, en 1968, de *Belle du Seigneur*. Jusque-là, Cohen n'est connu que de *happy few* qui se récitent leurs pages préférées, rarement les mêmes. Ses anciens condisciples du lycée de Marseille, Pagnol et Brion, lui font avoir le Grand Prix du roman de l'Académie française. A soixante-treize ans, le lauréat sort de l'ombre. Malgré l'épaisseur imposante du livre (846 pages tassées !), la famille des mordus va s'étendre à vue d'œil. Cohen voulait, de son vivant, laisser « un monument funéraire, un corbillard de luxe ». Voilà son monde, et sa langue, assurés de l'éternité !

Quel monde ? Quelle langue ? Difficile de ramasser en formules une faconde qui réclame un véritable contrat de confiance. On pense à Rabelais, à cause du débit torrentiel et de certaines bouillies, à un Claudel hébraïque ; à Proust, évidemment, vu l'égotisme répandu, et le beau linge des ambassades autour. C'est négliger le burlesque, absent de *la Recherche*, et ici à fleur de plume. Un sottisier de la S.D.N. et des portraits de Bénès, d'Albert Thomas, de Briand, accompagnent les confidences lyriques de notre Casanova, qui n'hésite pas à se déguiser en vieillard édenté pour éprouver son pouvoir. Charlus, oui, mais doublé d'un Charlot, d'un Woody Allen !

*Les Valeureux*, qu'il comptait inclure dans *Belle du Seigneur*, et que l'éditeur a dû publier séparément l'année suivante, accusent ce côté chaplinesque. Solal y peint la fresque picaresque de ses frères de Céphalonie, partagés entre les rêves d'intégration et le besoin d'identité, entre la fierté de réussir seul et la fidélité au clan. Les figures de Saltiel, Mattathias, Salomon et Mangeclous donnent aux *Valeureux* le double éclat d'un conte satirique et d'une geste gonflée d'amour.

L'incapacité de haïr, même son pire ennemi, Cohen en a donné une nouvelle preuve, en avril 1979, dans d'ultimes *Carnets*. Malgré le mal que Vichy avait fait aux siens, on le voyait s'apitoyer sur Laval en prison. Au nom de la mort qui nous guette tous, et à la lumière de laquelle il n'a cessé de tout voir, amour compris...

### L'archer dans le noir

Cinquante pages d'élucubrations dans une baignoire, autant sur un repas ridicule : on a demandé à Cohen où il prenait le modèle de cette profusion qui ne se refuse rien. Sous-entendu : de quel droit ? Laclos ? Joyce ? Jouve ? Parole : il ne les a pas lus, non plus que *la Princesse de Clèves*. Alors qui ? Personne, la force qui va, son instinct. Avec Mahler, il pensait sans doute que le créateur est « *un archer qui tire dans le noir* ».

Le droit aux contradictions fait partie de cet art seigneurial. Il le constitue, même, et Cohen y recourt sans vergogne. Le goût de la vie et l'obsession du néant deviennent, chez lui, indémêlables. L'amour sublime côtoie la platitude accablante, la sensualité frise l'horreur des sens. La vengeance n'exclut pas, on l'a vu, une infinie pitié. Le respect des autres s'arrête à sa goinfrerie. Gargantuesque, il voudrait aspirer les âmes et les avaler tout rond, comme on gobe un œuf.

Prenez les femmes. A l'en croire, Solal n'aime qu'elles, et pour elles-mêmes. Or il les traite en phallocrate et en misogyne digne de Montherlant. Il les rend responsables des désenchantements de la chair et de ce que l'amour chimiquement pur n'existe pas. En pacha d'Orient, il les confine dans le rôle d'objets répudiables, de gibier. Il condamne sans procès les amazones et les suffragettes. Il affirme tout net que Colette « *ne vaut pas grand-chose* ». Et il y a cinquante ans de tout cela ! Que dirait-il aujourd'hui !

Son excuse ? L'exemple de ses mère et grand-mères, soumises à l'époux, la tradition juive qui rabaisse le sexe à l'animalité. Mais, dans le même temps, il convoite les filles de Chrétiens et en épouse deux, en très mauvais Cohen, il l'avoue.

L'incohérence est encore plus voyante en ce qui touche Dieu. Rien à faire : il n'y croit pas. Il en a soupé, il le répète au seuil de la mort, de questionner l'improbable, d'implorer le silence. L'immortalité de l'âme, avec ou sans ailes dans le dos, laissez-le rire !

Et pourtant, il respecte autant les rites que quand il bénissait le petit Pagnol. Il révère le Dieu d'Abraham, ainsi que la loi d'antinature et l'utopie humaniste qui vont avec : pour l'unique raison, — il n'y en a *pas* d'autres — qu'ils sont l'œuvre de son peuple.

Une voix étonnante d'amour et *d'humour s'est tue. Nous ne verrons* plus le frêle ermite de Genève affirmer pour lui-même et *pour chacun de nous, monocle* à l'œil, le droit somptueux au caprice...

*Mais il reste le « corbillard de luxe » de Belle du Seigneur*. Un cœur y vibre, pour les folies de *la vie, mais d'abord pour sa tribu*, seule porteuse, à ses yeux, d'universel.

**BERTRAND POIROT-DELPECH.**

(1) M. Albert Cohen a publié, en outre, un recueil de poèmes, *Paroles juives* (1921), ainsi qu'une pièce, *Ezéchiel*, qui fut représentée, à la Comédie française, en 1933.

Les œuvres d'Albert Cohen ont paru chez Gallimard.

### UNE AVANT-DERNIÈRE TOILETTE

La gueuse a emporté Albert Cohen. Comme on lui demandait naguère, au cours d'un entretien à la radio, ce qu'il ferait *s'il lui restait une semaine à* vivre, il répondit, avec son esprit habituel : « *Eh bien ! je préparerais mon agonie.* » Le romancier de *Solal* et de *Belle du seigneur*, le vieux monsieur séduisant et ironique, parfois féroce, dans son éternelle robe de chambre, *le* fils de la tradition juive et d'une mère vénérée, le don Juan cynique et passionné aux allures de prélat, l'homme solitaire, tour à tour excessif et très sage dans ses propos, s'apprêtait depuis longtemps à rencontrer la mort. Il avait écrit sans doute ses *Carnets* de 1978 comme on fait une avant-dernière toilette.

Les ombres de Shakespeare et de Villon flânent dans ce testament où Cohen, s'adressant à ses frères humains, les conjure d'éprouver quelque pitié les uns pour les autres. Car, dit-il, « *vous mourrez* ». Evoquant, comme Hamlet, l'infortune des trépassés, il écrivait : « *Je suis le seul ami des morts en terre, et quand ce pauvre moi ne sera plus là mais en terre, il ne leur restera plus personne pour les aimer, ces pauvres morts en terre, pauvres maigres vêtus qui dorment en leur terre, et dorment sans jamais respirer, mais rigolent en silence avec leurs jaunes sèches têtes tristes de l'autre monde, poignants en leur abandon.* » Si « *le génie, c'est avoir le cœur plein d'amour et l'œil méchant* », comme le prétendait Albert Cohen, sans doute en avait-il.

**FRANÇOIS BOTT.**

### M. MITTERRAND : j'ai perdu un ami.

Le président François Mitterrand *a envoyé à Mme* Albert Cohen « *un télégramme d'amitié et de sympathie pour l'œuvre immense accomplie* » par son mari, indique un communiqué du ministère de la culture.

Le communiqué rappelle à cette occasion que « *dès son arrivée à l'Elysée, M. François Mitterrand avait fait Albert Cohen commandeur de la Légion d'honneur. Les insignes de commandeur devaient lui être remises par M. Jack Lang, ministre de la culture, le 15 novembre prochain* ».

Le président de la République a fait lui-même la déclaration suivante : « *Albert Cohen vivait avec la langue française une grande passion amoureuse faite de tulmute, d'orages et de sérénité. Son œuvre, parce qu'elle a su plonger au plus profond du cœur de quelques hommes et de quelques femmes, a atteint l'universel... J'ai perdu un ami. Mais par son œuvre, il a déjà atteint la voie mystérieuse de l'éternité.* »

### « JE NE CROIS PAS EN DIEU MAIS JE LE VÉNÈRE »

Depuis plusieurs années déjà, Albert Cohen ne sortait plus de son appartement, situé dans un immeuble moderne et anonyme du quartier résidentiel. Il y recevait de plus en plus rarement quelques privilégiés dans un salon austère comme un cabinet de travail, un chapelet aux doigts « pour ne pas être tenté de fumer ». En fait, il fumait par demi-cigarette, comme en cachette de lui-même, car ensuite, il brûlait de l'encens pour en effacer le souvenir.

Souvent, il était malade, affaibli, mais après chaque alerte, il renaissait, l'œil vif, le regard profond, fourmillant d'idées, d'indignations, ne se départissant jamais de sa tendresse lucide envers « ses frères humains ». Il se dressait farouchement contre cette mort que l'on espérait tous toujours voir reculer, mais il l'attendait, impitoyable pour lui comme pour les autres : à quatorze ans, au lycée de Marseille, en s'approchant de l'estrade où ses professeurs devaient lui remettre un prix de littérature, il trébucha. Ses camarades rirent de cette maladresse. Il se releva, oubliant pour u ninstant sa récompense, et leur cria : « *Dans cent ans vous serez tous morts.* »

Cohen, dans sa vie et dans son œuvre, était engagé dans une voie juive, de manière si profonde qu'il n'éprouvait pas le besoin d'afficher une religiosité de commande, pas plus qu'un Bernanos n'eut éprouvé le besoin de se déclarer « de confession catholique ». Il n'était pas pratiquant. *Il me souvient de lui avoir demandé s'il était croyant.* Il répondit : « *Je ne crois pas en Dieu mais je le vénère.* » Sous cette apparente boutade, se cachait la conviction que la fidélité doit l'emporter sur la foi. Il n'était jamais allé en Terre sainte, mais son attachement à Israël, peuple et nation, était *sans* réserve. En 1925, il avait fondé *la Revue juive*, à laquelle collaborèrent Einstein et *Freud*.

L'Albert Cohen que j'ai connu détestait les voyages, fuyait les salons et les cénacles, refusait l'entourage de la moindre cour d'admirateurs o ud'éventuels disciples. Il ne sortait de sa solitude que pour établir u ndialogue fraternel, comme un échange de confidences et de pensées. Et là, très vite, il redevenait un merveilleux conteur.

Pendant une partie de sa vie, il fut pourtant un homme d'action, *sacrifiant l'écriture. Il ne garda* de cette époque qu'un seul titre de gloire, celui d'avoir suscité, en *1946, une conférence internationale*, qui permit la création d'un nouveau passeport pour les réfugiés, *leur assurant des droits* et une protection considérablement plus étendus qeu ceux du *certificat d'identité d'avant-guerre, dit* « passeport Nansen ».

A la lecture de ses livres, il est aisé de deviner qu'il avait été aussi un fonctionnaire international de haut rang et qu'il n'en avait jamais *tiré* aucune vanité. Les anciens du B.I.T. se souviennent encore de ce collègue séduisant et séducteur, compétent mais désabusé.

**ISABELLE VICHNIAC.**

### LE FANTOME DE SOLAL

Je ne pensais pas qu'il allait mourir si vite. La dernière fois que je l'ai vu — en mai — il n'avait pas cet air lointain, déjà parti, qui sépare les vieillards menacés du reste des vivants. *Il* n'avait pas « *le voile* » comme aurait dit Vailland. Au contraire : en peignoir de soie, les yeux noirs brillants, la moustache transparente, il *m'avait donné* une longue interview, tout en jouant avec des accessoires à la Solal, dont le fantôme séducteur semblait l'habiter encore : un komboloï, un monocle et un miroir, à portée de main (*« le miroir : l'un des signes à quoi l'on reconnaît un homme de volontaire solitude, qui a choisi de vivre avec soi, entre soi. »*) De temps en temps, il se levait, faisait quelques pas, ou simplement tendait la tête pour mieux comprendre une question avec une grimace de sourd et là seulement sa fragilité devenait évidente. Il parla pendant *quatre heures*.

L'entretien devait exprimer son jugement sur le siècle. Mais chaque fois que je parlais du siècle, lui parlait d'amour. De l'amour de sa mère, de l'amour des femmes, des lettres d'amour, de *Belle du seigneur*, de Bella sa femme. Il me demanda de relire l'article avant sa parution — c'était l'une de ses habitudes — *et je lui envoyais un* « questions-réponses » un peu sec, qui ne traduisait pas du tout la *griserie verbale* qu'avait été ce moment, cette fête de mots — de mots déjà dits, déjà écrits souvent — mais *donnés dans une re-présentation dont j'avais la chance d'être la spectatrice.* Il n'eût sans doute pas la force de reprendre et de dramatiser son propre texte et me demanda *de ne jamais publier ses propos tels* quels. Il n'est pas question de le faire, mais je veux simplement citer ses dernières phrases, qui prennent toute leur résonance aujourd'hui. Il évoquait la faiblesse de la société actuelle, prête à changer, à mourir peut-être. Il questionnait : « *Que restera-t-il de nous dans mille ans ?* » Et concluait : « *Pour l'instant, il nous reste l'ivresse. L'ivresse sans vin ni drogue. Celle qui monte à la tête dans les moments où l'on se sent vivre. C'est l'ivresse qui m'a fait aimer, c'est l'ivresse qui m'a fait écrire mes livres. Dans l'ivresse, j'ai le cœur bon et l'œil méchant. Je suis un enfant, croyant, admirant, et en même temps je suis un vieillard qui méprise tout, parce qu'il sait qu'il n'en a plus pour longtemps : deux ans, peut-être. Deux ans de vie et combien d'heures d'ivresse ? Alors, vous savez, vos questions sur le siècle...* ». Lui aussi s'était trompé sur le temps qui restait.

**JACQUELINE DEMORNEX.**

■ L'Académie des beaux-arts a procédé le 14 octobre à l'installation de M. François Daulte, élu au titre d'associé étranger. M. Yves Brayer a accueilli le nouvel académicien, écrivain d'art et organisateur d'expositions prestigieuses. Le récipiendaire a prononcé l'éloge de son prédécesseur, l'architecte italien Pier Luigi Nervi (1891-1979).

## THÉATRE

# Inauguration du centre culturel d'Annecy

**M. Fumex, maire (C.D.S.) d'Annecy, et M. Jean-Pierre Cot, député (P.S.) du Doubs, ont inauguré, les 14 et 15 octobre, le Centre d'action culturelle de la région annécienne dont la direction a été confiée à M. Sonzini.**

Le Centre d'action culturelle (CAC) s'appelle Bonlieu, un nom accueillant qui fait venir des idées de salle d'auberge où, dans la rougeur d'un feu de bois et la chaleur des conversations, on vient s'abriter des intempéries... Mais Bonlieu ne ressemble pas à une auberge rustique. C'est un grand bâtiment moderne circulaire à larges baies, très haut, partagé en niveaux autour d'un foyer. Sur les murs blancs sont exposés des tableaux de Gérard Schlosser, fragments de corps en gros plan faussement réalistes.

Gérard Schlosser est également l'auteur des décors et costumes de *la Double Inconstance*, de Marivaux, qui a ouvert la petite salle (Espace 300) dans une mise en scène d'Alain Françon, avec le Théâtre Eclaté, jeune compagnie née il y a dix ans et installée à Annecy.

La tête d'Alain Françon est pleine de réminiscences dont il ne se défend pas. Comme s'il se sentait tout petit devant un classique, il cite abondamment ses aînés, Vitez surtout, Planchon, Vincent, Bourdet, Rosner... Pourquoi pas ? Mais cet accès d'humilité lui fait perdre sa propre vision de Marivaux. En accord avec la rigueur froide du décor, Alain Françon dégage l'amertume de cette histoire d'égarements. La lucidité cynique de la pièce est terrible, mais c'est l'intelligence acérée du texte alliée à la fragilité des personnages qui lui *donne son ambiguïté*, son infinie richesse. Or, ici, pas un sourire, pas un instant d'ironie bravache.

*Cependant, on ne peut pas parler* de ratage : on pressent qu'il suffirait de renouer les fils dra*maturgiques, de laisser les comé*diens dérailler sur leur propre fantaisie pour que le spectacle prenne *sa force, la signification* voulue au départ. Faire confiance à une troupe qui a un passé mais pas de *statuts* est un *geste* important — s'il ne s'arrête pas là, — un geste que la présence de M. Dominique Wallon, conseiller technique au ministère de la culture, et M. Jérôme Cl. ment, conseiller technique au ministère de la communication, officialisait.

Pourtant, c'est seulement le lendemain que le CAC a été déclaré officiellement ouvert pour la représentation dans la grande salle des *Géants de la montagne*, mis en scène par George Lavaudant, le Centre dramatique des Alpes. Là, il n'y a plus d'hésitation, plus de doute. Dès que le rideau de fer se lève sur le décor de Jean-Paul Vergier, sur la magie d'un pont suspendu noyé dans un ciel nocturne, suru la pureté de la surface courbe dominée par deux pylônes, on sait qu'il va se passer quelque chose de grand, que cette passion irrépressible, qui depuis des millénaires accroche les spectateurs aux acteurs, va se déployer, va trouver sa justification, conserver son mystère.

C'est ce mystère que racontent les *Géants de la montagne*, dernière pièce de Pirandello inachevée, interrompue par la mort tragique et naïve, complexe jusqu'à l'incohérence, téméraire dans sa façon de prendre les fils du jeu pour les démêler dans sa façon d'inventer des pièges pour se laisser piéger, de pourchasser la mort et se regarder mourir. L'intrigue est un prétexte : des comédiens ruinés rencontrent un magicien, un faiseur sans doute, et ses servants. La pièce s'arrête au moment où tous partent ensemble chez les géants de la montagne. Les obsessions de Lavaudant sont là, écrites par Pirandello : une rencontre, la rencontre. Ils s'en vont ensemble vers quel pays ? Les comédiens s'alignent face au public, tendus dans un appel silencieux auquel ne peut répondre que notre silence tendu, moment unique d'attraction mutuelle qui fait craquer toutes les défenses de la raison. L'amour en somme. Georges Lavaudant se confie avec pudeur, avec sobriété, et toujours la splendeur, la douceur sensuelle de ses images. Il y a des poupées qui dansent, une vieille Sicilienne qui monte dans les cieux, il y a de la féerie, de la nostalgie, un tendre humour.

On reparlera du spectacle puisqu'il vient à *Chaillot au mois de* juin. A Annecy, le public bouleversé manifestait son émotion. Gabriel Monnet, grandiose magicien désabusé, retrouvait la ville où, dans les années 50, il faisait ses débuts et faisait vivre le théâtre. Aujourd'hui, la vieille salle démolie n'est plus qu'un éboulis de pierres et de charpente, face à l'édifice moderne qui monopolise les espoirs artistiques, Bonlieu, près du lac et de la pelouse très verte sur laquelle se reposent les mouettes blanches.

**COLETTE GODARD.**



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



MUSIQUE

# Œuvres contemporaines à la Biennale de Venise

Si les concerts de musique classique ne sont, pour la plupart, rien d'autre que des occasions d'applaudir les mêmes prouesses sans cesse renouvelées, les concerts de musique contemporaine — et à plus forte raison les festivals — ressemblent plus ou moins à des présentations de mode avec défilé de mannequins et conversations de salon. Ce qui distingue les manifestations musicales de la Biennale de Venise, c'est qu'elles s'articulent autour d'un thème ; *pour cette fois, c'était Après l'avant-garde*, prospective musicale autour des années 80 (*le Monde* daté 27-28 septembre). Il s'agissait donc d'évoquer la longue évolution qui s'est produite en trente ans, depuis la période de remise en cause de l'héritage musical, au début des années 50, jusqu'à la contestation actuelle d'une esthétique passablement austère engendrée par la défiance envers les valeurs séculaires ou supposées telles. Le grand mérite du programme conçu par Mario Messinis réside dans le choix des œuvres réunies pour alimenter cette réflexion : passéistes, futuristes, actuelles ou d'avant-garde (pour s'en *tenir aux termes conventionnels*), elles se mettent en valeur les unes les autres, renouvelant ainsi, à quelques exceptions près, le plaisir de la découverte ou celui des retrouvailles.

La formule est convaincante car, au bout du compte, si l'on quitte Venise avec les regrets de rigueur, on revient enrichi de quelques réflexions échafaudées sans même y avoir fait attention et qui permettent de voir plus clair dans la situation actuelle. Ce que l'on constate aujourd'hui chez presque tous les compositeurs, c'est un souci sinon de flatter la curiosité paresseuse de l'auditeur, du moins de ne pas le rebuter systématiquement. Il y a vingt ou trente ans on pouvait dire sans rougir que le plaisir du public n'a aucune importance, c'était même une nécessité pour défricher des champs nouveaux ; à présent que la percée est faite, on peut adopter une autre attitude sans être rétrograde pour autant. Il est incontestable d'ailleurs que les œuvres récentes de Berio, Boulez, Donatoni, Kagel, Nono, Stockhausen ou Xénakis sont d'un abord beaucoup plus aisé que ne l'étaient et ne le sont encore celles qu'ils ont écrites dans les années 50.

Le public, de son côté, a évolué ; il n'est plus tout à fait persuadé de la *nécessité de faire un effort pour mériter son plaisir*. L'ère de la mauvaise conscience du « bourgeois » face à l'artiste touche à sa fin. Le *résultat de cette convergence entre* le compositeur et son auditoire se résume en une formule : des œuvres plus accessibles pour des auditeurs *moins complexés*. On saisit aisément les aspects positifs d'une telle situation, qui permet à la musique contemporaine de sortir de son ghetto, qui rétablit la communication entre les créateurs et un public plus large, mais il ne faut pas s'en cacher les limites ni les dangers. En effet, certains compositeurs qui, de loin, ont senti cette nouvelle situation, ont *trouvé le moyen de précéder le mouvement* : à l'instar du retour à Bach des années 20, ils ont effectué un retour au langage du dix-neuvième siècle, et nul doute que le caractère insolite de ces partitions à l'ancienne avec tous les perfectionnements modernes n'ait des allures d'avant-garde. Le résultat, c'est un nombre croissant de partitions désespérément épigonales mais aussi faciles à jouer qu'à entendre. Une aubaine pour les éditeurs, pour les chefs d'orchestre et pour les concerts dominicaux. C'est tomber de Charybde en Scylla, substituer à la morale douteuse de la souffrance la loi du moindre effort et faire croire que ce qui plaît immédiatement est nécessairement supérieur à ce qui *exige une fréquentation* plus profonde. Avec de tels raisonnements, on démontrerait que la valse de Diabelli vaut mieux que les variations que Beethoven en a tiré...

## Le risque de la clandestinité

Sans aller jusque-là, on trouverait à cette situation bien des *précédents* historiques ; elle se reproduit chaque fois qu'une tendance nouvelle a été poussée à ses ultimes conséquences : c'est Gluck après Rameau ou Jean-Chrétien Bach après Jean-Sébastien, Mendelssohn après Beethoven, Gounod après Berlioz, Satie après Debussy. Le phénomène, en soi, est un signe de santé, facteur de renou*vellement, car les épigones immé*diats des grands novateurs se révèlent beaucoup moins intéressants que certains qui, en faisant volte-face, ont trouvé autre chose ; ce n'est pas à la portée du premier venu.

Moins de nouveauté, cela ne veut pas dire que le creux de la vague dans lequel nous nous trouvons *actuellement* soit voué à la léthargie, mais il est probable que les œuvres marquantes des années 80 seront celles qui feront la synthèse des trente dernières années, tandis que les recherches actuelles, et il y en a, ne porteront leurs fruits que beaucoup plus tard. Mais cela, naturellement, à une condition : c'est que, pris entre la réussite tangible des aînés désormais acceptés et la surenchère des sucreries multicolores offertes par les opportunistes, les jeunes compositeurs qui persistent à vouloir explorer l'inconnu ne se trouvent pas complètement exclus. Après avoir joui du respect et d'une tolérance exceptionnelle, l'avant-garde véritable risque en effet de se retrouver dans la clandestinité. Elle ne « paiera » plus... Tant mieux si cela évite les impostures, mais on ne saurait s'y résigner sereinement, car, coupée du public, l'avant-garde se dessèche à force de se cabrer.

C'est pour cela qu'il convient de se *méfier* de ceux qui déclarent « l'avant-garde c'est dépassé » ; ils prennent leur rêve pour la réalité. Tel n'est pas, naturellement, le propos de Mario Messinis qui a, en quelque sorte, reconstitué l'histoire en brouillant délibérément la chronologie. A nous d'opposer l'austère deuxième quatuor (1958) d'Elliott Carter à celui de Terry Riley, *G. Song* (1981), qu'on pourrait confondre avec le *Canon* de Pachelbel... A nous de *comparer* le *Quatuor* de John Cage écrit en 1950, avec ses harmonies consonantes, sa continuité, sa couleur médiévale, et le *Livre pour quatuor* (1949) pur et dur de Boulez, véritable défi lancé aux interprètes et à l'auditeur ; l'un et l'autre sont parfaitement originaux et prophétiques quoique allant dans des directions opposées. Le *Quatuor* (1979) *de Morton Feldman*, quatre-vingt-dix minutes d'*adagio* d'un seul tenant dans la nuance planissimo, témoigne pour le moins de la persistance de l'auteur dans des options prises il y a trente ans... Le *Cinquième Quatuor* (1977) de Henze apparaît en revanche comme une conséquence à long terme de l'opposition manifestée très *précocement par le compositeur* aux critères esthétiques de l'avant-garde des années 50 ; en voulant éviter légitimement les pièges d'une rigueur qui ne l'intéressait pas, il s'est enfermé en solitaire dans un style cruellement composite. Certaines pages récentes de René Koering avaient pu laisser penser la même chose, mais son *Quatuor n° 2*, donné en création, *apporte un heureux démenti*. Le premier mouvement, hérissé de traits arrachés, et soutenu par l'écriture plus calme du violoncelle, tandis que le second versant est un *adagio sostenuto* expressif, percé seulement de quelques brusques bourrasques suivies de repos sur des intervalles consonants.

Pour en finir avec cette impressionnante cascade de quatuors que se partageaient le Kronos Quartet et l'Arditti String Quartet, il faut mentionner la reprise du *Deuxième Quatuor*, de Ferneyhough, créé ici même l'an dernier, et le *Troisième Quatuor* (1971) d'Elliott Carter, qui se présente comme un double duo singulièrement nourri : deux œuvres qui ne font aucune concession au courant « rétro », par ailleurs suffisamment illustré par la *Musique pour trois instruments à cordes* (1980) de Wolfgang Rihm. Deux quatuors en *création* enfin, celui de Gilberto Cappelli (né en 1952), musique fugitive, aérienne en ce qu'elle se limite aux seuls sons harmoniques, mais *non dépourvue* d'une certaine rudesse liée à l'inconfort du jeu instrumental, et celui de Donatoni intitulé *The Hear's Eye*, plus classique si l'on veut, car l'articulation en est toujours claire, l'écriture assez verticale, mais remarquable par l'évolution à l'infini des idées s'engendrant les unes les autres.

Une soirée complète était, d'autre part, consacrée à Donatoni, au cours *de laquelle on a pu réentendre le Ruisseau sur l'escalier* pour violoncelle et ensemble instrumental (*le Monde* du 6 mai), ainsi que *l'Ultima Sera* pour soprano et cinq instruments, créé en juin dernier à Radio-France et qui marque la réconciliation tant attendue du compositeur non seulement avec la voix mais avec les conséquences qu'entraîne l'utilisation d'un texte, et *découvrir Fili* pour flûte et piano, d'une écriture brillante, passablement virtuose, avec une sorte de mordant dans la sonorité lié à la rapidité du débit et des agrégats. Autre soirée, plus rétrospective, celle dédiée au compositeur Elliott Carter (1908), qui réunissait le *Concerto pour piano* (1965), d'un abord assez rebutant parce qu'il refuse l'opposition traditionnelle entre le soliste et l'orchestre sans lui substituer une articulation nettement perceptible, un cycle de mélodies, *A Mirror on whitch to dwell* (1976), d'un lyrisme intime qui contraste fort avec la réputation de « cérébralité » du compositeur, et le *Concerto pour orchestre* (1969), d'un seul tenant, dont les *quatre mouvements* s'interpénètrent, unifié par la persistance des motifs caractéristiques, aéré par la mise en valeur des divers pupitres.

Dans le contexte de ce festival, l'itinéraire d'Elliott Carter est assez singulier : parti d'une esthétique néo-classique imprégnée de Stravinski, il s'est dirigé vers celle de *l'école de Vienne et a élaboré peu* à peu un langage d'une grande complexité aux limites de l'hermétisme. *A l'inverse*, on peut dire que Brian Ferneyhough (1943) reprend la musique là où Boulez et Carter l'ont laissée, car il n'existe peut-être rien de plus ardu que la partition de *Transit* pour six voix et trente-huit instruments qu'on a pu réentendre *à Venise*, sans pour autant résoudre l'interrogation qu'elle suscite : en dehors du plaisir qu'on prend à considérer les facettes multiples, pourra-t-on jamais en retirer une impression synthétique ? Une visite à la basilique Saint-Marc aiderait peut-être à y répondre : il suffit d'examiner les mosaïques qui recouvrent le sol pour se faire une idée de l'incapacité où nous sommes d'apprécier seulement la dixième partie de ce qui nous est offert...

## Pérennité de Maderna

Peut-être pourrait-on penser de même à propos de l'opéra *La Vera Storia* de Berio, dont on a pu découvrir des fragments vocaux et orchestraux, et cependant les détails se trouvent littéralement aspirés par une sorte de flux véhément qui évoque davantage l'opéra vériste de Cilea ou de Giordano que celui dont on pourrait rêver pour les années 80. On est à mille lieues du lyrisme éloquent, dans son dépouillement parfois cruel, des *Messages de feu demoiselle Troussova*, de Kurtag, présentés le lendemain. Placée à côté de l'œuvre de Berio, la première partie de *Cronache*, d'Ivan Vandor (1932), fresque condensée sur des textes bibliques, soutenait facilement la comparaison, avec l'avantage de lignes de force plus nettes. Exécuté en début de concert, le *Concerto pour flûte* (1954) de Bruno Maderna (1920-1973) est passé presque inaperçu. C'est grand dommage, car, outre ses qualités intrinsèques, il semble avoir été écrit hier tant il dépasse les canons esthétiques des années 50. Peut-être appréciera-t-on un jour à sa juste valeur ce qui fait l'originalité de l'œuvre *de Maderna et qui justifie sa pérennité* ; peut-être également apprendra-t-on en France à connaître Francesco Pennisi (1934), car son *Arioso mobile*, donné en création, renouvelle agréablement la forme du concerto pour flûte.

D'ici peu, il y aura de nouveaux compositeurs italiens à découvrir ; le concert du Divertimento-Ensemble en a présenté cinq, illustrant autant de tendances diverses, jusqu'au retour à Ravel (Lucchetti), et parmi eux il faut distinguer Gianpolo Testoni (1957), dont *Le Nuvole* pour orchestre de chambre témoigne d'un sens de l'économie et de la forme évolutive qui lui permettent de se démarquer déjà de modèles comme *Weber, Ligeti ou Castiglioni dont il* est l'élève. On notera également le nom de Fabio Vacchi (1949), qui est généralement considéré comme l'un des compositeurs les plus intéressants de sa génération.

L'événement de cette Biennale pour les Français était naturellement l'exécution presque complète du cycle *les Espaces acoustiques* de Gérard Grisey (1946), cinq pièces de un à quatre-vingt-quatre instruments (la sixième n'est pas encore écrite) qu'il ne saurait être question d'analyser ici, mais dont on peut affirmer, après cette première tentative et en dépit de certaines insuffisances dans l'exécution de *Périodes* et de *Partiels*, qu'ils peuvent occuper légitimement une soirée. L'initiative de la Biennale aura donc été précieuse et on ne saurait douter qu'il se trouvera bientôt en France l'occasion de révéler un ouvrage qui, par la puissance de son souffle et ses dimensions inusitées, fera date incontestablement.

Une grève ayant reporté les représentations, il ne nous a pas été possible de voir *les deux opéras de* Castiglioni : *Oberon* et *The Lord's Masque* au théâtre de la Fenice. Il faut encore signaler, parmi les temps forts de cette Biennale, la soirée au cours de laquelle Mauricio Kagel a fait entendre des extraits de *Programm et Chorbuch + die Rythmachine*, qui démontraient qu'il est possible, à condition de faire preuve de rigueur (qu'on jugera parfois excessive dans les limites qu'elle s'impose), de se tenir à égale distance des modes de l'avant-garde et des tentations du regard en arrière.

GÉRARD CONDÉ.

# Souveraineté de Pierre Boulez

*(Suite de la première page.)*

Le jeu des solistes, lui, est complété et prolongé par branchement sur la machine 4 X, inventée et réalisée à l'IRCAM, par Giuseppe di Giugno (un ordinateur exécutant deux cent millions d'opérations par seconde, donc travaillant en temps réel), selon des programmes écrits par Andrew Gerzso en fonction de processus de composition déterminés par Boulez : essentiellement des phénomènes de répétition comme par *des jeux de miroirs, mais* avec des modifications de hauteur, de couleur et de périodicité rythmique.

Cette vaste mobilisation de moyens ne nuit en rien cependant à la clarté de l'œuvre. Le titre *Répons* n'est pas une simple référence, pour « faire chic », aux procédés du *Moyen Age. La structure du répons* est partout, dans l'alternance entre l'orchestre et les solistes, entre le son « *naturel* » et le son « programmé », entre les groupes de l'orchestre, entre les séquences d'écriture serrée et les jaillissements de résonances à l'infini, et ceci dans un esprit de complémentarité, de conversation, de « convivialité », comme on dit aujourd'hui.

On pourrait distinguer de façon schématique quatre moments dans cette œuvre, qui dure une vingtaine de minutes : une longue séquence de l'orchestre seul, où l'attaque anguleuse et énergique se dilue en des espèces de longs points d'orgue en trémolos ou en notes répétées très *rapidement, mais qui ne cessent de* progresser, ourlés par des gruppetti ascendants et descendants, comme la marée qui monte, malgré des reculs périodiques. Puis l'entrée des solistes en jets de lumière éblouissants, en arpèges, en poudroiements d'étoiles répercutés par l'ordinateur, où s'insèrent des dessins très ouvragés de l'orchestre. Celui-ci reprend ensuite un discours plus dense, serré et dynamique, auquel s'enchevêtrent les prodigieuses arabesques des solistes, qui peu à peu se resserrent, se rassemblent, en un crescendo aux couleurs de plus en plus fabuleuses. Et puis tout s'évanouit sur de petits sforzando, comme des embruns qui vous fouettent le visage.

Mais il faudrait analyser de plus près une œuvre dont la richesse frappe et enchante sans cesse. Elle appelle plusieurs remarques. D'abord sur l'usage de l'ordinateur : celui-ci ajoute couleur, ampleur, dessins nouveaux d'architecture, mais reste d'ordre instrumental, entièrement sous le contrôle du compositeur ; c'est un nouveau chapitre des traités d'orchestration, une nouvelle catégorie instrumentale qui s'ouvre, plutôt qu'une véritable composition par ordinateur.

Ensuite sur la réussite de Boulez : *jamais il n'a été plus évident que la* musique est pour lui un véritable « moyen d'expression » (2).

Il y a dans *Répons* une sûreté de main, une vigueur, un optimisme, une souveraineté qui débouchent sur un univers où la tension, la rigueur mènent à la lumière, à une sorte d'état à la fois apollinien et dionysiaque, et c'est cela qui donne à l'auditeur une impression d'évidence et de plénitude.

Enfin, cette œuvre est *importante* pour la situation même de Boulez, qui fait ainsi justice des doutes et des questions ; non, il ne fui pas de ses qualités, non il ne fuit pas ses responsabilité ; oui, il reste un des plus grands compositeur de notre temps. Et il donne ainsi un coup d'arrêt à la négation, à la dérision, au néorantisme honteux ou fanfaron, *qui minent* actuellement la musique contemporaine.

Comme le soleil, il a rejeté dans l'ombre presque toutes les œuvres jouées à Donaueschigen où l'on ne peut guère noter, à côté de *Pas moi*, le monodrame de Holliger déjà présenté à l'ICAM, que *Natchtmusik II* d'Emmanuel Nunes, partition curieusement dynamique et immobile à la fois, parsemée d'événements sonores assez peu cohérente une conclusion en beaux scintillements sonore assez peu cohérente avec ce qui précède.

JACQUES LONCHAMPT.

(2) Comme il le dit dans son récent livre *Points et repère* (éd. Christian Bourgois, p. 19).

## PETITES NOUVELLES

■ **Le concours Rostropovitch a été remporté, le 17 octobre, par une violoncelliste allemande, Maria Kliegel.**

■ **Le groupe de rock anglais The Cure donne ce lundi soir un concert à guichets fermés à l'Olympia, après une tournée triomphale en France. Avec son troisième album, Faith (chez Polydor), The Cure connaît en effet une consécration méritée.**

# SPECTACLES

## théâtres

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

DONA ROSITA, LA SOLTERA (325-70-32), 20 h. 30.
PRENDS BIEN GARDE AUX ZEPPELINS, Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30.
LES FAUSSES CONFIDENCES, Théâtre des Deux Portes (361-49-92), 20 h. 30.
EN REGARDANT PASSER UNE VIE, Théâtre Présent (203-02-55), 21 h.

### *Les salles subventionnées et municipales*

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : *la Locandiera.*
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Qui a donc malmené l'architecture pendant ces vingt ans ?
Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h. 30 : Galaxie Lorca.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart : K. Munchinger.

### *Les autres salles*

Comedie - Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : Un p'tit rêve dans l'nez.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Essaion (278-46-42), Salle I, 21 h. 30 : Attention Copy-right ; Salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; *20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?*
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 18 h. 30 : Textonino. Théâtre ; 20 h. : Douce ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission ; Théâtre Noir : 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse. — Petite salle : 18 h. 30 : Parlons *français.*
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74) ; 21 h. : *le Garçon d'appartement.*
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre ;
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : *Bonjour Monsieur Hugo.*
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Tcewz et les vipères.
Poche - Montparnasse (548-92-97) 21 h. : Accordez vos violons.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79), 22 h. : la Métamorphose ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Vinci avait raison ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : Le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé, dis Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h. 15 : Jeannot-Ribochon arrive ; 21 h 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h 30 : Pit et Rik
*Café d'Edgar (320-85-11),* I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h : Electro-choc.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Dominique Noël.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Eve Loris.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F Blanche
Le Petit Casino (278-36-50), I — 21 h : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? II, 20 h. 30 : Trois filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : F Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny
La vingt-cinquième heure (439-36-59), 21 h. 30 : Théophile.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez Français.
Deux-Ânes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

### *Le music-hall*

Escurial (707-28-04), 20 h. : Pierre Barouh.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Metayer.

### *La danse*

Elysée Montmartre (606-38-79), 20 h. 30 : Grand ballet de la Martinique.
Essaion (278-46-42), 18 h. 30 : La création, les dieux de l'Inde.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : L. Greene ; M. Tompkins ; G. Martinez.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Descarga.

### *Les concerts*

Athénée, 21 h. : G. Bumbry, G. Parsons.
Flap, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
Cité Internationale, 20 h. 30 : Orchestre symphonique des jeunes de Rhénanie-Palatinat, dir. D. de Coteau (Beethoven, Mendelssohn).
Cisp, 20 h. 45 : M. Bekaert (Johnson, Narvaez, Dowland, Villa-*Lobos*).
Théâtre 13, 21 h. : Trio de Picardie (*Mozart,* Beethoven, Brahms).
Lucernaire, 21 h. : R. Meyer, A. Parchat (Wolff, Schuman, Brahms, Schubert).
Salle Gaveau, 18 h. 30 : A. d'Arco ; 21 h. : D. Erlih, J.-Y. Tibaudet (Frank, Debussy, Ravel).

### *Jazz, pop, rock, folk*

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : O. Franc Jazz Quintet.
*Cloître des Lombards (233-54-09),* 22 h. 30 : Boell et Roubach Quartet.
Dreher (233-48-44), 22 h. : R. Urtreger.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Chicago Blues.
Hippodrome (205-25-68), 20 h. : Genesis.
Jazz Unité (276-44-26), 21 h. 30 : Archie Shepp.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : G. Lefèbvre et son ensemble.
New Morning (523-51-41), 21 h. : P. Vassiliu, R. Petite.
Olympia (742-25-49), 20 h. 30 : The Cure.
Petit Journal (326-28-58), 21 h. 30 : VSOP Ragtime.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : E. Watson, C. Alvim.

### *Les festivals*

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Centre G.-Pompidou, 20 h. 30 : Rocbaby, Ohio Impromptu.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS
(723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet royal du Danemark (Kermesse à Bruges, Napoli).

### *En région parisienne*

Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Crime banal pour *motif de peu d'importance.* — Petit Sorano, 21 h. : Chansons à déboire.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**704.70.20 (lignes groupées)**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### *Lundi 19 octobre*

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

### *La cinémathèque*

*CHAILLOT (704-24-24)*

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : les Hauts de Hurlevent, de L. Bunuel ; 17 h. : Morning glory, de L. Sherman ; 19 h. : l'Amour violé, de Y. Bellon.

### *Les exclusivités*

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), V ang. : Normandie, 8e (359-42-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bergère, 9e (770-77-58) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'AMOUR NU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : *Montparnos, 14e (327-52-37)* ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : Ciné'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
AU-DELA DU REEL (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-*Germain, 6e (222-72-80)* ; *Ermitage,* 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, *18e (522-46-01)* ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H Sp
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91)
BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; *Paramount Opéra, 9e (742-56-31)* ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
DIVA (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04)
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
EXCALIBUR (A., v.o.) Studio Cujas, 5e (354-89-22) — V.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32)
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; *Calypso, 17e (380-30-11) H sp* — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GARDE A VUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Victor-Hugo, 16e (727-49-75)* ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. sp.
L'HOMME DE FER (Pol. v.o.) : Studio de la Harpe, *5e (534-34-83)* ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *St-Lazare-Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Studio 287, 18e (606-36-07). H. sp.
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INSEMINOID (A.) (**) V.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
IRAN, *UN PRINTEMPS EN HIVER* (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. sp.
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA MALEDICTION FINALE (A.) (*) V.o : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; *Ambassade, 8e (359-19-08)* — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
MOI CHRISTIANE F. (All.) (*) V.o. : *Paramount-City, 8e (562-45-76).* — V.f : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEW-YORK 1997 (A.) V.f. : Paramount-*Marivaux, 2e (296-80-40).*
OUTLAND (A.) V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-36-70)
PASSION D'AMOUR (It.) V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
POLYESTER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76)
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; *Normandie, 8e (359-41-18)* ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
*RUST NEVER SLEEPS* (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, *8e (225-67-29)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25)
TARZAN, L'HOMME-SINGE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare *de Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, *16e (651-99-75)* ; Images, *18e (522-47-94)* ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE FOUR SEASONS (A., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Pu*blicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23)* ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) ; Kinopanorama 15e (306-50-50)
LA VIE CONTINUE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, *14e (329-90-10).*
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
HARA-KIRI (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée-de-Bois, *5e (337-57-47).*
LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (326-12-39) ; André-Bazin, 13e (337-74-39). H. sp.
LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE *MEPRIS* (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e *(561-10-60)* ; *Français, 9e (770-33-88)* ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.), (**), *Capri, 2e (508-11-69).*
LES MONSTRES (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V. f. : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.), Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : *Capri, 2e (508-11-69).*
LE REBELLE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : *Action Christine, 6e* (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SOUDAIN L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LES VACANCES *DE M. HULOT* (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

### LES FILMS NOUVEAUX

L'AU-DELA, film italien de Lucio Fulci (**). — V.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Mistral,* 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, *18e* (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES CASSEURS (*), film américain de Don Hulette. — *V.f.* : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, *13e (580-18-03)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE JARDINIER, film français de Jean-Pierre Sentier — Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE, film iranien de Rafigh Pooya. — V.o : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
RIEN QUE POUR VOS YEUX, film anglais de John Glen. — V.o. : *Gaumont-Halles,* 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publi*cis-Elysées, 8e (723-76-23)* ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)* ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

### *Les grandes reprises*

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : *Paramount-Odéon,* 6e (325-59-83).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
*LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI* (It., v.o.) ; Studio de l'Etoile, 17e (330-19-93), h. sp.
CINEMA PAS MORT, MISTER GODART (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES CRIMINELS (A., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Quintette 5e (633-79-38).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo*stone, 6e (325-60-34).*
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

### *Les séances spéciales*

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.). Boite à films, 17e (622-44-21), mar., 16 h.
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 19 h.
*LES ANNEES LUMIERE* (Ang., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h. 50.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 23 h.
*CRUISING* (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h. 15.
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (A., v.o.) (**) : Studio 28, 18e (606-36-07), h. sp.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châte*let-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10.*
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : *Boîte à Films, 17e (622-44-21),* 18 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 15.
LE LOCATAIRE (Fr.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h 30.
MARATHON MAN (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, *5e (325-95-99),* 18 h 15.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h 15.
NOS *PLUS* BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h. 45.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (Youg. v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 17 h 45.
RAGING BULL (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), *22 h 15.*
REBECCA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
REPULSION (Angl., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.
RETOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES











هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# RADIO-TÉLÉVISION

## Lundi 19 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1






20 h 30 **Cinéma : Feux croisés.**
Film américain d'Ed. Dmytryk (1946), avec R. Young, R. Mitchum, R. Ryan, J. White, G. Grahame (N., Rediffusion).
*Un juif américain, récemment démobilisé, est assassiné. L'officier de police chargé de l'enquête recherche trois autres démobilisés qui se trouvaient en sa compagnie, quelques heures avant sa mort. A travers une intrigue policière, un drame psychologique et social sur le désarroi des G.I.'s rendus à la vie civile, l'intolérange et l'antisémitisme aux Etats-Unis. Un film courageux, important, dans le climat de l'immédiat après-guerre.*

22 h **Médicale : Les malades mentaux.**
Avec MM. les docteurs B. Jolivet, psychiatre, R. Neuburger, psychiatre-psychothérapeute.
*La réinsertion des malades mentaux dans la vie professionnelle.*

23 h **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 **Magazine : Affaire vous concernant.**
Pierre Mauroy.

21 h 45 **Apostrophes** (diffusé le 23 décembre 1977) : **en hommage à Albert Cohen.**
*Une interview d'Albert Cohen, conçue comme une initiation à son œuvre : six titres. Et les témoignages de MM. Ch. Gombault (ex-directeur de France-Soir), F. Marceau, écrivain et François Mitterrand, alors premier secrétaire du P.S.*

22 h 50 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **Cinéma** (le polar du lundi) **: Dieu sauve la reine.**
Film anglais de D. Sharp (1975), avec R. Steiger, L. Remick, R. Johnson, T. Howard, R. Porter.
*Sa femme et sa petite fille étant mortes dans la répression d'une manifestation, un catholique irlandais décide de faire sauter le parlement britannique, le jour de l'ouverture annuelle par Elizabeth II.*
*Utilisation douteuse du grave problème irlandais pour un film à suspense où Rod Steiger joue au héros solitaire. Mise en scène de série.*




22 h 10 **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

20 h, La main brune, de Conan Doyle.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les « Confessions » de saint Augustin.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence : les disputes.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Brahms par les élèves du Conservatoire national de région, et l'Ensemble vocal sous la direction de J.-P. Ballon, directeur du Conservatoire, avec P. Boumard à l'orgue (enregistr. J.-P. Drouin d'Angers).
20 h 30, Concert (Echanges internationaux - « Eté de Carinthie 1981 »), « Quatuor à cordes en ré majeur K 575 » de Mozart ; « Trois pièces pour quatuor à cordes » et « Concertino pour cordes » de Stravinsky ; « Quatuor à cordes en mi bémol majeur » de Beethoven, par le quatuor Alban Berg, avec G. Pilcher et G. Schulz, violons, T. Kakuska, alto, V. Erben, violoncelle.
22 h 30, Ouvert la nuit : les chants de la terre, musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 23 h, Solistes français d'aujourd'hui : Roland Pidoux, violoncelliste (Beethoven, Schubert).

## Mardi 20 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h **Télévision scolaire.**
12 h 5 **Jeu : Réponse à tout.**
12 h 25 **Une minute pour les femmes.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **L'île aux enfants.**
18 h 50 **Discours de M. François Mitterrand.**
*En direct de Mexico devant le monument de la Révolution.*
20 h **Journal.**
20 h 30 **Dramatique : Dickie Roi.**
21 h 30 ***Magazine d'actualité : Sept sur sept.***
22 h 35 **Regards entendus : Le cubisme.**
23 h 35 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La vie des autres.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
15 h 5 **Série : Un privé dans la nuit.**
16 h 30 **Itinéraires... Les Quilapayun.**
16 h 55 **Histoires courtes.**
« La rage aux dents » de J.-P. Salome ; « L'ultime rencontre » de N. Monti.
17 h 20 **Fenêtre sur... la fête du vent à Ahmadabad.**
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 ***Emissions régionales.***
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
20 h 40 **Les dossiers de l'écran : Dupont Lajoie.**
*Film français de Y. Boisset (1974), avec J. Carmet, P. Tornade, J. Bouise, M. Peyrelon, G. Garcin, I. Huppert, P. Roberts, J.-P. Marielle (Rediffusion). Dans un camping de vacances, sur la Côte d'Azur, un cafetier parisien tue accidentellement une jeune fille dont il voulait abuser et s'arrange pour que le meurtre soit imputé à des ouvriers nord-africains. Etude de la bêtise humaine et de ses conséquences lorsque la xénophobie entre en jeu, puis démonstration de la violence collective contre les immigrés. Jean Carmet étonnant en Français moyen médiocre, raciste et assassin.*
22 h **Débat : Le racisme quotidien.**
Avec MM. I Aragones, avocat, F. Ravaud, médecin anthroplogue, J.-L. Hurst, journaliste, M. Messaoudi, T. Ben Jelloun, écrivain, et P. Mercieca, maire de Vitry-sur-Seine
23 h 30 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Conseil national du mouvement de la paix.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : la Machine à explorer le temps.**
Film américain de G. Pal (1960), avec R. Taylor, A. Young, Y. Mimieux, S. Cabot, T. Helmore, W. Bissel (Rediffusion).
*A Londres, le 31 décembre 1899, un inventeur part pour un voyage dans le futur, à bord d'une machine qu'il a fabriquée. Elle le mène en 1917, 1940, 1966 et l'an 802701.*
*Illustration, dans la tradition des bandes dessinées, d'un roman de H. G. Wells. Une imagerie de science-fiction dont les péripéties touchent à la féérie.*
22 h 10 **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Le livre d'or : Avant-garde italienne d'hier et d'aujourd'hui au Festival de Lille (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
14 h, Sons : Chèvres et moutons.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Eté jaune », de C.-M. Cluny.
14 h 47, Le monde au singulier : avec Nuria Espert.
15 h 30, Les points cardinaux : l'Eglise dans la crise polonaise.
16 h 30, Micromag :
17 h, Roue libre : La Fontaine limogé.
18 h 30, Feuilleton : « Pour Dieu et le roi », de M. Schiloritz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Racines et formes. Paris-Barcelone 1881-1981, avec G. Raillard et Vicens.
21 h 15, *Musique de notre temps.*
22 h 30, Nuits magntiques :

### FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le Matin des Musiciens : la musique religieuse de F. Liszt.
12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale : 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de M. Lissac et Y. Prin ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : émission destinée à l'enseignement primaire.
15 h, Points-Contrepoints : œuvres de Beethoven, dir. B. Haitink, Telemann, dir. N. Harnoncourt et S. Heinrich, et Amy, dir. G. Amy ; 18 h 2, Le Club du Jazz : les concerts.
18 h 30 Premières loges : Conchita Supervia (1895-1936) soprano espagnole, dans des œuvres de P. Luna, M. de Falla et I. Albeniz.
19 h 38, Concert (en direct du Musikverein de Vienne) : ouverture du « Carnaval romain » de Berlioz ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » de B. Bartok ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » et « la Mer » de C. Debussy, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. G. Amy, avec M. Beroff au piano.
21 h 30, Ouvert la nuit.



# Après la publication du rapport Moinot

## LE PRÉSIDENT DE FR 3 APPROUVE LES PRINCIPES GÉNÉRAUX MAIS S'INQUIÈTE DE CERTAINES APPLICATIONS

Le rapport Moinot, diffusé en nombre limité par les services du ministère de la communication (« le Monde » des 15 et 16 octobre), est maintenant étudié par les services du premier ministre, son premier destinataire, mais aussi par les principaux responsables de l'audiovisuel, certains parlementaires et les syndicats.

Cependant, la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle C.G.T. a déjà reproché à la commission Moinot de ne pas avoir eu aussitôt le document, « *fait qui est dans la continuité de la démarche initiale de cette commission, qui l'avait amenée à exclure de ses travaux toute représentation syndicale, ce qui aurait pourtant permis de rééquilibrer le débat dans la mesure où plusieurs personnalités liées au pouvoir de l'argent étaient membres de cette commission* ».

La fédération, qui reconnaît un certain nombre d' « *avances* » (dans l'utilisation du satellite par exemple), déclare qu'on assiste par ailleurs à « *un recul sur toute une série de points essentiels* », les radios privées « *soumises aux puissances d'argent au travers du financement publicitaire* », la haute autorité, dont la composition, selon elle, « *ne garantit pas l'indépendance vis-à-vis du pouvoir* ».

Dans un autre communiqué, le conseil national du S.N.R.T.-C.G.T., qui s'est réuni le 15 octobre aux Buttes-Chaumont, affirme avoir « *longuement examiné le rapport* ». Après avoir rappelé qu'il avait rédigé un document tendant « *à unifier le service public de radio-télévision tout, en le rénovant afin qu'il devienne l'élément central essentiel du développement audiovisuel de la communication sociale* », le syndicat souligne « *les dangers que représente le rapport Moinot sur le devenir du service public et de ses personnels* » (notamment par une « *interpénétration accrue des intérêts privés au travers des structures proposées)* et déclare qu'il ne se sent engagé par ce rapport « *ni dans ses analyses ni dans ses conclusions* ».

Précisons pourtant que parmi les cent quatre-vingt personnalités entendues par les groupes de travail et par le président de la commission Moinot (dont la liste est donnée en annexe du rapport), plus de vingt (dont M. P. Noguera, fédération nationale du spectacle F.N.S.-C.G.T.) sont affiliées à différentes fédérations du syndicat C.G.T. comme le Syndicat national des artistes musiciens (SNAM C.G.T.), le Syndicat français des artistes interprètes (S.F.A. C.G.T.), le Syndicat français des réalisateurs de télévision (S.F.R.T. C.G.T.), le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de la télévision (S.N.T.P.C.T. C.G.T.), le Syndicat national de radio-télévision pour la S.F.P. (S.N.R.T. C.G.T. S.F.P.), le Syndicat national des journalistes (S.N.J. C.G.T.), la Fédération nationale du spectacle (F.N.S. C.G.T.), d'autres encore, et parmi les délégations des confédérations syndicales nationales, la Confédération générale du travail C.G.T. D'autres syndicalistes affiliés à la C.G.T. (techniciens, etc.) ont été entendus, et la Confédération générale des travailleurs a été consultés.

La Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.), première organisation de radios libres à émettre son avis, s'est estimée, pour sa part « *globalement satisfaite des recommandations du rapport* ». « *La commission*, affirme-t-elle dans un communiqué, *a fort bien compris qu'une autorisation et une réglementation* (des) *rectes publicitaires garantissaient à la fois le développement des radios locales et la transparence financière permettant de prévenir tous les mécénats occultes* ». La F.N.R.T.L.I. appelle le gouvernement « *à suivre les propositions de la commission* » et « *à modifier la loi récemment adoptée dans ce sens* ».

Du côté de FR 3, société particulièrement touchée par les propositions de la commission Moinot, M. Guy Thomas, président-directeur général de la chaîne, s'est déclaré entièrement d'accord sur les principes défendus dans ce projet.

« *D'accord pour donner à l'audiovisuel une totale indépendance à l'égard des pouvoirs publics*, a-t-il dit, *d'accord pour décentraliser les moyens de communication ; d'accord aussi pour les précautions que prend le service public pour ne pas dénaturer les perspectives qu'offrent les satellites et les nouvelles techniques. Tous ces principes correspondent parfaitement à mes propres idées...*

» *La radio ? Je regrete que le choix de la commission de détacher la radio de la société FR 3 soit présenté comme relevant de la logique et de l'évidence*, a ajouté M. Guy Thomas. *Mais prenons l'exemple allemand. Ce pays, qui connaît une réelle régionalisation, ne pratique pas la séparation entre radio et télévision. Les dirigeants allemands croient au contraire à l'existence d'une synergie entre les deux médias. Cela prouve au moins qu'il y a deux écoles crédibles l'une et l'autre. Certes, le Parlement fera ce qu'il voudra, mais s'il suit les orientations de la commission, mon premier souci va être de préserver l'emploi de trois cents à quatre cents personnes travaillant dans nos radios...*

» *Le rapport Moinot ne règle pas tout et cela promet de ne pas être simple. Il propose notamment la création à titre provisoire d'un groupement d'intérêt économique entre Radio-France et FR3 (qui ne porteront d'ailleurs peut-être plus ces noms). Nos radios régionales sont en effet incrustées dans les établissements de la télévision. Un G.I.E. a été créé à Lille entre Fréquence Nord et FR3. Le résultat est loin d'être concluant.*

» *Il y a aussi un problème financier. Faire une télévision régionale de qualité coutera cher, très cher. Il faudrait déjà multiplier par 5 le budget actuel qui passerait ainsi à 10 milliards de francs. C'est bien plus que ne le permet la redevance. Si l'on manque de moyens, on fera des émissions de qualité médiocre. Si la qualité est médiocre, inévitablement, la télévision ne sera pas regardée. Comment lutter contre la concurrence des deux autres chaînes ? Comment donner une chance à une émision régionale diffusée par exemple à la même heure que « les chiffres et les lettres » ? Il faudrait au moins être assuré que les deux chaînes décrocheront au moins une heure par jour. Mais pour le moment mon souci n° 1 est de préserver l'avenir des 4 000 employés de FR3. Je ne veux pas qu'ils s'inquiètent et je m'emploierais à défendre pour eux de bonnes conditions de travails.* »

## « Dossiers de l'écran »

### LE MRAP DÉPLORE QU'ON L'AIT « ÉCARTÉ DU DÉBAT »

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) affirme dans un communiqué avoir « *été écarté du débat* » sur le racisme qui suivra la projection, *le 20 octobre*, aux « Dossiers de l'écran » sur Antenne 2, du film *Dupont Lajoie*, d'Yves Boisset.

M. Armand Jammot, producteur de l'émission, répond qu'il a préféré inviter des personnes directement visées, des Nord-Africains en particulier, qui ont été victimes du racisme ellesmêmes et qu'il estime donc « plus qualifiés » pour parler de ce problème.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « *Le conflit à Radio-France entre Mme Cotta et M. Vozlinsky* », paru dans *le Monde* daté des 18 et 19 octobre, une faute d'impression a fait disparaître deux lignes du dernier paragraphe, rendant le texte incompréhensible. Il aurait fallu lire : « *Du côté de la présidence, on affirme en tout cas n'avoir en aucune façon cherché à « court-circuiter » les démarches de M. Vozlinsky, mais, au contraire, à aborder pacifiquement une négociation délicate et éviter un conflit ouvert entre le directeur de la musique et son personnel.* »

## TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 19 OCTOBRE

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, participe à l'émission « Affaire vous concernant » sur Antenne 2, à 20 h 35.

MARDI 20 OCTOBRE

— *M. Jean-Pierre Cot*, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, est l'invité de Didier Lecat, sur France-Inter, à 7 h. 45.

## VU

### JACQUOU

Jacquou le Croquant a *vieilli. En trente ans, en vingt ans, à plus forte raison en une douzaine d'années, au cinéma, un bon film, ça ne bouge pas. A la télé, ci. Rappelez-vous « La caméra explore le temps » du même Lorenzi. Quand on l'a revue, la série ressemblait à une pièce de musée. Normal. Le petit écran reflète de beaucoup plus près l'évolution des exigences, des goûts, des sensibilités.*

*Samedi soir, on avait l'impression d'assister à une projection au ralenti. Malgré la splendeur des images, en couleurs cette fois, on s'impatientait par moments. On était frappé aussi par l'épaisseur des bons sentiments étalés à la truelle par le jeune héros d'Eugène Le Roy. Ses « papa ! papa ! » ponctuaient l'adaptation volontairement manichéenne de ce robuste roman populaire poussé en pleine terre et en pleine misère du haut Périgord sous la Restauration. Peu importe, au demeurant, ce ne sont là que réserves de détail. Dans l'ensemble, c'est bon, très bon, bien meilleur que ce qu'on voit habituellement.*

*Je voudrais signaler aux amoureux de Hollywood le dimanche soir sur Antenne 2 l'évocation tirée du merveilleux bouquin de Garson Kanin Moviola de quelques grands moments de l'histoire du cinéma. La recherche et la découverte de « la » Scarlett O'Hara et bientôt l'arrivée aux E.-U. de Greta Garbo. A ne pas manquer.* — C. S.

## L'antichambre des vedettes

Au P.S., en ce moment, on crie haro sur l'information spectacle. L'information, on la voudrait plus proche des préoccupations des Français. L'ennui c'est que l'actualité — et on est bien obligé de la couvrir — prend au jour *le jour le visage en gros plan* de MM. Kania, Reagan ou Mitterrand. De là certaines contraintes et certaines servitudes.

C'est bien joli de prétendre se passer de journalistes venus de l'extérieur pour présenter le journal de 20 heures sur TF 1, c'est très chic de vouloir donner leur chance à des rédacteurs sortis du rang, encore faut-il bien comprendre ce que nous attendons de ceux, de celles qui sont chargés d'introduire nos invités. Car c'est nous qui recevons à déjeuner ou à dîner un Schmidt avec son régulateur cardiaque, un Walesa à sa descente d'avion, un Montand à la veille de son récital, un Hidalgo au lendemain de la défaite de son équipe, un Edmond Maire sur le coup de la colère.

Ces gens-là, ce n'est pas n'importe qui. Ce sont des vedettes, de grosses vedettes. Nous, devant eux, on n'est rien du tout, ou plutôt si, on s'identifie d'instinct avec ce maître des cérémonies, très à l'aise, pas intimidé pour 2 sous, qui les accueille au studio, l'antichambre de nos livings. Le modèle du genre, celui dont on se sent le plus proche, celui qui nous représente le mieux *et de loin, c'est* Yves Mourousi à midi sur TF 1. Il est exactement ce que nous aimerions être ou paraître, décontracté, un rien gouailleur, dominant la situation, n'ayant jamais l'air de courir après les choses à dire ou à montrer.

Sur la chaîne à côté, Philippe Labro est en progrès. Le premier jour, lundi dernier, il a essayé de nous vamper, il faisait des mines, il décochait des sourires à renverser les bueffets. Dieu soit loué, ça n'a pas duré, il s'est calmé. A présent, il donne l'impression de se surveiller, il n'ose pas trop quitter son texte des yeux, il paraît encore un peu guindé, un peu éteint, ça va sûrement s'arranger.

Avec Christine Ockrent pas de problème. A l'exemple de ses consœurs britanniques et américaines, elle catalyse le journal sans l'accaparer et sans nous soumettre — c'est très important — à l'épreuve d'un sentiment de jalousie, d'agacement ou d'infériorité.

Ce sentiment-là, on ne risque pas de l'éprouver sur TF 1, où Jean-Pierre Berthet et Jean-Loup Demigneux se partagent la responsabilité de commenter les actualités en attendant que Jean-Claude Narcy les rejoignent à l'écran. Ce n'est pas qu'ils soient mauvais — Berthet n'est pas mal du tout, agressif à souhait. Simplement, ils manquent de cette aura, de ce poids spécifique que donnent l'expérience, le métier, la force d'une personnalité dotée d'un charisme capable de casser la vitre. Et d'ancrer le journal dans nos foyers.

Ça s'acquiert, certes. Encore faut-il en choisir un — à la rigueur deux, qui alterneraient d'une semaine sur l'autre, — et lui donner véritablement sa chance, en lui permettant de revenir frapper à nos carreaux soir après soir, d'entrer dans notre intimité et d'encourager le public à se reconnaître en lui. Il y a forcément des répulsions ou des sympathies qui ne se commandent pas. On préférera toujours celui-ci à celle-là. Reste que l' « effet Mourousi » ne s'explique que par le don qu'ont certains de traduire et d'incarner les réactions, les aspirations, je dirais presque les pulsions du plus grand nombre.

CLAUDE SARRAUTE.



# La Fnac fait le point sur la vidéo après le Vidcom 81

ENTRE les appareils vidéo grand public et le matériel qu'utilisent les techniciens de la télévision, d'autres équipements se développent de plus en plus.

Destinés certes à des non-professionnels. Mais conçus comme des outils de communication dans l'entreprise, les services publics ou les collectivités.

Vidéo pour informer. Vidéo pour animer un réseau de vente. Vidéo pour expérimenter, pour observer, pour enregistrer l'évolution d'un phénomène. Vidéo pour faire suivre à 300 personnes ce qu'un œil seulement pouvait voir dans un microscope... Nombreux sont les domaines où l'on découvre chaque jour davantage l'efficacité de la vidéo tant sur le plan industriel qu'en matière de relations humaines, publiques ou commerciales.

Ayant créé, voici déjà douze ans, un département vidéo professionnelle pour répondre à ces nouveaux besoins*, la Fnac a donc jugé intéressant de faire le point après le Vidcom 81.

Ceci, en présentant en démonstration tous les matériels qui, révélés (*ou non!*) à Cannes, apportent vraiment du nouveau sur le plan technique ou sont à remarquer pour leur excellent rapport qualité/prix.

* Le département vidéo professionnelle de la Fnac assure en fait un service très complet. Puisqu'il peut intervenir au triple niveau de la conception d'un système, de sa mise en place et de sa maintenance.

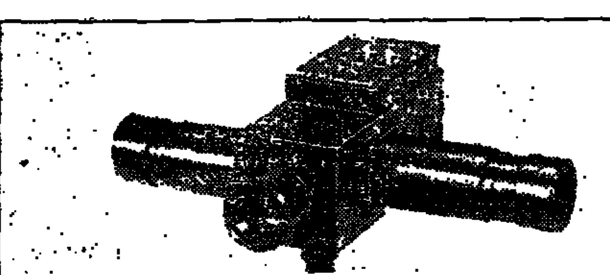


### Video writer For-A FVW 910 + CC 910

Avec un stylo lumineux, on trace directement sur l'écran d'un moniteur ou un texte ou un dessin en couleurs. Qui, superposés ou non à une image, peuvent être transmis à tout équipement vidéo ou réseau tv.

Pour réalisation et transmission rapides d'informations. Pour diffusion sur tableau électronique ou circuits de téléviseurs, lors de conférences ou séminaires. Pour composition et insertion de graphismes, masques ou génériques en postproduction.

(Deux largeurs de traits. *Sept couleurs sélectionnables.* Et le stylo peut effacer ce qu'il vient d'inscrire.)



### Optique télécinéma JVC FA 3000

C'est un système triplex dont le boîtier peut se verrouiller à la place de l'objectif de la caméra.

Il y a un système de contrôle de la lumière se raccordant à la prise iris de la caméra. Et qui, débrayé, peut être ajusté manuellement pour des fondus au *noir.*

Les trois optiques sont utilisables avec des projecteurs 16 mm, super-8, ou de diapositives 24 x 36.

(*Possibilité de superposition* de trois projections. Et autres optiques en option.)

### Caméra JVC KY 1900

Profitant de l'expérience de JVC dans le domaine des tri-tubes Eng. cette caméra Pal de reportage a un remarquable *rapport qualité/prix.*

C'est en effet la moins chère du marché institutionnel, mais sans compromis de qualité. Avec des circuits électroniques généralement réservés à des caméras très sophistiquées.

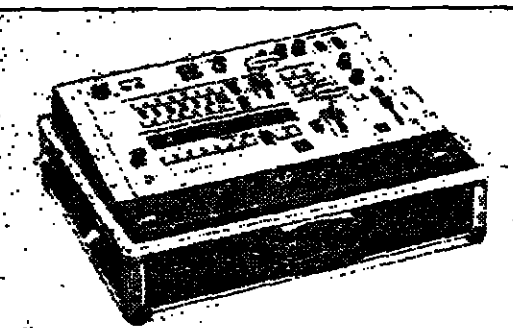
Châssis alu. Optique à miroirs dichroïques. 3 tubes saticon. *Dispositif anticomète* (A-B-C). Correction de *contour horizontal* (à double effet) et vertical. Résolution horizontale 500 lignes. Rapport signal/bruit > 50 dB. Générateur de synchro interne gen-lockable.

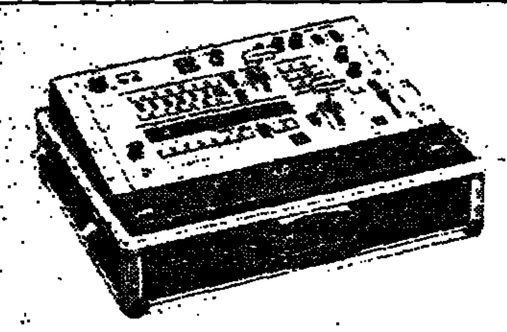
### Transcodeur Matra T 10A

Conforme à la norme SN 043 de la Télévision française, il assure la conversion d'un signal vidéo composite Pal en un signal vidéo composite Secam. Avec une présentation en rack 19 pouces/1 unité.

*Donc, faible encombrement.* Qu'on a pu réaliser en développant la nouvelle génération de codeurs Secam-broadcast équipant les caméras professionnelles de reportage du type Eng.

(*Egalement présenté* : le codeur Rvb/Secam M 380.)





### Régie Sony SEG 2000

C'est une régie légère Pal (9,5 kg). Qui, associée entre autres à des caméras Sony DCX 1800, donne un ensemble transportable et peut même devenir *studio mobile* autonome à bord d'un véhicule.

*Générateur de synchro* genlockable incorporé. 6 entrées + auxiliaire. Mixage, 6 combinaisons de découpage par volets horizontal et vertical combinables, extérieur key, bordures et flou réglables. *Générateur de fond coloré.* Downstream keyer.



### Caméra Hitachi DK 5000

Petit poids, petit encombrement, mais hautes performances pour cette *tri-tube* Pal essentiellement réservée aux domaines médical, scientifique ou industriel.

La compacité d'une tête caméra qui pèse seulement 2,5 kg fait qu'on peut l'adapter *sans problème sur les* microscopes d'intervention chirurgicale, les microscopes biologiques, les endoscopes... (Mais la caméra peut recevoir aussi un zoom et un viseur 1,5 pouce.)

Système *optique* : prisme séparateur avec tubes 2/3 de pouce chalnicon ou saticon. Résolution horizontale : 550 lignes.

### Synchroniseur à mémoire de trame IVC 8000

C'est, bien sûr, un synchroniseur de sources vidéo (ligne, station extérieure, ou magnétoscope même grand public non asservi). Mais c'est aussi un correcteur de base de temps *digital qui permet,* à tous les niveaux, d'intervenir sur l'image (niveau de noir, luminance, chrominance, *définition, balance des couleurs*).

Arrêt sur image du signal d'entrée par restitution continue de la même trame mémorisée. Effets stroboscopiques et de ralenti... (Et c'est aussi un générateur de synchro genlockable et un transcodeur Secam/Pal et Pal/Rvb.)

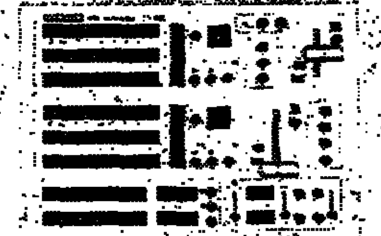


### Vecteurscope System Video 1205

C'est un appareil de contrôle et d'alignement destiné aux installations de production et de postproduction Pal.

Il permet entre autres de contrôler l'amplitude du signal de chrominance et de sa phase relative. De vérifier ou de régler les codeurs. D'ajus*ter plus facilement* les genlocks.

Avec le moniteur de profil 1202 (également présenté à la Fnac), on dispose alors d'un rack *19* pouces qui est une unité de contrôle et de mesure de *précision broadcast.*

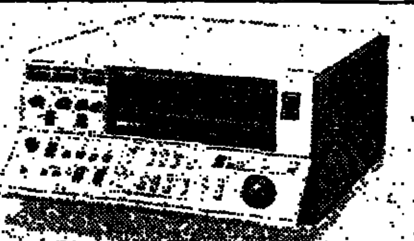


### Régie Shintron 374

Un matériel *sophistiqué* (huit entrées) dont le générateur quad split permet des effets spéciaux à quatre caméras, avec bordures floues ou colorées.

Effets de volets horizontal, vertical, d'angle et diagonal (avec modulation possible des volets). Trois formes de médaillons, de symétrie et position ajustables.

Egalement... Entrée pour générateur d'effets du volet rotatif. Chromakey par sélection de couleur de fond à partir de n'importe quelle source caméra. Trois généra*teurs de fonds colorés* et un downstream keyer.

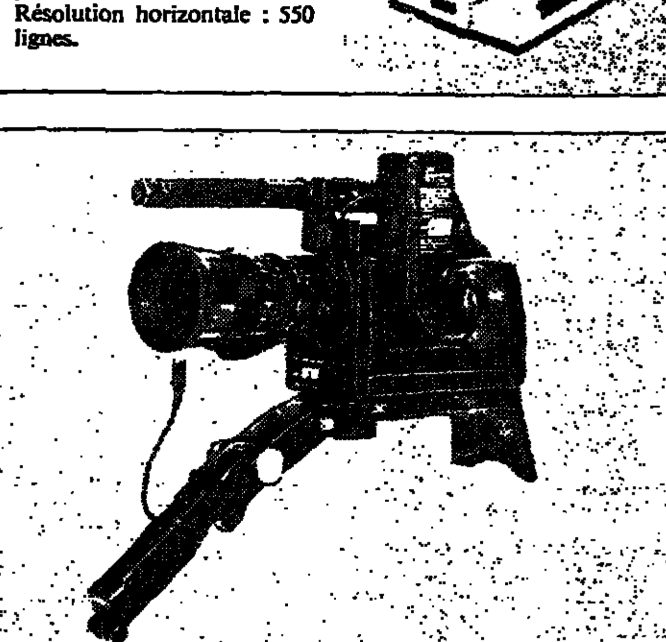


### Magnétoscope Sony VO 5850

*25 kilos de bonne technique* Sony pour ce nouvel enregistreur-lecteur de montage 3/4 de pouce U-matic, Pal ou Secam.

*Il* innove sur le plan mécanique. Et avec des circuits *électroniques de traitement* du signal vidéo et d'asservissement qui permettent des arrêts sur image sans barre de bruit, et un montage en pa*rité couleurs (color-framing).*

Présentation en rack 19 pouces. Chargement frontal. Avec pupitre de commande inclinable à 45°, équipé d'un compteur *digital* et d'une recherche avant-arrière jus*qu'à 10 fois la vitesse* en conservant la couleur.



### Caméra JVC S 100

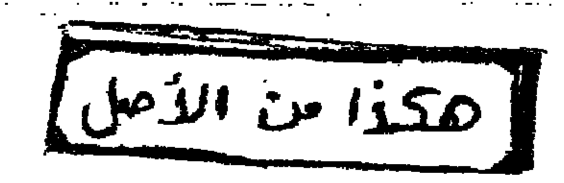
Cette caméra couleurs Secam ou Pal *monotube* saticon, avec filtre de séparation couleurs, est conçue pour le reportage.

Sa grande nouveauté est un « zoom sonore ». La directivité et la sensibilité du micro variant avec la *focale* sur laquelle travaille l'objectif.

En fait, c'est une caméra grand public de haut de gamme. Mais qui trouve bien sa place dans des utilisations professionnelles.

(On trouve un *zoom 10 fois* à vitesse variable, une position macro et un diaphragme à commande automatique ou manuelle. Résolution horizontale : 280 lignes. Rapport signal/bruit : 45 dB.)

**A Fnac-Montparnasse - 136, rue de Rennes. Du mardi 20 au samedi 24 octobre**



هكذا من الأصل



Le Monde

ECONOMIE

## LE DIALOGUE NORD-SUD

# Le sommet de Cancun, une nouvelle chance malgré tout

**C'est jeudi 22 et vendredi 23 octobre que doivent se réunir, à *Cancun (Mexique)*, les chefs d'Etat et de gouvernement de vingt-deux pays (huit pays industrialisés, dont la France, et treize pays en voie de développement, ainsi que la Chine) en vue de relancer le dialogue Nord-Sud; François Perroux indique ici les conditions et les objectifs d'une politique de développement.**

par
FRANÇOIS PERROUX

LA répétition même des conférences pour le dialogue Nord-Sud et en faveur du développement atteste leur insuccès et la persistance du problème, abordé ou esquivé.

Chaque citoyen d'une nation, puissante ou faible, devient, à quelque degré et par force, aujourd'hui, un citoyen du monde. Il a intérêt à comprendre le sous-développement, les risques qu'il fait courir à la paix et la cure qu'il appelle pour notre survie et notre liberté.

On répète qu'il s'agit de réduire les inégalités entre nations quant à leurs ressources, leurs revenus et leur capacité d'avenir. C'est dire trop peu. Dans les cas extrêmes, ces inégalités exigent une intervention d'urgence, en tous les cas leur caractère structurel désoriente la théorie courante. Puis, le monde est composé de nations en quête d'organisation situées dans des régions où agissent des puissances relativement dominantes et où les superpuissances se battent par personnes interposées ; elles sont irriguées par des courants d'information politique, technique et économique ; des événements mondiaux y retentissent dans la sensibilité et l'attente des peuples. De là, un brassage turbulent de projets partisans, de religions armées et d'avidités matérielles. Les couches populaires ne se connaissent guère mieux qu'au temps où elles pouvaient s'ignorer.

La violence universelle entre les individus, les classes et les nations ne surprend que les optimistes qui, à la fin de la dernière guerre, attendaient une sorte d'armistice mondial entre des Etats imprégnés de haine séculaire ou des géants de la finance dont la soif de gain est exaspérée par la volonté de puissance.

## L'accumulation du capital : un aspect de l'œuvre à accomplir

La paix et sa lente organisation rencontrent deux obstacles majeurs.

● ARMEMENT ET DESTRUCTION COMMENCEE. — Le déchaînement de l'armement à outrance s'alimente et s'accroît par lui-même. Né de la peur et de la passion de dominer, il ignore la saturation. Le désir de rétablir une « marge de sécurité » par rapport à l'adversaire ne peut s'apaiser dans le climat actuel ; l'information sur les desseins et les moyens d'en face gagne en puissance et en précision, mais la prévision proprement dite est exclue. L'équilibre des terreurs n'est aucunement stable ; l'accident et l'erreur restent possibles ; les conflits localisés ont une force d'expansion imprévisible.

L'industrie de l'armement, scientifique et de grande puissance entraîne d'autres industries. La vente d'armes, honteusement lucrative, est l'erreur et le péché des puissances industrielles à l'Est et à l'Ouest : elle marie l'obsession du gain à l'espoir de conquérir le monde.

En pur fait, l'humanité admet la tuerie collective contre le développement de la vie.

● INFLATION ET CIRCUIT SANS FIN DU CREDIT. — Partout, on se propose de vendre et l'on accepte de financer la vente en distribuant des crédits qui alimentent d'autres crédits sans que l'opération se dénoue dans des délais raisonnables, en surplus réels de production pour le bien des populations. Veut-on rétablir l'économie sur des bases moins branlantes ? Il faut opérer une réforme monétaire acceptable par tous et compatible avec une doctrine du développement. Tandis que le discours *officiel plaide* pour les défavorisés, dans le brouhaha des positions partisanes et des intérêts particuliers, le cycle pervers du crédit sans fin élude les exigences du développement en termes réels.

Le certain est que le *développement est tout autre chose que* la *croissance*.

L'accroissement soutenu d'une masse hétérogène, le revenu global ne devient pas plus significatif quand on en tire des moyennes telles que le revenu par tête. La croissance forte et durable n'est pas, en soi, la promesse d'une meilleure répartition ; on le savait hier ; on le constate aujourd'hui avec un fort grossissement. La croissance des revenus les plus élevés dépasse celle des revenus relativement plus faibles.

Durant les vingt dernières années, l'écart entre riches et pauvres s'élargit en termes absolus et relatifs. Dans le tiers-monde les différences entre revenus par tête sont plus marquées qu'entre pays développés et pays en voie de développement. Mieux encore, pour les plus pauvres, la *situation tend à empirer*. Dans les pays favorisés, au sein du tiers-monde la dégradation est douloureuse dans les masses rurales mais aussi dans les populations urbaines. Ces faits observables en Amérique Latine aussi bien qu'en Afrique ou en Asie infligent un démenti massif à la doctrine selon laquelle l'élévation du produit tend à réduire les inégalités entre classes et entre nations.

La croissance si elle n'est pas rectifiée, enrichit les riches et scelle leur solidarité ; elle appauvrit et désunit les pauvres. Spontanément, elle n'est pas harmoniseuse ; elle devrait être harmonisée consciemment.

Les lacunes, les « ratés » dans la diffusion des effets utiles de l'augmentation du produit ne sont encore que très insuffisamment analysés. En peut-il être autrement quand l'économie courante raisonne sur des micro-unités ou sur des quantités globales telles que la consommation, l'épargne et l'investissement, en milieu supposé à peu près homogène ?

Les statistiques révèlent une propagation incomplète ou même franchement nocive des conséquences de l'investissement et de l'innovation qu'il porte. Le tiers-monde connaît des croissances (sans développement, c'est-à-dire sans que toute la population soit associée aux avantages de l'augmentation du produit ; il arrive même qu'il soit le théâtre d'une *croissance* accompagnée de contre-développement, c'est-à-dire d'une destructuration où, en fin de compte, l'ensemble de la population est perdant).

D'autre part, le développement par sa nature même a pour vocation de mettre en acte et en œuvre toutes les potentialités d'une population. Ce n'est pas par des effets locaux, fermés en quelque sorte sur eux-mêmes, qu'on le juge correctement. Il ne peut être confondu avec les économies d'enclave, il est expansif et s'évalue par rapport à toute la potentialité des ressources. *La notion de ressources dormantes* qui devraient être éveillées domine l'avenir de l'économie contemporaine ; elle concerne les richesses naturelles repérables, les techniques et les procédés à naître et les nappes d'énergie humaines jusqu'ici si mal prospectées. Le succès du développement est, en fin de compte, l'entraînement de l'appareil de production par la population et, réciproquement, de la population par l'appareil de production. L'accumulation du capital sous conditions explicites concernant les travailleurs et leur intégrité, les usagers et leurs *préférences n'est qu'un aspect de* l'œuvre à accomplir.

Les peuples longtemps oubliés revendiquent un développement *devenu conscient et raisonné*. Ils le veulent à la fois *endogène* et *global*. Deux termes qui appellent commentaire.

Le développement d'un peuple commence par la mobilisation de ses propres énergies culturelles et naturelles. C'est un choix de politique pour aider les plus défavorisés à se nourrir eux-mêmes (1). *Une école croit*, ou feint, que la satisfaction des besoins fondamentaux risque de briser les ressorts de l'économie mondiale. Mais les populations les plus menacées doivent recevoir une aide massive, et les autres l'aide extérieure compatible avec un effort propre pour améliorer les techniques locales, pour moderniser l'autoformation et pour maîtriser les désirs irrationnels de dépense. Il est d'ailleurs indispensable de réparer les méfaits d'une industrialisation attentive au seul profit et qui a développé l'exportation et la spéculation au détriment des productions vivrières. Quant aux nouvelles initiatives d'industrialisation, un pouvoir éclairé peut les persuader ou les convaincre d'accepter l'impératif de la vie au lieu de sacrifier les hommes au profit d'affaires.

Un développement endogène déborde de toutes parts la mobilisation et l'aménagement des ressources matérielles. Les peuples que *l'économisme ambiant*, brandissant ses critères statistiques conventionnels, qualifie de sous-développés ont tous une longue histoire ; de leur mémoire collective, de leurs mœurs transmises par la famille, la tribu, le village et transfigurées par leurs interprètes culturels, ils ont tiré des trésors de résistance au colonialisme, ils y puisent aujourd'hui un courage nouveau pour affirmer leur identité, échapper au mimétisme stérile et se construire en jeunes nations capables d'assimiler les techniques sans se trahir elles-mêmes.

## L'effort décisif

Quant au développement *global*, il est fait d'un refus et d'une ambition. Contre l'homme unidimensionnel, robot d'affaires ou esclave d'usine, se dresse l'homme actif qui opère sa libération et ne vit pas seulement de pain. L'ambition est de construire une économie originale, inventive et solidaire où la production des choses soit aussi la formation des hommes. La doctrine ainsi rajeunie appelle des stratégies dont l'approfondissement s'impose.

Les accords de Lomé qui comportent, autour de préférences relatives au commerce extérieur, une gamme d'opérations de crédit et de transfert des techniques peuvent être enrichis et généralisés. Dans un cadre multinational, des relations bilatérales *s'organisent sans rigidité* ni clôture.

C'est sur les relations entre les industries et les agricultures que portera l'effort décisif. L'industrie, supérieure en technique et en organisation, exerce des types variés de dominance *sur* l'agriculture : elle *s'est implantée* dans le tiers-monde en vue de ses avantages propres et pour la réalisation de son profit. Le choix judicieux de nouveaux points d'implantation corrigerait cette politique unilatérale et, après concertation, le pouvoir politique, par voie de fiscalité ou autrement est capable de réorienter à l'avantage des populations une part des activités des grandes firmes et des entreprises multinationales.

L'essentiel, il faut le rappeler, est l'éducation au sens large et profond. Une formation persévérante qui ne sépare jamais la communication des connaissances rationnelles d'une réflexion sur l'homme est le ressort par excellence du développement. Organisation ou marché ne vaut que par la qualité des hommes.

*Le marché ne cesse d'être* meurtrier pour ceux qui ne peuvent ni acheter ni produire que s'il est soumis aux règles d'une société solidaire. Le procédé, usité dès longtemps dans tout Etat civilisé, se transpose entre nations par l'instrument remarquable qu'est le contrat *de solidarité* (A. Tevoedjre) (2).

A développement nouveau correspond un financement renouvelé : *multidimensionnel*, c'est-à-dire orienté à des objectifs sociaux et économiques, *multinational*, puisant dans les ressources de plusieurs nations, après concertation, et *collectif* par l'esprit, c'est-à-dire acceptant de servir le progrès mental et matériel de toute la population.

Les plus ingénieuses stratégies demeurent stériles en l'absence d'une conversion profonde des esprits.

A des signes non douteux, par-delà les violences et les destructions, on devine une aspiration des élites, en cette saison de notre histoire, à une connaissance plus éclairée des religions et des philosophies traditionnelles, à une mise en œuvre des ressources intellectuelles *et morales* qui animent chaque être humain et à une sorte de projet minimum d'action commune pour sauver les terriens sur la planète.

Le titre de cet article : « Une nouvelle chance malgré tout », pouvait passer pour un simple défi, au creux de la crise tragique où nous sommes. Si profond que soit un bouleversement, l'esprit peut toujours saisir une chance, imaginer une issue et la conscience, exiger le courage des recommencements. Chaque dialogue pratiqué avec exigence et scrupule est *une chance*. Quant à *la* chance de notre époque, elle se définit par la rencontre entre l'urgence exceptionnelle créée par une inéluctable solidarité de fait et l'aspiration à la coopération pacifique de *tous les hommes, dont nous* possédons désormais les moyens.

Paul N. Rosenstein-Rodan, spécialiste éprouvé, montre qu'il a compris le rôle éminent de la grande politique et, sur un autre niveau, le rôle de la corporation des économistes, si elle ne trahit pas, quand il lance un appel aux leaders dignes d'être *« écoutés du monde entier »* et aux membres de la *« fraternité internationale des économistes du développement »* (3).

(1) Pierre Uri et collab. Aider le *tiers-monde à se nourrir lui-même*, Economica, 1981.

(2) Albert Tevoedjre, Le contrat de solidarité, formule circonstancielle ou fondement prospectif d'un nouvel ordre économique international ? Institut international d'études sociales, Genève, 1980.

(3) P. Rosenstein-Rodan, pionnier des analyses scientifiques du développement après avoir enseigné à Vienne et à Londres est maintenant professeur à l'université de Boston (Etats-Unis).

## Les difficiles entretiens franco-nippon

*ENTRE un pays à stratégie offensive et un autre sur la défensive, le dialogue a bien du mal à s'établir. C'est ce que l'on a constaté à l'occasion de la visite de la délégation du gouvernement japonais, que dirigeait M. Inayama, président du Keidanren (patronat).* « Nous avons atteint le seuil de l'intolérable », *leur a dit M. Michel Jobert. Ce qui justifie cet abrupt jugement dans l'esprit du ministre du commerce extérieur, c'est la rapidité avec laquelle les exportateurs de l'empire du Soleil-Levant poursuivent leur progression sur le marché français. Pendant les sept premiers mois de 1981, cette progression aura été encore de 34 %, soit le même pourcentage que pour l'année dernière toute entière. Pendant ce temps, les ventes françaises au Japon auront augmenté de 17 % (contre 14 %). Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le déficit des échanges soit resté élevé au détriment de la France (6 milliards de francs) et le pourcentage de couverture de ses importations par ses exportations très faible : 37,5 % (contre 39,6 %).*

*Si, au lieu de s'attacher aux statistiques globales, on porte son attention sur des secteurs particuliers, on s'aperçoit encore mieux que les exportateurs nippons ont continué à faire merveille.*

*Ces chiffres sont impressionnants, mais on peut leur faire dire des choses bien différentes. Que les Japonais savent tirer le parti maximum de leurs avantages comparatifs ou bien qu'ils pratiquent des méthodes de guerre commerciale ; que si le marché nippon est d'accès si difficile pour les produits étrangers, c'est essentiellement pour les mêmes raisons qui expliquent les succès des fabricants japonais à l'extérieur : parce qu'à l'intérieur de leurs propres frontières, ces derniers se livrent à une dure concurrence entre eux sur le double plan du prix et de la qualité ; mais on évoquera aussi les « fameux obstacles invisibles ».*

*La France, pour l'instant, n'envisage pas de prendre de nouvelles mesures de protection en dehors des procédures communautaires. Pour détendre l'atmosphère, il a été décidé de créer un comité mixte de promotion des échanges, au sein duquel les Japonais ont renoncé par avance à soulever l'épineuse question des tracasseries aux moyens desquelles l'administration française retarde les importations de voitures « made in Japan », en violation des règles du GATT.*

*Le gouvernement (conseil fédéral) helvétique vient de publier son rapport annuel sur la politique extérieure, dans lequel il s'en prend ouvertement aux entraves que certains pays mettent au « dynamisme extraordinaire du Japon ». En Suisse, comme aux Etats-Unis, les associations de consommateurs défendent activement la politique d'importations libres. En France, on s'attache d'abord à défendre les intérêts des producteurs nationaux. Un moyen terme est-il possible entre ces deux points de vue ?*

PAUL FABRA.

## L'industrie électronique japonaise met les bouchées doubles

**Une vague d'exportations japonaises peut toujours en cacher une autre. Après celles des décennies passées, celles du textile, de l'acier, de l'automobile, des constructions navales et des téléviseurs (sur lesquelles l'Europe, qui mène un combat d'arrière-garde, a encore les yeux fixés), arrive la nouvelle vague de l'électronique grand public « made in Japan ».**

**Dans le sillage des magnétoscopes, dont le déferlement est déjà bien amorcé, voilà qu'apparaît toute une génération d'appareils, de machines, de jeux et de gadgets, dérivés des technologies sur lesquelles les dirigeants nippons ont misé dans les années 50.**

LA belle santé de l'industrie électronique japonaise, qui met les bouchées doubles dans tous les domaines (semi-conducteurs, ordinateurs, etc.) pour rattraper les Américains, est particulièrement évidente aujourd'hui pour le profane dans le secteur des produits grand public. C'est d'abord là que les Japonais se taillent la part du lion. Ils le font d'autant plus facilement que, dans plusieurs cas, le retard pris par leurs concurrents occidentaux leur laisse le champ quasiment libre, et que l'absence d'industries nationales à protéger ne suscite pas, pour le moment, les mêmes frictions que dans le cas de l'automobile ou des téléviseurs.

Ces retards des Américains et des Européens sont le plus souvent dus à leur incapacité d'anticiper, d'adapter au goût du public et de produire en masse. Ils sont d'autant plus frustrants qu'ils ont en général été les inventeurs de technologies à partir desquelles les Japonais, avec un flair et un sens de l'innovation inégalés, font fortune.

### Produits relais

C'est notamment le cas du magnétoscope, un domaine où, malgré la présence de Philips, les Japonais font pratiquement cavaliers seuls et progressent au pas de charge, créant du même *coup un formidable entraînement* pour toute leur industrie. Deux systèmes, le V.H.S. (essentiellement produit par Matsushita Electric et par Victor Company of Japan) et le Betamax de Sony se partagent, avec un net avantage pour le premier, la quasi-totalité (95 %) du marché mondial. La production est passée de quelque 2 millions d'unités en 1979 à 4,4 millions en 1980. Elle devrait, cette année, atteindre les 8 millions et demi (dont 70 % d'exportations), soit un chiffre d'affaires global de quelque 22 milliards de francs. On prévoit qu'elle sera, en 1983, de quelque 20 millions d'unités. Le taux de diffusion mondiale n'ayant pas encore atteint les 10 %, il reste de la marge — qu'il faut se dépêcher de combler avant que les systèmes de vidéodisques ne prolifèrent à leur tour.

Aussi de nouveaux fabricants japonais prennent-ils pied sur le marché : Sanyo, Sansui, Canon Optical, Hitachi, Sharp, Trio, alors que les Super-Grands augmentent leurs capacités de production.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 23.)




## *Entre vents et marées*

par
JACQUELINE GRAPIN

# Mort aux dividendes ?

LE roi est mort ; vive le roi... Pour être réaliste, c'est peut-être en ces termes *quelque peu « ancien régime »*, qu'il faudrait saluer la condamnation de la notion de « dividende » telle qu'elle vient d'être prononcée à l'occasion du débat parlementaire sur les nationalisations par le ministre français de l'industrie, M. Pierre Dreyfus. « *La gestion privée des grands groupes*, écrit-il (*le Monde* du 14 octobre), *était souvent faite en vue d'un dividende et privilégiait de ce fait des décisions à courte vue au détriment des objectifs industriels plus risqués et à plus long terme. Ce qui a eu pour conséquence une insuffisante adaptation de l'appareil industriel français à la concurrence internationale.* »

La nationalisation permettra-t-elle d'oublier la référence à ces sacrés dividendes ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est un rêve déjà fait, vainement, par bien des dirigeants capitalistes auparavant. Combien de présidents, combien de capitaines d'industrie seraient partis plus joyeux pour leurs courses lointaines... s'il ne leur avait fallu songer d'abord aux profits qu'ils devraient en rapporter. Du reste, on ne peut pas dire que c'est par excès de dividendes que les sociétés aujourd'hui nationalisables ont péché. Malheureusement. Sans parler de la sidérurgie qui, ne gagnant rien et ne distribuant rien, n'aura pas cessé, dans la période récente, de pomper le marché financier et les crédits d'Etat, on ne saurait prétendre que Rhône-Poulenc a mis en œuvre la politique de « restauration » de ses dividendes la plus rapide possible. L'eût-elle fait qu'elle serait aujourd'hui, en termes de compétitivité, en meilleure posture par rapport à ses concurrents étrangers ; et sa reconversion serait plus avancée. Mais n'est-ce pas largement parce que M. Gandois a tenu compte du caractère socialement et politiquement inacceptable de l'amputation de sa branche textile telle qu'il aurait pu la concevoir qu'il est envisagé aujourd'hui de le maintenir à la tête de son entreprise... nationalisée ? De toutes les nationalisables, c'est la société Matra qui eut sans doute la politique la plus offensive en matière de dividendes. Comme Dassault, elle n'est nationalisée qu'à 51 %, et seulement pour une partie... Parce qu'il faut bien tenir compte des suppressions d'emplois que la disparition des « profits » des ventes d'armes entraînerait dans son autre branche (Hachette). Quant aux branches du textile et de la machine-outil qu'on a prises à témoin comme exemples de la politique de « dividendes », il se trouve qu'elles ne sont pas nationalisées.

Mais les dividendes sont-ils capitalistes ? La querelle du « résultat d'exploitation » n'est-elle pas, d'une certaine manière, à l'économie des entreprises ce que la désagréable affaire de l'équilibre du budget est à l'économie publique : une pénible contrainte... à laquelle s'ajoute l'indice indiscret d'une certaine performance. Depuis des années, la structure financière des entreprises industrielles françaises est notoirement faible par rapport à leurs concurrentes, notamment allemandes, américaines et japonaises. Les profits ont été, il est vrai, limités pendant une longue période par le contrôle des prix.

Nos firmes ont, depuis les années 60, des capacités d'autofinancement inférieures à leurs concurrentes, en même temps que des capitaux propres très insuffisants. Cela les a conduites à s'endetter lourdement, les condamnant à des charges financières pesantes pour leur compétitivité et à une dangereuse vulnérabilité qui se traduit par de nombreux dépôts de bilans. L'amélioration de ces structures financières était l'un des objectifs que s'était fixés le gouvernement de M. Barre au moyen de la libération des prix et de la réorientation de l'épargne vers les valeurs mobilières notamment. Malheureusement, les résultats concluants qu'il a obtenus de ce côté-là, au prix de grands sacrifices politiques et sociaux, se révèlent aujourd'hui fragiles. Le nouveau gouvernement n'ignore pas les soucis de rentabilité et de financement, qui restent grands. Mais la « politique » de « dividendes » en est l'un des éléments.

Le taux d'autofinancement des sociétés françaises, qui était de l'ordre de 70 % des investissements au début des années soixante-dix, est tombé à 55 % en 1975. Remonté à 68 % en 1979 (à la suite de la libération des prix), il serait retombé à 50 % à la fin du premier trimestre de 1981. Est-il utile de souligner que la diminution de la capacité d'autofinancement des entreprises (qui dépend de leurs bénéfices annuels) entraîne forcément la diminution de leurs investissements ? Les mesures récemment annoncées sur les prix ne sont pas de nature à contrarier cette tendance, à l'heure où Allemands, Américains et Japonais nous distancent. La restauration de la structure des bilans sous le gouvernement de M. Barre a été en partie factice, puisque obtenue grâce à une augmentation du capital des entreprises, dont le taux de profit n'a fait que retrouver en 1979 son niveau de 1973. En somme, le premier choc pétrolier a été simplement absorbé grâce à un endettement supérieur, sans améliorer la situation au fond, par rapport aux concurrents. Dans de telles conditions, le C.N.P.F. a beau jeu de faire remarquer qu'à production égale les entreprises publiques sont dix fois moins imposées et vingt fois plus subventionnées que les entreprises privées, ce qui rend vaine la discussion sur leurs capacités d'investissements respectives.

Déjà en mars 1981, le rapport du Comité de financement pour la préparation du VIIIe Plan signalait le rôle grandissant, et difficile à maîtriser, de l'Etat. Seulement 20 % de l'épargne privée s'orientait vers les entreprises. L'importance donnée aux plus-values en capital et la faiblesse relative des dividendes expliquent le peu d'intérêt que suscitent dans le public les valeurs mobilières. A la faveur des nationalisations, cette orientation va-t-elle encore s'accentuer ? Il ne suffit pas de passer du privé au public. Faut-il développer la gestion arbitraire à l'heure où les dirigeants des pays de l'est du rideau de fer cherchent les moyens de réintroduire chez eux le mécanisme réglé par le jeu de la loi de l'offre et de la demande, et, qu'on l'appelle rentabilité, autofinancement ou bénéfice d'exploitation, la sanction de l'efficacité ?



هكذا من الأصل

POINT DE VUE

# Comment gérer une entreprise nationalisée

**Que l'on soit pour ou contre les nationalisations, par conviction ou par idéologie, l'extension du secteur public dans les domaines *industriels* et bancaires est désormais un fait irréversible dont chacun devra s'accommoder. Mais il n'est de l'intérêt de personne — sauf à pratiquer la politique du pire... — que les entreprises nationales échouent dans la mission qui leur est désormais confiée : « reconstruire l'industrie » pour « reconquérir le marché intérieur », selon les propres termes du président de la République. A quelles conditions cet objectif peut-il être atteint ?**

par G. DESSEIGNE (*)

ADVERSAIRES et partisans des nationalisations ont eu naturellement tendance à simplifier le débat, c'est-à-dire *en fait* à caricaturer la situation réelle des entreprises déjà nationalisées. Or l'expérience acquise en ce domaine devra être méditée, notamment par les cadres des entreprises qui relèveront désormais de ce type de statut juridique.

Laissons de côté le secteur bancaire pour nous en tenir au seul secteur des entreprises industrielles, et parmi elles à celles qui affrontent la concurrence internationale et ne sont pas en situation de monopole (contrairement, par exemple, au cas de l'E.D.F.).

Pour réussir, les entreprises nationalisées doivent effectivement être bien *gérées*. C'est évident.

Ajoutons même qu'elles se doivent d'être mieux gérées que les entreprises privées car leurs échecs sont souvent plus connus, analysés par la Cour des comptes, par les commissaires au gouvernement ou des commissions parlementaires, alors que bien souvent les échecs du secteur privé sont camouflés — sauf si l'entreprise est mise en faillite — et ne se traduisent que par des licenciements massifs de salariés, sanction suprême... infligée à ceux qui ne sont pas responsables de la gestion de l'entreprise.

Or, si les entreprises nationales veulent demeurer compétitives sur les marchés internationaux, elles sont nécessairement conduites à éviter tout laxisme dans leur gestion. L'exemple de la SNIAS et de Renault prouve que cela est possible.

La leçon de l'histoire récente est facile à tirer. Il convient que les relations entre l'Etat *actionnaire* et *la société nationale* soient établies sur des bases claires. C'est le postulat qui s'impose pour l'avenir.

Trop souvent, dans le passé, l'intrusion du pouvoir politique dans les affaires intérieures de l'entreprise a conduit à un fâcheux mélange des genres.

Prenons les choses dans l'ordre :

— Nommés par le gouvernement, les présidents-directeurs généraux sont, à l'évidence, des hommes « politiques » au sens général du terme. Il en était ainsi par le passé, il en sera probablement de même à l'avenir.

Sauf à vider de tout leur sens les nationalisations, il est évident que le premier responsable de la gestion de l'entreprise nationale doit être acquis à la nouvelle politique de « croissance sociale ».

Mais c'est le critère de compétence — et aussi d'« ouverture sociale »... — qui doit prévaloir ensuite à tous les niveaux de la hiérarchie. Or, trop souvent, les sociétés nationales furent le refuge — et encore récemment, depuis le 10 mai 1981 — de transfuges « politiques » dont l'utilité pour l'efficacité de l'entreprise n'était pas évidente. Il ne faut pas oublier que de telles pratiques se perpétuent, même si ce ne sont pas les mêmes familles politiques qui en bénéficient.

— Faute de contrat clair, bien souvent, l'autonomie de la société nationale s'est révélée insuffisante pour être correctement gérée.

Toutefois, l'expérience montre que la personnalité d'un président et son poids politique peuvent faire beaucoup en ce domaine. Mais il est vrai que les rapports Etats-sociétés nationales doivent être repensés dans la double perspective de l'efficacité et de la liberté d'entreprendre.

Ce qui suppose :

● une bonne *adéquation* de la stratégie de l'entreprise aux orientations du Plan, en matière de fillère industrielle;

● une plus grande autonomie de l'entreprise nationale vis-à-vis de l'Etat actionnaire.

## Une politique contractuelle

Comment réussir ce pari ?

La réponse s'impose d'elle-même :

● Par une politique contractuelle pluriannuelle impliquant des engagements réciproques au départ, le contrôle étant effectué *a posteriori*.

L'Etat actionnaire doit prendre des risques s'il veut obtenir des résultats, ce qui conduit à rompre avec une pratique de fonds propres insuffisants pour conduire de grands programmes, poussant les sociétés nationales à s'endetter exagérément et à acquitter des frais financiers exorbitants.

C'est le « contrat-programme » *qui doit concrétiser cette volonté* d'aboutir et de réussir. Certes, la négociation sera rude, et il n'est pas sûr que le « pouvoir de tutelle » sera facilement tenu en respect. Mais c'est la seule voie pour concilier l'efficacité d'un Plan, qui se veut démocratique, et l'esprit d'initiative d'entreprises qui se veulent performantes.

*L'exemple récent d'Air France* montre que, dans un contexte qui lui était moins favorable, l'entreprise nationale peut passer contrat avec l'Etat.

Ajoutons une mise en garde.

Faute d'un contrat de ce type, la porte serait ouverte à toutes les pressions, notamment de la nouvelle majorité présidentielle, impatiente de voir ses *objectifs* pris en compte. Or, on constate déjà que les interventions auprès des ministères et des services du premier ministre introduisent une confusion des responsabilités qui risque de s'accroître faute d'une claire définition des devoirs des uns et des autres.

Le changement doit aussi s'exercer dans ce domaine.

Peut-on tracer les contours de ce que pourraient être ces « contrats-programmes » ?

Bien évidemment, ceux-ci dépendront du caractère spécifique de chaque entreprise. Une première considération sera à prendre en compte selon que l'entreprise nationalisée fabrique des matériels militaires ou au contraire se cantonne dans la production de biens d'équipement ou de consommation ne relevant pas de la tutelle du ministère de la défense nationale.

Dans le premier cas le contrat-programme devra intégrer des contraintes spécifiques.

Si l'on s'en tient au cas général, on peut considérer que les engagements s'articuleront autour des points suivants :

● Les pouvoirs publics, tenus informés régulièrement des résultats de l'entreprise, font connaître les grands objectifs assignés à l'entreprise, tels que définis dans le Plan, à l'élaboration duquel les entreprises seront parties prenantes, *et s'engagent* à fournir régulièrement les dotations en capital qui correspondent aux grands programmes retenus. Si des obligations dites de « service public » sont imposées à l'entreprise, les compensations financières éventuelles doivent être prévues dans le contrat. Ce fut le cas, par exemple, pour la desserte des DOM-TOM par Air France ;

● L'entreprise nationale, pour sa part, doit s'engager, autant que faire se peut, sur une prévision d'investissements, sur des hypothèses tarifaires ou d'évolution de prix, et sur une politique de création d'emplois basée sur les perspectives que s'assigne l'entreprise, dans le cadre de l'action globale contre le chômage ;

Toutefois, une clause de révision doit permettre d'ajuster ces engagements en fonction des modifications de l'environnement économique et des résultats obtenus sur les marchés.

● La politique « d'innovation sociale » devra faire l'objet d'un avenant annuel, véritable contrat social, négocié avec les partenaires sociaux en fonction des résultats de l'entreprise, notamment des gains de productivité, placés au centre du dialogue avec les *syndicats*.

Cet avenant, qui ne supposerait pas d'autorisation préalable des autorités de tutelle, doit laisser entière la responsabilité du chef d'entreprise, mais devra néanmoins être en conformité avec les objectifs sociaux du gouvernement. Mais, là encore, le contrôle devrait être effectué *a posteriori*.

Cette approche suppose évidemment que l'entreprise nationale se dote — si ce n'est déjà fait — d'un plan d'entreprise pluriannuel intégrant les données du contrat-programme. Et que les grandes lignes de celui-ci soient soumises, pour avis, au comité central d'entreprise.

Il ne faut pas se dissimuler que la matérialisation de ces « contrats de confiance » sera ardue. Car, bien souvent, dans le passé, les sociétés « nationalisables » s'accommodaient, dans leurs relations avec l'Etat, d'un « flou artistique » qui s'avérait très rentable... pour l'entreprise, sinon pour le contribuable.

Dans la conception « tripartite » qui a prévalu (représentants de l'Etat actionnaire, des salariés et des « usagers »), il n'est pas sûr que les administrateurs soient tous véritablement « responsables ».

A la lumière des expériences passées, la question mérite d'être creusée.

Ce qui, en revanche, doit être admis au départ, c'est que, après avoir pris en compte les objectifs de l'Etat, l'entreprise doit être maîtresse de sa stratégie Ce qui implique, évidemment, qu'elle en ait une, et que la gestion ne soit pas conduite au jour le jour.

Restera à définir quel type d'évaluation des performances ou des contre-performances de l'entreprise peut permettre de juger les résultats obtenus.

La nationalisation des entreprises n'est en soi ni un maléfice ni un gage d'efficacité. Tout dépendra de la rigueur de la gestion et de la capacité d'innovation, y compris dans le domaine social.

L'échec des entreprises nationales pèserait lourd sur le devenir économique du pays.

Créer les conditions de la réussite, tel est l'enjeu.

(*) Chef du service d'études économiques de la S.N.I. aérospatiale, membre de l'association française des économistes d'entreprise.

# L'industrie électronique japonaise met les bouchées doubles

(Suite de la page 21.)

Matsushita compte passer à 400 000 unités par mois d'ici à l'automne 1982, Victor (où Matsushita détient une participation) à 300 000 et Sony à 250 000. Les exportations vers l'Europe, qui étaient l'an dernier de 1,3 million d'unités, continuent à progresser à un rythme annuel supérieur à 150 %. Pour éviter les frictions commerciales des projets de production conjointe sont envisagés avec A.E.G.-Telefunken (R.F.A.), Thomson-Brandt (France) et Thorn-EMI (Grande-Bretagne) *notamment*.

Ce n'est pas tout. D'autres « produits relais » du magnétoscope, fruit des crédits consacrés à la recherche et de la compétition forcenée que se livrent les firmes japonaises entre elles, arrivent ou vont très bientôt arriver sur le marché. Ils vont faciliter et diversifier l'utilisation des magnétoscopes. C'est notamment le cas des appareils portables, combinés avec une caméra vidéo sous forme compacte et légère, qui vont s'attaquer au marché du cinéma amateur. Canon est en avance mais Matsushita, Victor, Sony et autres suivent de près avec des caméras à magnétoscope incorporé guère plus volumineuse qu'un appareil de super-8.

La production des caméras vidéo japonaises devrait passer de 600 000 unités en 1980 à 1 million cette année.

Côté vidéodisque, après une période probatoire limitée, tous les grands de l'électronique japonaise sont parés pour la commercialisation imminente à l'échelle mondiale. Face aux Américains (R.C.A.) et à Philips, ils ne sont pas seuls, mais ne sont pas — loin de là — les derniers. Trois systèmes à lecture par rayon laser, l'un optique, mis au point par Philips, et deux autres dit « capacitifs » (où la lecture s'opère d'après la modification des propriétés électriques de la surface du disque) respectivement développés par R.C.A. et par Victor of Japan, vont s'affronter. Sony, Hitachi, Sharp, Sanyo, Pionner..., mais aussi de grands noms américains et européens, commercialisent le système optique. Le système V.H.D. de Victor, adopté par Matsushita (Technics, Panaconic), General Electric, Toshiba, et une dizaine d'autres, a pris du retard à la production et reporté son lancement au printemps prochain. Pioneer commencera les ventes en octobre et prévoit, pour commencer, une production mensuelle de 300 000 disques.

## Un téléviseur plat

Parmi d'autres innovations nippones grand public, qualifiées ici de révolutionnaires, on peut citer l'appareil de photo-vidéo Mavica, de Sony, qui supprime pellicule et développement chimique (1), et, chez Sanyo, un prototype de téléviseur couleur extra plat (qui pourra s'accrocher au mur « comme un calendrier »). Utilisant un semi-conducteur à cristaux liquides capable de transformer l'électricité en lumière tricolore, *il pourrait permettre* de se passer des tubes classiques.

Recherche, innovation et diversification des produits s'intensifient également dans les domaines de l'électronique ménagère (avec l'introduction des ordinateurs personnels), des télécommunications, de la médecine, de l'enseignement, de la robotique, de la bureautique, des jeux, calculettes et dictionnaires. De gros efforts sont également faits, et de fortes sommes investies, dans le domaine de la synthèse de la parole pour mettre au point les appareils grand public capables d'entendre et de s'exprimer oralement.

Premières responsables et grandes bénéficiaires de ces succès de l'électronique « populaire », l'industrie des semi-conducteurs et celle des ordinateurs connaissent un développement peut-être moins spectaculaire mais exceptionnel tout de même. Il y a trois ans à peine, les fabricants japonais de mini-ordinateurs fournissaient environ 20 % de leur propre marché. Ils le couvrent aujourd'hui à 80 % et ont attaqué celui des Etats-Unis avec une telle vigueur qu'ils devraient, bientôt, sans doute dès l'an prochain, en occuper entre 30 % et 40 %. NEC, le premier fabricant nippon, est passé, en deux ans, de 12 000 à 120 000 mini-ordinateurs. Sharp, Hitachi, Toshiba, etc., suivent de près. De surcroît, le ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) va investir 300 millions de dollars dans les dix prochaines années pour mettre au point, avec l'industrie privée : 1°) la cinquième génération d'ordinateurs, à commande orale ; 2°) un super-ordinateur soixante fois plus rapide que ceux d'aujourd'hui ; 3°) des circuits intégrés hyper-sophistiqués. Pour certains types de circuits et de mémoires, les Japonais occupent déjà de 40 % à 70 % du marché mondial...

En conclusion d'un rapport sur la stratégie industrielle du Japon, commandé par le conseil des ministres de la C.E.E., des experts européens écrivaient en novembre dernier : *« Il faut s'attendre à ce que le Japon se concentre de plus en plus dans la fabrication de produits à information et à technologie intensives. Le processus est en cours. Vers le milieu des années 80, le Japon sera fermement établi comme l'un des premiers fabricants, sinon le premier, d'une grande variété de produits sophistiqués et hautement compétitifs. »*

Deux questions essentielles se posent alors à l'Europe (et également aux Etats-Unis). La première est de savoir si les Européens finiront par *« obtenir une part plus substantielle du marché japonais »* — qu'ils jugent excessivement hermétique. La seconde, de définir *« avec quelle efficacité et dans quels délais l'Europe sera capable de réorganiser sa propre structure industrielle pour conserver sa position non seulement sur les marchés extérieurs mais encore dans le Marché commun lui-même. »*

R. P. PARINGAUX.

(1) Voir *le Monde* du 26 août et du 26 septembre.

# A travers les revues américaines et anglaises

par

DANIEL

VITRY

Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-II

# Techniques fiscales: l'impôt sur le capital et sur le bénéfice des sociétés

LE choix d'une assiette fiscale est un thème toujours d'actualité. Un article de L. H. Summers : « La taxation du capital et l'accumulation dans un modèle du cycle de vie », paru dans l'*American Economic Review* (1), recherche l'effet de la taxation des revenus du capital, et non du capital lui-même comme le titre le laisse croire, en suivant l'approche dite du cycle vital. La théorie du cycle de *vie repose sur l'idée que le profil* temporel des recettes et des dépenses d'un individu n'a pas la même *allure : au début de sa carrière*, il touche un revenu plutôt faible mais a des dépenses importantes pour son *établissement*, il *est donc tenté* de s'endetter ; puis ses revenus augmentent et ses dépenses tendent à se stabiliser, il est donc incité à placer ses excédents ; une fois à la retraite ses dépenses peuvent dépasser le montant de cette retraite grâce au produit de ses placements. L'individu rationnel va donc rechercher sa satisfaction maximale pendant toute sa durée de vie sous la contrainte de ne pas dépasser son budget. Naturellement ce calcul se situant dans la perspective de la vie entière, l'individu rationnel *actualisera ses dépenses* et ses recettes des années futures. Dans cette approche, l'épargne dégagée *au cours d'une période a pour but* de permettre une consommation au cours d'une période ultérieure ; on *n'est donc pas étonné de ce que* l'épargne soit très sensible au taux de l'intérêt.

## Taxation des salaires et de la consommation

L'auteur analyse d'abord l'alternative taxation des salaires, taxation de la consommation ; il montre très facilement qu'elles n'ont pas le même impact sur l'épargne. Par ailleurs, il prouve que pour un même montant de recettes fiscales la pression fiscale est moins forte avec la taxation de la consommation qu'avec la taxation des salaires. Quel est l'impact d'une taxation du capital ? Elle fait diminuer le rendement du capital, c'est évident. *Que pourrait-on attendre alors de la* suppression de l'imposition sur les *revenus* du capital et de son remplacement par une taxation soit des salaires soit de la consommation qui *permettrait à l'Etat de recevoir* le même volume de recettes fiscales ? L'auteur fait des tests en prenant comme valeur des différents paramètres les données actuelles de l'économie américaine. Il trouve les résultats suivants : les revenus par tête augmentent très sensiblement, de 14 % si la taxation de remplacement porte sur les salaires *ou de 18 % si elle porte sur* la consommation. La raison de cette progression importante est la suivante : dans les deux cas, la mesure *prise* a pour effet de stimuler très fortement l'accumulation du capital, si bien que l'intensité du capital (capital moyen par individu) augmente considérablement ainsi que le coefficient de capital (capital par unité produite). Mais ce ne sont pas les *propriétaires* du capital qui bénéficient le plus de cette stimulation puisque le rendement du *capital tombe sensiblement, passant* de 10,5 % avant la modification de la taxation à 6,9 % dans le cas de *la taxation de remplacement portant* sur les salaires ou 6,1 % si elle porte sur la consommation. Quant *à la consommation elle-même, du* fait de la croissance des revenus, elle augmente aussi, de 13,1 % ou *15,9 % selon la technique fiscale* de remplacement utilisée. L'auteur a également calculé le supplément *de bien-être qui résulterait* de cette opération : de 80 à 200 milliards de dollars *selon la taxation de remplacement adoptée. A titre de comparaison*, les ventes au détail aux Etats-Unis se sont montées à 80 mil*liards de dollars au cours du mois* de septembre 1980. Ces résultats sont très inattendus par leur ampleur ; si l'analyse demande à être approfondie, elle a au moins *pour mérite de rappeler que* la technique fiscale est d'une extrême importance.

C'est encore sur la fiscalité que porte l'article de Don Fullerton : « L'intégration de l'imposition des sociétés aux Etats-Unis : une approche par l'équilibre général » *paru* dans la *même revue* (2).

*Quoique la méthode soit passablement différente et* les *résultats* non directement comparables, la confrontation des deux articles ne manque pas d'intérêt. Les auteurs rappellent que *l'impôt sur les bénéfices* des sociétés, tel qu'il est conçu actuellement, présente quelques inconvénients ; par exemple, les dividendes se trouvent taxés deux fois, une *première fois comme* revenu des sociétés, une seconde fois comme revenu des individus ; *ou bien encore la fiscalité favorise* en fait le réinvestissement des bénéfices dans l'entreprise alors que *l'efficacité économique pourrait être* de les investir dans une autre entreprise : ou bien, enfin, la fiscalité américaine favorise l'endetement, comme la fiscalité française du reste *(le Monde de l'économie* du 28 septembre 1981). Tout cela réduit l'efficacité du système

*Un certain nombre de projets* ont été présentés pour y remédier. Les auteurs en examinent quatre dont ils vont tester *l'efficacité* à l'aide d'un modèle d'équilibre général de l'économie américaine, dans le détail duquel nous ne pouvons rentrer. Disons cependant qu'il s'agit de supprimer, ou du moins de *réduire*, la double imposition en redéfinissant l'asiette fiscale. Celle-ci intégrerait les *revenus des entreprises aux* revenus des personnes physiques pour ne constituer ainsi qu'une *seule assiette fiscale* ; *d'où* le nom de la réforme : intégration de l'imposition. Naturellement, pour ne pas réduire *les recettes fiscales* de l'Etat, il faut modifier les taux d'imposition.

*Les résultats de la simulation* des quatre plans sont les suivants :

— Le premier est un plan d'intégration fiscale totale. L'impôt sur les bénéfices des sociétés disparaît et la fiscalité des personnes physiques est modifiée pour taxer tous les revenus d'actions. Les plus-values en capital sont intégrées au revenu, *mais, dans* leur calcul, on tient compte des réinvestissements des bénéfices non distribués pendant la *période* où l'actionnaire a conservé *son titre. Il résulterait* de l'adoption de ce plan une augmentation du revenu, chiffrée à 6 ou 11 *milliards de dollars* selon la taxation de remplacement adoptée *dans* la *première année* suivant la *réforme. Les auteurs ne s'en tiennent* pas à cette estimation : ils recherchent les effets dans le temps d'*une telle* mesure et estiment la valeur actuelle de ces effets dynamiques entre 253 et 551 milliards de dollars ;

— Le deuxième plan prévoit simplement la déduction des dividendes distribués de l'assiette de l'impôt sur les sociétés. L'effet *immédiat* serait de 3 milliards de dollars. L'effet dynamique est estimé entre 155 et 258 milliards de dollars selon la fiscalité de remplacement adoptée :

— Le troisième *plan* est presque le symétrique du *précédent* ; les dividendes sont déduits de l'assiette fiscale de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Le gain immé*diat serait de 2,5 à 6 milliards* de dollars ; *les effets dynamiques* estimés entre 152 et 230 milliards de *dollars* ;

— Le quatrième plan consiste à donner un crédit d'impôt aux actionnaires lors de la distribution de dividendes pour un montant égal à 15 % *de l'impôt sur* les bénéfices de la société. Ce plan *ne* supprime donc pas entièrement la double *taxation. Les effets immédiats sont estimés entre* 2,8 *et* 3,6 milliards de dollars ; les effets dynamiques entre *128 et 140 milliards de dollars*.

Le modèle est assez développé *pour permettre d'apprécier l'aug*mentation de revenu net d'impôt dont bénéficierait la population répartie en douze classes de revenus. Le taux de croissance est toujours positif, sauf pour les trois classes de revenus les plus élevés, en cas d'application du deuxième plan. C'est le plan d'intégration fiscale totale qui a les effets redistributifs les plus forts : les plus forts taux de croissance sont ceux des revenus initialement les plus faibles ; seule la classe des revenus les plus élevés échappe à cette règle de redistribution, son taux de croissance étant du même ordre que celui de la classe médiane ; tout ceci supposant que la fiscalité de remplacement adoptée est la multipli*cation par un facteur constant du* taux *marginal* d'imposition.

## La dispersion des revenus en Yougoslavie

*M. S. Estrin* s'est penché sur la dispersion des revenus dans l'économie yougoslave, *dans un article* : « *Dispersion des revenus dans une* économie autogérée », *paru* dans la revue britannique *Economica* (3). Le principe gouvernant l'économie yougoslave est très connu, c'est l'autogestion. Ainsi, là où une entreprise capitaliste recherche le profit maximum, une entreprise autogérée *recherche le revenu par tête* maximum. Comment évolue alors la dispersion des revenus dans ce *pays à la suite des nombreuses réformes*, en particulier celles de 1965 et de 1972 ?

*Jusqu'en 1958, les salaires étaient* fixés par le pouvoir central ; après cette date, les entreprises ont, peu à peu, fixé une part de plus en plus importante des rémunérations. L'auteur étudie d'abord la dispersion des revenus entre les différents secteurs de l'activité. Au début de la période, la dispersion était faible, en calculant par le rapport classique de l'écart type à la moyenne. De *1956 à 1961, la dispersion augmente* de 50 %, puis, à nouveau, de 1965 1967, de 50 % ; ensuite, elle décline, *pour retrouver, en 1975, son niveau* de 1965. Aucune autre économie occidentale ou du bloc de l'Est n'a connu de *pareils* mouvements.

Qu'en est-il de la dispersion entre les catégories de revenus ? Les Yougoslaves distinguent huit catégories : quatre catégories de « cols blancs » et quatre catégories de « cols bleus ». La dispersion à l'intérieur de chacune des catégories est *importante, mais moins importante* que la dispersion entre les groupes. Par ailleurs, cette disper*sion suit le mouvement général* indiqué plus haut.

Qu'en est-il de la dispersion entre *les entreprises appartenant à un* même secteur ? En principe, le revenu devrait différer d'une entreprise à l'autre en fonction de l'efficacité ; malgré des difficultés importantes pour opérer des tests, il apparaît qu'il y a eu entre 1966 et 1972 des différences considérables à l'intérieur d'un *même* secteur dans les rémunérations versées par les entreprises. Sur la période étudiée, les rémunérations pour un même métier exercé dans deux secteurs différents ont pu être dans le rapport de 1 à 2,5 ; pour un même *métier, exercé dans le même* secteur mais dans deux entreprises différentes, elles ont été dans le rap*port de 1 à 2 avec des pointes* de 1 à 10 certaines années. L'auteur conclut que les inégalités de revenus pourraient bien conduire à de sérieuses difficultés. On le comprend.

---

(1) L.H. Summers : « Capital taxation and accumulation in a life cycle- growth model », *American Economic Review*, septembre 1981.

L.H. Summers est assistant au Massachusetts Institute of Technology et chercheur au National Bureau of Economic Research aux Etats-Unis.

(2) Don Fullerton, A.T. King, J. B. Shoven et J. Whalley : « Corporate tax integration in the United States », *American Economic Review*, septembre 1981. (*Le Monde* du 23 septembre 1981.)

Don Fullerton est à l'université de Princeton ; A.T. King appartient au Federal Home Loan Bank Board ; J.B. Shoven travaille au National Bureau of Research et J. Whalley est à l'université d'Ontario-Ouest aux Etats-Unis.

(3) Saul Estrin : « Income dispersion in a self-managed economy », *Economica*, mai 1981.

S. Estrin est à l'université de Southampton, en Angleterre.

La suppression de l'anonymat sur les ventes et les achats d'or

# Bas de laine et liberté

par GUILLAUME GUINDEY (*)

**Le gouvernement a supprimé l'anonymat en matière de transactions sur l'or. Cette décision est plus importante qu'il n'y paraît de prime abord.**

PENDANT la dernière guerre, les transactions sur l'or étaient en France — comme dans la plupart des pays belligérants, — réglementées. On sait que, dans notre pays, s'institua un actif marché noir de l'or, portant surtout sur le napoléon, et dont les cotations étaient largement connues. Il prospéra jusqu'en 1948.

En 1968, le ministère français présidé par Robert Schuman décida de desserrer le carcan économique hérité de Vichy, de rétablir par étape la convertibilité du franc sur la base d'un taux de change réaliste et, de façon générale, de chercher à rendre aux Français confiance dans leur monnaie. L'un des aspects de cette entreprise fut le rétablissement, en février 1948, de la liberté des transactions sur or. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, un marché libre de l'or a fonctionné à Paris, qui communiquait en fait avec les marchés étrangers (notamment le marché de Londres, depuis qu'il a été rouvert).

L'existence de ce marché français a-t-elle joué un rôle significatif dans la restauration progressive de notre monnaie, restauration dont la phase finale et décisive se réalisa en 1958 grâce à la réforme d'ensemble mise en œuvre par le général de Gaulle ? Il est difficile de fournir à ce sujet une réponse catégorique. Mais bien des raisons conduisent à penser que la possibilité accordée aux détenteurs de francs de convertir à tout moment leurs billets de banque en or, même sur la base d'un cours flottant, a eu une valeur psychologique considérable. On peut y voir l'un des facteurs qui ont permis aux autorités monétaires de rendre aux Français une grande liberté en matière d'achat de devises étrangères sans qu'ils aient été — sauf à titre temporaire dans des moments de crise politique — tentés d'en abuser.

Depuis quelques semaines, les Français n'ont plus le droit d'acheter ni de vendre de l'or sans que l'administration ait les moyens de s'informer du fait qu'ils ont possédé ou acquis du métal et de la quantité vendue ou achetée par eux. Ils ne peuvent plus acheter ou vendre de l'or de façon anonyme qu'en passant par un marché clandestin analogue à celui qui a fonctionné pendant la guerre et jusqu'en 1948.

On peut se demander si nos gouvernants ont bien mesuré, en l'espèce, la gravité de la décision prise par eux. Elle a été présentée au public comme destinée simplement à renforcer les moyens de contrôle des services fiscaux, en les étendant à une catégorie d'avoirs qui risque d'échapper à l'impôt sur les grandes fortunes. Mais, en réalité, cette décision affecte le statut de ce qu'on appelle le « bas de laine ». Et le « bas de laine » est un phénomène considérable.

## L'or est un actif monétaire

*L'or n'est pas seulement* une marchandise. Il est aussi, comme le billet de banque, un actif monétaire. De ce point de vue, il n'est pas plus légitime de prohiber les transactions anonymes portant sur l'or qu'il ne le serait de prohiber l'échange anonyme des grosses coupures de monnaie. Les raisons fiscales invoquées à l'appui de l'interdiction de l'anonymat en matière d'or pourraient d'ailleurs être invoquées en faveur d'un contrôle sur les grosses coupures de billets de banque. En 1948, les socialistes — qui faisaient partie de la majorité gouvernementale de l'époque — ne donnèrent leur accord au rétablissement de la liberté du marché de l'or qu'à condition qu'il fût procédé parallèlement à un échange obligatoire des grosses coupures, ce qui, conformément à leur exigence, fut réalisé.

Posséder des actifs monétaires — au surplus non productifs d'intérêt — et les détenir sous une forme librement choisie (grosses coupures, petites coupures, or, argent) est un droit naturel des individus. Toute velléité des pouvoirs publics de s'immiscer dans ce domaine, de recenser les « bas de laine », d'en réglementer la composition, est nécessairement ressentie comme abusive. De telles tentatives risquent de pousser les individus à d'autres formes de thésaurisation, à des achats — par exemple — d'objets précieux ou d'actifs à l'étranger.

Mais, dira-t-on, l'administration bouchera ces issues, ou, en tout cas, limitera leur utilisation. Dans l'intérêt de la « relance » et de la lutte contre le chômage, il convient que l'argent se dirige le plus possible vers des déplacements concourant à accroître l'emploi. Telle est la stratégie du gouvernement. La suppression de la facilité que constituaient les transactions anonymes sur le métal précieux est en harmonie avec cette stratégie.

On peut — tout en sympathisant avec l'objectif — éprouver de sérieux doutes quant à l'efficacité de la méthode consistant à enfermer les capitaux dans une nasse d'où ils ne peuvent sortir que pour aller s'employer de la façon souhaitée par le gouvernement. Ce débat déborde le problème de l'or, et il exigerait de longs développements.

Mais le phénomène du « bas de laine » est bien davantage qu'un phénomène économique. Si beaucoup de nos compatriotes conservent sous cette forme par définition anonyme une fraction de leurs réserves, c'est que le « bas de laine » est à leurs yeux un élément de leur sécurité en temps de guerre ou de troubles, un élément de leur indépendance en cas d'oppression. Le plus grand nombre d'entre eux, d'ailleurs, appartiennent à la catégorie des « épargnants » plutôt qu'à celle des « capitalistes ».

Ils n'ont pas oublié que, pendant la dernière guerre, la possession d'une trésorerie clandestine les a souvent aidés à se nourrir, parfois même à se cacher ou à s'évader. La détention d'actifs anonymes a également été utile à ceux des juifs qui ont réussi à échapper à l'enfer hitlérien.

Nous n'en sommes plus là, fort heureusement. Toutefois, les Français n'ont pas aujourd'hui le sentiment que le maintien de la paix en Europe soit garanti. Ils n'ont pas non plus le sentiment que le maintien des conditions économiques et politiques dans lesquelles ils sont habitués à vivre et à travailler le soit davantage. Des encaisses de précaution gardent donc leur justification. Et l'on peut constater, enfin, que le commerce de l'or est libre dans la plupart des pays occidentaux, alors qu'il est *prohibé dans l'empire soviétique.*

Toucher au « bas de laine », ce n'est pas seulement toucher à la monnaie, c'est toucher aussi à la liberté des individus.

(*) Membre de l'Institut.



LE PRIX NOBEL DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

# James Tobin : un grand keynésien

**M. James Tobin, professeur à l'université Yale, qui vient de se voir décerner le prix Nobel de sciences économiques, a sévèrement critiqué, récemment, la politique économique menée par le président Ronald Reagan. La politique de l'administration est de « redistribuer la richesse, le pouvoir et la liberté d'entreprendre en faveur des riches, des puissants et de leurs héritiers ». M. Tobin a encore dit que « la politique de contrôle de la masse monétaire menée par le Système de réserve fédéral (institut d'émission) ne permettra pas une croissance de l'économie à moins que la progression des prix et des salaires ne diminue de 10 % à 20 % par an ».**

SI l'adjectif « keynésien », reste chargé du prestige qui s'attache à l'auteur de la « Théorie générale », le substantif « keynésianisme », par un curieux effet de langage, comporte aujourd'hui une connotation plutôt négative. La macroéconomie standard n'a, en effet, pas totalement surmonté le discrédit jeté sur les formulations mécanistes qu'il fut si facile aux monétaristes de caricaturer comme une vision de l'économie pour laquelle, « la monnaie ne compte pas ».

La grandeur de l'œuvre scientifique de James Tobin est d'avoir arraché le keynésianisme à cette réduction en restaurant sa dimension patrimoniale et en renouvelant la théorie monétaire.

L'apport fut double. D'une part, l'approfondissement de l'analyse de la demande de monnaie venait opportunément renforcer un maillon essentiel de la *théorie keynésienne,* dont les fondements analytiques étaient des plus fragiles, et les contributions de James Tobin dans ce domaine représentent toujours des passages obligés pour tout exposé de la théorie monétaire. D'autre part, l'élargissement des choix de portefeuille à un ensemble de complexe d'actifs financiers et réels permit de préciser l'étude des canaux de transmission des impulsions monétaires sur l'activité économique et suscita l'ensemble considérable des travaux de l'Ecole de Yale.

Parce qu'il avait restauré le keynésianisme dans sa dimension monétaire, J. Tobin était des mieux placés pour tenir tête aux assauts de l'Ecole de Chicago, et toute son œuvre doit être comprise dans le sens d'un engagement en faveur d'une intervention raisonnée de l'Etat dans la régulation macroéconomique. Un temps fort de la controverse fut l'article où il dénonça le raisonnement du « post hoc ergo propter hoc » selon lequel les mouvements de la monnaie, puisqu'ils précédaient les mouvements de l'activité, en étaient la cause.

Ce débat n'est toutefois qu'un des aspects de la divergence entre James Tobin et le courant conservateur qu'il combat depuis longtemps ; elle porte plus fondamentalement sur l'efficacité reconnue aux *mécanismes* de prix et de marché dans la régulation du système économique. Le principe d'une certaine viscosité des prix est à l'origine du système keynésien, et la justification du contrôle de la demande globale s'inscrit dans la perspective d'un arbitrage nécessaire entre ajustement de prix et de quantités. Au contraire, l'idéalisation du rôle du marché fonde la démarche des économistes ultra-libéraux contemporains qu'il est courant de qualifier, à la suite de James Tobin, « de nouveaux classiques ».

De ce doute sur le rôle des prix et l'efficacité des marchés, le maître de Yale tire les conséquences en se ralliant, dès le début des années 70, à une politique des revenus et des prix, à des interventions sélectives sur le marché du travail et, plus récemment, en proposant une taxation des mouvements de capitaux. Une telle orientation est-elle compatible avec l'inspiration keynésienne, ou devons-nous à la lucidité de ce chercheur discret, étranger au « star system » qui a absorbé tant d'économistes moins compétents, de discerner les limites d'un héritage intellectuel qui a assuré à l'Occident trente années de prospérité ? Quelle que soit la réponse, on doit se féliciter du choix de l'académie suédoise, qui en honorant James Tobin, a couronné un apport exceptionnel au débat raisonné sur la régulation des économies occidentales.

PIERRE-YVES HÉNIN et JEAN-PAUL POLLIN.

(*) Respectivement professeur de sciences économiques à l'université de Paris-I et professeur à Orléans.

# LES ESPOIRS RAISONNABLES

Du 19 au 22 octobre doivent avoir lieu à Palma de Majorque (Espagne) une conférence et une exposition *internationales sur l'« offshore » profond* (Deep Offshore Technology, DOT). Depuis une quinzaine d'années, les colloques, expositions et autres *séminaires* sur l'« offshore » se sont multipliés, aussi bien aux Etats-Unis et en Europe qu'en Asie. Mais la manifestation de Majorque, qui est organisée conjointement *par l'ASTEO (1), « Offshore* Magazine » et « Pétrole-Information » (2), et à laquelle cinq cents participants d'une trentaine de nationalités sont inscrits, est, nous semble-t-il, une des toutes *premières à avoir choisi* comme sujet l'« offshore » profond. Ce qui montre l'intérêt et le travail que suscitent ces fonds marins, pourtant encore très mal connus et inexploitables en *l'état actuel des techniques*, mais qui alimentent des espoirs raisonnables de découvertes.

*Où commence* l'« offshore » profond ? Il est difficile de le dire avec précision et la définition peut varier selon le spécialiste (topographe, technicien ou plongeur). Mais les organisa*teurs de la conférence* de Palma de Majorque avaient besoin d'un chiffre précis : ils ont décidé que l'« offshore » profond commence à 300 mètres d'eau. — Y. R.

(1) Groupement interprofessionnel pour l'exploitation des océans.

(2) *Offshore Magazine*, mensuel technique américain. *Pétrole-Information, revue technique* bimensuelle française.

## La lente descente de l'industrie pétrolière

LES mers profondes — au-delà de 300 mètres — sont encore très mal connues. Cependant, les spécialistes peuvent *raisonnablement espérer* y découvrir des gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Plusieurs conditions sont indispensables pour *la constitution* de champs de pétrole *ou* de gaz sans que la conjonction de ces conditions implique automatiquement la présence de gisements exploitables d'hydrocarbures.

La première condition est la présence, dans des eaux marines, lagunaires ou lacustres, d'une abondante matière organique, *végétale le plus souvent, ou* animale. Cette matière organique, tombée sur le fond après sa mort, doit se conserver : le milieu doit donc être dépourvu d'oxygène. La sédimentation minérale doit être importante de *manière que la matière organique s'y* enfouisse.

La deuxième condition est la lente « cuisson » de ces « roches-mères » (matière organique et sédiments minéraux). Cette cuisson est obtenue parce que les roches-mères se sont déposées dans des dépressions de la croûte terrestre qui se creusent de plus en plus sous l'effet de *phénomènes techniques — ceux*, par exemple, grâce auxquels s'amorce la séparation d'une masse continentale en deux ou plusieurs morceaux qui dériveront en s'éloignant peu à peu l'un de l'autre. Ces phénomènes sont accompagnés d'une augmentation du gradient géothermique (1).

*Température* et temps de « cuisson » sont étroitement liés : 60 °C suffisent pour des roches-mères *déposées* au crétacé (fin de l'ère secondaire, de — 140 à — 70 millions d'années), *mais il* faudra un chauffage à 110 °C *des roches-mères* déposées au miocène (avant-dernière période de l'ère tertiaire, de — 30 à — 10 *millions* d'années).

En *outre*, il faut se rappeler que la nature de l'hydrocarbure obtenu en fin du processus varie avec la température à *laquelle* ont été soumises les roches-mères : de 60 °C à 110 °C il y aura formation de pétrole, de 110 °C à 150 °C de gaz naturel. Si la température dépasse les 150 °C les hydrocarbures *sont* détruits *(le Monde daté 19-20 avril)*. Tout cela explique que les hydrocarbures formés dans les 200 derniers millions d'années soient beaucoup plus abondants que ceux formés entre — 570 millions d'années (début de l'ère primaire) et — *200 millions d'années*.

### Les marges passives

Le creusement progressif de la *dépression (ou subsidence)* permet l'accumulation, au-dessus des roches-mères, de couches de sédiments épaisses parfois de plusieurs milliers de mètres. Le poids énorme de ceux-ci accélère le mouvement de subsidence de la croûte *terrestre et* favorise ainsi la « cuisson » des roches-mères. Une épaisse couverture sédimentaire est donc indispensable, 3 000 mètres étant, semble-t-il, l'épaisseur minimum pour qu'il y ait formation d'hydrocarbures. *Bien entendu, cette accumulation* de sédiments ne peut se faire que si l'érosion arrache sur les terres émergées voisines des quantités importantes de roches et si ces débris minéraux sont transportés par des cours d'eau.

Ces épaisses couches de sédiments peuvent devenir, si leur porosité et leur perméabilité le permettent, des roches-réservoirs qui sont la troisième condition indispensable (sauf exception rarissime) à la formation de gisements d'hydrocarbures. Après *leur lente* maturation dans leurs roches-mères, pétrole et gaz, en effet, migrent presque *toujours* vers d'autres couches géologiques situées, en général, au-dessus des roches-mères et devenant ainsi roches-réservoirs.

Enfin, quatrième condition nécessaire, il faut que la structure géologique des roches-réservoirs et de leur environnement géologique permette la *constitution* de pièges. Pétrole et gaz, *plus légers que les roches et que* l'eau contenue dans les pores de ces roches (2), se rassemblent dans les parties hautes des couches de roches-réservoirs (sommets d'anticlinal ou de dôme, butée d'une couche montante contre *une faille qui met en* contact la roche-réservoir et une autre couche géologique...). Encore faut-il que les hydrocarbures ne continuent pas leur lente ascension vers la surface du sol, d'où il sortiraient — et se perdraient — par *suintements* naturels. Les roches-réservoirs doivent donc être surmontées d'une couche imperméable (sel, argile, etc.), qui fait office de couvercle hermétique.

*Toutes ces conditions* — qui, rappelons-le, sont nécessaires, mais pas suffisantes — sont les guides des géophysiciens, des géochimistes et des géologues qui cherchent des hydrocarbures. Sont *a priori* intéressants les fonds marins dont la formation et l'histoire permettent d'espérer que les quatre conditions y sont *réunies. Plusieurs catégories* de fonds océaniques, repérées essentiellement par les carottages scientifiques que le navire de recherche américain *Glomar-Challenger* fait depuis 1968 *dans* toutes les mers du monde, *semblent prometteuses* : les marges passives, les bassins d'arrière-arc des marges actives et les cônes submergés des grands fleuves.

Lorsqu'une *masse continentale* se coupe en deux ou plusieurs morceaux, les continents ainsi formés dérivent et s'éloignent les uns des autres tandis que de la nouvelle croûte océanique se met en place progressivement entre les morceaux. *Les traces* de la fissure initiale de la masse continentale forment donc les rebords — les marges — des continents nés de la coupure. Au tout début de la séparation, ces marges sont actives puisque les phénomènes de fracturation de la masse continentale et de mise en place du nouveau fond océanique les affectent directement. Mais peu à peu les marges s'éloignent l'une de l'autre et elles deviennent passives puisque *la mise en place des fonds océaniques* continue à se faire dans l'axe médian du nouvel océan.

C'est ainsi que toutes les côtes atlantiques — européennes, africaines et américaines — sont actuellement des marges passives, l'ouverture de *l'Atlantique* ayant débuté de — 180 millions à — *100 millions* d'années et même — 50 millions entre le Groenland et l'Europe du Nord, l'Ancien Monde et le Nouveau Monde étant maintenant *séparés* par plusieurs milliers de kilomètres.

Mais les marges passives ont été façonnées par les phénomènes liés à l'ouverture du nouvel océan, elles en conservent les caractéristiques et ce sont

(1) Le gradient géothermique est l'augmentation de la température en fonction de la profondeur. Dans la croûte terrestre, il est en moyenne de 3 °C par 100 mètres. Mais il peut être inférieur ou supérieur à cette moyenne.

(2) Contrairement à une opinion encore trop souvent admise, les gisements d'hydrocarbures ne se présentent pas sous la forme de grandes cavernes pleines de pétrole ou de gaz. Les hydrocarbures liquides ou gazeux occupent les pores minuscules de roches (grès, sables, calcaires, etc.), invisibles à l'œil nu. Ces pores doivent en outre communiquer les uns avec les autres (c'est la perméabilité) pour que l'on puisse en extraire le pétrole ou le gaz.

## A partir de 300 mètres d'eau ?

BIEN *que* les *organisateurs* de la conférence de Palma de Majorque aient décidé que l'*offshore* profond commence à 300 mètres d'eau, l'unanimité est loin d'être faite sur la définition précise du DOT. *On peut, en effet, choisir différents* critères.

● POUR LE TOPOGRAPHE, les mers profondes commencent *à la limite, vers le large, du plateau* continental. Prolongement submergé de la masse continentale, ce plateau descend, en général, en pente très douce (de l'ordre, habituellement, de 0,1 à 0,2°) jusqu'à l'isobathe 200 mètres (300 mètres parfois, 400 à 500 mètres autour du continent *antarctique*). Là, *il y a rupture* de pente : du plateau on passe au talus dont la pente est plus raide (de 3 à 6°), puis au glacis dont la pente n'est que de 0,5°. Quelle que soit la largeur du plateau continental, qui peut varier *de quelques kilomètres à* plusieurs centaines de kilomètres, celui-ci *se termine toujours* par une *rupture* de pente qui peut effectivement servir de limite entre le plateau continental et la mer profonde.

● POUR LE TECHNICIEN, les mers profondes pourraient commencer lorsque la *profondeur* d'eau obligera à ne plus utiliser *de plates-formes de production* posées sur le fond. Mais là, il s'agit d'une *limite mobile*. Il y a dix ans, en effet, les plus grandes plates-formes de production commençaient à être installées dans des mers pro*fondes de 100 mètres*. Actuellement, on pose couramment des *plates-formes dans 150 et même* 170 mètres d'eau. Exxon a installé, *en 1976, non loin* de Los Angeles, la plate-forme Hondo dans 260 mètres d'eau et Shell, en 1978 dans le golfe du Mexique, la plate-forme Cognac dans 300 mètres d'eau. Et il y a déjà des projets pour installer des *plates-formes fixes dans des* mers profondes de 400, 500, 600 *mètres. Il y aura certainement* une profondeur-limite (qui sera fonction, d'ailleurs, des conditions — faciles ou difficiles — météorologiques et marines moyennes) au-delà de laquelle il sera impossible de *poser sur le fond une plate-*forme émergeant en surface. Mais laquelle ?

● POUR LE PLONGEUR, les mers profondes commencent là où il ne peut plus intervenir. *Le record de plongée réelle* est de 510 mètres, réalisé en 1977 *au large de Cavalaire par* la Comex, le groupe d'intervention sous la mer de la marine nationale, la direction des recherches et études techniques (délégation générale de l'armement), le centre national pour l'exploitation *des océans et la société nationale* Elf-Aquitaine lors de l'*expérience* Janus-IV. Le record de plongée simulée en caisson est de 684 mètres (Oceaneering International et Duke University, Etats-Unis) depuis mars 1981. *Mais il ne s'agit là que d'expériences* et le record de travail *industriel n'est « que »* de 328 mètres, atteint en 1975 au large du Labrador par la Comex. La limite de la plongée de travail est encore incertaine, mais *il semble qu'elle se situe* aux alentours de 400 ou de 500 mè*tres pour des raisons physiolo*giques et économiques. — Y. R.








هكذا من الأصل



NNABLES

pétrolière

300 mètres d'eau

# DE L'« OFFSHORE » PROFOND

## vers les grands fonds

ces formations caractéristiques qui, justement, peuvent intéresser les pétroliers.

Les premières phases de l'ouverture d'un océan sont marquées, en général, par l'installation, dans la fissure qui vient de fracturer la masse continentale, de lacs, de lagunes, puis de bras de mer peu profonds où la flore et aussi la faune peuvent être abondantes et où la sédimentation d'origine continentale peut être importante.

Si les lacs, lagons et bras de mer peu profonds sont riches en matière organique, celle-ci consomme rapidement l'oxygène disponible. Les eaux ne peuvent, en effet, se renouveler et la matière organique qui tombe au fond est préservée de toute oxydation qui la détruirait.

La configuration des fonds marins peut aussi être telle qu'une partie du nouvel océan, pourtant déjà assez large, ait peu ou pas de communication avec le reste de l'océan mondial. Les eaux confinées ne se renouvellent pas et, là encore, le fond de ce bassin océanique est privé d'oxygène. C'est le cas de la mer Noire actuelle, qui ne communique avec la Méditerranée que par les détroits très peu profonds du Bosphore et des Dardanelles et dont les eaux au-dessous de la profondeur de 200 mètres sont totalement privées d'oxygène et donc de vie. Cela a été le cas de l'Atlantique sud, où le bassin Brésil-Angola a été confiné de — 110 à — 85 millions d'années et le bassin Le Cap-Argentine de — 110 à — 100 millions d'années.

Il peut aussi se créer une circulation marine telle qu'il se produise une remontée d'eaux relativement profondes (un *upwelling*) comme il en existe actuellement le long du Pérou ou de la Mauritanie. Ces eaux sont toujours riches en éléments minéraux, ce qui favorise la prolifération de la matière vivante. *Celle-ci consomme l'oxygène disponible* et il peut donc y avoir, là aussi, préservation de la matière organique morte tombée sur le fond. Toutefois, ce processus, lié aux *upwellings*, ne semble *pas avoir pu jouer très souvent* ni assez longtemps.

Enfin, il faut parler de la couche marine (à quelques centaines de mètres sous la surface) où la teneur en oxygène dissous dans l'eau est minimum. Si cette couche bute contre le talus continental, les conditions favorables à la conservation de la matière organique peuvent exister à ce niveau des fonds marins.

Dès les premières phases de l'ouverture de l'océan, les marges continentales se fracturent comme un escalier aux marches gigantesques qui descend peu à peu, entraîné par la subsidence de la croûte océanique voisine qui vieillit, se refroidit et donc se contracte. Or, la subsidence favorise la sédimentation, qui peut être très importante pour peu que le relief et le climat du continent émergé et aussi le niveau des mers et la circulation océanique y contribuent. On a alors des accumulations d'énormes débris *minéraux*. Ainsi *se sont* déposées les très épaisses séries sédimentaires (7 000 à 8 000 mètres d'épaisseur) qui recouvrent la marge atlantique des Etats-Unis.

*Nous avons parlé plus haut du* niveau de l'océan. Celui-ci, en effet, a varié au cours des âges géologiques. Il a connu deux maxima : l'un au cours de l'ère primaire, vers — 450 millions d'années ; l'autre dans la partie supérieure du crétacé (dernier étage de l'ère secondaire), vers — 90 millions d'années, et deux minima : l'un au trias et au jurassique (les deux premiers étages de l'ère secondaire), de — 225 à — 150 millions d'années ; l'autre, subdivisé d'ailleurs en plusieurs épisodes liés aux périodes glaciaires, pendant l'ère quaternaire (les 2 derniers millions d'années).

### Les marges actives

Comme l'explique M. Bernard Tissot, directeur de la direction scientifique à l'Institut français du pétrole, dans un article publié dans la revue *la Recherche* d'octobre 1979, les variations du niveau des mers sont capitales pour la productivité de l'océan et pour le dépôt des roches sédimentaires. Quand le niveau de la mer est haut, les sédiments s'accumulent sur les plateaux continentaux et le haut des talus. *Quand il est bas, les sédiments* tombent dans les grands fonds marins puisque les plateaux continentaux sont exondés.

Les périodes les plus favorables à la formation des roches-mères *sont celles où le niveau des mers* était déjà ou encore assez haut : de — 400 à — 325 millions d'années, de — 225 à — 100 millions d'années et de — 25 à — 10 millions d'années.

*Il y a aussi* les bassins d'arrière-arc qui font partie des marges actives. Les arcs insulaires sont ces archipels d'îles volcaniques qui festonnent le pourtour du Pacifique depuis les Aléoutiennes jusqu'à la Nouvelle-Zélande et qui concrétisent en surface la plongée d'une plaque sous sa voisine, considérée comme fixe.

Dans le cas du Pacifique occidental, la plaque Pacifique plonge vers l'ouest sous la plaque Asie, l'endroit de cette plongée étant marqué dans le fond du Pacifique par les grands fossés océaniques situés à l'est du Japon, des Ryukyu et des Philippines. A l'ouest de ces archipels s'étendent ce que l'on appelle les bassins d'arrière-arc qui sont autant de mini-océans. La plaque Asie y est soumise à des forces d'extension dues, probablement, à des mouvements de convection liés au plongement sous elle de la plaque Pacifique. L'extension ouvre, dans le fond de ces bassins, une fissure par laquelle monte du matériau constitutif de la croûte océanique. Exactement comme monte ce même matériau entre deux morceaux de continent qui se séparent progressivement l'un de l'autre. Mêmes phénomènes, mêmes effets. Entre les arcs et le continent asiatique, une dépression se creuse dans le fond des bassins d'arrière-arc. *Des* sédiments, venus surtout du continent asiatique tout proche, peuvent s'y accumuler. Ces mini-océans peu profonds sont riches en matière organique. Et sur chaque rebord de la fissure se développent des structures en marches d'escalier analogues à celles que l'on trouve le long des marges actuellement passives. En outre, le gradient géothermique y est plus élevé que la moyenne, en raison de la montée du matériau océanique. Toutes ces caractéristiques expliquent pourquoi des recherches pétrolières sont menées actuellement en mer de Chine.

En Méditerranée occidentale, il n'y a pas de bassin d'arrière-arc actif (sauf derrière l'arc Sicile-Calabre), mais il s'agit d'un fond océanique jeune, donc encore chaud. Ce qui permet d'y espérer des hydrocarbures dans *des sédiments vieux seulement* de 25 millions d'années. Et d'autant plus que l'histoire de la Méditerranée a permis, entre — 7 et — 5 millions d'années, le dépôt d'une couche de sel épaisse (de l'ordre du millier de mètres) qui constitue une excellente couverture imperméable aux éventuels gisements d'hydrocarbures situés sous le sel.

Il y a enfin les cônes sous-marins des grands fleuves (Gange, Nil, Amazone, Mississippi, Mackenzie par exemple) qui ne font partie ni des marges passives, ni des marges actives. Ce sont simplement des accumulations de sédiments pouvant s'étendre loin en mer. Le fleuve peut charrier des quantités importantes de matière organique continentale où ses eaux riches, en éléments minéraux, favorisent la prolifération de phytoplancton marin.

En l'état actuel des connaissances — encore très fragmentaires — il y a donc des espoirs raisonnables de trouver des gisements d'hydrocarbures sous certaines marges passives ou actives, sous les fonds océaniques jeunes et sous les cônes fluviatiles sous-marins. Ces espoirs se concrétiseront peut-être en découvertes lorsque les géophysiciens, géochimistes et géologues auront reconstitué l'histoire de ces zones, intéressantes *a priori*. Les études concernent pour le moment les fonds situés sous moins de 3 000 mètres d'eau.

Il y a certes des bassins sédimentaires sous des profondeurs d'eau plus grandes (3). Mais l'exploration systématique des *fonds marins* situés sous 3 000 mètres d'eau représente déjà un effort très important. Si elle *débouche* sur la découverte de gisements d'hydrocarbures, l'exploitation de ceux-ci nécessitera des progrès technologiques et des investissements énormes. On comprend donc que la « *descente* » *de l'industrie pétrolière* vers les grands fonds se fasse très progressivement.

YVONNE REBEYROL.

(3) Les plateaux continentaux s'étendent sur 34 millions de kilomètres carrés (environ 8 % de la surface de tous les fonds marins). Les océans situés sous une profondeur d'eau de 200 à 3 000 mètres s'étendent sur 54 millions de kilomètres carrés et de 3 000 à 4 000 mètres sur 70 millions de kilomètres carrés (respectivement 13 % et 16,5 % des surfaces océaniques). Par comparaison, rappelons que les bassins sédimentaires des terres émergées couvrent une superficie de 65 millions de kilomètres carrés.

## L'effort français

LA France a commencé dès 1964-1965 à explorer les mers profondes dans le cadre des études conseillées par le Comité d'études pétrolières *marines* (C.E.P.M.). Créé *en* 1963 sur l'initiative de M. Maurice Leblond, qui était alors directeur des carburants au *ministère* de l'industrie, le C.E.P.M. *regroupe* des personnalités choisies pour leurs compétences appartenant aux organismes et sociétés français qui s'intéressent directement *ou indirectement au pétrole*. Actuellement sont représentés au C.E.P.M. la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), le groupe Total, l'Institut français du pétrole (I.F.P.), le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), la Compagnie générale de géophysique (C.G.G.), la COMEX, DORIS, la Société Entrepose pour les travaux pétroliers en mer (E.T.P.M.), le groupe Schlumberger, les Ateliers et chantiers de Bretagne (A.C.B.), l'Omnium technique des pétroles (O.T.P.), la Compagnie française d'entreprises métalliques (C.F.E.M.).

Le C.E.P.M. qui ne distribue pas de crédits, est un comité de concertation et de coordination. Il donne son avis sur des programmes de recherche scientifique ou technologique, à charge pour le ou les organismes responsables de la réalisation de ces programmes, de financer eux-mêmes les études ou de trouver ailleurs — auprès de l'Etat ou des Communautés européennes par exemple — une *partie de l'argent nécessaire*. Cette organisation permet d'orienter les recherches en fonction des besoins, présents ou futurs, de notre pays en matière de *pétrole*, d'éviter les duplications et de faire travailler au bien commun les moyens propres en hommes, en *matériel* et en argent des différents organismes représentés et aussi des universités.

Dans le seul domaine de l'exploration des mers profondes l'effort national est important : depuis 1970 ont été faits, en moyenne chaque année, 15 000 à 20 000 kilomètres de profils *sismiques qui donnent des informations* assez précises sur la structure des bassins sédimentaires. En 1981, les 20 000 kilomètres prévus concerneront principalement les mers profondes *relevant de la juridiction française*. De plus, depuis 1978, les études de sédimentologie et de géochimie, comprenant des carottages de couches superficielles et faites avec le concours d'équipes universitaires, ne cessent d'augmenter. Ainsi, pour l'année 1981, les crédits consacrés à la géologie des mers profondes ont-ils été de 90 millions de francs (alors que le total des sommes dépensées pour cette géologie de 1971 à 1980 avait été de 140 millions de francs.

En outre il faut signaler que, de 1974 à 1981, 1 milliard de francs a été attribué aux études technologiques indispensables à l'exploitation future du pétrole (et du gaz) de mers profondes.

Au total, dans le domaine de l'*offshore* profond, l'effort *français est comparable à celui* consenti par chacune des grandes compagnies pétrolières américaines. — Y. R.














| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,40 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

## DOUALA

**Une société camerounaise à caractère international nous a chargés de recruter deux informaticiens de haut niveau pour leur confier les postes de :**

### chef du département informatique

*Ce cadre dirigeant sera responsable* de l'ensemble de l'activité informatique (étude et exploitation). Il aura à coordonner et à animer une équipe d'environ trente personnes. *Plus qu'un technicien, nous recherchons un organisateur et* un meneur d'hommes capable de développer et de mettre en place un programme ambitieux de nouvelles applications *définies* dans le cadre d'un plan informatique.

### ingénieur système

Ce cadre travaillera sous l'autorité directe du Chef du département informatique et sera responsable du service exploitation. Il devra faire preuve d'une parfaite connaissance du matériel IBM 4331 ainsi que d'une bonne maîtrise du système DOS/VSE, du langage Cobol, du *logiciel* CICS et du système de gestion de base de données DL/1.

Les *candidats retenus pour* ces *postes seront* diplômés de l'enseignement supérieur et auront une expérience de 4 à 5 ans dans un poste similaire. La bonne *connaissance de l'Anglais sera un atout* supplémentaire. A une rémunération fort intéressante s'ajouteront de nombreux avantages.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire *actuel sous référence M-103 à Marie-Jo Martial*
6, avenue Marceau - 75008 Paris.

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
### Afrique Occidentale

Nous sommes une des plus importantes sociétés opérant dans le secteur forestier en Afrique. Le développement et la réorganisation de nos opérations nous conduisent aujourd'hui à rechercher un homme de tout premier plan.

Il sera capable, sous l'autorité du Directeur Général, de concevoir et de mettre en place un système comptable et financier plus fiable et mieux adapté aux nouveaux besoins de la société. Il devra définir et organiser les services et fonctions, arrêter et faire appliquer les procédures et principes comptables, concevoir des systèmes de gestion informatisés intégrant les éléments comptables, administrer un personnel important. Il sera chargé de toutes les questions administratives, juridiques et financières et bénéficiera d'une assez large autonomie de décision.

Ce poste ne peut convenir qu'à un spécialiste de la fonction, ayant une solide formation supérieure (type *HEC, ESSEC, SUP* de CO), maîtrisant parfaitement les problèmes de gestion comptable et financière et possédant une forte expérience de l'Afrique, de préférence dans une unité industrielle importante.

*Les qualités d'organisation et d'adaptation seront des atouts particulièrement recherchés.* A un traitement élevé, s'ajouteront tous les avantages liés à l'expatriement.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence M 177, à Rudolph von Raesfeld, TEG, Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cédex 15.

Discrétion assurée.

The Executive Group — Correspondant de SYSTEMA

média-system

## FOUGEROLLE

recherche
pour un grand chantier de Génie Civil au **NIGERIA** son

### RESPONSABLE DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET DEPANNAGE TOUS ENGINS

Niveau technicien supérieur ou jeune ingénieur ayant 2 - 3 ans d'expérience service *mécanique travaux publics.*

Sous *les ordres directs* de l'ingénieur *chef* du matériel et, pour un parc de 200 machines de terrassement, production béton et levage :

- il organise et met en place les programmes de maintenance préventive,
- il assure le suivi des dépannages sur chantiers, coordonne, avec les chefs d'atelier, les opérations de grosses réparations et révisions,
- *Il est l'interlocuteur du Service mécanique* auprès des responsables de l'exploitation.

Pratique de l'anglais technique parlé indispen*sable.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence FO 94, à :

FOUGEROLLE — Service du Recrutement
3 avenue Morane Saulnier
*78140 VELIZY-VILLACOUBLAY*

## RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Fabricant allemand avec C.A. de plus de 100 millions recherche pour sa nouvelle filiale française une personne responsable de l'administration de la comptabilité et du service commercial ayant une expérience administrative d'au moins 5 ans.

Si possible connaissance de la langue allemande.

Adresser C.V., certificats de travail, références, prétentions et date d'entrée possible s/nº 108551 M à Régie-Presse
*85 bis, rue Réaumur*, 75002 PARIS.

## L'AFRIQUE DU SUD

connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

### INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

dans les domaines CHIMIQUE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, MÉTALLURGIQUE. Pour détails, écrire à Attaché (immigration), 253, ambassade Afrique du Sud, 59, Quai d'Orsay, 75007 PARIS.

## 1 PROGRAMME DIRECTOR SENEGAL

ACTION AID non-governmental, international development agency, seeks experience administrator to research, plan and direct new rural development programme in Senegal. Programme : education agriculture and *medecine.*

Requirements : management experience in Africa, fluent English and French, ability to negotiate on *ministerial* level.

Salary negotiable.
Please send CV to :
Pippa Hoyland Action Aid
208 Upper Street
London N1 1R2U.K

## Chef laboratoire routier

Importante entreprise de Bâtiment et Travaux Publics recherche pour un chantier au **BURUNDI, un chef de laboratoire routier** ayant une expérience *Outre-Mer en entreprise dans les domaines terrassement, matériaux routiers,* chaussées et revêtements, tant au niveau étude-prospection que des travaux, de la mise en œuvre et des contrôles.

*Une expérience plus axée sur la formulation et tous les contrôles de produits* bitumineux (Centrale d'enrobage et applications) sera un avantage.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 1067 LM à

**Communiqué**
9, Bd des Italiens, 75002 PARIS
qui transmettra.

ENTREPRISE DE T.P. A VOCATION INTERNATIONALE
Leader sur son Marché
recherche

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER pour l'étranger

**Le poste que nous vous proposons :**
Placé sous l'autorité immédiate du Directeur de l'une de nos zones d'activité en forte expansion, vous serez Responsable de l'ensemble des questions administratives et financières relatives à la gestion de nos Filiales et Etablissements implantés dans cette zone (Comptabilité - Trésorerie - Personnel - *Questions Juridiques et Fiscales - Assurances* - Douanes - Relations avec les Autorités Locales - etc...).

Vous travaillerez également en liaison fonctionnelle avec les Services de notre Siège à *PARIS.*

**Le candidat que nous recherchons :**
Vous avez entre *30 et 35 ans : vous êtes diplômé d' HEC, ESSEC, SUP* de CO. ou SC. PO (ECO FI) et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business School; vous possédez une expérience confirmée de gestion de chantiers ou d'unités industrielles importantes à l'étranger.

La pratique courante, écrite et parlée de la langue anglaise est indispensable.

Ce poste comporte une rémunération attractive et de nombreux avantages liés à l'expatriation (Statut Familial, logement, voiture, etc...).

Envoyez C.V., photo et prétentions s/réf. 6297M à PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

## SOCIETE INTERNATIONALE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

*filiale d'un grand établissement public, recherche*
dans le cadre de ses missions d'assistance de haut niveau

### organisateurs comptables informaticiens confirmés

Niveau expertise comptable + expérience informatique pour séjours résidentiels dans pays en voie de développement.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 8238 à

**SINORG** *RECRUTEMENT*
7 RUE ROYALE 75008 PARIS

*Financements internationaux*

Dans le cadre du développement de ses activités de banque d'affaires, le groupe Canadian Imperial Bank of Commerce
recherche

### *l'un des responsables*

*de son secteur financements internationaux.*

Le candidat retenu aura une solide expérience *de la négociation et du* contact à haut niveau. Ses responsabilités incluront la diffusion des services de banque d'affaires du groupe dans divers pays ainsi que la négociation, conclusion et syndication d'opérations internationales en faveur d'emprunteurs du secteur public et privé. Le candidat devra avoir une expérience d'au moins deux à trois ans dans des fonctions similaires. Une maîtrise complète de l'anglais est nécessaire et la connaissance d'autres langues serait un atout décisif. Le Poste à pourvoir est situé à Londres et devrait exiger de fréquents déplacements.

Ces fonctions nouvelles offrent d'intéressantes perspectives d'avenir au sein du groupe CIBC. La rémunération envisagée correspond aux compétences requises.

Prendre contact par écrit avec :

M. D. Gesua
Canadian Imperial Bank of Commerce
55 Bishopsgate
London EC2N 3NN
Grande-Bretagne.

Discrétion assurée.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien *indiquer lisiblement sur l'enveloppe* le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**



## emplois régionaux

emplois régionaux

Société de fabrication d'éléments chaudronnés recherche
pour **LE CREUSOT**

## INGÉNIEURS CONFIRMÉS

### INGÉNIEUR « PROCEDES » AVEC COMPÉTENCES SOUDAGE (Réf. 72613/1)

- Dans le but de faire progresser nos méthodes et techniques, il s'intéressera à la fiabilité des réalisations, à la réduction des temps de fabrication et de réparation.

### CHEF D'ATELIER ENTRETIEN DOMAINES MÉCANIQUES ET ÉLECTRICITÉ (Réf. 72613/2)

- Il aura pour mission principale d'assurer et de maintenir en bon état de fonctionnement et de sécurité les installations, machines et matériels.

### SUIVI D'AFFAIRES (Réf. 72613/3)

- Son rôle, axé sur le repect des délais et des budgets, comportera l'analyse des modifications et de leur incidence sur les programmes.

### INGÉNIEUR MÉTHODES AVEC SPÉCIALITÉ SOUDAGE (Réf. 72613/4)

- Chargé des études techniques détaillées nécessaires à l'exécution des travaux, il guidera les démarrages de certains travaux et la mise en place des équipements.

### MÉTALLURGIE DU SOUDAGE ET DES PIÈCES FORGÉES (Réf. 72613/5)

- En laboratoire, il sera chargé de l'instruction et du suivi des dossiers d'anomalies.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous la référence correspondante à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Les technologies nouvelles vous attirent. Rejoignez une équipe de spécialistes.

هكذا من الأصل







# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Yves Rocher

Dans le cadre de leur développement (C.A. quadruplé en 5 ans, création de 9 filiales à l'étranger) **LES LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER** recherchent :

## UN INGENIEUR D'ETUDES

**- A.M., ICAM, I.D.N., ECAM ou équivalent -**

Débutant ou presque il participera aux études d'implantations nouvelles ainsi qu'au développement d'installations existantes. Homme de contact il interviendra en qualité de conseil auprès des services utilisateurs.

La connaissance de l'anglais usuel sera un atout supplémentaire pour réussir dans ce poste évolutif *nécessitant une réelle disponiblité* pour de fréquents déplacements de courte durée.

Merci d'adresser sous référence 1107 M votre C.V. et photo à Olivier PLESSE

La Gacilly
BRETAGNE SUD

**CEIP 35** Conseil d'entreprises
20, rue de Brest - 35000 RENNES

*discrétion et réponse assurees.*

FUTURS

## TECHNICO-COMMERCIAUX

A la recherche d'un **PREMIER EMPLOI**, libérés ou non des obligations militaires,

un grand groupe vous propose, après une **FORMATION** RÉMUNÉRÉE de plusieurs mois, de développer une **CARRIÈRE TECHNICO-COMMERCIALE**

La rémunération est motivante (FIXE + PRIMES + FRAIS DE DÉPLACEMENT) et les possibilités d'évolution tant en France qu'à l'Etranger sont nombreuses.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à :

**INTERMEDIA N° 437 L**
**59, rue La Fayette**
**75009 PARIS**

qui transmettra.

GRENOBLE

Nous sommes la filiale française de l' un des plus important constructeurs mondiaux de matériel informatique à Grenoble. Nos domaines d' activité vont de la recherche au marketing et à la production, et nos marchés sont aussi bien européens que mondiaux.
Nous sommes connus des ingénieurs pour la qualité, la fiabilité de nos produits ainsi que pour leur avance technologique (10% du chiffre d' affaires est consacré à la recherche).
Notre développement très rapide (30 à 40 % par an de croissance) nous amène à renforcer nos structures et donc à recruter de nombreux

# ingénieurs électroniciens

Ayant acquis une première expérience professionnelle pour les 3 postes suivants :

## recherche et développement

Les ingénieurs se voient confier la responsabilité complète de tout ou partie d' un projet, de l' approche théorique jusqu' à la création de prototypes et la mise en fabrication.
Nous recherchons des candidats compétents aussi bien en électronique analogique qu'en électronique digitale nécessitant l'utilisation de micro-processeurs. Ils auront à concevoir le hardware et écrire le firmware associé. Ils pourront participer à la conception de nos circuits intégrés.

## engineering et méthodes de production

Ce poste consiste à assurer le support technique d' une famille de produits et l' automatisation progressive des processus de production. L' interface constante avec nos laboratoires exige un très haut niveau technique. L' absolue nécessité de garantir la parfaite qualité et fiabilité de nos produits requiert la participation à la conception et à la mise en œuvre des programmes correspondants.

## promotion et support technique de nos produits

Les responsabilités sont très étendues et impliquent la confrontation à des problèmes
— techniques : une gamme de produits variés et de haut niveau
— *relationnels : vous aurez pour interlocuteurs nos ingénieurs de vente du monde entier*
— d' organisation : il vous sera confié la promotion d' un ou plusieurs produits pour une zone géographique définie.

Pour l' ensemble de ces postes, l' anglais est souhaitable, si ce n' est indispensable.

Si vous souhaitez participer à l'expansion d'une société jeune, dont la moyenne d'âge est inférieure à 30 ans, qui sait développer ses cadres, leur offre des perspectives d' évolution nombreuses et variées en fonction de leur performance et de leurs motivations, leur permettant de changer fréquemment de poste et de service et qui leur propose rapidement des responsabilités;
si vous attachez de l' importance aux relations informelles et à la direction par objectifs... Ecrivez-nous (même si vous n'êtes pas disponible avant plusieurs mois), nous vous assurons qu' il sera répondu à toutes les candidatures.
Merci d' adresser votre candidature (lettre et Curriculum-Vitae) sous référence MI 10, à Claire Bachelard, responsable du recrutement: HEWLETT-PACKARD, 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.




HEWLETT
PACKARD

# SAINT-GOBAIN

*recherche pour l'une de ses filiales*

## UN INGENIEUR
## RECHERCHE et DEVELOPPEMENT
**ESPCI, ESE..., ou DOCTORAT**

Il aura pour mission le développement d'un procédé d'élaboration de verre pour fibres optiques par la technologie des **PLASMAS**
Il doit avoir le goût du travail expérimental en milieu industriel.
Une première expérience dans l'utilisation des plasmas serait très appréciée.
Ce poste est à pourvoir à PITHIVIERS (45).

Adresser votre candidature, sous référence DR 4, à :
SAINT-GOBAIN — Direction de la Recherche
62 boulevard Victor Hugo — B.P. 421
92209 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

# TRW

COMPOSANTS ELECTRONIQUES S.A.
BORDEAUX

*Société en rapide expansion, leader dans le domaine des semiconducteurs haute frequence (HF)*

RECHERCHE
**pour développer le marché européen**

## UN INGENIEUR CHEF DE PRODUIT HF

**responsable**
***d'une des gammes de semiconducteurs pour :***
- la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de produit,
- les études de marché.
- l'assistance auprés de la force de vente.

**Une bonne expérience dans les systémes de radiocommunication et une forte personnalité seraient appréciées.**

Ce poste nécessite :
- une formation d'ingénieur électronique (ESE, ENST, ENSI ou équivalent),
- une pratique de l'anglais parlé et écrit,
- des déplacements frequents en Europe

Adresser CV détaillé et prétentions à :
*MARYSE BARONNET*
**TRW Composants Electroniques S.A.**
**Avenue de la Jallére - 33300 BORDEAUX LAC**

L'un des tout premiers groupes industriels du Sud-Ouest (C.A. consolidé 1,3 milliard) souhaite renforcer son équipe centrale de gestion en intégrant un

## Cadre comptable et financier

28 ans minimum, de **formation supérieure type maîtrise de gestion, ESC + DECS...**, il a déjà acquis une expérience confirmée en entreprise industrielle ou en cabinet d'audit.

Au sein de la Direction Financière du groupe :
- il viendra assister le responsable comptabilité générale du siège, dans le suivi des procédures, la consolidation et interviendra en gestion de trésorerie,
- il se verra confier des missions d'analyse et d'audit auprès des filiales,
- il sera chargé d'études touchant le domaine financier et comptable du groupe.

Des qualités d'organisateur et un sens aigu des relations humaines sont requises pour réussir à ce poste, dans une entreprise favorisant à terme l'accès à des fonctions à caractère opérationnel.

*Le poste situé dans une ville agréable du Sud-Ouest nécessite quelques déplacements de* courte durée dans les filiales.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous la référence 2412 LM à **OCS** notre conseil qui traitera votre demande avec la plus grande confidentialité.

OCS — Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

CIBOR / MEDIA PA

# Scholtès

## FABRICANT FRANÇAIS D'ÉLECTROMÉNAGER

***recherche***

## UN DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORTATION

*Ce poste s'adresse à un homme de terrain, véritable praticien de l'exportation, âgé de 30 ans au moins, de formation supérieure commerciale ou technico-commerciale et pouvant justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle acquise dans des responsabilités similaires.*

*Des qualités de négociateur et de gestionnaire, ainsi que l'anglais et l'allemand parlés et écrits, sont indispensables.*

*Il n'hésitera pas à se déplacer à l'Étranger.*

*Cette fonction implique :*
- *l'animation d'une équipe de vente.*
- *l'assistance technique.*
- *les études de marchés.*

*Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V. et prétentions à la Direction Générale*
**Établissements Eugène SCHOLTÈS**
**BP 48 - 57101 THIONVILLE CEDEX**

bleu

**Société Industrielle (400 personnes)**
proche banlieue de Lyon

Leader sur son marche de composants electriques et developpant une activite dans le domaine de l'electronique de commande industrielle et des capteurs électromagnetiques pour usage industriel recherche son futur

## DIRECTEUR COMMERCIAL DE LA DIVISION ÉLECTRONIQUE

**Ce sera un ingénieur électronicien** (grande ecole), environ 30 ans, disposant d'une experience technico-commerciale reussie dans l'electronique industrielle Anglais indispensable
*Envoyer lettre manuscrite + CV. + photo, sous ref* "CS" à **L'ELECTRICFIL** - B.P. 76 / 01700 MIRIBEL







COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

Nous sommes une des premières SSCI françaises à vocation internationale.
Nous recherchons :

## UN INGENIEUR COMMERCIAL

Diplômé de l'enseignement supérieur connaissant l'informatique.
*Il sera chargé de la commercialisation* des produits et services de la branche Réseau et Traitement Informatique.

Dans le cadre d'un plan d'actions commerciales, il assurera la prospection, la négociation, la conclusion et le suivi des affaires.
Lieu de travail : REGION BORDELAISE.

## UN INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

Diplômé de l'enseignement supérieur, possédant quelques années d'expérience en informatique et connaissant les systèmes d'exploitation IBM *et/ou CDC*.

Il assurera auprès de la Clientèle de la région nord le support avant et après vente sur les produits scientifiques de gestion et sur les systèmes proposés par la Compagnie.
*Lieu de travail : REGION LILLOISE.*

Ecrire à CISI - Direction du Personnel
35 Boulevard Brune — 75680 PARIS Cédex 14
en joignant un curriculum vitae.

GROUPE CISI



# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## Directeur technique

*Formation ingénieur TP, HEI, BE, ingénierie, architecte ou similaire*

Société de distribution d'importance nationale, recherche son **DIRECTEUR TECHNIQUE.**

**Vous serez chargé :**
- de la création de *magasins à venir*
- de l'entretien et de la rénovation des magasins existants.

**Vous êtes :**
- bras exécutif du directeur de l'expansion, garant des politiques sociétés, des *plans d'investissement* et des *budgets*,
- responsable de l'ensemble des travaux : préparation et obtention des permis de construire, passation des marchés, respect des plannings, coordination avec les équipes commerciales opérationnelles,
- animateur d'une équipe d'entretien et de sécurité.

**De formation ingénieur TP, HEI, BE, ingénierie, architecte ou similaire,** vous possédez déjà une expérience bâtiment.

Résidence : Nord de la France.

Votre candidature (C.V., photo et prétentions) adressée sous la référence 998 LM , sera traitée avec la plus grande discrétion.




MEDIA PA

## INFORMATIQUE ET GESTION FINANCIÈRE 2 ATOUTS POUR UN JEUNE INGÉNIEUR

Les projets «Gestion Financière» constituent une opportunité certaine pour acquérir la double formation que vous recherchez :
- formation technique dans une entreprise réputée pour sa maîtrise de l'informatique et son aptitude à préparer l'avenir (réponse vocale, télétel, télépaiement réseau national);
- ouverture réelle et sérieuse sur les problèmes de gestion que vous rencontrerez au cours de votre carrière.

Il s'agit de concevoir, en collaboration avec la Direction Financière, et nos différents départements, de nouvelles applications de gestion, et de mettre en œuvre les moyens informatiques nécessaires.

Nous voulons donc rencontrer un **jeune Ingénieur Généraliste** qui allie une formation de haut niveau à des qualités personnelles (contacts, innovation, organisation) qui lui permettront de mener à bien ces projets. Il a de préférence une première expérience informatique.

Notre développement (19,5% environ sur le dernier exercice) favorisera une évolution au sein de nos différents départements.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 81 210.15 à
Bernard DESTREBECQ
*Direction des Affaires Sociales*
LA REDOUTE CATALOGUE
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

**La Redoute** catalogue

HAVAS CONTACT

## Licencié en Droit

**IMPORTANT GESTIONNAIRE D'IMMOBILIER COMMERCIAL AIX-MARSEILLE,** *recherche* **un LICENCIE EN DROIT.**

28 ans minimum, ayant une expérience Gestion Baux Commerciaux et Entretien-Sécurité immeubles.
Salaire de départ 100 000 F.
Ecrire manuscrit (+ photo) à

**L. justet** psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

## LITTORAL CNIM VAROIS

Chantier Naval très diversifié (4.600 salariés - C.A. 1500 MF)
recherche
1° - pour succéder au titulaire actuel

### Un juriste d'entreprise

rattaché au Directeur Administratif de la Société.

Sa tâche consiste à : • sensibiliser les gestionnaires aux aspects «risques» et «contentieux» des affaires, • participer à l'élaboration des contrats d'affaires, • souscrire les polices d'assurance et en suivre la gestion, • *instruire les dossiers «sinistres» et contentieux en liaison avec les services techniques de la Société, les courtiers* d'assurance et avocats.

Une formation juridique supérieure est indispensable, acquise de préférence dans le cadre d'une Grande Ecole de Commerce ou en parallèle à une Ecole d'Ingénieur, ainsi qu'une expérience minimum de 5 ans dans les domaines considérés.

Pour ce poste, les candidats voudront bien écrire en indiquant leur expérience et leurs prétentions sous **référence 512 B.**

2° - *souhaite pour intégrer à son équipe financière*

### Un cadre de gestion

de formation supérieure (ESSEC, Sup. de co., ...), et de 5 années d'expérience.
Une bonne connaissance des milieux de production et la maîtrise de l'anglais seront appréciées.

Pour ce poste, merci d'adresser votre candidature avec Curriculum-Vitae sous **référence 512** à :
CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MÉDITERRANÉE
Service du Personnel - B.P. 161 - 83501 LA SEYNE-SUR-MER CEDEX

Deb's

## La CAMIF

coopérative de distribution, renforce son équipe chargée de l'information sur les produits.

Elle fait appel à des INGENIEURS "GENERALISTES" *ayant travaillé dans la conception* de produits, la conception graphique, les essais comparatifs, l'ergonomie...

Ces chargés d'étude devront être ouverts à une formation en analyse des qualités d'usage des produits.

*Ils seront motivés par la volonté d'agir pour une meilleure information du consommateur et pour le développement de la formule coopérative.*

Lieu de travail : NIORT (Deux-Sèvres)
Contrats d'une durée de 3 ans.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à
D. ANGIBAUD - CAMIF - 79039 Niort Cedex

## Grande Entreprise Aquitaine

recherche pour son
**LABORATOIRE D'ETUDES**

### UN INGENIEUR TEXTILE

FORMATION ENSAIT, Roubaix de préférence

Ayant acquis à l'issue de plusieurs années d'expérience professionnelle la connaissance approfondie des procédés textiles et plus particulièrement du **FILAGE.**

Des connaissances dans le domaine des **CERAMIQUES** seraient appréciées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à No **12.107**. CONTESSE Publicité
20, Avenue de l'Opéra,
75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.
Discrétion assurée.

## ORGANISATION COMPTABLE

75 000 +

Important groupe agro-alimentaire situé à AURILLAC recherche pour la *mise en place d'une nouvelle organisation comptable*, un jeune candidat ESC ou DECS ayant une connaissance parfaite des techniques de comptabilité.

Au sein de la Direction Financière du Groupe, le collaborateur devra, dans un premier temps, participer de façon concrète à tous les travaux comptables et administratifs liés à la création d'une nouvelle structure juridique.

Cette *mission* le *mettra en contact avec tout* le *personnel administratif* et lui permettra d'acquérir rapidement la connaissance de l'organisation et de son système de gestion. Cette première mission réussie doit déboucher ensuite sur un poste important auprès de la Direction Financière.

*Envoyez CV, lettre manuscrite* sous réf. 5159 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 avenue Victor Hugo 75116 Paris

## THOMSON-CSF

**DIVISION EQUIPEMENTS AVIONIQUES**
**Centre de BORDEAUX-PESSAC**

### INGENIEURS GRANDES ECOLES

**DEBUTANTS OU COURTE EXPERIENCE (2 ANS).**

### ELECTRONICIENS
### PHYSICO-CHIMISTE

**avec connaissances en ÉLECTRONIQUE indispensables.**

**Pour ces postes d'ETUDES, il est offert :**
- une formation à des techniques évoluées
- des conditions de travail particulièrement favorables dans *une unité en plein développement.*

Adresser C.V. avec photo et prétentions au
Service du Personnel - B.P. 94 - 33607 PESSAC.

## IMPORTANT ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE

REGION NICE
recherche

### UN CADRE DE GESTION COMPTABLE

**Ayant :**
- une formation supérieure et comptable,
- une expérience de 3 ans et une bonne connaissance pratique des systèmes de gestion informatisée.

**Il sera chargé plus particulièrement :**
- de la définition et de la maintenance des procédures comptables et administratives.
- de la réalisation de missions de révisions dans les établissements décentralisés.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 9522 à :
VALENS CONSEIL
*B.P. 359* — 75064 PARIS Cédex 02

## CHEF DE DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

recherché par important Groupe de Distribution

- Solide formation comptable supérieure.
- Large expérience professionnelle.
- *Age 35 ans minimum. Lieu de travail :* ROUEN.

**MISSION** : diriger le département et son personnel, étudier, proposer, mettre en place une nouvelle *organisation comptable en développant l'utilisation de* l'informatique, créer et améliorer les procédures comptables. Animation d'une équipe de 45 personnes, avec deux chefs de service.

Poste *important, évolutif, ouvrant* une opportunité de carrière à une personne ambitieuse et de caractère.

Ecrire avec références, prétentions, photo, sous nº 7.199, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



## Directeur d'usine

Jouons carte sur table : nous cherchons la fibre d'un patron.

Nous apportons de solides points d'appui : un grand groupe financier, un marché où notre spécialité tient une bonne place, une gestion saine, un plan de développement résolu et réaliste.

Mais l'avenir ne se réalisera pas sans vos compétences techniques et un puissant engagement personnel.

Il faut :
- Réaliser des investissements importants pour automatiser l'outil de production, économiser de l'énergie, informatiser la gestion et développer de *nouveaux produits.*
- Etablir un dialogue sain et constructif avec 200 personnes et leurs élus.

Le Directeur d'Usine que nous cherchons est rattaché au Directeur Général, il a la responsabilité totale des achats et approvisionnements, de la Recherche, de la gestion industrielle et bien sûr de la Production (il s'agit de grandes séries de produits finis nécessitant des opérations d'emboutissage, découpage, soudure, traitement de surfaces).

Ce patron est Ingénieur, d'une quarantaine d'années. Il a dans le secteur de la mécanique, l'expérience de la direction d'une unité de production moderne et performante, automatisée et informatisée.

Poste à pourvoir dans la Région Rhône-Alpes.
Rémunération prévue 200 000 F/250 000 F.

Merci de nous faire confiance en nous envoyant votre candidature sous référence *DU 1022M.*

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC.

SOURCES

## DOWELL SCHLUMBERGER

*Compagnie Internationale de Services à l'Industrie Pétrolière*
*recherche pour son établissement de SAINT ETIENNE*

### UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

- *Titulaire d'un diplôme de Grande Ecole*
- *Capable d'utiliser l'anglais comme langue de travail*
- *Possédant quelques années d'expérience dans la conception et le développement HARDWARE et SOFTWARE de systèmes à MICROPROCESSEURS destinés au contrôle de processus industriels en ambiance sévère.*

*Ecrire avec CV et prétentions au*

*Directeur du Personnel*
*EFDS*
*Z.I Molina La Chazotte BP 90*
*42003 SAINT ETIENNE CEDEX.*

racq carrières

## IMPORTANT GROUPE PARA-PHARMACIE

pour développer sa gamme diététique, recherche :

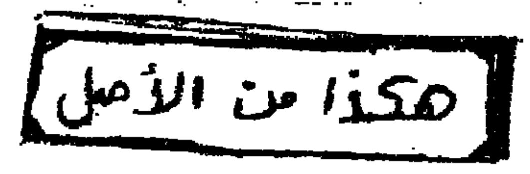
### pharmacien-ingénieur-agro-alimentaire...

AVEC SPECIALISATION DIETETIQUE.
pour lui confier la responsabilité :

**CHEF DE PRODUIT**

Une expérience similaire ou voisine dans la branche est nécessaire.
Perspectives d'évolution.
Le poste est à pourvoir en Province, ville universitaire.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 13177 sur enveloppe, à : JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.



هكذا من الأصل







# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHANTIER NAVAL SUD-OUEST
recherche

## SON RESPONSABLE DÉPARTEMENT OFFSHORE

Le candidat devra être ingénieur grandes écoles, justifier une expérience production et engineering, offshore.
Anglais courant.

C.V. et prétentions sous nº 29.829 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

## ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Cette importante société de bâtiment et travaux publics implantée dans la métropole Lilloise recherche un Adjoint pour seconder son Directeur du Personnel.

Sa fonction sera très variée puisqu'il s'intéressera à l'ensemble des questions de personnel mais il sera personnellement responsable de la gestion du budget de formation et d'une partie importante des recrutements (CADRES, ETAM).

Ce poste à caractère très évolutif s'adresse à un jeune diplômé d'une école de commerce, justifiant d'une expérience de 2 années acquise dans la fonction personnel.

Lieu de travail : proximité de LILLE.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence 108 A à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris – qui transmettra

La Société TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherche
pour son usine de LUNÉVILLE

## INGÉNIEURS DIPLOMÉS
### GRANDES ÉCOLES

(ESE, ENST, ENSERG, ENSEM, ENSMM, IDN, ENSCM, etc.). Pour SERVICES FABRICATION - ESSAIS - CONTROLE.
Libéré des obligations militaires.
QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE OU DÉBUTANT.
Adresser C.V. avec photo et niveau de rémunération à :
T.R.T., Service du Personnel,
B.P. 130, 54303 LUNÉVILLE.

Notre client est une entreprise moyenne (80 millions F CA) du secteur agro-alimentaire, située dans la région bordelaise et dépendant d'un important groupe suédois.
Pour faire face à son développement, nous recherchons un

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**Le poste :**
Le candidat retenu devra :
- assurer la mise en place et le bon fonctionnement de la gestion comptable, financière et administrative ;
- élaborer et adapter les différents systèmes de rapports, suivis et déclarations internes et externes ;
- adapter et mettre en place le système de reporting du groupe international.

**Le candidat :**
- possède une formation supérieure (École de Commerce/Université, DECS) ;
- a exercé des responsabilités dans un service comptable/financier ;
- maîtrise l'anglais ;
- est doté d'un esprit ouvert, efficace et pragmatique ;
- aura une rémunération stimulante.

Adresser CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 45005 LM.

HAVAS CONTACT

Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, R.F.A., Suède, U.S.A.
Mercuri Urval FRANCE
21, rue Eugène Flachat 75017 PARIS

## DIRECTEUR D'AGENCE
### 150 000 F.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA HAUTE VIENNE (52% du marché bancaire de la région) recherche un jeune Directeur pour lui confier l'animation et la gestion d'un ensemble de 3 bureaux à Limoges représentant un effectif total de 19 personnes.

Responsable du développement commercial, il doit en outre être à même de suivre et de contrôler les opérations bancaires et administratives réalisées dans son unité.

Le cadre que nous retiendrons devra justifier d'une première expérience d'encadrement d'agence située de préférence en milieu urbain.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous la référence 863 M à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE, proche MARSEILLE
recherche

## INGENIEUR SOUDEUR

Formation Ecole d'Ingénieur + E.S.S.A.
Expérience 4 à 5 ans.
Anglais souhaité
Connaissance des codes de construction appréciée.
MISSION : développement des méthodes de soudage en atelier ou au montage.
Elaboration des spécifications de procédés.
Possibilité de logement.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 12135 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

## directeur financier
### région valentinoise (Drôme)

**PMI performante, appartenant à un groupe anglo-saxon, nous ne vous proposons, ni de sauver une entreprise en difficulté, ni de mettre en place une organisation qui n'existerait pas, mais tout simplement de l'améliorer.**

Vous prenez en charge cette fonction assisté d'une équipe d'une quinzaine de collaborateurs (comptables, informaticiens), pilotez la mise en place du nouveau système informatique et consolidez notre contrôle de gestion.

**Vous avez nécessairement l'expérience d'une comptabilité anglo-saxonne et la pratique de la langue anglaise.**

Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 718 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS-LILLE-NANTES-BRUXELLES-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour régions : LORRAINE ET VOSGES

- **EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ**
ayant si possible formation universitaire pour assurer, dans le cadre de la responsabilité de la gestion d'un bureau, le contrôle et l'animation d'une équipe de collaborateurs effectuant des missions auprès de la clientèle.

- **BP ANCIEN RÉGIME OU ÉQUIVALENT**
pour assurer le suivi de dossiers et le contrôle des travaux de collaborateurs.

Expérience cabinet ou Société fiduciaire souhaitée
Rémunération suivant capacités professionnelles et personnelles.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 29.825 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS L'EMBALLAGE
souhaite s'adjoindre
*Pour établissement Ouest région parisienne :*

## UN INGENIEUR
### d'entretien, mécanique et outillages

A.M. ou DIPLOME GRANDES ECOLES

En collaboration et sous la responsabilité du Directeur Technique, il aura en charge le département entretien, mécanique et outillages.

Le candidat devra avoir une bonne expérience dans les problèmes d'automatisme, de pneumatique, d'électricité et d'électronique. Ses qualités d'animateur et sa personnalité lui permettront d'assurer la liaison avec la fabrication et d'accéder à des fonctions plus importantes dans l'établissement.

Adresser CV avec photo et prétentions s/réf. 10111 à PIERRE LICHAU S.A.
*B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*

## INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS
### Région Lyonnaise

Une Société (C.A. 1,2 Milliard - effectif 3.700 pers.), filiale d'un important groupe industriel international, elle-même spécialisée dans la fabrication de câbles isolés pour le transport de l'énergie et de la communication, recherche un INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS pour sa Division Câbles Téléphoniques. Sous l'autorité du Chef des Services Recherche et Développement, il devra participer aux études devant permettre une amélioration des caractéristiques des câbles existants. Puis, après un stage de plusieurs mois dans un centre de recherche et en usine au sein des sociétés étrangères du Groupe, il participera à la définition des moyens à mettre en oeuvre pour le développement et la fabrication des câbles à fibres optiques. Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans, de formation Ingénieur Sup. Telecom., E.S.E. ou équivalent, possèdera deux à trois années d'expérience industrielle dans le même secteur d'activités. Des connaissances en connectique et optoélectronique sont souhaitées. Il parlera anglais et si possible italien. Ecrire sous référence 449/M à :

**GRH conseils**
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Discrétion assurée.

## MECILEC
Instrumentation, régulation, automation de procédés industriels
recherche

### INGENIEURS COMMERCIAUX
Normandie - Paris - Alsace

Ces ingénieurs ESIEE, ESME, IDN ou équivalent ayant au moins 5 ans d'expérience dans la vente d'appareils et de systèmes de régulation et de contrôle.

Notre société doit immédiatement conforter son développement auprès des engineering, des industriels et des organismes d'Etat qui seront vos interlocuteurs.

Nous n'avons pas la prétention de vous apprendre à connaître ce marché, que vous travaillez depuis quelques années, mais celle d'étudier votre candidature avec soins et de vous entretenir des résultats.

Merci d'adresser votre candidature à :
M. A. MORLOCK, direction des ventes,
Société MECILEC,
91 bis, rue du Cherche-Midi,
75006 PARIS. Tél. : 549-02-60.

## Ingénieurs d'entretien Sud-Ouest

La Société COFAZ, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'engrais, possède, entre autres, plusieurs usines dans le Sud-Ouest. Elle recherche pour cette région de jeunes Ingénieurs d'entretien.

Après formation aux techniques en usage, ils se voient confier, dans un premier temps, des responsabilités ponctuelles puis progressivement celles d'un atelier d'entretien (60 personnes). La production est en continu (3x8), l'entretien de l'outil met en cause essentiellement de la mécanique et de la chaudronnerie.

Ces postes peuvent être confiés à de jeunes Ingénieurs (mêmes débutants) E.C.P., A.M., IN.S.A.... intéressés non seulement par une première expérience mais aussi par les réels perspectives d'avenir que leur offre ce groupe. Ils sont prêts à faire face à une fonction qui demande une particulière disponibilité.

SEFOP à qui a été confiée cette recherche remercie les candidats intéressés de lui envoyer leur C.V. sous référence IE 1017 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Un groupe français à vocation internationale de **vins et spiritueux**, en **CHARENTE**, crée au sein de son **département juridique**, un poste de

## Juriste HF

Il ou elle sera chargé(e) plus particulièrement de la vie sociale des sociétés de droit français. Sa mission essentielle consistera à réorganiser et gérer la mise en place d'un véritable service afin de rechercher et rédiger des réponses à tous les éléments de la vie de ces sociétés.

En plus de la tenue des divers registres, il ou elle participera à la rédaction de contrats de participation ou de cession, et devra s'intéresser aux problèmes liés au droit des marques pour être à même d'en superviser le portefeuille.

25 ans mini, possédant **une maîtrise de droit privé (option droit des sociétés et droit des affaires)**, il ou elle a acquis une première expérience (2 ans minimum) en **Cabinet d'Avocats ou de Conseils ou Service Juridique d'Entreprise.** L'Anglais est nécessaire pour évoluer ultérieurement vers d'autres fonctions.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. 2411 à **OCS**, notre conseil qui garantit toute discrétion.

OCS Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

Importante Société
*GRENOBLE*
recherche

## INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé, en France et à l'étranger, de la vente de matériels d'équipement pour les réseaux d'irrigation et d'adduction d'eau.

- Formation EIH, ECP ou A.-et-M. (formation polyvalente avec hydraulique et mécanique).
- Quelques années d'expérience dans la conception ou la gestion des réseaux d'irrigation ou l'adduction d'eau seraient appréciées.
- Aptitude à la négociation.
- Anglais lu, parlé et écrit.

Adresser C.V. à nº 11.942 Contesse Publicité
*20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui tr.*

Vous aimez **la Finance et l'Organisation.**
Vous êtes

## CREATIF ET DYNAMIQUE

La filiale (250 personnes), d'un groupe industriel, spécialisée dans la transformation des métaux recherche **le Responsable opérationnel de son service administratif et financier.**

De formation supérieure, vous êtes avant tout un homme de terrain car vous serez le patron de l'équipe qui vous attend pour l'animer.
- Vos compétences en comptabilité, fiscalité, trésorerie (milieu informatique) sont indiscutables.
- Une expérience en milieu industriel est souhaitable.
- Votre dynamisme sera l'atout de votre réussite.

Le poste est à pourvoir à ST-ETIENNE.

Vous ferez parvenir CV, photo et prétentions sous réf. 706 à :

SRC Conseil en recrutement
57 rue du Président Édouard-Herriot
69002 LYON.

média-system

STATION THERMALE ET TOURISTIQUE
RÉGION EST
EN DÉVELOPPEMENT RAPIDE
recherche

## DIRECTEUR (TRICE) DE STATION

Possédant une réelle compétence pour développer la station auprès des prescripteurs et des curistes. Il (ou elle) dirigera également le personnel thermal et sera chargé des contacts avec les administrations.
Site agréable, nombreuses activités sportives possibles.
Ecrire en précisant âge, expérience et rémunération actuelle, sous nº 29.762 M à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques *SEARLE* (140 personnes fin 1981), situé à Sophia Antipolis (06)
recherche

**ADJOINT au RESPONSABLE du Service Assurance de Qualité (H-F)**

Ce poste peut convenir à un candidat, même jeune, s'il a une personnalité dynamique, de formation scientifique (Maîtrise de Sciences, Pharmacie ou équivalent), ayant si possible une première expérience de la vie professionnelle dans une société internationale pharmaceutique. Après avoir reçu si nécess. une format. aux règles de Bonnes Pratiques de Laboratoire et de Fabrication (G.L.P., G.M.P.) il assistera le Responsable du Service puis effectuera lui-même des audits scientif. dans les différents Départem. du Centre (Toxicologie, Anatomo-Pathologie, Analytique, Galénique). Anglais souh.

Adr. lettre manu., C.V., souhaits et photo à SEARLE, réf. 801, *BP 23, 06562 Valbonne Cédex*

**MÉDECIN ANATOMO-PATHOLOGISTE**
est recherché par import. labo polyvalent (7 médecins) *LILLE*
Ecrire sous le nº 29788 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dans le cadre du développement de ses activités de formation technique, la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LOIR-ET-CHER recherche :

## UN INGÉNIEUR, A.M., ENSEME, INSA

ayant une expérience de la fabrication et de la maintenance, afin de lui confier le démarrage d'actions nouvelles tant en formation initiale que continue dans les domaines de la maintenance et des automatismes.

## UN ASSISTANT de formation technique
(B.T.S. - D.U.T. - MECANIQUE, ELECTROTECHNIQUE),

ayant une expér. industrielle de quelques années, afin de lui confier la promotion, auprès des entreprises nationales et internationales, de ses nouvelles actions de formation.

**Pour ces deux postes, il est demandé :**
- Une forte motivation pour la formation, la pratique de la langue anglaise et le goût des déplacements.

Les candidatures manuscrites sont à envoyer à :
M. le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher,
16, rue de la Vallée-Maillard, 41000 BLOIS.

# TOTAL

**Compagnie Française des Pétroles**

**recherche pour ses Services Comptables et Financiers des jeunes :**

## BTS/DUT COMPTABILITE DECS

**Débutants, ou ayant une première expérience.**

Possibilités d'évolution de carrière dans le cadre d'une affectation au Siège à PARIS ou en expatriation.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions au SERVICE RECRUTEMENT, 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous référence 1 MO 88.

GROUPE THOMSON

## CHEF DE PROJET

Une filiale de ce groupe qui conçoit et réalise des systèmes et des matériels complexes composés d'ensembles mécaniques, électromécaniques, électroniques et informatiques, crée pour son service Etudes Nouvelles, un poste de chef de projet.
Il est responsable de la coordination technique et de la conduite d'un projet, depuis la définition du cahier des charges avec *le client jusqu'à la recette du prototype* par le client.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur Arts et Métiers ou équivalent. Il a une première expérience de l'animation des hommes et tout en étant un professionnel de la mécanique, il a de bonnes bases en électronique et en informatique.
Les perspectives de carrière dans la société et au sein du groupe peuvent être très intéressantes. *Le poste est à pourvoir en banlieue nord de Paris.*

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser sous référence M 1242 W un dossier de candidature en précisant leur rémunération actuelle à

**EGOR S.A.**
8 rue de Berri 75008 Paris




média-system

Paris

## JEUNE JURISTE BILINGUE

Nous sommes un très important groupe industriel français de dimension internationale.
Le suivi des opérations juridiques financières et comptables des filiales de notre groupe est réalisé par des spécialistes.
Ainsi, dans son domaine, une équipe de juristes est particulièrement chargée des questions relatives au droit des sociétés depuis leur constitution, et en assure le secrétariat juridique complet.
*C'est pour s'intégrer à cette équipe* que nous souhaitons rencontrer une personne diplômée de l'enseignement supérieur en droit des sociétés, possédant des bases même théoriques en comptabilité et finances.
Elle justifie d'une première expérience acquise en cabinet ou en *entreprise internationale et maîtrise* absolument parfaitement la langue anglaise.
Merci d'adresser CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 10540A à notre conseil.

**EGOR S.A.**
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system







Nous sommes un important groupe industriel de dimension nationale (4200 personnes - C.A. 1,5 milliard de francs). Notre siège se trouve à LYON.

Pour renforcer son équipe, notre directeur du service juridique recherche un jeune collaborateur de formation supérieure (Maîtrise Droit, Sciences, Éco., Sciences Po.) *possédant une première expérience en cabinet ou entreprise.*
Il lui confiera notamment la responsabilité de dossiers d'assurances, recouvrements, litiges techniques...

Ce poste qui offre des contacts riches et variés demande de la rigueur, le sens des relations et de la négociation.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions, sous réf. LG 10, à notre conseil KEY MEN, B.P. 235, 69213 LYON Cedex 1.

KEY MEN

média-system

LA SOCIETE D'APPLICATIONS PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES
*HOECHST-BEHRING*
PROPOSE A DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES POSTES DE :

## DELEGUE BIOLOGIQUE

réf. 500

- Niveau B.T.S. - I.U.T. Biologie
- Chargé de promouvoir nos produits en clientèle
- Expérience nécessaire en *laboratoire d'analyses.*

## ASSISTANT IMMUNO CHIMIE

réf. 600

- Niveau B.T.S. - D.U.T. Biologie - Génie biologique - analyses biologiques.
- Expérience des techniques de dosage des protéines spécifiques appréciée.
- Anglais souhaité
- Goût des contacts et connaissance du milieu bio-médical nécessaires
- lieu de résidence : Paris
- Déplacements courte durée en France.

- Formation spécifique assurée
- Nous vous offrons :
  - une société en pleine expansion
  - un support international pour *le développement* fourni par le groupe HOECHST.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. du poste choisi à
Laboratoires HOECHST
Direction des Relations Humaines
3, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX




IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR PETROCHIMIE
*recherche*

## JEUNE INGENIEUR

**DIPLOME D'ECOLE SUPERIEURE PHYSIQUE - CHIMIE**
***ou équivalent***

Pour **DEVELOPPEMENT PRODUIT** dans une de ses **USINES BANLIEUE LYON.**

**On apprécierait qu'il ait :**
- un D.E.A. et une bonne expérience en laboratoire de recherche;
- si possible la connaissance de la matière plastique.

*Ce poste exige une bonne polyvalence* d'aptitudes, de l'autonomie, du dynamisme, de la sociabilité.

Allemand indispensable - Anglais souhaité.

Déplacements : FRANCE et EUROPE.

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite avec mention dernier salaire, à
CLE MARKETING CARRIERES,
41, bd des Capucines 75002 PARIS.

**RECHERCHE**
1 chef de service temps plein viscérale.
1 assistant temps partiel urologue.
1 assistant temps partiel orthopédiste.
1 anesthésiste réanimateur temps plein.
2 anesthésistes réanimateurs temps partiel.
Ecrire s/nº 7212 *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

URG. M.J.C. cher. animateur plein air, sport, dipl. Etat, exp. indisp. Tél. 16 (81) 80-41-80.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble recherche
**UNE PUÉRICULTRICE**
Candidatures et curriculum vitae à adresser avant le 30-10-81 au service du personnel
14, rue Hébert à Grenoble.

**GRANDE BANQUE**
Spécialisée recrute pour son agence d'Avignon,
JEUNES ATTACHÉS
**TECHNICO COMMERCIAUX STAGIAIRES**
les diplômes imp. moins que le tempéram. qui doit être tourné vers action et négoc. commerc.
Adr. C.V. photo + prétentions,
**SOVAC**
41, avenue de Toulon
13006 MARSEILLE

Syndicat intercommunal à cadre départemental recrute un
**ADJOINT TECHNIQUE niveau DUT**
Une à deux années d'expérience exigées dans travaux de distribution publique d'électricité ou d'éclairage public.
Adr. C.V. et lettre manuscr. à S.D.E.A., Citée administrative des Vassaules, 10041 TROYES, cédex.

Laboratoire Universitaire recherche
**INGÉNIEUR**
ou
**MAITRE ES SCIENCES**
Titulaire d'un D.E.A. pour mettre au point un nouvel alliage réfractaire intéressant l'industrie *du pétrole et préparer une* thèse en 3 ans. Rens. auprès de M. PAPAPIETRO
Laboratoire Physico-Chimie Industriel. INSA Bât. 401
20, avenue Albert-Einstein,
69621 VILLEURBANNE CEDEX.

VILLE de SEDAN (Ardennes)
25.430 habitants
recrute d'URGENCE
selon conditions statutaires
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Formation juridique exigée
Expérience souhaitée
Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé à Monsieur le Maire (Secrétariat Général)
08200 SEDAN
(avant le 20-10-1981)

LA VILLE DU PUY (43)
29.000 habitants
recrute d'urgence
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
ou
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**
pouvant le devenir.
Poste à pourvoir le 1er janvier 82.
Sér. expér. communale exigée.
Candidatures à adresser : avant le 31 octobre 1981 à M. le Maire du Puy, Hôtel de ville, 43012 Le Puy, cedex.

*CENTRE SOCIO-CULTUREL*
44380 PORNICHET
recherche
**SON ANIMATEUR (trice)**
Statut municipal 2e CE
disponible de 15-11-81
Tél. uniquem. (40) 61-35-24.

# 15 Etudiants(es)
## pour un job stable et bien rémunéré !
**18 ans minimum**

Vous êtes étudiant(e), vous avez le goût des contacts et des responsabilités,

*Vous êtes vif(vive) et ordonné(e),*

Après des tests d'embauche et une formation rémunérée de 30 heures (possible pendant les vacances scolaires), nous vous proposerons de devenir

## Caissier(ière)
**d'hypermarché AUCHAN**

**Salaire intéressant :** 21,88 F *de l'heure + primes + 13e* mois + participation + mutuelle + 5e semaine + réduction sur achats magasin.

***Horaires :*** *de 18 h à* 22 h pendant la semaine et/ou le samedi de 9 h 30 à 20 h avec coupure ou de 14 h à 22 h.

**Emploi stable,** cadre de travail agréable, bonne ambiance de travail.

**Accès facile** par R.E.R., SNCF (Saint-Lazare, Versailles), Bus.

**Présentez-vous** du mardi au jeudi de *9 h 30 à 11 h 30 à* ***AUCHAN*** - Centre Commercial les 4 Temps - Paris La Défense et **demandez le Point Accueil du Magasin.**

**ou adressez votre candidature** (plus *éventuellement votre **numéro de téléphone**)* sous réf. M 110 à Vincent GALLOIS **AUCHAN** - Centre Commercial **les 4 Temps** - 92092 PARIS LA DEFENSE Cedex.

MEDIA PA




GENERAL ELECTRIC
recherche
## UN INGENIEUR
**pour son Service Brevets en France**

***Profil :***
- Bonne formation scientifique (E.N.S.I., maîtrise de sciences ou équivalent).
- Bonne connaissance en électronique et électrotechnique.
- *Très bonne connaissance* de la langue anglaise indispensable.
- Expérience dans le domaine des brevets d'invention souhaitée.

**Lieu de travail : PARIS**

*Env. C.V. photo et prétentions à :*
**GETSCO** SERVICE DU PERSONNEL
**42, AV. MONTAIGNE, 75008 PARIS**

## Secrétaire direction générale Lyon

Le Directeur Général de notre entreprise industrielle, filiale d'un groupe allemand, recherche activement une assistante de haut niveau, maîtrisant parfaitement la langue allemande, armée d'une sténo rapide et d'une excellente orthographe, elle domine les problèmes de sa profession dont elle possède les deux principales qualités : discrétion et disponibilité.

Si vous êtes intéressée, adressez rapidement votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) à I.S. Conseil - Le Gamma 1000 - 104 boulevard du 11 novembre - 69100 VILLEURBANNE, ou appelez Pierre Theurian au (7) 889.34.37 pour un entretien confidentiel.

MEDIA PA




**BANQUE NATIONALE**
recherche
## ANALYSTE-FINANCIER
***HF***

*Diplômé d'une grande école ou titulaire de* la maîtrise de Sciences Économiques, membre de la SFAF et doté d'une première expérience de 2 ans. Il lui sera proposé de prendre en charge un ou plusieurs secteurs de la côte.

*Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 25687 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES*

IMPORTANT GROUPE
(7 milliards de C.A. en 1980)
recherche pour SAINT-ETIENNE, un(e)

## RESPONSABLE COMMERCIAL
**haut niveau**

chargé(e) de développer l'assurance de groupe dans les entreprises de la région Centre-Est.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous No 11882, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.t.r.

SESA

**Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche**

## ingénieurs logiciels
**débutants et 2 à 3 ans expérience**
**Formation Grande Ecole**

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- commutation de message,
- réseaux de transmission de données par paquet,
- applications temps réel,
- gestion transactionnelle,
- bases de données et logiciels de base.

Le développement actuel de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière.

Envoyer C.V. sous référence 060 LM (mentionnée sur l'enveloppe) **SESA** - Direction du personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

**LABORATOIRE PRODUITS DE BEAUTÉ**
**ELLA BACHÉ**
recherche
## CHEF DE PRODUCTION

Il aura l'entière responsabilité technique des activités de l'usine et autorité sur les services de :
- FABRICATION - CONTROLE
- CONDITIONNEMENT
- EXPÉDITION

Chimiste ou Pharmacien diplômé, ayant plusieurs années d'expérience dans la fabrication de produits de beauté.

*Envoyer C.V. manuscrit avec photo à :*
**Laboratoire SUZY - ELLA BACHÉ**
87, RUE MARCEAU - 93100 MONTREUIL
*(Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement)*

bleu

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Société Française — 5000 personnes, 600 cadres — dont une bonne part des réalisations se situent à la pointe du progrès dans les domaines de l'électronique, de l'informatique, de l'électrotechnique et de la mécanique recherche INGENIEURS EXPERIMENTES

## ESE - ENSAM - ENSI CHANTIERS ELECTRICITE

**Ingénierie - grands projets**

Spécialistes compatibilité électro-magnétique, automatismes informatisés, électrotechnique, *transmissions...*

PARIS SUD

**Postes EDF - haute tension**

Responsable de l'équipe d'étude et d'installation et chargé de mettre en place *progressivement l'activité « France ».*

BASE A REIMS

**Téléphonie - courants faibles**

Responsable d'affaires confirmé chargé de l'étude et de la réalisation des installations, *du suivi commercial.*

REGION ILE DE FRANCE

METTEZ L'ACCENT autant sur vos attentes professionnelles et vos aptitudes caractérielles que sur votre acquis actuel, dans la lettre de candidature à adresser sous No 12.273 à *Contesse Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

---

Entreprise **TÉLÉCOMMUNICATIONS**
proche banlieue Nord-Ouest

recherche

## TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Débutants ou avec première expérience, titulaires B.T.S., D.U.T.

Pour : SES LABORATOIRES,
SES GROUPES D'ESSAI.

*Adresser curriculum vitae détaillé à IMPACT T.E., 41, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.*

---

William SAURIN

recherche pour
compléter son Equipe Informatique

## UN ANIMATEUR BUREAUTIQUE ET MICRO INFORMATIQUE

Ce poste s'adresse à

## un ingénieur débutant

ayant choisi l'option INFORMATIQUE ou attiré par les techniques de l'INFORMATIQUE, possédant un sens développé des contacts humains lui permettant de conseiller, informer, et former le personnel de l'entreprise à ces nouvelles techniques.

*Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution vers une autre fonction de l'informatique ou de la gestion.*

*Envoyer C.V., photo et prétentions à*
WILLIAM SAURIN
81 à 89, avenue du Général Leclerc
SAINT THIBAULT 77400 LAGNY S/MARNE
*(1/2 h. du Centre de Paris A4)*

---

# Ingénieurs logiciel
## Confirmés

CIMSA

*Filiale de* **THOMSON-CSF INFORMATIQUE,** la **CIMSA** est spécialisée dans l'Informatique exploitée en environnement « sévère ».

Dans le cadre de son département Etudes, **CIMSA** recherche des ***INGENIEURS LOGICIEL CONFIRMES.***

**Mission :**

Leur responsabilité s'exercera sur l'ensemble des **phases d'un projet :**
- étude système, conception architecture matériel-logiciel, évaluations, cahier des charges,
- analyse fonctionnelle et organique, écriture et mise au point,
- qualification, recettes,
- suivi, maintenance.

Les logiciels concernent des **systèmes opérationnels** qui doivent avoir toutes les caractéristiques de **produits industriels.** Ils sont développés dans le cadre d'**un atelier logiciel.**

**Profil :** Une expérience pratique sur micro-processeurs (6800, 68000) et dans les domaines télé-informatiques ou systèmes de tests serait particulièrement appréciée.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en indiquant la référence IL C/81 à Edwige DACQUAY - Service Emploi Formation de **CIMSA** - 10/12, avenue de l'Europe - B.P. 44 - 78140 VELIZY.

MEDIA PA




---

## Ingénieur AM ou équivalent
## Directeur de filiale

**UN GROUPE DU SECTEUR INDUSTRIE MÉCANIQUE** recherche un Ingénieur pour diriger une de ses filiales.

*Il s'agit d'une société de 70 personnes dotée d'un parc important de machines-outils modernes (dont les machines à commandes numériques) et réalisant des fabrications pour turbines, compresseurs, alternateurs, industrie nucléaire...*

Le candidat retenu, AM ou équivalent, aura environ 10 ans d'expérience professionnelle dont impérativement une expérience méthodes et/ou fabrication et technico-commerciale acquise dans l'industrie mécanique (des connaissances en métallurgie ou en programmation de commandes numériques seraient appréciées). Il témoignera de bonnes aptitudes à la gestion lui permettant de diriger la société.

Situation intéressante pour candidat ayant le profil d'un patron de P.M.E.

**Poste : banlieue immédiate Paris.**
**Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F +.**

Ecrire **sous référ. 1924** à **PUBLIPANEL,** 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

---

Une division Services de CONTROL DATA avec une croissance annuelle de 45% dans le Conseil pour des applications spécialisées dans les domaines scientifiques et aides à la décision,

**le Département Services de Traitement de l'Information,**

pour commercialiser de

***nouveaux services informatiques destinés aux trésoriers d'entreprises***

recherche des

## INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous avez une formation supérieure, 2 ans d'expérience dans la vente de services; nous vous offrons l'opportunité de mettre en valeur votre savoir-faire au sein d'une équipe nouvelle.

Après une formation spécifique à nos systèmes et produits d'informatisation, vous prendrez la responsabilité d'un secteur de vente.

Vous avez la volonté de participer avec un produit original au développement d'un secteur de pointe.

Nous vous remercions d'adresser votre c.v. à M. GARY, CONTROL DATA, Département du Personnel, 195 rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plain Champs




**SERVICES DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION**

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE**
**Banlieue SUD-OUEST**
recherche pour PROGRAMME IMPORTANT

## 2 CHEFS DE PROJET

INGÉNIEURS haut niveau
5 ans d'expérience structures aéronautiques.
ANGLAIS COURANT.

## 1 INGÉNIEUR AVANT-PROJET

ayant expérience structures et systèmes aéronautiques.

## 1 INGÉNIEUR MÉTHODES

fabrication structures avions.
environ 27 ans.

Adresser lettre de candidature, C.V. + photo nº 12.100 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr. Réponse et discrétion assurées.

---

**Chaîne Hôtelière**

recherche

## le responsable des services financiers et administratifs

***de son Hôtel à Paris***

**Le poste offert comporte:**
- la direction du service comptable et financier,
- un rôle actif dans la gestion de l'Hôtel;
- la participation à l'élaboration du budget et le suivi de son exécution;
- la préparation des comptes-rendus périodiques;
- la liaison et la coordination avec le groupe;
- le suivi des problèmes juridiques et fiscaux.

**Le candidat recherché:**
- est âgé d'environ 30 ans,
- de formation Grande École de Commerce (avec un DECS);
- pratique l'Anglais de façon courante (parlé et écrit).

La rémunération annuelle est de l'ordre de 200.000 F.

Le groupe offre à un candidat dynamique des possibilités d'évolution du poste en France ou à l'étranger

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 72609 à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

THOMSON-CSF

recherche

**Ingénieur Diplômé Electronicien**

## TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau III A

Domaine équipements électroniques de

## l'AVIATION CIVILE

**EXPÉRIENCE CONFIRMÉE :**
- *du domaine ;*
- de l'aptitude à la négociation ;
- parfaite maîtrise de l'anglais.

Ecrire avec C.V. au SERVICE DU PERSONNEL, THOMSON C.S.F., 23, r. Pierre-Valette, 92240 Malakoff.

---

***BANQUE PRIVEE PARIS 8ème** recherche*

- **Responsable de Service Comptabilité**
  Classe V ou VI
- **Gradés(ées) Comptabilité**
  expérimentés

- plan comptable bancaire
- états et situations réglementaires
- fiscalité ...

*Adresser CV, lettre manuscrite sous référence 9303 à L.T.P.*
**31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra**

Lévi Tournay Pub

---

# L'ordinateur personnel

**on en parle beaucoup**

apple computer
*(Europe du Sud)*
**C'est Nous et c'est connu !**
Nous voulons mettre au service de nos revendeurs

## vos talents de négociateurs et vos qualités de conseil

pour développer leurs entreprises, accroître leurs effectifs, imposer nos produits et notre image.

Vous êtes ingénieur commercial depuis au moins 4 ans,
vous connaissez déjà la micro ou la mini,
vous parlez anglais comme Humphrey Bogart, well !

Pour que vous veniez avec nous, à Paris, nous sommes prêts à mettre *le prix, votre voiture de fonction vous attend déjà.*

Je lirai avec intérêt le C.V. que vous me ferez parvenir.

Jean CALMON, Directeur Commercial Europe du Sud
APPLE COMPUTER, 7, rue de Chartres, 92200 NEUILLY

Publival




---

## Gestion commerciale export

**110.000 F**

Une importante société spécialisée dans la fabrication de produits cosmétiques, recherche *un jeune cadre pour sa division internationale. Il* sera chargé d'établir les prix de vente des produits dans les cinquante pays où ils sont exportés et de contrôler les budgets des agents, tenir les tableaux de bord et statistiques du département, suivre les règlements clients, négocier les lettres de crédit et remises documentaires, gérer les dossiers Coface et le budget assurance transport. Ce poste peut convenir à un candidat possédant une connaissance étendue de la gestion commerciale et des procédures export, mise en pratique, si possible, à un poste similaire et s'exprimant correctement en anglais et en allemand. Le poste est basé dans la proche banlieue Ouest de Paris. Écrire à Christiane ROUSSEL - PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/262M

PS Conseil

---

## UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche pour participer au développement de son Cabinet de Consultants

**SCOTI**

## DES INGENIEURS CONSEILS

Cette offre s'adresse à des diplômés débutants ou ayant 1 an d'expérience professionnelle en entreprise (ECP, Mines, ENPC, ESE, HEC, ESSEC, ESCP, MBA, ...) à qui nous offrons :
- des missions de *conseil et des interventions au niveau des politiques,* des structures, des moyens et des méthodes auprès des sociétés françaises de notre Groupe et de nombreuses sociétés extérieures.
- une formation très complète dans tous les domaines de la gestion des *entreprises.*
- une ambiance d'équipe stimulante.
- des développements de carrière importants, en France ou à l'étranger, au terme de 5 ans environ d'exercice de cette fonction.

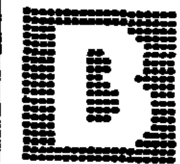
Cette activité enrichissante comporte certaines missions exigeant la mobilité géographique.



*Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au*
Département Central du Personnel (réf. XVIII/81).
UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé
75384 PARIS Cedex 08.

هكذا من الأصل





## Prospective informatique
## la Banque Nationale de Paris

*est à la recherche de plusieurs*

# INGÉNIEURS INFORMATICIENS CONFIRMÉS

Paris

Ayant défini la nouvelle architecture permettant de faire face à l'évolution prévisible de ses besoins informatiques, la B.N.P. souhaite renforcer ses équipes techniques par 2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS CONFIRMÉS ; ils seront chargés d'évaluer l'impact à long terme de l'évolution technologique sur les besoins et moyens informatiques.

Les sujets d'*études* concerneront des domaines très variés tels que : *évolution de la structure des coûts informatiques*, conséquences éventuelles de l'apparition de moyens informatiques utilisables directement par le grand public (tels que VIDÉOTEX, TÉLÉTEL, guichet automatique, terminaux point de vente), intégration des moyens de télétransmission, etc.

Les candidats retenus, Ingénieurs de formation grandes écoles scientifiques, avec option informatique, auront eu l'occasion d'aborder un des domaines cités ci-dessus ; ils souhaiteront inscrire dans leur carrière deux années environ de réflexion active sur des sujets d'avenir.

Au terme de cette *période, ils se verront proposer d'autres responsabilités* au sein du département Organisation et Informatique.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

**Ecrire sous référence 229 M,**
**à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.**

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

**AL conseil**

---

## *Société de Parfums et Cosmétiques*

***Renom International***
***recherche dans le cadre de sa***
***DIRECTION FINANCIERE***

# *assistants au contrôle de gestion international*

*Expérience professionnelle de 2 à 4 ans exigée, pour prendre en charge la coordination financière des activités de l'EXPORTATION et/ou des FILIALES implantées dans le monde entier.*

*Formation supérieure exigée complétée si possible par une formation type MBA, INSEAD, ISA.*

*Connaissance de l'anglais exigée, seconde langue appréciée.*

*Voyages de courte durée à l'étranger.*

*Postes évolutifs au sein d'un GROUPE MULTINATIONAL.*

*Adresser C.V. et prétentions sous référence 11867 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.*

---

# *Responsable Plans et Budgets*

**UNE SOCIETE INTERNATIONALE** présente au **SICOB** recherche pour l'une de ses directions (presque une PME de 150 personnes avec un budget de plusieurs dizaines de millions de Francs) un **responsable plans et budgets.**

Il sera un **véritable contrôleur budgétaire** qui participera à :
- l'élaboration du plan et son suivi (contrôle des résultats, analyse des écarts, mise en place d'actions correctives),
- la gestion des achats,
- suivi des prestations fournies à l'étranger.

**De formation supérieure** (Grande Ecole Commerciale ou Scientifique), **le candidat aura participé pendant 3 à 5 ans à la gestion d'une grande entreprise en utilisant largement l'outil informatique.**

Sa *forte personnalité, ses facultés d'analyse et de dialogue lui permettront* de s'affirmer demain dans un environnement de stature internationale et d'évoluer à terme vers la Direction Financière de la Société ou du Groupe.

La pratique courante de l'Anglais est vivement souhaitée.

*Ce poste est à pourvoir dans* **la Banlieue Nord-Est de Paris.**

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. en indiquant sur l'enveloppe la référence 999 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

---

## Ingénieur bâtiment, participez au lancement de nouveaux produits!

Notre société (plus de 1.000 personnes, CA = 17,6% en 1980) fabrique des produits pour le second-œuvre.
Pour notre département Marketing, nous recherchons un jeune INGENIEUR BATIMENT justifiant d'une première expérience (3 ans) acquise sur chantier second-œuvre ou chez un fabricant de matériaux de construction.
*A ce professionnel de la mise en œuvre, nous confierons des* projets de création et de lancement (nouveaux produits, nouvelles applications...). Nous attacherons une grande importance aux qualités d'imagination, d'astuce et de rigueur de ce technicien.
*Homme de contact, il devra par ailleurs se montrer capable de faire* collaborer différents services à la réalisation des projets.
La connaissance de l'anglais serait un atout.
Merci d'écrire à J.J. CRAMPE
**Service recrutement**
**B.P. 316, 92506 Rueil-Malmaison**

MEDIA PA




---

# Jeunes diplômés, prenez vite des responsabilités !

**C'EST FAIT ! DIPLOME EN POCHE,** qu'il soit **Universitaire ou d'une Ecole de commerce,** que vous ayez ou non une première expérience, vous êtes à une étape essentielle de votre vie : *la* recherche d'une situation.

Avec des méthodes de gestion basées sur la confiance et la décentralisation à tous les niveaux, **AUCHAN répond certainement à vos attentes en matière d'emploi.**

La réussite d'AUCHAN, c'est avoir su allier les moyens d'une entreprise de 10 000 personnes au dynamisme d'une PME. En effet, découpée en rayons qui sont autant de centres de décisions autonomes, l'entreprise reste à l'échelle humaine.

Pour faire face à son expansion **(3 ouvertures de magasins par an, 1 132 emplois créés en 1980)** AUCHAN vous offre l'opportunité de prendre la responsabilité d'un rayon après un stage de formation de 2 mois.

**VERITABLE «PATRON» DE PME** et reconnu comme tel, **vous aurez à prendre toutes les décisions concernant la vie courante d'une entreprise :** gérer vos stocks, organiser votre publicité, acheter, calculer vos marges, fixer vos objectifs... et les réaliser, négocier vos promotions, mettre aussi la main à la pâte afin de mieux «sentir» votre produit et motiver votre personnel...

Bref, vous aurez des journées variées, bien remplies, **la satisfaction de vous réaliser dans votre travail,** la sensation d'être **pleinement responsable de toutes vos actions.**

**ET VOTRE AVENIR ?** Après avoir fait vos preuves pendant 2 à 3 ans, AUCHAN vous proposera la possibilité de devenir selon vos aptitudes et vos aspirations, Chef de Secteur, de Personnel, Contrôleur de Gestion, Acheteur...

Et vous ? Quand venez-vous faire les vôtres ?

Adressez rapidement votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence M 400 à l'une des adresses suivantes ::

**REGION PARISIENNE et NORMANDIE :**
Jean-Marc GIVERT
AUCHAN - C.D. 110
78200 MANTES-LA-JOLIE

**REGION CENTRE-OUEST et SUD-OUEST**
Jean-Paul LE MERRER
AUCHAN - Av. de Verdun
45160 OLIVET

**REGION NORD**
Jean-François DUPREZ,
AUCHAN-200, rue de la Recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ.

**REGION RHONE-ALPES et EST**
Maurice FARCY
AUCHAN LYON - BP 341
Z.A.C. du Champ du Pont
69803 SAINT PRIEST CEDEX

# AUCHAN
DES HOMMES RESPONSABLES !

MEDIA PA

---

TRINDEL

## TRINDEL
## 6.000 personnes

Sa Division «PROCESS INDUSTRIEL», basée à PARIS, recherche plusieurs

# ANALYSTES PROGRAMMEURS
# PROGRAMMEURS

DEBUTANTS et CONFIRMES, ayant une expérience de un à trois ans en Assembleur ou FORTRAN Temps Réel sur matériel SEMS. Formation BTS Informatique ou équivalent.

Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, 13ème mois, horaires souples, mutuelle, etc...

Il existe de réelles perspectives d'évolution mais... nous voulons des candidats de valeur !

Adressez CV avec photo et prétentions sous référence A 81/20 à la Société TRINDEL DP/PS - 44, rue de Lisbonne 75382 PARIS *CEDEX 08*

recg carrières

---

**GROUPE FRANCAIS**
**SECTEUR ELECTRO-MECANIQUE**
**(9.000 personnes)**
recherche un

# CONTROLEUR DE GESTION

S'intégrant dans l'équipe actuelle de 3 personnes, le candidat participera
- à l'élaboration du budget
- au suivi de son exécution

et se verra confier des missions ponctuelles auprès des *Divisions industrielles* éventuellement sur le plan organisation.

Le poste conviendrait à cadre dynamique âgé de 30 ans *minimum,* ayant une **FORMATION D'INGENIEUR** *complétée par une réelle expérience* de la vie d'une Entreprise dans ses diverses fonctions.

Agresser CV détaillé, photo et prétentions *sous référence* **0651 à**
**S.F.F.E.C.**
**BP 361-08 75365 PARIS CEDEX 08**
qui transmettra

Levi-Tourney Pub

---

# Ingénieur Analyste

Jeune organisation informatique (40 personnes), créée au sein d'un important groupe de presse et d'édition, notre vocation est de développer, puis de promouvoir des systèmes de gestion spécifiques aux activités des sociétés internes, utilisatrices de nos services.

Une de nos équipes d'études doit se renforcer pour prendre en charge un projet de documentation.

*L'ingénieur auquel nous confierons cette responsabilité a, au minimum, trois* ans d'expérience informatique. Il connaît l'environnement IBM 4341/DOS/VSE/CICS ; *véritable professionnel,* il est aussi à l'aise face à l'utilisateur que dans la résolution des problèmes techniques où l'assembleur est un de ses outils essentiels. Bénéficiant d'une assez large autonomie, il conçoit, *réalise* et *met en place les différentes applications documentaires en liaison constante* avec les services concernés.

Cette *fonction* est une opportunité pour un candidat ambitieux, qui pourra mettre en oeuvre ses connaissances en bases de données informatiques, tout en *assurant un rôle de Chef de Projet, dans un domaine où la maîtrise technique* et la capacité de dialogue avec l'utilisateur sont d'égale importance.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec notre conseil et lui adresser, à cet effet, lettre + C.V., sous *la référence HC18*

**INFRAPLAN** Conseil en Recrutement
83, boulevard Raspail - 75006 PARIS

*— MEMBRE DE SYNTEC —*

MEDIA PA

---

*IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES*
recherche

# JEUNES DIPLOMES
# ECOLE DE COMMERCE

**pour occuper après période de formation un poste de**
**CONSEILLER COMMERCIAL**
**RISQUES - INCENDIE - ACCIDENTS**

Ils seront chargés de présenter, de promouvoir nos produits auprès des courtiers parisiens, de recenser leurs besoins, de réaliser enquêtes et études de marché permettant la création de nouveaux produits. *Le Groupe, de par sa taille et son importance sur le marché de* l'assurance peur offrir de réelles possibilités d'évolution à tout candidat de valeur motivé par la fonction,

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération *souhaitée à No 11.956 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de* l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Levi-Tourney Pub

ÉTABLISSEMENT FINANCIER D'UN IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

*Basé à Paris*

recherche pour assister son secrétaire général

## UN (E) JEUNE ATTACHÉ (E) DE DIRECTION FINANCIÈRE

- Le titulaire du poste devra participer aux analyses financières et à l'activité d'information des sociétés du groupe sur les évolutions des conjonctures financières, boursières, monétaires.
- Il devra, en outre, être sensibilisé aux problèmes de gestion de portefeuille (actions/obligations) et connaître les systèmes informatiques d'aide à la décision.
- De formation supérieure (HEC/ESSEC/ESCP-Sciences Po ou équivalent).
- Sa première expérience aura été acquise dans le cadre d'une banque, d'un service financier d'une grande entreprise ou auprès d'un agent de change.

Adresser CV et prétentions s/nº T029752 M à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS DE LA MECANIQUE

développant des technologies de pointe diffusées sur tous les continents recherche pour l'une de ses unités en REGION RAPISIENNE

## un responsable des évaluations de coûts d'industrialisation et de production

prenant en charge une équipe d'environ 15 personnes, il devra :

- assurer les estimations des coûts prévisionnels d'industrialisation et de production des matériels élaborés par l'unité.
- *participer aux études de réduction des coûts et d'amélioration des procédés de fabrication*
- définir les prix objectifs internes à l'unité ou proposés aux sous-traitants.

Motivé par les procédés nouveaux (fabrication, informatique ...), le candidat retenu présentera, si possible, une expérience de la production mécanique de plusieurs années, sera un homme de contacts, apte à encadrer une équipe et sera diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs.

Il bénéficiera d'une formation complémentaire interne à l'entreprise (apport de connaissances aux technologies nouvelles dans un vaste éventail industriel) et de larges possibilités d'évolution de carrière dans des domaines variés (production, gestion, commercial ...).

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature sous le no 11969 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES

recherche

## INGÉNIEUR

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine du temps réel sur minicalculateur

Anglais parlé et lu indispensable

Déplacements de moyenne durée prévus aux U.S.A. et en Afrique

Expérience commutateur messages serait vivement appréciée.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à C.F.C.T. Direction du Personnel 7, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

---

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (400 personnes), électronique et mécanique de précision. Usine en province - *Siège à PARIS.* Filiale d'un grand groupe français recherche

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le candidat aura une formation type Ecole Supérieure de Commerce, complétée par un DECS ou équivalent. Il aura une expérience réussie d'animation d'une Direction Financière (comptabilité générale et analytique, budget, informatique) incluant également les aspects juridiques et la *négociation de contrats.*

Une rémunération intéressante est prévue et sera fonction de la valeur du candidat.

Env. C.V. man. sous nº 7.222, *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

## Des équipements informatiques parmi les plus puissants !

Le MINISTERE DES P.T.T. - Direction du Personnel et des Affaires Sociales - recrute par concours :

- **16 analystes**
- **24 programmeurs de système**

Ces hommes ou femmes seront âgés de moins de 30 ans et diplômés d'Etudes Supérieures.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 3 Novembre 1981.

**PARIS :** Direction des Postes de Paris 140, bd du Montparnasse - 75675 PARIS CEDEX 14.

**PROVINCE :** Direction Départementale des Postes du chef-lieu du département.

MEDIA PA

---

Association de la loi 1901

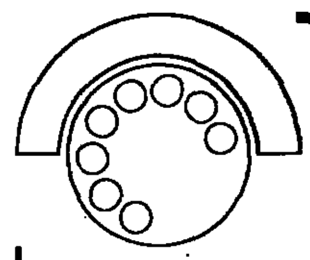
Liée au secteur public, intervenant principalement à l'étranger, recherche

## CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

*Ce cadre, âgé de 35 ans env., devra avoir* eu une expérience Outre-Mer ou avoir travaillé dans une entreprise fortement exportatrice, et avoir abordé tous les aspects de la fonction financière, administrative, gestion du personnel et comptable. Libre de suite.

*Envoyer C.V. détaillé sous pli confidentiel à* M. NIRO-Coopération et Aménagement, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 PARIS. (Indiquer numéro de téléphone pour contact et prétentions.)

---



Le CENTRE NATIONAL d'ETUDES des TELECOMMUNICATIONS

**MINISTERE des P.T.T.**

recherche pour ISSY-LES-MOULINEAUX

## INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ENST, ESE, ou équivalent).

- Un premier poste s'adresse à un candidat ayant quelques années d'expérience pour conduire l'étude et le développement de *SYSTEMES de MESURE en TELECOMMUNICATIONS* (Réf. A)
- Le second poste s'adresse à un candidat ayant quelques années d'expérience en TELEINFORMATIQUE pour participer à l'étude d'un RESEAU d'EXPLOITATION pour les TELECOMMUNICATIONS. (Réf. B)

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un C.V. détaillé avec prétentions à Monsieur J. KASTLER (pour la référence A) et à Monsieur Y. CROCHOT (pour la référence B) CNET/PAA/OGE - 38, rue du Général Leclerc 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

---

*SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS*

RECHERCHE

Pour un de ses Etablissements du SUD-OUEST :

## AGENTS DE MAITRISE

- Labo de chimie; Contrôle; Ateliers pilotes;
- Solides connaissances en mécanique, électricité, régulation, automatisme.

## TECHNICIENS SUPERIEURS

- Matériaux; Etudes et essais; Connaissances en chimie des polymères;
- Ordonnancement des Appro, en matières premières.

*NIVEAU : D.U.T. - B.T.S. : Chimie, Génie Chimique* ou Mécanique.

**EXPERIENCE :** Entre 5 et 10 ans.

Envoyer curriculum vitaë avec photo No 11.848 *à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra* 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

## Jeune chef de projet Réalisation ou conseil

Vous êtes un jeune chef de projet de formation supérieure.

RANK XEROX souhaite vous confier deux missions :

- Le support aux équipes projets dans l'utilisation des techniques et des outils méthodologiques. Vous êtes alors notre homme assurance-systèmes.
- Le développement de projets dans des domaines aussi variés que la gestion administrative, la gestion comptable, le support Marketing-Vente... et pourquoi pas la mise en place d'un projet international de base de données dans différents pays européens.

Votre intégration et votre évolution dépendront de vous, c'est-à-dire de votre adhésion aux objectifs de l'entreprise et de votre faculté à communiquer et convaincre... voire en Anglais.

Notre environnement : 2 IBM/370/158/168 sous OS/MVS, base de données IMS.

Ce poste est à pourvoir à AULNAY-SOUS-BOIS.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. sous réf. C 28 à Mireille DIAZ - RANK XEROX - Direction des Systèmes d'Information - 4, rue Nicolas Robert - 93607 AULNAY SOUS BOIS Cedex.

MEDIA PA

RANK XEROX

---

Importante Société de Bâtiment en pleine expansion, Paris 16e,

recherche

## RESPONSABLE JURIDIQUE Maisons individuelles

Dynamique et entreprenant, il est chargé :

- du contrôle des contrats,
- des problèmes fonciers sur le plan juridique,
- Des problèmes de contentieux et du personnel.

Formation Droit + Sup de Co ou équivalent.

*De fréquents et courts déplacements en province sont à prévoir.*

Ecrire avec curriculum vitae et lettre manuscrite à No 18273 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

---

Société spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes automatiques complexes (pilotes automatiques, métro, robots, signalisation), filiale d'un grand groupe français, recherche pour créer le poste de

## CONTRÔLEUR DE GESTION

un jeune Comptroller avec background universitaire (Grande école française - MBA) ayant pratiqué le contrôle de gestion dans une grande société industrielle et/ou ayant une expérience de cabinet d'expertise.

Il participera à l'implantation du nouveau système informatisé d'analyse et de contrôle et *sera l'assistant du directeur financier pour le* financial planning.

Nous représentons aujourd'hui 400 personnes, des techniques de pointe, 80 % du CA à l'exportation, une croissance rapide, un staff qui *sait déléguer : nous sommes prêts à vous accueillir.*

Pour un premier contact, écrivez à Catherine ROZES

plein emploi

*10, rue du Mail - 75002 PARIS.*

Conseils en ressources humaines depuis 1959.

---

## DIRECTEUR QUALITE

**EQUIPEMENTS AUTOMOBILES 200.000 F**

La Société comporte un Siège Parisien et 4 Unités de production en Province. Elle réalise un C.A. de 500 M.F. en équipements mécaniques et électriques. Le titulaire met en place ou consolide la fonction dans les unités sous le contrôle de la Direction Générale. Le poste requiert : une formation d'Ingénieur, une dizaine d'années d'expérience dans des fonctions d'études, méthodes, contrôle et assurance qualité... et une grande disponibilité pour des séjours prolongés à temps complet dans les principales unités. De fréquents déplacements sont à prévoir auprès des clients et fournisseurs. Maîtrise de l'anglais souhaitée. Poste évolutif, basé à terme au Siège.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, sal. act., tél. pers.) sous référence 39 E à :

HLB

Hervé Le Baut-Consultants

11, rue La Boétie-75008 PARIS Tél. : 265.38.39.

---



COMPAGNIE FRANÇAISE GOODYEAR

Division Chimique

*recherche pour son*

CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN

## INGENIEUR CHIMIE ANALYTIQUE

pour la mise au point et la mise en œuvre de méthodes d'analyse sur les polymères au sein d'une équipe chargée de l'assistance technique, de recherche appliquée et technologique dans le domaine des caoutchoucs, résines, peintures et adhésifs.

- Une pratique (si possible dans un cadre industriel) des techniques instrumentales d'analyse des polymères (IR - DSC - RMN) est requise.
- Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. à : Monsieur le Directeur du Centre Technique COMPAGNIE FRANÇAISE GOODYEAR - B.P. 31 91941 LES ULIS CEDEX

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ Secteur AGRO-ALIMENTAIRE

recherche son

## RESPONSABLE COMMERCIAL de la vente et de la promotion des plantes en hydroponique

*destinées aux collectivités et aux particuliers*

Formation : **INGÉNIEUR AGRO-HORTICOLE**

BTS accepté - Age 35 ans environ. Milieu horticole maraichers, horticulteurs, fleuristes, etc. Résidence sud-ouest région parisienne (Rambouillet)

Expérience indispensable de la vente et du commandement

Adresser CV manus., photo, prétentions au Nº 3792 Telex PA, 34 bd Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra

---

intel

16 000 collaborateurs, 854 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1980, un bénéfice de 97 millions de dollars entièrement réinvesti en recherche et *développement : INTEL est aujourd'hui le 3e grand de l'industrie du* semi-conducteur. INTEL Europe représente 30% du C.A. de **INTEL CORPORATION** et **INTEL FRANCE** est le siège de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël).

## Responsable de la Maintenance Région Sud-Europe

L'homme que nous recherchons, membre de l'équipe de Direction (structure matricielle) prendra en charge l'organisation et le développement de cette activité appelée à jouer un rôle important dans les deux prochaines années. Il gérera le département comme un centre de profits.

Cette fonction s'adresse à un professionnel de la maintenance, négociateur dynamique, pouvant justifier d'une expérience probante acquise dans un environnement similaire au nôtre. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

MEDIA PA



Nous vous remercions de bien vouloir adresser sous réf. IN.3M un dossier complet (CV + prétentions) à notre conseil qui étudiera chaque candidature en toute confidentialité.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement 83, Bld Raspail - 75006 PARIS

*MEMBRE DE SYNTEC*

هكذا من الأصل







## AVIS DE VACANCE DE POSTE DE DIRECTEUR DES ATELIERS DÉPARTEMENTAUX DE MONTREUIL-SOUS-BOIS

Le poste de Directeur des Ateliers Départementaux de MONTREUIL-SOUS-BOIS est vacant, à la D.D.A.S.S. de la SEINE-SAINT-DENIS.

*Peuvent faire acte de candidature :*

- Les éducateurs chefs qui ont atteint dans leur grade un échelon doté d'un indice brut au moins égal à 579.
- Les fonctionnaires départementaux de catégorie A, relevant de la D.D.A.S.S. de SEINE-SAINT-DENIS, qui ont atteint dans leur grade un échelon doté d'un indice brut au moins égal à 579.
- Les fonctionnaires de catégorie A des services extérieurs du Ministère de la Solidarité Nationale qui ont atteint, dans leur grade, un échelon doté d'un indice brut au moins égal à 579.
- L'économe des Ateliers Départementaux de MONTREUIL-SOUS-BOIS sous réserve qu'il ait atteint, dans son grade, un échelon doté d'un indice brut au moins égal à 579.
- Le chargé de mission des Ateliers Départementaux de MONTREUIL-SOUS-BOIS.

Ce directeur sera chargé, sous l'autorité du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, d'animer l'ensemble des services de l'Etablissement.

Il aura la tâche de restructurer ce dernier, qui deviendra un centre d'aide par le travail avec autonomie juridique.

L'acte de candidature, établi sur papier libre, ainsi que les pièces justificatives concernant la situation des intéressés, seront adressés à la D.D.A.S.S. de SEINE-SAINT-DENIS SERVICE DU PERSONNEL, 124, RUE CARNOT, 93007 BOBIGNY, avant le 31 décembre 1981

## EXPORT cadre commercial

Société spécialisée dans la fabrication de biens d'équipement dans le domaine du Transport, recherche cadre possédant expérience du commerce international pour développer ventes à l'Etranger.
Qualités indispensables : sens des relations, organisation, tenacité, maitrise de l'Anglais (et si possible Espagnol), mobilité géographique (avec base à Paris).
La réussite dans cette fonction conduira à terme au poste de directeur commercial de la Société.

Pour étude confidentielle de votre candidature, adressez votre dossier sous réf. 8250 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

## THOMSON-CSF

recherche

## INGENIEURS d'AFFAIRES

dans les domaines PETROLIERS et CONTROLES de PROCEDES

- Ingénieurs de formation ELECTRONIQUE ayant une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine pétrolier (instrumentation, automatismes, télécommunications).
- Ils seront chargés de l'élaboration de projets, le système de contrôle et de leur réalisation sur le plan technique et commercial.

Anglais exigé.

*Lieu de travail : REGION PARISIENNE NORD*

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à M. CORDAVILLE THOMSON-CSF 34, bd Ornano - 93204 SAINT-DENIS Cedex.

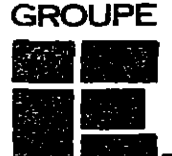
Un très important groupe chimique et pharmaceutique européen souhaite intégrer à son Département Informatique de jeunes

## INFORMATICIENS DÉBUTANTS

Ingénieurs diplômés ou universitaires de niveau équivalent, ils se formeront aux systèmes et aux procédures utilisés (équipements IBM de grandes dimensions - APL - PL1...) en prenant en charge des activités de programmation et d'analyse. Ils évolueront ensuite vers des responsabilités de Chef de projets ou d'Ingénieur système.

Les postes sont basés en très proche banlieue parisienne (Nord).

Une candidature accompagnée d'un CV est à adresser sous réf. 72597 LM à



GROUPE

GROUPE ETHNOS
Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
*Membre de syntec informatique*

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION ET DISTRIBUTION DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

## chef de groupe trésorerie

**MISSION :**
Responsable du suivi de toutes les opérations de Trésorerie du Groupe. Il sera en outre chargé de mettre en place un système de prévision sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier.

**PROFIL :**
Le candidat niveau ESC, maitrise de gestion, aura une expérience de quelques années dans un service trésorerie d'une grande Entreprise ou dans le secteur bancaire.

LIEU DE TRAVAIL : banlieue Sud de Paris.

Adresser CV, photo et prétentions No 11.595 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION ET DISTRIBUTION DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

## 3 chefs de zone export

(EUROPE, AFRIQUE, EXTREME-ORIENT)

**MISSION :**
1/ - animer, assister, rechercher, assurer la Formation d'un réseau de vente ne comprenant que des concessionnaires
2/ - répondre aux appels d'offres des administrations des différents Etats dans les zones concernées, mettre en place les crédits nécessaires à l'exécution des commandes.

**PROFIL :**
Parfaite connaissance et expérience des marchés de biens d'équipement des zones concernées (TP, *génie civil* ...)

Anglais courant imperatif.
Lieu de travail : Banlieue Sud

Adresser C.V., photo et pretentions à no 11598 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

*LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE*
CNRS
recherche

## INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Diplômé Gde Ecole (ESE, SUP-AERO, ENSEIHT, ENREA, INSA... ou diplôme équivalent).
- Dégagé des O.M. Pour conception de système électronique ; étude, mise au point et recette de prototype ; connaissance des circuits électroniques analogiques digitaux et des systèmes à microprocesseurs indispensable.
- Expérience des techniques spatiales souhaitée.

Envoyer curriculum vitae à CNRS AERONOMIE BP 3 - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

## un PHARMACIEN

ayant une bonne expérience des méthodes galéniques et des facteurs qui influencent la biodisponibilité des formes pharmaceutiques.

Il devra contribuer à la mise au point de la formule galénique, en tenant compte des données de stabilité, de biodisponibilité, de tolérance biologique, et de transposition industrielle.

Poste à pourvoir dans la Région Parisienne Sud.

Candidature avec C.V., photo et prétentions à adresser à J.C.A. - 11, rue Cramail - 92500 RUEIL MALMAISON.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE
recherche

## TECHNICIEN SUPÉRIEUR

*possédant BTS ou DUT*

option électronique

Participation à projets de réalisation de système de régulation de trafic en collaboration avec un Chef de projet.
Lieu de travail : CRÉTEIL.

*Adresser C.V. et prétentions à :*
DREIF - DESRET
M. LE DIEU DE VILLE Dominique
79 B, Avenue du Mal de Lattre de Tassigny
94010 CRÉTEIL CEDEX

bleu

Important groupe d'assurances
*recherche*

## INGENIEURS INFORMATICIENS

pour participer à la conception et à la mise en place de systèmes informatiques de gestion pour les agents généraux.
Les postes à pourvoir demandent des qualités techniques (analyse des besoins des utilisateurs) et commerciales et des aptitudes à la formation et au conseil.
Lieu de travail : Paris - La Défense.
Déplacements en province de courte durée à prévoir.

Adresser CV et prétentions sous référence 6984, à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

*media-system*

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. 553-20-00 - P. 210.

Recherchons

## INFORMATICIENS (NES)

pour interventions en formation continue (cours de technologie, analyses, études de cas, assembleurs IRIS 45, algorithmique).
Env. C.V. à M. Weissberg, *Centre de Format. Continue* de l'IUT de Villetaneuse, avenue J.-B.-Clément, 93430 Villetaneuse.

STÉ D'INGÉNIEURS Conseils recherche pour département hydraulique urbaine

## 1) UN RESPONSABLE

CELLULE EAU POTABLE
- Poste comprenant outre responsabilité technique des études, participation à action commerciale.
- *Format. ingénieur 5 ans expérience minimum.*

## 1) UN JEUNE INGÉNIEUR

formation ENSH Genoble, ENSEEIH Toulouse, ENSI, INSA (spécialisation hydraulique).

Envoyer C.V. SAFEGE, 76, rue des Suisses, B.P. 727, 92007 Nanterre Cedex.

ÉCOLE PRIVÉE (10e)
recherche

## PROF. de COMPTABILITÉ

pour classer 1re G2
2 fois 3 h. par semaine. Niveau DECS. exp. d'enseignement. Tél. 246-41-40.

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche :

## BIOLOGISTE QUALIFIE

MICROBIOLOGISTE,
de préférence MEDECIN ou VETERINAIRE,

diplômé de l'Institut Pasteur de Paris (Microbiologie générale et systématique, immunologie, mycologie),

avec une bonne connaissance des antibiotiques,

et ayant une expérience pratique confirmée (titres hospitaliers ou équivalents souhaités),

*pour* POSTE de RESPONSABLE du SERVICE de MICROBIOLOGIE (recherche et développement, contrôles).

Candidature avec C.V., photo et prétentions à adresser à J.C.A., 11 rue Cramail - 92500 RUEIL MALMAISON.

*Norton, producteur leader mondial dans son domaine, recherche :*

## JEUNE ASSISTANT COMMERCIAL

90 % du temps en clientèle sur toute la France.
*Avenir assuré si «fana» du bricolage, pédagogue,* travailleur, débrouillard et excellent contact.

Anglais souhaité.

Excellente formation assurée. Frais réels.
Avantages sociaux.
Siège 25 kilomètres N.-O. Paris.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
NORTON S.A. - Service du Personnel
route de l'Ambassadeur - 78702 Conflans

Pub. Réunies

Important organisme administratif du secteur privé, recherche

## le responsable de l'un de ses services prévoyance-maladie

Pour postuler, il est nécessaire d'avoir de *solides connaissances des règles de la Sécurité* Sociale, ainsi qu'une expérience confirmée comme responsable d'un service d'une trentaine de personnes.
Lieu de travail : Paris.

Envoyer lettre manuscrite et c.v. s/réf. 8252 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

## ?ANSWARE

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche

## analystes programmeurs

ayant une bonne expérience
**HP 3000**

Si vous êtes intéressés, veuillez écrire sous réf. DCA 148 MG à Bénédicte DELAHAYE *135 rue de la Pompe* - 75116 Paris ou téléphonez au 502.10.00. poste 363

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEIL PETROLIERS
recherche
pour renforcer son Département Marine

## GEOLOGUES GEOPHYSICIENS

(Débutants à 5 ans d'expérience)

Connaissances complémentaires dans domaine marin, geotechnique ou informatique seront appréciées.
Anglais indispensable.

Postes à pourvoir en France, mais nécessitant de courtes missions à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et pretentions sous *réf.* 8442 à PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

B. C. C. M.
Banque Centrale des Coopératives et des Mutuelles
Entreprise financière de moyenne dimension

recrute pour son siège social PARIS

## 1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation exigée : I.U.T./Informatique (ou équivalent)
+ 3 ans d'expérience (DOS/VSE/COBOL).

Si possible : pratique dans une entreprise financière ou bancaire RPG II/TOTAL/CICS.

Adresser références, C.V., photo et prétentions sous nº 11.946, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

GROUPE NATIONAL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
*recherche*

## Consultant Spécialiste en recrutement

Homme actif, cultivé, expérience de plusieurs années du travail en Cabinet, capable de développer sa propre clientèle, participer aux sélections des candidats, coopérer avec les associés, assurer la bonne réalisation des missions qui lui seront confiées.

Adresser C.V. + photo à
R. BOURQUIN
*15, rue de la Paix* - 75002 PARIS.

MEDIA PA

GRANDS MAGAZINES D'ACTUALITÉ
DIFFUSION NATIONALE
recherche

vendeur support ou commercial, agence ou annonceur, en 3 ans d'expérience minimum, pour poste de

## CHEF DE PUBLICITÉ SENIOR

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photos sous nº 7.243, *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## ingénieur soudeur

Formation ESSA. Débutant ou ayant une à deux années d'expérience industrielle *pour travaux de laboratoire liés à la mise au point de techniques de soudage utilisables dans les installations offshore.* Anglais lu et parlé souhaité. Situation Paris avec déplacements France et étranger possibles.

*Envoyer CV détaillé, photo et prétentions* sous réf. 33140 à *projets publicité* 12 rue des Pyramides 75001 Paris.

MINISTERE DE LA DEFENSE
SECTION D'ETUDES ET FABRICATIONS DES TELECOMMUNICATIONS
recherche

## UN TECHNICIEN SUPERIEUR en informatique

Titulaire du DUT ou BTS pour son département radio télécommunications.
**Mission :**
Il sera chargé de suivre les divers aspects informatiques de programmes de télécommunications
**Profil :**
Une expérience professionnelle est souhaitée mais non indispensable.
Connaissances en matériels logiciels et interfaces.
Esprit critique et sens de l'initiatives nécessaires.

Envoyer C.V. détaillé et pretentions s/réf. S.T./RAD à Monsieur le Directeur de la SEFT 18, rue du Docteur Zamenhoff 92131 ISSY LES MOULINEAUX

Société de produits chimiques
recherche
pour son siège de PARIS

## CHEF DE DÉPARTEMENT

- Formation Grande Ecole Ingénieurs ou de Commerce.
- Expérience industrielle de 5 à 10 ans indispensable.

Rôle :
- Animation du réseau commercial en France et à l'étranger ;
- Développement des ventes, des marges présentes et futures du département ;
- Liaisons avec les autres services de l'entreprise : production, recherche, etc.

Envoyer C.V. *détaillé* et prétentions à nº 11.902, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040, Paris cedex 01, qui transmettra.

# OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISME DE FORMATION
recherche

## PROFESSEURS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND

(leur langue maternelle)
*pour intervention en région parisienne*

Envoyer C.V. et photo
sous nº 29.828 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRIVÉE**
proche BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

## INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST - ESE - ECP et INSEEIHT

Pour travaux dans le domaine des télécommunications et des transmissions numériques.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. sous nº 12.242, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

ORGANISME SOCIAL NATIONAL
recherche pour PARIS

## STATISTICIEN

ISUP, ENSAE ou équivalent.

Adjoint au Sous-Directeur Technique pour surveillance de la gestion financière et études générales prévisionnelles.

Connaissances actuarielles et facilités de rédaction souhaitées.

Env. C.V. man. sous nº 7.218, *le Monde* Pub., serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

## BAYARD-PRESSE

*important groupe de presse et de communication (500 M de C.A. — 1 850 pers.) qui édite une vingtaine de publications pour les adultes et pour les jeunes recherche pour son siège à Paris,*

## RESPONSABLE RÉSEAU COMMERCIAL

*Rattaché au directeur commercial, il se verra confié la responsabilité complète d'un réseau commercial autonome et en plein essor. Bien assisté par les animateurs encadrant l'équipe de vente, il interviendra principalement pour la gestion et le développement de ce réseau. Ses activités pourront évoluer par la suite vers des responsabilités plus larges au sein de la direction commerciale.*

*Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) diplômé(e) d'une école de commerce, âgé(e) d'au moins 30 ans, et possédant une solide expérience de la gestion et l'animation commerciale dans des secteurs tels que la communication ou les produits de grande consommation. Des connaissances de l'informatique et du marketing-direct seraient appréciées.*

Adresser C.V. sous réf. 112 LM à la direction du personnel BAYARD-PRESSE - 3, rue Bayard, 75008 Paris.

espace & communication

---

« La véritable et sincère amitié verbale profondément superficielle est celle sur laquelle on peut compter quand on n'a strictement besoin de rien. »

***Si vous êtes sûr (e) de la profondeur et de l'efficacité de vos amitiés, adressez-vous à elles pour trouver un job.***

### Sinon rencontrez-nous

l'amitié viendra ensuite, réelle et authentique

Nous travaillons dans les produits financiers, et, dans les circonstances économiques présentes, dans le marché le plus porteur.

Au-dela de la plaisanterie - facile et discutable *qui lie la baisse de la natalité à la crise de la Bourse*, nous nous adressons à ceux qui veulent se lancer dans la vie professionnelle, donner à leur carrière une dimension nouvelle, parvenir rapidement à des responsabilités d'encadrement et à un niveau de rémunération supérieur à celui d'autres secteurs d'activité trop sauvagement concurrentiels.

Tous seront formés à nos produits et à nos méthodes commerciales, puissamment aidés par nos investissements de formation, tous devront avoir un caractère autonome et extraverti, notre philosophie étant d'aider et de stimuler plutôt que de contrôler et de contraindre. Mais tous, c'est une certitude, auront le goût et la volonté de la performance.

Tous, enfin bénéficieront de l'appui logistique et personnel le plus constant :

**Pensant qu'on a habituellement plus besoin de notre présence que de nos idées, nous allons toujours où se trouve la difficulté : à vos côtés.**

Avec au moins 24 ans, un " bagage " solide une personnalité affirmée et réellement dynamique, un optimisme lucide et un zeste d'humour

Écrire à BANCE Publicité 13 rue Marivaux 75002 Paris
*(Merci de préciser sur l'enveloppe réf. 81 911)*

---

## REYNOLDS EUROPEAN

Premier importateur et distributeur indépendant de *demi-produits en cuivre, laiton, aluminium* recherche dans le cadre d'une réorganisation de son équipe commerciale :

### UN VENDEUR CONFIRMÉ

Ayant expérience des demi-produits non ferreux et de la vente des produits industriels.

Les personnes qui voudraient se joindre à une équipe jeune et dynamique sont priées d'écrire personnellement à :

*M. le Directeur du Personnel,*
**Reynolds European**

11, boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS, avec curriculum vitae et prétentions.

Discrétion absolue assurée.

---

Première société française
de REVETEMENTS et SANITAIRES
en CERAMIQUE,
siège social à Paris — plusieurs usines
en Europe,
recherche pour sa Direction Exportation

## *un cadre export*

**Zone Moyen-Orient/Extrême-Orient**

- Anglais parfait indispensable.
- Deuxième langue appréciée.
- Déplacements à prévoir 1/3 du temps.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une formation ESC, 28 ans minimum, une bonne première expérience, l'habitude des négociations à l'étranger.
Connaissance des produits du bâtiment appréciée.
Veuillez écrire sous référence 6992 à

*INTERCARRIÈRES*
*5 rue du Helder 75009 Paris*

média-system

---

**Importante Société PARIS**
recherche pour son
**Service PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

## INGÉNIEUR CHIMISTE

Diplômé du CENTRE D'ÉTUDES INTERNATIONALES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, il aura acquis quelques années d'expérience dans une activité de propriété industrielle.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à nº 11.826 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIC EN PLEINE EXPANSION

recherche

## COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)

Pour un poste devant évoluer vers le contrôle de gestion. Travail varié, rémunération motivante.

Adresser C.V. photo et prétentions à

M. TRAN
ALFATRONIC Tour d'Asnières, 92606 ASNIÈRES.

---

## INGENIEUR CONSEIL

CHARGE DE MISSION

Un organisme économique professionnel intervenant de façon concrète auprès des dirigeants d'entreprise recherche un cadre ayant une grande expérience des PMI pour lui confier des missions de conseil et d'assistance en gestion et développement. Formation technique. Bonnes connaissances gestion industrielle, finance, comptabilité générale et analytique. Notions informatique. Minimum 40 ans Poste à temps partiel localisé à 60 km de Paris. Résidence Paris possible. Nombreux déplacements de la journée.

Adresser CV détaillé s/réf.212/35 à

France Cadres
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

---

**SOCIÉTÉ ÉTUDE et FABRICATION LASERS**

recherche

**POUR SA DIVISION ÉTUDES**

## 1 TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

**NIVEAU IV**

*Formation minimum 2 ans d'expérience électronique de puissance, circuits analogiques ou haute tension; hautes fréquences.*

*Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 26607 M à BLEU Publicité*
*17, rue du Docteur Lebel*
*94300 VINCENNES*

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

---

- VOUS ÊTES JEUNE ET VOUS AVEZ :
  - Une bonne formation de base commerciale et financière (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO., Sciences Po., etc.) ;
  - Le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E. ;
  - Une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.
- VOUS RECHERCHEZ :
  - Une vie active qui suppose une certaine mobilité.

LE GROUPE BAIL ÉQUIPEMENT, UNE DES TROIS PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT-BAIL MOBILIER

recherche

### UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit-bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement et de financement des voitures.

*Résidence :*
Grande ville de province

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, B.P. 35, 22, place Vendôme, 75021 Paris Cedex 01.

---

## ERIN

*recherche pour* développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- **INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option Informatique ou Universitaires).
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** Min. DUT Informatique. Complém. format. *assuré*

Ecrire avec C.V. sous référence 8.179 à AXIAL Publicité, 27, r. Taitbout, 75009 Paris, q. tr.

---

NOUVELLE AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche

### RESPONSABLE MARKETING

Niveau chef de groupe senior, expérience budgets industriels et grand public, habitude contacts haut niveau.

### SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour assurer secrétariat de *l'agence, bonne dactylo,* excellente capacité organisation, très méthodique, elle a une expérience achat espaces et problèmes agence en général. Salaire sur 13 mois. Envoyer C.V., *photo* et prétentions à Christian Heitz, 22, rue Wilhem, 75016 Paris.

---

Association d'informat. et de format. psycho-pédagogique reconnue d'utilité publique, Paris (17e), (100 sal.) recherche

### CHEF SERVICES ADMIN. ET FINANCIER

Dispon. de suite, pour gestion adm., fin., budget, de pers., dipl. supér. de gestion. Expér. nécess. acquise si possible en association.
Adresser curriculum vitae, photo, prétentions à G.M., 4, rue d'Espagne, 91300 Massy.

---

*ORGANISME NATIONAL* DE FORMATION recherche

### JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans min., pour présentation à entreprises actions formation en province. Connaissances réglementation indispensables. Envoyer curric. vitae et photo à Formation Professionnelle, 52, rue Copernic, 75116 Paris.

---

Cie d'Assurances Américaine établie à Paris
recherche

### COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ EN INCENDIES ET IARD

Agé de 30 ans environ. Anglais parlé et écrit couramment pour s'occuper de gestion, coordination portefeuille affaires multinationales américaines établies *en France et en Europe.*

Env. C.V., photo et prétentions sous nº 6.453 à PARFRANCE Annonces, 4, r. Robert-Estienne, 75008 Paris, qui tr.

---

### INSTITUT CURIE

Section Médicale
26, rue d'Ulm, 75231 Paris Cedex 05, cherche pour remplacement *novembre* un mois minimum

### TECHNICIEN (NE) LABORATOIRE

*compétent (e)*

### ANATOMIE PATHOLOGIE

Ecrire avec C.V. ou tél. pour R.-V. 329-12-42 poste 3640.

---

CABINET BREVETS
à Paris recherche

### Traducteur technique

*Anglais-français et allem.-franç.* emploi stable et bien *rémunéré.* Ecr. s/nº 7.235 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

*Association culturelle du Val-de-Marne* recherche

1) UN ANIMATEUR culturel ayant de bonnes connaissances scientifiques et techniques.
2) UN ANIMATEUR culturel ayant une bonne formation générale.
3) UN OUVRIER qualifié électronicien ayant de bonnes connaissances en électricité *générale pour régie son et* lumière salle de spectacle.

Ecrire sous nº 7.234 *le Monde* Pub., Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Centre de Formation (91)
recherche

### FORMATEUR EN INSTRUMENTATION

*Niveau ingénieur ou technicien* supérieur. Chef de groupe avec expérience en bureau d'étude et chantier. Contrat 7 mois. Tél. 901-72-50 pr rendez-vous.

---

INGÉNIEUR CONTRACTUEL
Une administration centrale implantée à Neuilly-sur-Seine

recherche

Un ingénieur de formation *généraliste,* avec une spécialisation dans les techniques d'insonorisation et de dépollution des véhicules.

- Il sera responsable d'un domaine d'activités relativement vaste. En outre, il aura la charge d'une coordination administrative avec d'autres directions centrales et il suivra la recherche dans des secteurs variés.
- Il devra faire preuve d'initiative et d'imagination et posséder un sens marqué pour les relations humaines.

Prière d'envoyer votre dossier de candidature à :

FIE 4, rue Beffroy, 92200 NEUILLY/SEINE

---

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son Centre informatique installé à PARIS-19e

### DES ANALYSTES D'APPLICATION

Envoyez lettre et C.V. détaillé avec prétentions à : Mme le chef du personnel, 17, 19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

---

*Laboratoire Entreprise Nationalisée*
Région Parisienne
recherche
pour JANVIER 1982

### BTS MÉTALLOGRAPHIE

Traitement thermique
Sexe masc., libéré OM, début. Env. C.V. + photo + prétent., Ecrire sous le nº 29.850 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

École centre Paris recherche PROFESSEURS de biologie, de bactériologie, d'hématologie. Écrire C.V. détaillé : UBI, 38, rue des Mathurins, PARIS-8e qui transmettra.

---

*Nous sommes l'une des plus importantes sociétés d'expertise comptable et de commissaire aux comptes, nous recherchons*

### 3 ASSISTANTS (TES)

de 1 à 4 ans d'expér. (commissariat aux comptes, révision comptabl.) DECS, certif. supér. Env. C.V. + prét. + nº tél., sous référence 131, à notre Conseil Elyane MONJAUX, *17, r. de Turbigo, PARIS-2e*

---

### DIRECTEUR TECHNIQUE SAV

Expérience
Électromécanicien confirmé.
Grande Cuisine Collectives.
Écrire à : FRAMACO, 12, avenue Victor-Hugo, 93360 NEUILLY-PLAISANCE.

---

*Établissement Financier* recherche pour son Service Études de Dossiers

### RÉDACTEUR

Formation Supérieure : IEP, droit ou école de commerce. Expér. dans ce domaine ou similaire indispens. Env. C.V. photo et prétentions s/réf. 6.271 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

---

Importante Société *Informatique, métro Pont-de-Neuilly* recherche pour

### CONTROLE DE GESTION

HEC, ESSEC, INGÉNIEUR + MBA ou IAE avec première expérience contrôle de gestion, systèmes internes ou audit pour suivi d'affaires d'ingénierie et mise en place d'outils prévisionnels.

Env. C.V. photo, prétentions sous réf. 062 LM mentionnés sur enveloppe à : SESA Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

---

Société Secteur Pétrolier recherche pour chantiers forages FRANCE-ÉTRANGER

### TECHNICIENS GÉOLOGUES TECHNICIENS DE MESURE

Formation Bac Technique BTS, DUT ou équivalent. Anglais souhaité, formation technique assurée avant prise de fonctions. Env. C.V. + prétentions à : SIPEP, référ. 149, 3, r. de Choiseul, 75002 Paris.

---

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
région parisienne
recherche

### INGÉNIEUR

Quelques années d'expérience

Pour un poste dans le domaine de l'automatique et de l'informatique industrielle : réalisation de transfert de technologie, des concepteurs vers les utilisateurs pour des produits automatiques variés (robots, C.M.C., ...).

Anglais souhaité

Adresser C.V. et prét. sous nº 11.932 à CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

---

Société d'installation conditionnement d'air recherche

### INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR IFFI

Très expérimenté, rompu aux problèmes d'exécution et de chantier, très méthodique pour prendre en charge opérations de conditionnement d'air avec technologie poussée. Bonne maîtrise de l'anglais et qualités de gestion indispensables. Adr. C.V. et prét. s/réf. 2800 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

---

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale recherche pour BUREAU D'ÉTUDES

### INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

Expérience souhaitée :
- Pratique dans bureau d'études ;
- Mécanique des sols ;
- Anglais ou espagnol.

Adresser lettre manuscrite à E.M.C.C., B.P.501 94152 RUNGIS Principal.

---

### ACTIVITÉ AUTOMOBILE

AFRIQUE ANGLOPHONE
recherche

### INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Anglais et expérience exigés. Contrat expatrié. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. à nº 11.975 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris (1er).

---

## secrétaires

CENTRE CULTUREL RECH.

### SECRÉT. DE DIRECTION

de haut niveau, bil. anglais expérience de 5 ans minimum. Ecrire avec C.V. man., photo et prétentions, CIRCA, B.P. 30, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.

---

Laboratoire MONTROUGE
recherche

### DACTYLO-TÉLÉPHONISTE

TRÈS EXPÉRIMENTÉE

Bonne présentation.
Bonne orthographe.
*Se présenter*
7, rue Roger-Salengro,
92 MONTROUGE.
Téléphone : 654-27-92.
Métro Châtillon-Montrouge.
Bus 168 et 125.

---

Très important GROUPE INDUSTRIEL LA DÉFENSE
recherche

1) Pour service responsable de négociations d'accords au plan international.

### STÉNODACTYLO

EXPÉRIMENTÉE
PARFAITEMENT BILINGUE, ANGLAIS/FRANÇAIS.
Sténo anglais
(le travail impliquera l'utilisation d'une machine à traitement de textes).

2) Pour Direction internationale.

### SECRÉTAIRE

EXPÉRIMENTÉE
PARFAITEMENT BILINGUE, STÉNODACTYLO, ESPAGNOL/FRANÇAIS.

Libre de suite

13e mois prime vacances, avantages sociaux.

Adr. lettre de candidature, C.V. et prétention nº 12.434, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

Dans le cadre *de son développement* VÉLO 5 recherche pour la région parisienne

### RESPONSABLE DE MAGASIN

- Expérience de la vente capable d'animer son équipe.
- Rompu aux problèmes de gestion.
- Connaissance du vélo souhaitée.

Envoyer C.V. à VÉLO 5, Tour des Bureaux, Rosny 2, 93118 ROSNY-SOUS-BOIS.

---

JEUNE SOCIÉTÉ en pleine expansion recherche pour devenir à terme Dr Com

### INGÉNIEUR COMMERCIAL

expérimenté dans la vente d'Études et d'Application orientée micro-processeur. Adresser C.V. et prétentions à MYFRA 151-153, av. Jean-Jaurès, 93300 Aubervilliers. Tél. 834-67-78.

---

Petite école de langues à PARIS recherche
DIRECTEUR
Expérience enseignement dans l'entreprise essentielle.
Env. curric vitae + photo sous nº 108.734 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

### FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63 Tous langages
241-83-83 scientifiques
238-14-55 et gestion.

---

Rech. personne pour garder enfant 15 mois, de 8 h. 30 à 14 h. Paris (15e) - Tél. : 322-18-27.

---

Lycée Technique Privé recherche pour enseignement

### 1 ELECTROMECANICIEN

titulaire CAP ou BEP + B.P. et 5 ans expérience ou BTN S3 et 3 ans expér. Tél. : 222-83-60.

## capitaux propositions commerciales

Cherche partenaire investisseur pour immobilier, maisons individuelles. Tél. : 549-09-21.

## information divers

### TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests
- Graphologie et ses pièges
- 12 méthodes détaillées, etc

Pour informat., écrire CIDEM M 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

Emplois et carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## travail à domicile

Secrétaire de direction frappe tous textes et manuscrits, travail soigné. Tél. : 081-44-49.

Vos thèses et manuscrits parfaitement frappés sur machine électronique. 535-28-85.

## travaux à facon

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue *rapidement* travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps *d'état.* Devis gratuit. Tél. 368-47-84 — 893-30-02.

Professeur agrégé de gestion, *docteur d'État sciences* économiques, toutes études économ., financières et gestion, devis gratuit. Téléphone 344-49-15.

## traduction demande

Traducteur tech. médical, portugais, anglais, espagnol, *ex-pér.,* enseign. cherche poste ttes régions. *Tél.* (86) 62-37-03.

---

les annonces classées

**Le Monde**

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





# DEMANDES D'EMPLOIS

## CADRE FEMME

Responsable service Achats Import-Export. Sérieuses références. Parfaitement bilingue anglais, avec sténo français/anglais, allemand et grec, cherche poste responsabilité Paris.

Ecrire sous nº 6.176 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## STYLISTE CONFIRMÉE ACHETEUSE

rech. un poste de responsabilité de collection en France ou à l'étranger j'apporte en garantie 12 ans d'expérience et de promotion auprès de divers marchés français, grande expérience technique des tissus en jacquard et en impressions, parlant Anglais. Pourrait aussi être intéressée par une collaboration avec une usine de textile.

Si ma proposition vous intéresse prière de bien vouloir écrire s/nº 1.880 *le Monde* Pub, service annonces classées 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

## CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CHERCHE EMPLOIS pour EMPLOYÉS (ÉES)

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponible fin octobre.

Téléphoner au 547-18-30 Poste 86.

## FISCALITÉ HAUT NIVEAU

EXPERT COMPTABLE

Grande expérience clientèle française et internationale
Anglais courant
Etudierait toutes propositions sérieuses de collaboration.
Position associé dans cabinet fiscal français ou international.

Ecr. sous nº 29.822 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

## CADRE COMMERCIAL

(Femme 40 ans)
Anglais courant - Notions Espagnol
11 ans d'expérience poste commercial et prospection
Contacts haut niveau dans diverses activités : organisation de salons, sociétés de service, presse spécialisée, féminine, mode, cherche emploi
CHEF DE PUBLICITÉ
ATTACHÉE COMMERCIALE
PROMOTION-RELATIONS PUBLIQUES, etc
Etudierait toutes propositions.
Libre de suite, lieu de travail PARIS.
Disponible pour voyager France-Étranger
Ecrire sous nº 221 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

**ASSISTANCE DE DIRECTION EXPORT.** 29 ans, trilingue anglais/allemand, notions italien. Maîtrise de commerce international. 6 ans expérience administrative et commercial. Import-export, cherche poste RESPONSABILITÉS Paris ou proche Banlieue Ouest. Tél. 263-85-43 ou Ecrire sous le nº 29.789 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**ANIMATRICE VENDEUSE CONSEILLÈRE** pour magasin bricolage itinérante rech. poste. Ecrire sous le nº 29.844 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**SECRÉTAIRE** Bilingue anglais + russe, 30 ans, expérimentée, cherche poste province Mme GÉRARD. T. (37) 47-10-28.

**INGÉNIEUR** Formation marine 43 ans. Exp. navigation puis études chantiers, mise en service et exploit. centrales thermiques et unité pétrole (France/Etranger). Anglais parlé. Actuellement *chef de projet, coordination* généralistes de plus. ingénieurs spécialistes, responsable budget recherche Région Ouest ou Centre-Ouest, direct. technique P.M.E., P.M.I. ou chef de projet ou respons. travaux. Société ou engineering. Ecrire sous le nº 29.782 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

*HARVARD BUSINESS SCHOOL* cadre 38 ans, bilingue français anglais, 12 ans chef de cabinet, conseil en relations publiques auprès d'un P.-D.G. et des clients de sa société, étudierais toutes propositions. Aimerait particulièrement collaborer avec une société à caractère humanitaire.. Ecrire sous le nº T 029.818 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**TECHNICO-CCIAL** 46 ans, si vous recherchez pour l'Algérie un collaborateur efficace et bien informé je vous remercie de me contacter sous nº 029.761 M RÉGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

*JEUNE* **AUTEUR RÉDACTEUR** Cherche rewritting, création rédactionnelle ou traductions. Tél. 874-65-97.

JEUNE FEMME 26 ans PSYCHOLOGUE **SPÉC. RECRUTEMENT** connaiss. les métiers de l'INFORMATIQUE. Ecrire sous le nº 4720 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**F. 39 ans CADRE** Administration ventes, gestion, production et personnel. Anglais courant, allemand. Déplacements possibles. Polyvalence organisation cherche poste responsabilité. Ecrire sous le nº 4.766 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 29 a., lic. let., 5 a. exp. pub., étud. ttes prop. service presse, rel. extér. ou publicité promotion marketing (création). Ecrire sous le nº 4.767 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**FORMATEUR EXPÉRIMENTÉ** 10 années de pratique, très bon animateur de stages, connaissant bien les entreprises, familiarisé aux formations des différents personnels, recherche un poste dans un service formation (responsable ou adjoint). Ecrire sous le nº 4.919 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 ans, bac américain + bac, 3 ans exp. gestion personnel informatisée, recherche emploi dans fonction personnel Paris région. Tél. : 355-29-23.

**ÉCONOMISTE** Niveau thèse doct. Etat. Expér. études économiques, trilingue Français-Arabe-Anglais. Etudierait toutes propositions. Ecrire à F. Nouh, 24, rue Cassette, 75006 PARIS.

*J.F., 20 ANS, BAC SÉRIE B*

TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL DUT de gest., option finance

ENSEIGN. INFORMATIQUE (lang. Basic s. mini-ordin. Wang) rech. poste comptabilité analytique ou poste service gestion. Ecr. s/nº 6.168 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**IMPRIMEUR**, 6 ans expérience cherche place stable dans imprimerie intégrée. 6.000 F mensuel × 13, horaire variable. Tél. 245-40-81 après 17 h.

**TRADUCTRICE**, expér. russe, italien, roumain ch. poste. Ecr. s/nº 1.903 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre technico-commercial, 34 ans, connaissance matériel électrique, anglais cherche poste à responsabilités, France ou étranger. Ecrire nº 922 à Publifop, 29, rue Bleue, Paris-9e.

**COIFFEUR** Pour messieurs, jeune et dynamique, d'Allemagne, avec ambition ch. un travail à Paris tout de suite. Envoyer réponse à John A. Albrecht, Hôtel Richepanse, 14, r. Richepanse, 75001 Paris.

Jeune Femme, 28 ans, dynamique, bonne présentation, trilingue (allemand, français, anglais) cherche emploi hôtesse d'accueil agence de voyages. Tél. : 373-95-97, 8 à 11 h.

H., 31 ans, rech. emploi, 11 ans *d'expérience dans prise du son* dans films, connaissance aussi prise de son radio. Tél. 357-37-29 heures bureau.

H., 33 a., conseiller financier, 8 ans expér., cherche poste **ATTACHÉ de DIRECTION** dans établissement financier. Ecrire M. J.-P. Gourmand, 30, rue des Hautes-grouettes, 77400 THORIGNY-S./MARNE. Tél. : 430-28-14.

J.H., 22 ans, libéré O.M., recherche place COMPTABLE avec références. Tél. 554-61-16 après 17 h. 30.

**M'ESTIME A 20.000 F MOIS** Solide expérience commerciale dans l'industrie 10 ans CHEF SERVICE ACHATS, puis 25 ANS CHEF DE VENTE, puis DIRECTEUR COMMERCIAL Connaiss. et relations secteur Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 58 a. mais punch de 30 a. Adapt. rapide, libre de suite ttes régions. Tél. (20) 98-47-91 ou Ecrire sous le nº 4.803 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ + ADJOINT « STAFF »** Cherchent société à diriger et promouvoir. Langues, diplômes, exp. étranger, lancement nouveaux produits. Imagination et innovation. Ecr. s/nº 6.198 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME, 36 ANS Psychologue **SPÉC. RECRUTEMENT** Personnel expatrié Asie - Proche-Orient Cadres techn. et de gestion étudie toutes propositions. Ecr. s/nº 1.843 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 20 ANS, BAC SÉRIE B

TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL DUT de gest., option finance

ENSEIGNEM. INFORMATIQUE (lang. Basic s mini-ordin. Wang) rech. poste comptabilité analytique ou poste service gestion. Ecr. s/nº 6168 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPRIMEUR, 6 ans expérience cherche place stable dans imprimerie intégrée, 6.000 F mensuel × 13, horaire variable. Tél. : 245-40-81 après 17 h.

Concepteur prototypes enceintes acoustiques Hi-Fi cherche industriel. Jan Patrick, 39210 Voiteur Tél. : (84) 85-26-01.

**ÉDUCATRICE** Technique spécialisée D.E., 10 ans expér. étudie toutes proposit. Ets public ou privé, Paris ou rég. paris., disponible rapidement. Ecrire s/nº 10.946 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris (1er).

**CHEF D'ENTREPRISE 37 ans** Ayant réalisé ses affaires grande distribution et mourant d'ennui cherche *situation toutes branches,* contact ou commerciales. Les responsabilités et l'intérêt du travail sont primordiaux. Expérience Droit Social et Affaires, Gestion. Vente tous types, Immobilier, Import, Export. Ecrire s nº 1900 Le Monde Pub service annonces classées 5, r. des Italiens, 75009 Paris

Cadre 34 ans, Directeur des ventes depuis 11 ans dans la même société, sérieux, travailleur, dynamique, libre de suite. Etudie toutes propositions. Tél. : 876-43-74.

**FME 39 ans SOCIOLOGUE** Expér. Profess. : enquête journalisme, relat. pub., organis. colloques. Angl., all., ital, ch. mission à tps part. ou empl. à pl. temps. Dispon. Voyager. 704-64-08.

**JE RECHERCHE UNE DIRECTION PME/PMI** avec la cinquantaine, j'ai acquis compétences de la gestion, du commercial, des hommes et des réseaux traditionnels et modernes. (Salaires an brut 240.000 F.) Si vous croyez en l'expérience basée sur le travail et la réussite, rencontrons-nous. Ecr. nº 11.953, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris Cedex 01.

**CADRE JURIDIQUE** Spécialiste Droit des Affaires, Contentieux, Gestion, Comptabilité *cherche vacations.* Tél. : 808-49-02.

**CADRE FINANCIER 26 ans.** Form. sup., 3 ANS EXPÉR. trésorerie, contrôle financier. Bonne connaissance banque et gestion portefeuille mob. Anglais, allemand, espagnol, cherche emploi contrôle de gestion trésorerie. Ecr. Badin, 12, rue Duroc, *75007 Paris. Tél. 567-21-66.*

Cadre 44 ans ICG - ISHAG Expérience gestion financière comptabilité dans secteur bancaire recherche poste **FORMATION** de la conception pédagogique à l'animation. *Ecrire s/nº 7232 le Monde Publicité* Service Annonces Classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiant cherche travail à mi-temps (le matin de préférence). Ecr. s/nº 6.199 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**PHOTOGRAPHE** Homme, 33 ans, ayant expér. – prise de vues ; – direction de magasin ; – encadrement stages photo. cherche situation stable et étudie toutes propositions (tourisme, entreprise, autre). Ecr. s/nº 6.200 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 2e arrdt

**1, RUE MONSIGNY** LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO-2 P., livr. imméd. s/place ts les jrs 10 à 12 h 30, 14 à 17 h 30. T. 261-16-15.

### 4e arrdt

**BEAUBOURG** Rue piétonne, séj., chbre, cuis., bains, 480.000 F. 562-17-17.

### 5e arrdt

**ARÈNES DE LUTÈCE** P. de t., 2/3 p., tt cft, calme. Px 495.000 F. T. 326-97-16.

### 6e arrdt

**CŒUR DU 6ème** CHALEUREUX ENTRESOL 19e Ravissantes boiseries chêne restaurées, 107 m². 1.265.000. F. 562-16-40.

### 7e arrdt

**ESPLANADE DES INVALIDES ANGLE QUAI D'ORSAY** vue panoramique, plein soleil, imm. récent gd stand. 100 m², récept., chbre. Entouré balcon, service, 3 park. T. 233-61-60.

Bd des Invalides/Tourville, appt standing 250m² + box + service. Px élevé justifié à déb. 575-16-14.

**CHAMP DE MARS** 133, RUE ST.-DOMINIQUE bel imm. 1935, séj. + chbre, tt cft. Impeccable. 800.000 F. Vis. lundi, mardi, 13 à 16 h.

### 8e arrdt

**RUE DU COLISÉE** Imm. tt cft 2 p., cuis., bains, chf. cent, 3e ét., cour-jardin. 14/18 h. 562-74-02.

### 9e arrdt

Par notaire RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE, *appartement* 5/6 pièces, grande entrée, double liv. petit salon, 3 chbres, cuis., salle de bains, W.-C., débarras, dégagement placards, 2 caves, balcon, 1 chambre de service. Prix : 982.000 F. Téléphone : 329-12-03.

### 12e arrdt

**RUE DE PICPUS** angle av. Daumesnil dans imm. pierre de t., pptaire vd 4 p., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., 92m². 500-54-00.

PROCHE DU **BOIS DE VINCENNES** A 300 m. Mº Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers. A vendre très beaux 4 pièces 96 m² + balc. Px 905.000 F. Habitables immédiatement. Visite sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 à 18 h. Tél. : 825-29-48. ou Capri : 321-47-93.

**Mº REUILLY-DIDEROT** Immeuble ravalé, plein soleil. Propr. vend appartem. jamais habités. Entrée, séjour, chambre, cuisine, évier inox, 2 feux, réfrigér., dches, lavabos, W.C., placards, moquette, carrelage. TOUT ABSOLUMENT IMPECC. **PLACEMENT 8,5 %** Depuis 220.000 F. Visites mardi et mercredi, 10 h-17 h. 35, r. Cl.-Tillier, 326-53-03 +

### 13e arrdt

Entre Italie et Austerlitz. A vendre appt 60 m² ds imm. 1955. Px : 480.000 F. Pour ts renseignements, tél. 589-91-46.

72, RUE COLONIE 2 p., cuisine, bains, refait neuf, 4e ét., bât. C, ce jour 10-16 h. Propriétaire : 350.000 F.

### 14e arrdt

PLANTES-ALÉSIA 354-95-10 **VILLA GRAND JARDIN** 260 m². Campagne à Paris.

ED. QUINET-RASP. 354-95-10 **PLEIN CIEL, ASCENSEUR** 4 P. + studio, balcon, soleil.

### 15e arrdt

Av. Suffren, stand. 190 m² env., 6 p. + chbre de serv., ét. élevé. Prix : 2.200.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99.

366 bis, rue VAUGIRARD Mº CONVENTION Dans bel imm. 1935, standing, 7e ét., asc. Sans vis à vis. Beau 4 P., tt confort, soleil. Prix 950.000 F. Créd. vr pptaire s/pl. lundi, mardi, 14-18 h 30.

BIR-HAKEIM, 5 P., étage élevé. Vue dégagée. Parfait état, chbres sur jardin, parking. 633-29-17 – 577-38-38.

### 16e arrdt

Auteuil, ét. élevé, gd dble liv. + 2 gdes chbres, impeccable. 1.100.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99.

**JASMIN** élégant 230 m². Gd calme, verdure, travaux. 260-34-47.

**PRÈS AVENUE FOCH** 7 p., 2 bains, 230 m², 2e ét. Possibilité prof. libérale. *MICHEL & REYL 265-90-05.*

AUTEUIL, 100 m². R. de C. Séj., 2 chbres, cuisine, bains, chbre serv., park. en location. GARBI. 567-22-88.

O.R.T.F. 2 p., cft, balcons, clair, impeccable. Immeuble classé. Px 350.000 F. T. 550-34-00.

PROCHE ÉTOILE. Calme, soleil, parfait état. 125 m² + 20 m² contig., parkg. T. 633-29-17 - 577-38-38.

### 17e arrdt

Fourche-Dautencourt, soleil **PLEIN CIEL 50 m²** Rénovation luxe, 354-95-10.

ÉTOILE SUR JARDIN PRIVATIF **MAISON DE 4 pièces** 90 m², tt cft, fond cour. 1.100.000 F. T. 550-34-00.

### 18e arrdt

**CAULAINCOURT** Imm. pierre de T. GRAND 2 P. tout cft magnifiquem. rénové. *Propriétaire sur place.* MARDI 13 H à 18 H. *113, RUE CAULAINCOURT.*

JUNOT Calme, duplex, grand liv., chambre, dressing. 110 m². BON ÉTAT. Tél. 723-50-00.

**RUE LAMARCK** 2 et 3 pièces. LIBRES et OCCUPÉS. Imm. Pierre, asc. Pptaire. 526-54-61.

**38 M2 : 410.000 F.** S/PL. DU TERTRE 550-34-00.

### 91 - Essonne

**ORSAY** propriété, vol. grd 5 P., 117 m², + balcon, 21 m², vue, soleil. Téléphone 326-83-84.

### 92 Hauts-de-Seine

**BOULOGNE LA PRINCIPAUTÉ** Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRÈS *BEAUX APPARTEMENTS de* 3, 4 et 6 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS. Livraison début 1982. Visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 19 h. Tél. : 825-29-48 ou Capri : 321-47-93.

### 94 Val-de-Marne

**CRÉTEIL** A 200 m DU MÉTRO Dans immeuble neuf, habitable immédiatement, 4 pièces, 84 m² + loggia, cuis. équipée, cave, park. dble 575.000 F. P.C. possibles s/pl., angle av. Gal-de-Gaulle r. Th-Edison. Jeudi au lundi, 11 à 13 h. et 14 à 19 h. 339-49-39 SINVIM.

### Province

**A ORNANS PATRIE DU PEINTRE COURBET** SUPERBE RÉALISATION DE CARACTÈRE BORDANT LA LOUE 8 APPARTS SEULEMENT TYPES 3 et 5 (duplex) **4.900 F le m²** (sous réserve de l'évolution du marché) Pêche à la truite (1re cat.) Ski de fond Randonnées pédestres Renseignements et vente à : HABITAT FRANC-COMTOIS 45, avenue Carnot, 25000 BESANÇON Téléphone : (81) 80-64-48.

## appartements achats

**ACHÈTE** Studio/2 pièces Compt. Paris, Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 3 p., Paris, *préf.* 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e 4e, 12e, avec ou sans travaux, PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, *même le soir.*

ÉTUDE RIVE GAUCHE Clientèle sélectionnée, à satisfaire, 122, bd Raspail, Paris-6e. Tél. : 222-70-63. 20e année.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients apts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

## maisons de campagne

Htes-Alpes à 20 m pistes de skis du DEVOLUY ds petit hameau typiquement montagnard, exposé Sud, belle maison ancienne de 6 P., tt conft avec cheminée, 2 gar., grde terrasse, petit terrain arboré avec vue splendide sur la vallée, prix except. 400.000 F. Logintar, Sisteron (92) 61-14-18.

## appartements occupés

**16e** Pl. MEXICO (proche) dans bel imm. pierre de taille, asc., tapis asc., 5e ét., beau 4 P., cuis., W.C., bains, ch. cent. ind. Droit de reprise ou relogem. Px 580.000 F, crédit. Voir propr., 23, rue des Belles-Feuilles, mardi, 14 h 30 à 16 h 30.

## locations non meublées offres

### Paris

Près ÉCOLE MILITAIRE très beau 2-3 P., tt confort, dans imm. très bon stand. avec asc. 2.500 F. 255-29-04.

### Région parisienne

**LE CHESNAY** propriété sur 2.400 m², salon, salle à manger, 6 chambres. Loyer mensuel 8.000 F. Téléphone : 233-51-03.

### Province

Entre NEVERS ET MOULINS loue appts dans châteaux. Surface 100 et 200 m². Loyer 900 F. et 1.600 F. Téléphone : (1) 757-17-01.

## locations non-meublées demandes

### Paris

Association APLI recherche chambre pour étudiants, 33, place Maubert, 5e. Téléphone : 326-77-51.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02.

Cherche à louer à l'année petite maison avec le confort + jardin et tél. aux environs de Fontainebleau. 327-68-21.

## locations meublées demandes

### Paris

**LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES HABITAT. 551-66-99.**

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

**EMBASSY SERVICE** 8, av. de Messine, 75008 Paris recherche pour PERSONNEL D'AMBASSADE, PETITS APPARTS DE FONCTION. Studios 2 et 3 p. 562-78-99.

Coll. journal cherche pour J.F. sérieuse, chbre de bonne à louer 3e, 4e, 5e et 6e arrondissement. Téléphone : 325-08-58.

*Sté BEL rech. pour secrétaire,* 23 ans, chbre, accepte dans appt. 1.000 F. max. 526-68-00.

## villas

Près Nîmes, vends cause départ, P 5 sur étage, possibilité aménagement atelier ou 2e appartement, 1350 m² terrain, sacrifié 55 Unités. Téléphone le matin ou H. R. (66) 26-56-14.

**10 KM DE VERSAILLES** Villa plain-pied, impeccable, 175 m², séj. 45 m², cheminée, 4 chbres, 2 bains, très beau jardin clos. 1.600 m², plein sud. 1.030.000 F. 954-68-00.

## fermettes

RÉGION HOUDAN-DREUX Choix jolies fermettes restaur., de 525.000 F à 800.000 F. Mme Martin, la Petite Agence 646-24-62 (16-37) 48-81-95 mat.

## propriétés

AFFAIRES SÉLECTIONNÉES **NEAUPHLE-LE-CHATEAU** 9 pièces, cft, parc 16.000 m². **Près des ANDELYS** CHATEAU CLASSIQUE 16 pces, cft, parc 10.000 m². **Près MILLY-LA-FORÊT.** 8 pièces, cft, parc 17.000 m². Photos C.I. RAYNAUD, 32, av. Opéra, Paris-2e. 742-68-34.

LUBERON (84) 30 km Aix-en-Provence, mas rénové, 6 p., + cuisine, 2 s. de bs, dans 7.300 m² + piscine, vue, C.C.M. 850.000 F. LOGINTER Téléphone : (90) 68-25-60.

## locaux industriels

**MONTREUIL** LOCAUX INDUSTRIELS de 540 m² à 2777 m² A LOUER NU A BAIL possibilités de location précaire MOZINOR Autoroute A3 - Sortie Montreuil Saint-Antoine Renseignements SEMIMO 15, av. de la Résistance Montreuil - 858.15.60

## bureaux

*Locations*

**8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES** Domiciliation, RM, RC, S.A.R.L. A partir de 150 F. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS tél., télex toutes démarches C 2 E. Téléphone : 562-42-12.

DOMICILIATION Siège social R.C., R.M., S.A.R.L., à partir de 80 F. Tél. 526-23-10.

**BUREAUX MEUBLÉS** SIÈGES DE STÉS AV. SECRÉT. TELEPHONE, TELEX. TOUTES DÉMARCHES. POUR CREATION D'ENTREP. **ACTE S.A. 261-80-88 +** BORDEAUX (56) 81-96-80.

**DOMICILIATIONS et SIÈGES SOCIAUX** BUREAUX meubles - TELEX Permanence téléphonique **CONSTITUTION STES** Prix compét., délais rapides ASPAC 293.60.50 C P A 355.17.50

VOTRE SIÈGE SOCIAL, 8e. LOYER 150 F à 300 F/MOIS. TELEX, SECRÉTARIAT. SERVICES SÉRIEUX. **AGECO - 294-95-28.** R.C. PARIS 313.127.080.

**SIÈGE SOCIAL** Secrétariat, Tél., Formalités **CONSTITUTION** de sociétés - TÉLEX **SMP. Téléph. 268-08-90.**

## locaux commerciaux

9e - 47, avenue Trudaine Local commercial à vendre avec murs, 25 m². Tél. pour renseignements 526-46-85, le matin.

**RUEIL-R.E.R., URGENT** 2000 m² ccial, bureaux standing, dépôt + pav. d'habitation, parkings - tél. : 11 lignes, télex. Excellent état (bail 9 ans signé 1/04/80). Téléphoner au 525-90-58 ou sur place visite de 9 h à 18 h tous les jours. 16, av. de la République, Rueil.

A vd. **BAT. industriel** 1972 1.500 m² (60/25) couvert isolation 375 m² de quai, 12.000 m²/ter. LOIR-ET-CHER (54) 98-33-05 ou 81-92-63.

## boutiques

R. LAMARCK. BOUTIQUE ou BUREAU 92 m². Libre en toute ppté. Téléph. : 526-99-04.

## immeubles

Pour investir, murs commerc. (sécurit. loc. et rent. sup.) 85 m² env., à NIMES. 320.000 F. E. Brun s.a., 44, bd Victor-Hugo, NIMES. Tél. (66) 21-85-86.

Alicante Espagne, vends imm. 12 F3 meublés, tout libre. Prix : 1.500.000 F. Ecr. s/nº 7.216 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## hôtels particuliers

PASSY *petit hôtel particulier,* 130 m² utiles à rénover. GARBI. 567-22-88.

## pavillons

Par notaire FONTENAY-AUX-ROSES, proximité place de l'Église et RER, pavillon 8/9 P., R. + 2, jardin, garage. Prix 1.500.000 F. 329-12-03.

MONTRY, superbe pavillon trad. 75 m², sous-sol total, cuis., gd séjour (cheminée), 2 chbres, placards, terrasse, jardin paysagé 417 m², arbres belle essence, 450.000 F. 5 mn gare, 30 mn Paris-Est. C.C.I.B. 14, rue St-Rémy 77100 MEAUX - 434-00-34 004-25-92.

## chalets

SUISSE - Haute-Nendaz (Valais) magnifique chalet, 4 chambres + garage, complètement équipé, vue imprenable, calme, soleil, 1300 m altitude. Télécabine juqu'à 3330 m. Ski d'été. Francs Suisses 300 000. Téléphone : 027 88-23-19. Inter-Agence, 1961 Haute-Nendaz.

## terrains

GRASSE, 15 KM DE LA MER. Beau terrain 2.700 m² avec permis constr. pour immeuble 37 appts. Très bonne exposition commercialisation facile FONCIÈRE DES ALPES maritimes et du VAR, CENTRAL BURO, 06110 LE CANNET. Téléphone : (93) 46-97-20.

CANNES-MANDELIEU Beau terrain avec P.C. pour 7.037 m² H.O. Situation premier ordre. Partie en dation FONCIÈRE des Alpes maritimes et du VAR. CENTRAL BURO, 06110 LE CANNET. Téléphone : (93) 46-97-20.

## viagers

Société spécialiste viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie Tél. : 266-19-00. Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

## constructions neuves

**LE PETIT MANSARD MEUDON BELLEVUE** Gare à 100 mètres. Immeuble pierre de taille. 10 appts de grand standing. **4 et 5 PIÈCES** Sur place du jeudi au lundi de 15 heures à 18 heures 4, rue Albert-de-Mun ou Téléphone 562-06-06.

## domaines

**Fermes aux U. S. A.**

**VIRGINIE**

Propriétés dans le beau pays de Virginie, près de Charlottesville et de Washington, D. C.

INVERNESS - Demeure imposante et distinguée, intérieur soigneusement exécuté. Sur colline, parc de 70 HA. Piscine, garage, maison de gardien, jardins. $690,000.

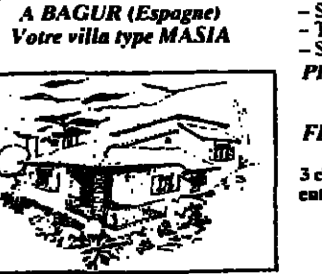
MOUNT ARMOUR - Belle demeure historique (1790), située sur colline boisée, vue splendide vers les montagnes. 210 HA. Maison de gardien, bureau de ferme, maison secondaire, granges, piscine, lac. $1,200,000. Gestion professionnelle assurée par notre société.

Brochures sur ces propriétés et autres fermes et demeures de caractère à votre disposition. Liste de fermes de première qualité sur demande.

FRANK HARDY, INC., REALTORS
FARM AND ESTATE BROKERS
INTERNATIONAL
315 PARK STREET
CHARLOTTESVILLE VIRGINIA 22901
USA
804/296-0134
TELEX/TWX 5105875404

## LE soleil ★ LA COSTA BRAVA ★ LA mer

*A BAGUR (Espagne)*
*Votre villa type MASIA*



– Situé au milieu des pins, à proximité des plages.
– Tous vos loisirs : Tennis, équitation, golf, etc.
– Sans buildings ni béton, ni tourisme de masse.

PRIX FF **3.600.–** LE m² HABITABLE

3 chambres + salon séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains entièrement équipée, balcon, terrasse, sur 500 m² tout compris.

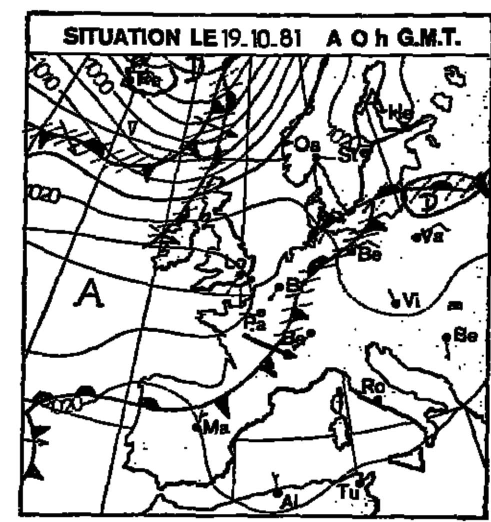
Demandez notre documentation
Retournez ce coupon ou téléphonez à

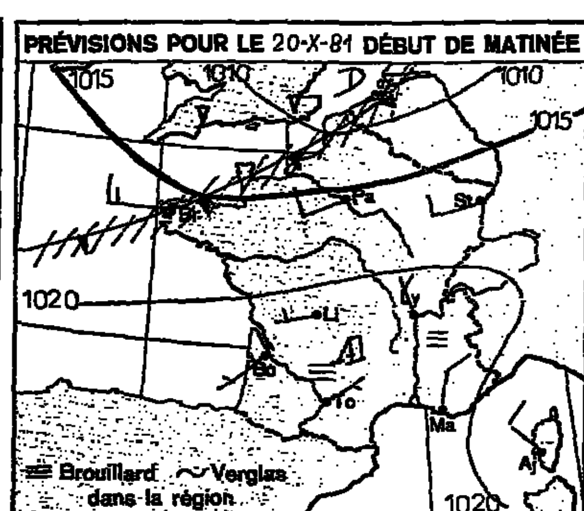
RÉALISATION GRUPO AGA, 7, rue Pestalozzi, 1202 GENÈVE, 16/75.37.48.52, M. Thévenet

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______
N.P. ______ Localité ______ Tél. ______ 4 F

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 octobre à 0 heure et le mardi 20 octobre à 24 heures.**

Les hautes pressions situées sur la *France s'affaibliront et la perturbation* qui circule sur les îles Britanniques pénétrera *sur* notre pays.

Mardi, le temps sera pluvieux en matinée de la Bretagne et la Normandie au Nord et sur le Bassin parisien.

Dans le courant de la journée, les pluies s'étendront et gagneront le soir le Bordelais, le Berry, l'Alsace, tandis que le temps deviendra plus variable avec des averses et de brèves éclaircies sur nos régions du Nord et du Nord-Ouest.

Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux formés dans les *vallées — Aquitaine, Lyonnais, — les* éclaircies seront prédominantes.

Sur la moitié nord de la France, les *vents s'orienteront à l'ouest et* pourront être assez forts près des côtes, les températures maximales seront en baisse.

Sur la moitié sud, les vents seront en baisse.

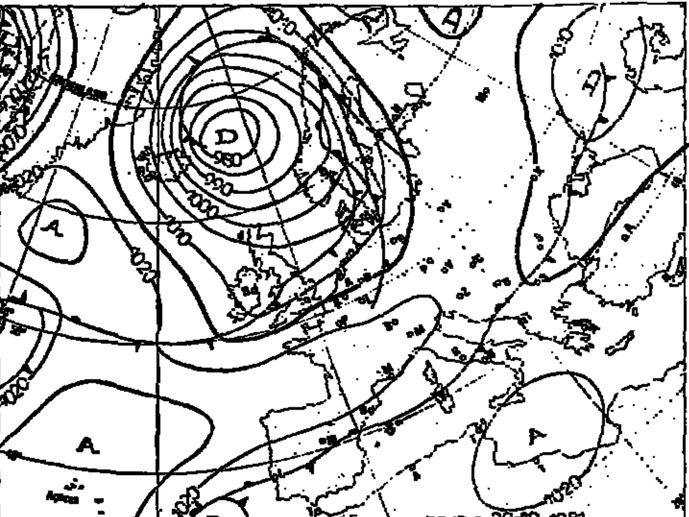
Sur *la* moitié sud, les vents seront modérés et les températures varieront peu.

Le lundi 19 octobre, à 2 heures, *la* pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris de 1 023,3 millibars, soit 765,5 millimètres *de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 18 octobre ; le* second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 27 et 16 ; Biarritz, 16 et 13 ; Bordeaux, 17 *et* 9 ; Bourges, 17 et 12 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 17 et 11 ; Grenoble, 22 et 13 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille-Marignane, 24 et 14 ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 15 et 10 ; Pau, 16 et 13 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 16 et 12 ; Toulouse, 19 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

*Températures relevées à l'étranger :* Alger, 28 et 17 ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 27 et 15 ; Berlin, 7 et 5 ; Bonn 15 et 7 ; Bruxelles, 13 *et 5* ; Le Caire, 31 et 20 ; Iles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 10 et 5 ; Dakar, 31 et 25 ; Genève, 21 et 7 ; Jérusalem, 29 et 8 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 23 et 9 ; Moscou, 5 et 2 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, *16* et *12* ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 24 et 16 ; Stockholm, 7 et — 6.

PRÉVISIONS POUR LE 20 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)




*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 3041**

**HORIZONTALEMENT**

I. Peut, avec une seule coquille, faire un « écran » de « nacre ». — II. Celle du diable est divine. Personnel. — III. Parmi tous les signes existants, il ignore celui de la croix. Auteur bourguignon d'œuvres généreuses. — IV. *Commence* paradoxalement quand il y a prescription. Se dit avec la bouche en cœur. — V. *Unités de l'Amirauté* faisant surface. Son nom et son numéro sont phonétiquement identiques. — VI. Bouffons ou restes de bouffe. — VII. Helléniste d'avant-garde. Tombent dès qu'ils ne sont plus maintenus. Personnel. — VIII. Variétés de dindes particulièrement réceptives aux farces. — IX. Faire grand étalage du vocabulaire ornithologique. — X. Pris au piège. Général qui ne perdit pas le Nord, mais la bataille. *Négatif* pour Jones. — XI. Couche dans les montagnes. Distiller une certaine eau... de vie.

**VERTICALEMENT**

1. Consommateur d'aspics au naturel. Vieille branche d'un arbre généalogique. — 2. C'est par son trou que les souvenirs s'envolent. *Qui n'a plus rien à* cacher. — 3. Assurent leur subsistance en volant par-ci, par-là. — 4. Proprement nettoyée et même lessivée. César se glorifiait de sa filiation. — 5. Cri du chœur. Prend parfois l'aspect d'un pèlerin peu catholique. — 6. *Personnel. Dont la raison d'être* est évidente. — 7. Conservateur des œuvres de Bacchus. Personnel. — 8. Mûr pour la retraite. A un accent près, c'est un médecin ou un malade. — 9. *Ne sortent* généralement du palais qu'après jugement. Son âge était *celui où il ne régnait pas encore.*

**Solution du problème n° 3040**

*Horizontalement*

I. Adultère. Emeute. — II. Bise. Naturiste. — III. Erudit. Bégaies. — IV. Céramiste. Nul. — V. Itou. Nô (No). Elu. — VI. Attention. Sep. — VII. Astre. Sucent. Si. — VIII. Isée. Eon. — IX. Uppercut. Rôti. — X. Ecraseurs. Eté. — XI. Si. Ce. Epulie. — XII. Os. Choisir. — XIII. Expédient. Néron. — XIV. Lits. Sévérité. — XV. Eve. Sec. Mas. Set.

*Verticalement*

1. Abécédaire. Télé. — 2. Dire. S.S. Ca. XIV. — 3. Usurpateur. Opte. — 4. *Léda. Trépassés.* — 5. Imite. Psi. — 6. Entité. Bée. Cité. — 7 Râ. Sons. Ruche. — 8. Et. Tutu. Créons ! — 9. Ube. Ictus. Item. — 10. Ere. Noé. Es. Va ! — 11. Mignonne. Epines. — 12. Esaü. Torturer. — 13. Utiles. Noël. Ris. — 14. Tee. Les. Ilote. — 15. Stupidité. Net.



## SERVICE NATIONAL

### APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 21 AVRIL ET LE 10 MAI 1962

*Le ministère de la défense communique :*

« La fraction de contingent 81/12 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens :

*a*) Dont les sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er décembre 1981 ;

*b*) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er décembre 1981 ;

*c*) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er décembre 1981 ;

*d*) Volontaires pour être appelés le 1er décembre 1981 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre *1981*, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation, administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre *le 31 avril* et le 10 mai 1962, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1982.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er décembre 1981.

## ÉCHECS

### Au championnat du monde

### LA SEPTIÈME PARTIE EST NULLE

La brièveté de la septième partie du championnat du monde d'échecs jouée à Merano le samedi 17 octobre (nulle au trente et unième coup sur proposition de Kortchnoï) ne signifie pas qu'elle *ait été sans intérêt. Jouant* avec les blancs, le challenger n'a pas changé d'ouverture (1, c4) et c'est *Karpov* qui, au treizième coup, a introduit une variante nouvelle (Fb7). Cette nouveauté n'a pas troublé Kortchnoï qui, selon les grands maîtres présents à Merano, obtenait alors une position prometteuse. Mais il y avait un autre adversaire contre lequel Kortchnoï se bat depuis toujours : le temps. Au trente et unième coup, le challenger n'avait plus que onze minutes pour jouer dix coups.

L'ajournement ne peut être proposé qu'à partir du quarantième coup. Prudent, pour une fois, il proposait au champion du monde la nullité que ce dernier s'empressait d'accepter. Le score reste donc inchangé : 3-1 en faveur de Karpov, qui aura les blancs dans la *huitième partie* disputée lundi 19 octobre.

**MERANO**
7e partie
Blancs : KORTCHNOI
Noirs : KARPOV
Gambit de la dame
Système Tartacover

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. c4 | é6 | | 18. Tfd1 | a5 | |
| 2. Cç3 | d5 | | 19. Cé1 | a4 | |
| 3. d4 | Fé7 | | 20. Cd3 | d4 | |
| 4. Cf3 | Cf6 | | 21. F×b7 | T×b7 | |
| 5. Fg5 | h6 | | 22. é×d4 | ç×d4 | |
| 6. Fh4 | 0-0 | | 23. Té1 | Dd5 | |
| 7. Tç1 | b6 | | 24. Tç2 | Cf8 | |
| 8. ç×d5 | C×d5 | | 25. Cf4 | Da5 | |
| 9. C×d5 | é×d5 | | 26. Tçé2 | Db5 | |
| 10. F×é7 | D×é7 | | 27. Df3 | Tab8 | |
| 11. g3 | Fa6 | | 28. h4 | Df5 | |
| 12. é3 | ç5 | | 29. Té5 | Df6 | |
| 13. d×ç5 | Fb7 | | 30. Dd5 | T×b2 | |
| 14. Fg2 | b×ç5 | | 31. Tf5 | | |
| 15. 0-0 | Cd7 | | Nulle sur proposition de Kortchnoï. | | |
| 16. Db3 | Tfb8 | | | | |
| 17. Da3 | Dé6 | | | | |

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 octobre 1981 :

DES ARRETES

● *Fixant* les conditions d'application de l'article R. 43-4 (5e alinéa) du code de la route (convois exceptionnels) ;

● Fixant le prix d'émission des emprunts « Villes de France 17,50 % octobre 1981 » et le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

## PARIS EN VISITES

**MERCREDI 21 OCTOBRE**

« Beaubourg raconté aux enfants », 14 h. 30, métro Rambuteau, Mme Lepany.

« Hôtel Drouot », 14 h. 45, 13, rue de la Grange-Batelière, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 14 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Garnier-Ahlberg.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Guillier.

« Iconographie byzantine dans le Péloponnèse et iconographie médiévale en France », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« La Renaissance italienne : Venise », 15 h., musée du Louvre, vestiaire gauche (Approche de l'art).

« Jardins et vestiges à Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Thiers », 15 h., 27, place Saint-Georges, Mme Ferrand.

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité, M. Jaslet.

« Les fastes du gothique », 18 h. 30, Galeries nationales du Grand Palais.

« Art baroque en Bohême », 18 h. 30, Galeries nationales du Grand Palais.

« Chefs-d'œuvre », 10 h., musée du Louvre.

« *Cluny : thermes et caves* », *15 h.*, 6, place Paul-Painlevé (ministère de la culture).

« Le carmel de Saint-Denis », 15 h., métro Saint-Denis-Basilique.

« La mosquée de Paris », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son Histoire).

« La Villeneuve-sur-Gravois », 14 h. 30, église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais » 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h., haut des marches (Tourisme culturel).

« *Les hôtels de l'île Saint-Louis* », 14 h. 30, 1, quai d'Anjou (le Vieux Paris).

## CONFÉRENCES

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Le Péloponnèse » (projections) (l'Art médiéval).

## BREF

### BOURSES

**LE JAPON** offre seize bourses aux jeunes français âgés de moins de 35 ans et titulaires au minimum du diplôme de licence ou d'un *diplôme équivalent. La durée* de la bourse est de vingt-quatre mois (départ en avril 1982) ou de dix-huit mois (départ en octobre 1982). Tous les candidats doivent avoir l'intention d'apprendre le japonais et de suivre les cours universi*taires en japonais. Le boursier* recevra 161 500 yen par mois. Les frais de voyage aller et retour en avion seront à la charge du gouvernement japonais. Dépôt des dossiers de candidature avant le 10 novembre au : Bureau de la *formation des Français à l'étranger*, ministère français des relations extérieures, 64, avenue Kléber, 75016 Paris. Tél. : 502-14-23.

(*) Renseignements : Service *culturel de l'ambassade du Japon*, 7, avenue Hoche, Paris 75008, tél. 766-02-22.

### JEUNESSE

**LE SALON D'EVRY.** — Le Centre information jeunesse Essonne (C.I.J.E.) organise, les 23 et 24 octobre, le deuxième salon dépar*temental de l'information jeunesse* à l'Agora d'Evry (Essonne). Différents thèmes seront abordés : les études, la formation professionnelle, les loisirs, les vacances, le secteur social...

★ C.I.J.E., 116 Agora, B.P. 102, *91004 Evry. Tél. :* 077-37-83.

### TOURISME

**HOTELS A PARIS.** — Le Syndicat *général de l'industrie hôtelière* (Paris hôtel association) vient de publier son annuaire 1981-1982.

Ce petit guide *pratique* présente les quatre cent vingt hôtels parisiens adhérant au *Paris hôtel* association. *Il est gratuit et peut* être obtenu *sur simple demande* au siège du Syndicat, 22, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

### MAUVAIS NUMÉRO POUR L'AUTOBUS

★ Le numéro de téléphone de l'association de voyages l'Autobus, communiqué dans « le Monde des loisirs et du tourisme » du samedi 17 octobre, était erroné. Il ne s'agit pas du 233-13-41 mais du 233-86-72.

### TRANSPORTS

**ABONNEMENTS *POUR ETUDIANTS* SUR LE T.G.V.** — A la demande du ministère des transports, la S.N.C.F. accorde *désormais* des tarifs spéciaux d'abonnements à *demi-tarif* sur le T.G.V. au *bénéfice* des étudiants, des élèves et *des apprentis. L'abonnement mensuel* coûtera 748 francs en deuxième classe et 1 495 francs en première classe.

# CARNET

## Mariages

— *Catherine* GUÉRITÉE
et
Nicolas FERRANDON
*sont heureux d'annoncer* leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité, le 9 octobre 1981.
39, *rue de Zurich*,
67000 Strasbourg.

## Décès

— M. et Mme Pierre Brossé,
*son frère* et sa belle-sœur,
M. et Mme Philippe Letessier,
Eric, Lionel, Emmanuelle et Frédéric,
M. et Mme Philippe Brossé,
Caroline et Manuel,
ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mlle Marcelle BROSSÉ,**
survenu en son domicile, le 5 octobre 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
*Elle était la fille du*
**colonel Marcel BROSSÉ,**
maire honoraire
du *seizième arrondissement* de Paris, décédé en 1956.
Suivant sa volonté, l'inhumation a *eu lieu dans la plus stricte* intimité familiale.
137, avenue du Roule,
*92200* Neuilly-sur-Seine.
1, rue des Dardanelles,
75017 Paris.

— Mme Albert Cohen,
Mme Myriam Champigny,
Et *ses* amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de
**Albert COHEN,**
survenu le 17 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-septième année.
*(Lire page 16.)*

— Mme Edouard Depreux,
M. et Mme Jacques Depreux,
*Mlle Geneviève Depreux,*
M. Olivier Depreux,
Mlle Fabienne Dubreuil,
Et toute la famille,
font part du décès de
**Edouard DEPREUX,**
*ancien ministre,*
ancien député,
ancien maire de Sceaux,
*croix de guerre* 1914-1918,
rosette de la Résistance,
survenu le 16 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Edouard Depreux ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, il n'y a pas d'obsèques.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
31, rue Robert-de-Flers,
75015 Paris.
6, rue du Général-de-Castelnau,
75015 Paris.
[Le Monde *du 18-19 octobre.*]

— M. *et* Mme Christian Laporte,
M. et Mme Alain Laporte,
M. et Mme Gérard Laporte,
Frédérique, Nathalie, Marie-Pierre, Karine et Julien,
ses enfants et petits-enfants,
Tous ses parents et alliés,
ont la douleur d'annoncer le décès de
**M. René LAPORTE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur en droit,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
survenu le 11 octobre 1981, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 17 octobre 1981, au *Malzieu-Ville, dans l'intimité* familiale.
61, rue d'Auteuil,
*75016* Paris.
48140 Le Malzieu-Ville.

— On nous prie d'annoncer le décès subit, le samedi 17 octobre 1981, de
**André de LAUBADÈRE,**
professeur honoraire
à l'université de droit de Paris
De la part de :
Mme André de Laubadère,
son épouse,
Marc et Némita de Laubadère,
Didier et Alix de Laubadère,
Hubert et Anne Dutournier,
Antoine et Laurence Besse,
ses enfants,
*Et* de ses onze petits-enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, à Eauze (Gers), où *il reposera.*
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.
*Cet avis tient lieu de faire-part.*
27, rue Miollis,
75015 Paris.

[Né le 24 septembre 1910 à Paris, André de Laubadère était agrégé de la faculté de droit de Bordeaux. Professeur, il a d'abord enseigné dans cette faculté, puis dans celles de Grenoble, Montpellier et Paris à partir de 1952. De 1942 à 1951, il a dirigé le Centre d'études juridiques du Maroc. Il avait publié plusieurs manuels de droit, dont un traité élémentaire de droit administratif français.]

— *Mme André Loriot,*
son épouse,
Anne, Jean-François, Béatrice, *Bernadette et Guillaume Loriot,*
ses enfants,
Mme Nicole Gandera,
Jacques Loriot, son frère,
Annette et Françoise Saigot,
ses sœurs,
Les familles Loriot, Petiot, Saigot, Deflou, Sayadi, Boucaut, Grand,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. André LORIOT,**
président-directeur général
de la
société Union Carbide-France,
*officier de la Légion d'honneur*,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 16 octobre 1981, à l'âge de soixante et un ans.
Les obsèques auront lieu en la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), le mardi 20 octobre, à 16 heures.
Un service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-du-Rosaire (*174, rue* Raymond-Losserand, Paris-14e), le mardi 20 octobre, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Domaine de la Ronce »,
9, avenue des Cèdres,
92410 Ville-d'Avray.

— Union Carbide-France,
Le conseil d'administration,
La direction,
Et tout le personnel,
ont *la douleur de* faire part du décès de
**M. André LORIOT,**
président-directeur général,
*officier de la Légion d'honneur*,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 16 octobre 1981, à l'âge de soixante et un ans.

[Diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, André Loriot fit essentiellement sa carrière à la société Union Carbide-France, où il entra en 1954. Successivement contrôleur, directeur administratif (1957), directeur général adjoint *(1959), directeur général (1960)*, il prit ses fonctions de président-directeur général en 1972. André Loriot était en outre *conseiller du commerce extérieur* de la France depuis 1963.]

— On nous prie d'annoncer la perte de
**Mme Emile SEIGNEUR,**
née *Estelle* Estraband,
décédée le 15 octobre 1981, à Nice.
Elle allait avoir quatre-vingt-dix ans.
*Sa foi se résumait dans cette* affirmation du livre de Job : « Je sais que mon Rédempteur est vivant. »
*De la part de :*
M. et Mme Pierre Bonnet,
M. le docteur et Mme Benjamin *Seigneur*,
M. le pasteur et Mme Jean Seigneur,
M. et Mme Jean Vermillard,
*M.* et *Mme* Georges Guyard,
M. et Mme André Fabry,
et leurs enfants et petits-enfants.
6, avenue de la Plage,
« La Piana »,
06340 La Trinité.
34, avenue de la Marne,
93600 Asnières.
45, rue Saint-Roch,
*31400* Toulouse.
11, rue du Commerce,
34920 Le Crès.
54, avenue Haussmann,
89000 Auxerre.
49, rue des Jardins-d'Illiane,
63100 Clermont-Ferrand.

— David, Luc, Aude, Matthieu Tessier,
M. et Mme Jacques Tessier,
Petite sœur Marie-Blandine de *Jésus*,
M. et Mme Dominique Tessier,
M. et Mme François Tessier et leur fils,
M. et Mme Bruno Tessier,
Claire, Catherine, Agnès, Cécile, Vincent, Béatrice, Benoît, Blandine, Hélène Tessier,
font part du décès accidentel de
**Jean-Bernard TESSIER,**
leur père, fils, frère et beau-frère.
La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi *16 octobre, en l'église* Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart, dans l'intimité familiale.
4, cité Lelanier,
92140 Clamart.

## Anniversaires

— Il y a trois ans,
le 19 octobre 1978,
**Robert FRANC**
*s'en allait.*
Souvenez-vous.

## Avis de messe

— La messe de 18 h. 45, en l'église Saint-François-Xavier (place du Président-Mithouard, Paris-7e), sera célébrée le mardi 27 octobre, à l'intention de
**Mme Charles POISSON,**
née Geneviève Tansard,
décédée accidentellement le 19 août 1981.

## Messes

— A la mémoire du
*duc de LEVIS MIREPOIX*
et
**SAN FERNANDO LUIS,**
de l'Académie française,
maréchal héréditaire de La Foi,
commandeur
de la Légion d'honneur,
Grand d'Espagne,
chevalier de l'ordre souverain de Malte,
membre de la Société
des Cincinnati de France,
*décédé le 16 juillet 1981.*
Une messe sera dite en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris, le *jeudi 22 octobre 1981, à 11 heures.*
De la part de sa famille.

## Bienfaisance

— L'association Les Amis du coin de l'Inde... et du monde, qui contribue à l'aide aux pays les plus pauvres, fait appel aux *dons*. La présidente en est Mme Claude Charist, 42590 Croizet-sur-Gand. C.C.P. *Lyon* 6650-47.

— Le Père M. Reynaud fait appel à la générosité pour achever de payer l'église Notre-Dame des Noues construite à Franconville (B.P. 35 - *95130 Franconville). C.C.P. 7044-92 H* Paris.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

# régions

## ILE-DE-FRANCE

# Que faire de Paris ?

En 1960, le gouvernement de M. Debré, mettant au point le régime des aides à la création d'emplois en province, avait, parallèlement, institué une « redevance », c'est-à-dire une taxe que doivent payer tous ceux qui aménagent ou agrandissent des locaux industriels (de 25 à 150 francs le mètre carré selon le lieu d'implantation) ou des bureaux (de 100 à 400 francs le mètre carré) en région parisienne. On peut même remonter plus loin puisque, depuis un décret du gouvernement de M. Mendès France en 1955, l'administration pouvait s'opposer à la création ou à l'extension de bâtiments industriels ou de bureaux à Paris et dans sa banlieue. Suivant un avis de la chambre de commerce et d'industrie de Paris et les conclusions d'un rapport que vient de rédiger M. Emile Arrighi de Casanova, président du Comité économique et social de la Corse et ancien directeur de la chambre de commerce de Paris, M. Vochel propose donc de supprimer la redevance pour les locaux industriels et d'alléger la procédure d'agrément pour les petites et moyennes entreprises et les extensions sur place des industries, ce qu'avait commencé à faire M. Barre.

***M. Lucien Vochel, le nouveau préfet de Paris* et de la région Ile-de-France, a annoncé, le mardi 13 octobre, devant le conseil régional, qu'il allait proposer au gouvernement de desserrer les freins financiers et administratifs au développement de l'activité industrielle dans la région parisienne. Il a ainsi donné satisfaction aux responsables parisiens, qui, depuis longtemps, souhaitaient une telle évolution. Mais les provinciaux, eux, ont de quoi s'inquiéter.**

***Car, si le gouvernement suit son représentant* en Ile-de-France, l'efficacité des outils dont dispose l'Etat pour encourager la décentralisation — et donc l'aménagement du *territoire* — serait sensiblement émoussée.**

Cette proposition survient à un moment où le gouvernement n'a pas encore déterminé avec précision la politique d'aménagement du territoire qu'il entend suivre. M. Michel Rocard, le ministre ayant en charge ce secteur, n'avait pas, quand il n'était que député des Yvelines, de mots assez durs pour qualifier la manière d'agir de la DATAR. Il avait ainsi, avec tous les élus d'Ile-de-France, critiqué la décentralisation à Lyon du service « Achats » (650 employés) de la S.N.C.F., Bien que la décision ait été prise en 1976 (en échange de l'autorisation donnée à la S.N.C.F. de construire 7 600 mètres carrés de bureaux dans le centre de Paris), l'application de cette décision a été « gelée » depuis le 10 mai... ainsi que le déménagement, à Lille cette fois, du service « Comptabilité-Recettes » (800 emplois) de la même S.N.C.F., et ce dans l'attente des orientations que devrait indiquer un prochain comité interministériel sur la décentralisation administrative (1).

Dans ces conditions, les élus parisiens peuvent espérer un infléchissement de la politique d'aménagement du territoire menée jusqu'alors, qu'ils avaient demandé sans succès au précédent gouvernement.

Cette volonté décentralisatrice, qui a maintenant plus de vingt ans, a-t-elle eu — en vérité — des effets si négatifs pour l'Ile-de-France ? Les statistiques sont imprécises. Dans son rapport, M. Arrighi de Casanova a évalué à un maximum de trois cent cinquante mille le nombre d'emplois industriels que la décentralisation aurait empêché de garder ou de créer depuis 1955 en région parisienne. Malgré cela, il y avait encore un million cinq cent mille salariés dans l'industrie parisienne en 1978, et, surtout, cette décentralisation avait permis de créer quelque cinq cent mille emplois industriels en province.

*Derrière ces chiffres, il ne faut* pas oublier que, si la banlieue parisienne souffre de ses « friches industrielles », de nombreuses petites villes de province ont été sauvées d'une mort lente par l'arrivée d'une petite entreprise de cinquante personnes. Grâce à ce souci de l'aménagement du territoire, la province a retrouvé un dynamisme, une vitalité, un attrait qu'elle avait perdus dans les années 50.

L'Ile-de-France a-t-elle vraiment eu à se plaindre de cette évolution ? Elle a gardé la plus grande partie de ses pouvoirs de décision, au grand regret des métropoles régionales. Seuls 16 % des P.-D.G. d'entreprises décentralisées ont suivi leurs ouvriers en province. Elle s'est spécialisée dans les secteurs de pointe et regroupe près de la moitié des effectifs de l'industrie aéronautique et spatiale, près de 40 % de la construction électrique et de l'électronique, plus de 60 % des emplois de la recherche.

La puissance ne se mesure plus au nombre d'emplois, mais à leur qualité.

La concentration urbaine coûte cher. En matière de transports en commun par exemple : durant ces dernières années, la S.N.C.F. a dû, tous les ans, consacrer plus d'argent à améliorer son réseau de banlieue qu'à construire son train à grande vitesse vers Lyon. Le coût exorbitant du logement en Ile-de-France, cause d'inflation, n'est-il pas en partie la *conséquence de la pénurie des terrains* ?

Lorsque l'on parle d'aménage*ment du territoire et de décen*tralisation, aucun élément ne doit être oublié. Certes, en période de *« guerre économique »*, il peut être tentant de renforcer les places fortes, et donc l'Ile-de-France, mais une autre stratégie conduit à penser qu'une « armée » présente sur tout le territoire, bien accrochée au terrain, saura mieux se battre.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Dans une interview accordée en août à *l'Usine nouvelle*, M. Rocard indiquait qu'il ne souhaitait pas supprimer la procédure de l'agrément administratif (*le Monde* du 26 août).

POINTS DE VUE

# La trop grande cité

par JACQUES ELLUL (*)

J'AI *été bien surpris, lors des* débats sur la loi de décentralisation, de ne voir mentionner Paris que pour mettre le « cas », entre parenthèses. Or, il faudrait quand même réfléchir à la décentralisation à *partir de Paris*. Autrement dit, est-ce qu'il peut y avoir une vraie décentralisation de la France si Paris reste ce qu'il est ? Un bloc démographique représentant plus de 20 % de la population. Dès lors, de toute façon, la fameuse décentralisation ne concerne que 80 % de cette population.

Il y a trente ans, Gravier poussait le cri d'alerte sur « Paris et le désert français ! » La formule a été retenue. Elle est entrée dans toutes les cervelles. Et on a été bien content d'avoir si bien compris. Et puis, tout a exactement continué comme si de rien n'était. On n'en a tiré aucune conséquence. Quelle que soit la nuance du gouvernement. La France a continué à se désertifier au profit du chancre parisien. Et il ne *semble pas qu'aujourd'hui* cette question majeure soit à l'ordre du jour.

Paris est le *« pôle » de tout en* France. Le pôle magnétique qui attire tout. Le milieu dans lequel *tout se pense et s'organise*. Le poste émetteur d'où part tout. Je ne prends pas directement la question sous son aspect politique. Mais enfin, l'économie ? Toutes les entreprises ont leur bureau à Paris, c'est là que tout se décide. La radio et la télévision ont bien des petites filiales régionales, mais combien maigres, combien peu nourries, et leurs émissions n'ont ni le public ni la substance des grandes créations parisiennes. Et le monde intellectuel ! Il est amu*sant de lire périodiquement* des protestations indignées attestant qu'il n'y a nulle intelligentsia parisienne, que le monde intellectuel et artistique est très ouvert, que ce n'est en rien ni affaire de mode parisienne ni compagnie de copains...

Cela, *c'est le point de vue* de celui qui est « dedans », mais le provincial, lui, sait parfaite*ment qu'il* n'a une chance d'être entendu qu'en trouvant des appuis à Paris où tout se pense, tout se crée, tout l'art y est concentré, tout le génie, toute la littérature, par le complexe « éditeurs - critiques - journaux - télé ». Toute l'administration est concentrée à Paris, et ce ne sont pas les trois mesures essentielles de la loi sur la décentralisation qui vont beaucoup y changer. Il suffit de penser à la possibilité du cumul des mandats et à la relation étroite entre les notables locaux et les politiques parisiens. Lorsqu'il y eut des efforts pour faire partir en province des industries ou des grandes écoles, on sait les difficultés rencontrées. Et, par exemple, pour les grandes écoles, la conviction des étudiants que les professeurs de province ne valent pas ceux de Paris. Ils ont vécu leur *temps* d'école comme un exil. Ce n'est qu'un détail.

Mais tant que toute la vie (et pas seulement la politique) se concentrera à Paris, il n'y a pas de décentralisation possible. Le premier acte est de faire éclater Paris. A des niveaux très divers. D'abord interdire de toute façon et pour quelque raison que ce soit à un provincial *de venir s'installer* à Paris. Ensuite créer des emplois en province et jamais à Paris. Renvoyer en province les innombrables bureaux d'entreprises industrielles ou commerciales dont l'activité se situe en province, mais qui entretiennent toutes une direction parisienne. Interdire l'accès de la capitale aux étudiants provinciaux et réciproquement ne jamais faire de la nomination à Paris un bâton de maréchal pour les universitaires *et les chercheurs*. Pourquoi les meilleurs ne resteraient-ils pas en province ? Il faudrait aussi *supprimer l'activité* de Beaubourg (en livrant peut-être les bâtiments à des squatters) pour disperser cette énorme ruche en vingt endroits de province, où aurait lieu une animation culturelle permanente au lieu des maigres festivals de quinze jours par an. Mais ce qui fera le plus hurler dans ces propositions scandaleuses, c'est qu'il faut en même temps rendre la *vie à Paris plus difficile*.

Et je pense à deux moyens immédiats : l'interdiction absolue et sans exception *d'utiliser une au*tomobile personnelle dans Paris et dans la banlieue. Et, par ailleurs, faire payer un impôt très lourd spécial aux Parisiens au profit des paysans. Ce serait un autre bon exemple de solidarité. Il faut amener les Parisiens à quitter Paris. Il faut faire renaître une activité culturelle, politique, décisionnelle, directrice, créatrice en *province*, tout en décourageant la même chose à Paris. Ce qui veut dire que pour *chaque décision du gouvernement* (qui pourrait bien après tout s'installer ailleurs qu'à Paris, non ? Ça ne me paraît pas indispensable qu'un pouvoir socialiste s'installe dans les palais de Louis XIV, de Napoléon, etc. Ceci est très caractéristique), il faudrait d'abord l'orienter en faveur de la province. Tant que cela ne sera pas fait, aucune décentralisation réelle n'aura lieu.

Et voici, hélas ! que je lis presque chaque jour la déclaration que « *Paris* restera Paris », qu'il n'est « pas question de toucher au rôle déterminant de l'Ile-de-France » (considérée comme « moteur », ce qui veut dire que le gouvernement croit encore à la théorie tout à fait abandonnée des métropoles d'entraînement à la croissance du pays), que la croissance se fera à partir de Paris, comme la décision de décentraliser (et les modalités !) se prend à Paris ! Une fois de plus, je suis obligé de conclure à la *superficialité* des bonnes intentions !

(*) Professeur à l'université de Bordeaux.

# La ville a perdu son âme...

par CHARLES DUBOIS (*)

ILS en ont de la chance, ceux de *Plogoff, ceux du Larzac ! Depuis* 1969, nous autres Parisiens avons eu moins de considération : destruction des Halles, érection de la ci-devant Notre-Dame-de-la-Tuyauterie... Tout autour, le chambardement : la *rue* Rambuteau éventrée, les fringues et restaurants exotiques à l'ombre de Saint-Merri, dès 11 heures du soir fermeture des volets de l'ex-très licencieuse rue des Lombards, la Quincampe *transformée* en galerie d'art... Quant aux Halles, le carreau, qu'en dire ? D'un côté le béton, le *trou de l'autre*.

En douze ans on a anéanti un *milieu géographique, physique et* humain implanté là depuis le douzième siècle. Une *révolution aveugle qui a détruit le ferment*, les forces vives de la culture parisienne, la qualité de vie de toute une ville, et quelle ville ! *Culture parisienne :* si je suis le premier à lever ce lièvre, tant mieux ! Aux Halles, le travail se mêlait au plaisir, une vie étonnante en résultait que déjà on a du *mal à se remémorer...* Produit de divers courants — les Parisiens, les maraîchers de banlieue, les mauvais *garçons, les argots de métier*, — la langue des Halles était la langue populaire parisienne par essence, imagée, toujours surprenante...

### La disparition du « ventre » de Paris

Dans *l'indifférence*, le « ventre » de Paris a disparu. Comme d'autres quartiers, essentiels, de la ville... C'est révélateur, personne n'a *remarqué que l'action de Neige*, le film de Juliet Berto, est située dans les mêmes lieux que *l'Assommoir* de Zola. *Montmartre du plaisir et du crime* (Laffont) de Louis Chevalier retrace l'itinéraire historique et humain de l'un à l'autre, de la Chapelle à la place Clichy, de 1880 à 1981. Où est-il ce merveilleux quartier *du plaisir que nous a envié* le monde entier ? Devant ce qu'il en subsiste, le vidéo-porno, les *frites* et *les merguez, comment ne pas être* pris de nausée au regard de l'histoire, au regard d'œuvres inspirées *par ces rues, leurs lumières, leurs* ombres ?... Je pense à Daudet, Carco, Mac Orlan, à Toulouse-Lautrec, à Fréhel, à *Piaf*, la chanson réaliste..., à Carné, *les Portes de la nuit...*

A croire que l'histoire des Parisiens n'intéresse personne. Beaubourg draine des millions de visiteurs, la belle affaire !... Les restaurants grecs de la Huchette aussi prospèrent, ce n'est pas une preuve. Pas un antidote à des symptômes inquiétants de dévitalisation de notre ville : l'aspect lugubre des Champs-Elysées la nuit..., cet épouvantable capharnaüm que sont devenus les boulevards, les grands boulevards, fleuron du Second Empire... Et le reste, Italie, *Belleville, Grenelle*, quartiers dénaturés, quartiers perdus.

Les Parisiens ne songent qu'à partir, au propre comme au figuré. Comment être sensible à la musique de la *ville, un Walkman sur les* oreilles ? Comment regarder le spectacle de la rue, monté sur des *patins à roulettes ?* Comment se laisser aller au roulis des hommes et des choses, aux commandes d'une moto pétaradante ? La convi*vialité parisienne est bien malade.*

On m'oppose le 10 mai, la spon*tanéité retrouvée* du peuple parisien. La grâce, rien de surprenant... Dans sa *Critique de la raison dialectique*, Sartre *analyse ces moments* où se fissure le *pratico-inerte*, où la liberté collective *explose...*, moments de fusion, d'exaltation révolutionnaire qui, dès le lendemain, retombent dans l'immobilité, dans l'*en-soi*. Au risque que tout le monde me rie au nez, ce que je constate est bien plus grave : en 1789 on chantait *Ah ! ça ira*, en 1936 on dansait au son de l'accordéon la valse, la java, *mais ce 10 mai ?... Mais ce 10 juin*, à quoi a-t-on convié les jeunes place de la République : à un concert *de rock et de salsa. D'autres signes*, d'autres preuves de la perte d'identité de Paris.

*Où* est-on encore à Paris dans Paris ? Au hasard des rues je recherche un Paris natif, un Paris des racines. J'ai mes secrets, j'ai mes réseaux. Et mes frayeurs redoublées devant les bulldozers que rien n'arrête : le Studio-Rivoli, le Cinéac-Rivoli, ces deux cinés de *mon* enfance, viennent de fermer leurs portes... Rue de Lappe, encore très *populaire, très musette, très parisienne*, j'anticipe maintenant la seconde où Robert Lageat — Robert *des Halles — m'avouera qu'il a* vendu le Balajo à Tati ou à la Pizzeria Mamma !

A quand un « terrorisme » parisien pour que notre voix se fasse entendre — pour qu'enfin Paris retrouve son âme ?

(*) Ecrivain.







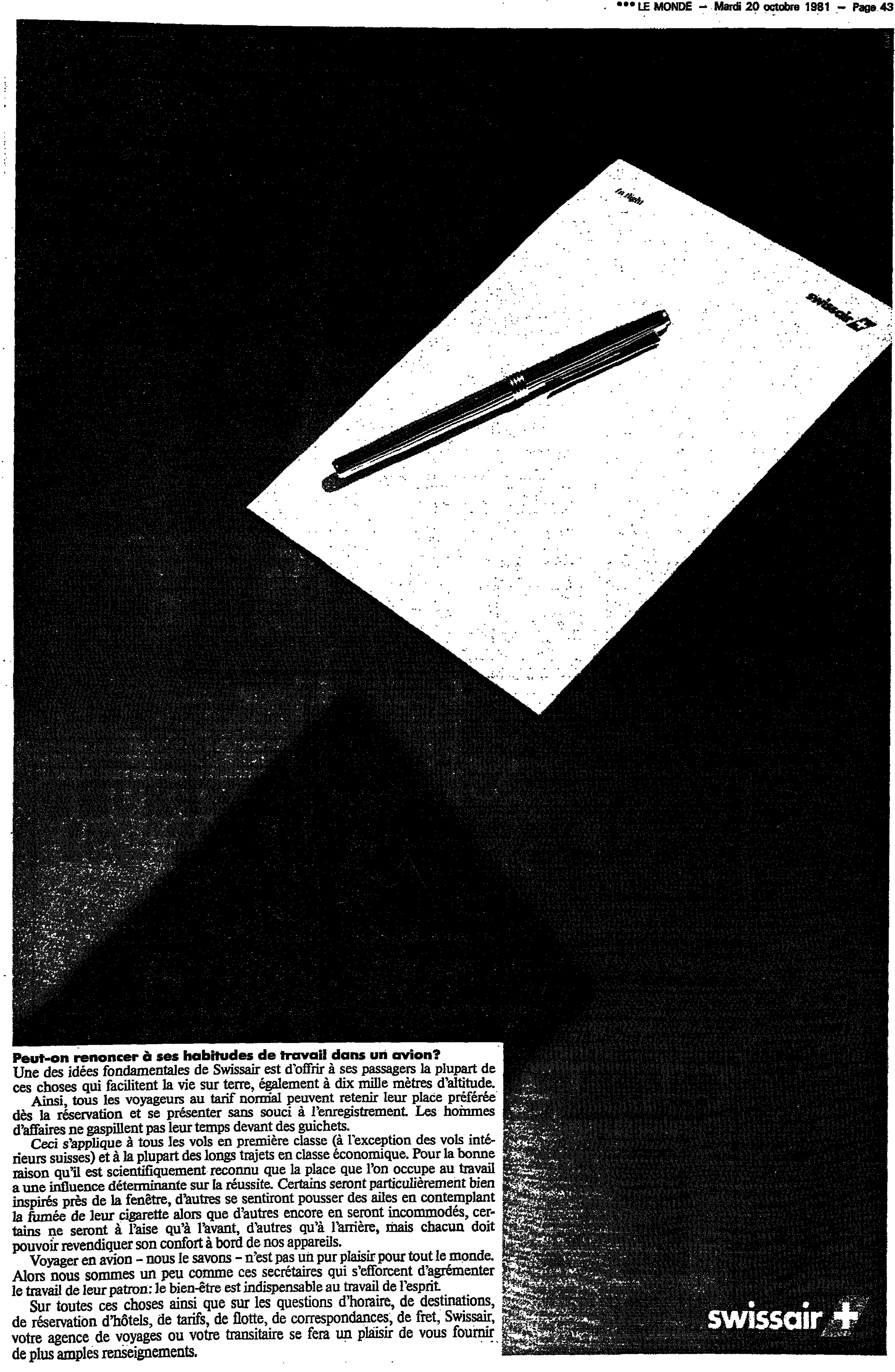




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





Le Monde

# économie

## SOCIAL

### M. Pierre Mauroy propose un contrat de solidarité... à sa mairie

**• *Semaine de 35 heures* • *Ouverture des services de 8 à 18 heures* • *Embauche de 250 personnes***

De notre correspondant

**Lille. — M. Pierre Mauroy, maire de Lille et premier ministre, n'a pas signé dans sa ville, le 17 octobre, le premier contrat de solidarité, ainsi qu'il avait été annoncé. Il a proposé à son conseil municipal des mesures qui feront l'objet de ce contrat qui devrait être paraphé dans quelques semaines et s'appliquer au personnel de la ville.**

Le maire de Lille envisage plusieurs mesures : 1) la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures (actuellement trente-sept heures et trente minutes) le plus rapidement possible et vraisemblablement au début de l'année 1982 ; cela devra s'accompagner d'une amélioration du service public avec l'ouverture des guichets de 8 heures à 18 heures tous les jours, y compris le samedi ; 2) travail à temps partiel pour tous ceux qui le souhaiteront ; possibilité de départ en retraite dès maintenant pour tous ceux qui ont cotisé pendant trente-sept ans et demi ; 3) des stages de formation professionnelle pour les jeunes de seize à dix-huit ans qui sont déjà dans la fonction publique pour appliquer à la commune le système des contrats emploi-formation en vigueur dans le privé ; 4) création d'emplois d'initiatives locales pour faire face à des besoins très précis.

Ce projet, qui supposera d'ailleurs, pour certains points, comme les départs à la retraite ou la formation, de nouvelles dispositions législatives, devrait, selon M. Mauroy, entraîner l'embauche de quelque deux cent cinquante personnes (l'effectif, actuellement, est de deux mille six cents). Aucune précision n'a été donnée sur le financement de ces emplois. On envisage une participation de l'État mais, en tout état de cause, elle ne pourrait être que partielle ou provisoire. Finalement, c'est le budget municipal qui, à terme, supportera de nouvelles charges.

Par ailleurs, la ville de Lille va demander à toutes les entreprises qui passent avec elle des marchés importants, de s'engager elles aussi dans les contrats de solidarité. La municipalité fera un geste en raccourcissant les délais de paiement : trente jours au lieu de quarante-cinq.

*De toute évidence, le premier* ministre veut que sa ville soit la première à s'engager dans la bataille du chômage, et cela n'ira pas sans répercussions dans toutes les régions. Déjà, quand le personnel municipal lillois a bénéficié des trente-sept heures et demie, dans de nombreuses villes du Nord-Pas-de-Calais, dirigées au demeurant par des maires socialistes, des revendications se sont manifestées et ces municipalités avaient alors indiqué qu'elles étaient dans l'impossibilité de les satisfaire. Les maires avaient demandé à M. Mauroy *« de ne plus faire cavalier seul »* et on s'était même entendu sur une procédure de concertation *pour l'avenir. Mais cette fois,* c'est le premier ministre qui a toutes les raisons de faire cavalier seul...

GEORGES SUEUR.

### Quatre formules

Les contrats de solidarité qui sont conclus entre l'État et les entreprises sont de quatre types :

1) *L'allocation de préretraite,* pour les salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans acceptant de quitter leur emploi sans reprendre une autre activité rémunérée. Cette allocation pourrait garantir 70 % du salaire antérieur jusqu'à soixante ans.

2) *Une allocation* pour les salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans, volontaires pour travailler à mi-temps sans reprendre une activité rémunérée. Cette allocation pourrait être égale à 30 % du salaire antérieur et s'ajoutera à la rémunération à mi-temps.

Ces deux indemnités ne pourront être versées que si les départs sont compensés, nombre pour nombre, par l'embauche de jeunes ou de chômeurs.

3) *Une exonération,* pouvant aller jusqu'à 75 % ou même 100 %, *des charges sociales des employeurs* pendant un an, puis 25 % ou 50 % pendant la deuxième année, pour des salariés qui seraient embauchés en raison d'une diminution exceptionnelle et rapide de la durée du travail (par exemple, baisse de cinq heures effectives en moins de deux ans). Ce dispositif fera l'objet d'un projet de loi.

4) *Le maintien temporaire,* avec l'accord des partenaires sociaux, *des indemnités de chômage* en cas d'embauche de demandeurs d'emploi présentant des difficultés particulières de reclassement.

Ces deux dernières aides ne peuvent être accordées que si l'entreprise procède à un accroissement net de ses effectifs.

L'octroi de l'un ou l'autre de ces quatre types d'allocations n'aura aucun caractère automatique et les contrats de solidarité seront négociés, cas par cas, entre l'employeur et l'administration, les services du ministère du travail instruisant les dossiers. Le critère essentiel sera le caractère durable des embauches. La décision finale sera prise par le préfet, sur rapport du directeur départemental du travail, après avis du trésorier-payeur général.

D'autre part, des contrats de solidarité pourront être établis entre l'État et les collectivités locales ou les services publics, portant notamment sur des opérations « exemplaires » d'aménagement du temps de travail.

### Quel rôle pour le ministère du travail ?

Le contrat de solidarité... gouvernementale n'est certes pas remis en question, mais on n'en éprouve pas moins quelque ressentiment au ministère du travail, rue de Grenelle à Paris, après l'installation solennelle de M. Jean Saint-Geours à la tête d'une *« mission nationale de lutte pour l'emploi »,* qui a pour principal but de mettre en œuvre les contrats de solidarité à conclure entre l'État et les entreprises (voir ci-contre).

M. Mauroy a bien pris soin de souligner que l'action de M. Saint-Geours doit être menée *« en association étroite avec le ministre du travail ».* Il reste que la nomination du président de SEMA-METRA International *comme conseiller auprès du premier* ministre peut apparaître, aux yeux de la rue de Grenelle, comme la création d'une *« instance supérieure »,* directement reliée à l'hôtel Matignon, même si M. Saint-Geours doit rendre compte, chaque semaine, de sa mission auprès d'un comité interministériel spécial. Un « M. Emploi », en quelque sorte, qui rappelle un style récent, alors qu'il existe depuis longtemps un « délégué à l'emploi ».

Parce que l'on s'achemine inexorablement vers les deux millions de chômeurs avant la fin de l'année, l'emploi serait-il devenu affaire trop sérieuse, dans la France de 1981, pour être totalement confiée au ministère du travail ? M. Auroux peut avoir cette impression quand l'Élysée et l'hôtel Matignon « accaparent » à ce point la lutte contre le chômage, qui constitue, certes, une priorité gouvernementale.

La rue de Grenelle est, depuis le début de la crise économique, un ministère particulièrement exposé et bien qu'elles aient toujours été démenties à l'époque, les frictions, notamment entre M. Barre et Boulin, n'ont pas manqué ? Avec la nomination de M. Saint-Geours, c'est un nouveau déboire que connaît M. Auroux, après les péripéties qui ont marqué la publication de son rapport sur les droits des travailleurs et après le report de la communication qu'il devait faire au dernier conseil des ministres sur la création d'agences régionales de l'emploi, initiative qui mérite *pourtant l'intérêt.*

La rue de Grenelle n'est pas dépourvue d'idées ni d'experts, loin de là, et, à y bien réfléchir, que peut faire d'autre M. Saint-Geours pour mener à bien sa mission, sinon utiliser l'appareil d'État, c'est-à-dire... les services du ministère du travail. ? — M. C.

### Les grèves continuent dans plusieurs ateliers de Renault

La section C.G.T. de l'usine Renault de Sandouville, près du Havre, a annoncé, dimanche 18 octobre, qu'elle avait demandé par lettre à M. Mauroy d'intervenir dans le conflit qui oppose à la direction les travailleurs de l'atelier de sellerie. Ces derniers, qui organisent des grèves quotidiennes d'au moins une heure depuis six semaines, réclament une réduction de la vitesse de la chaîne de montage des R-18, R-20 et R-30, jusqu'à ce qu'une commission ait recherché les moyens d' *« alléger les charges de travail, considérablement alourdies ».* La direction, pour sa part, refuse de discuter tant que se poursuivront ces débrayages, qui affectent la production de toute l'usine.

A Billancourt, la grève continue aux ateliers de montage mécanique (quatre cent cinquante ouvriers) et aux presses (deux cent quarante ouvriers). Elle affecte l'ensemble du personnel de ces ateliers, et la situation est inchangée en ce qui concerne le chômage technique, qui frappe trois mille sept cents salariés.

D'autre part, à Limoges (Haute-Vienne), les éboueurs ont repris le travail samedi 17 octobre après onze jours de grève. Un accord avec la société versaillaise concessionnaire de l'enlèvement des ordures a donné satisfaction aux grévistes, notamment la semaine de quarante heures sur cinq jours.

A Avranches (Manche), des gendarmes mobiles ont libéré, dimanche à 5 heures, le directeur général adjoint et deux cadres de l'entreprise de bâtiment Sturno retenus, depuis vendredi, dans un bureau par des ouvriers. Cent cinquante travailleurs — sur les deux cent quatre-vingt-deux salariés occupés dans différents chantiers de l'Ouest — sont en grève depuis le 7 octobre pour obtenir de meilleures conditions de travail et de salaires. La section locale du P.S. a obtenu du sous-préfet, dimanche matin, le départ des forces de l'ordre.

### M. MICHEL MAY NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

M. Michel May, conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien secrétaire général de télédiffusion de France, vient d'être nommé directeur général de l'administration et de la fonction publique, en remplacement de M. Gabriel Vught, qui réintègre le conseil d'État.

[Agé de cinquante-six ans, ancien élève de l'ENA, M. May a été, notamment, chargé de mission au cabinet de Guy Mollet à la présidence du Conseil (1956-1957) puis au ministère d'État (1958-1959), avant de revenir au ministère de l'économie et des finances, où il était entré en 1955. Il a été, de 1973 à 1975, secrétaire général de l'établissement public de diffusion, télédiffusion de France.]







## ÉNERGIE

### L'Algérie accepterait de participer à une conférence extraordinaire de l'OPEP

Un consensus semble se développer parmi les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour l'adoption d'une structure de prix unifiée sur la base de 34 dollars le baril de brut. Trois des pays qui avaient résisté aux prétentions de l'Arabie Saoudite d'imposer un tel niveau de prix, lors d'une réunion extraordinaire de l'OPEP tenue en août à Genève, ont accepté le principe d'une nouvelle réunion chargée d'entériner la réunification des prix.

Après l'Irak, qui a déjà fixé ses tarifs à partir d'un prix de référence de 34 dollars, et le Venezuela, principaux responsables de l'échec du mois d'août, *l'Algérie a fait connaître, le 17 octobre,* son accord pour la tenue d'une nouvelle conférence. Algérie Presse Service, l'agence de presse algérienne, précise, toutefois, qu'il sera plus difficile de déterminer une structure de prix correspondant aux différentes qualités de brut que de fixer le prix de référence à partir duquel ces « différentiels » sont calculés.

Lors de la réunion d'août, l'Algérie *et la Libye avaient demandé* que ces primes de qualité et de proximité des marchés de consommation puissent atteindre 4 dollars le baril. La *majorité des pays de l'OPEP estimait* que ces primes ne devraient pas dépasser 3 dollars dans l'état actuel du marché. Le Nigeria — autre pays africain dont le pétrole a des qualités proches des « bruts » algérien et libyen, — lorsqu'il a décidé, pour *le 1er septembre, de baisser ses prix,* a maintenu un différentiel de 4 dollars par rapport à l'Arabian Light saoudien. Il serait cependant prêt à accepter de limiter celui-ci à 3 dollars.

Deux pays semblent toutefois être réticents devant un tel accord : la *Libye et l'Iran.* L'annonce par la presse américaine, le 18 octobre, que le gouvernement de M. Reagan envisagerait sérieusement de décréter l'embargo sur les produits pétroliers libyens (1) n'est pas de nature à faire céder Tripoli face à la politique jugée pro-américaine de l'Arabie Saoudite. Mais ces deux pays « durs » pourront-ils s'opposer à un mouvement de baisse des prix qui est déjà une réalité ? Selon l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), le prix du baril moyen de l'OPEP est descendu de 35,46 dollars en mars à 33,86 dollars en septembre.

Le secrétariat général de l'OPEP aurait cependant demandé à l'Hôtel Intercontinental à Genève s'il était possible d'y tenir une réunion le 29 octobre. Or une telle conférence *n'aura lieu que si elle doit se terminer,* à coup sûr, par un accord. Sinon, les treize pays membres attendront la conférence ordinaire le 12 décembre, à Abou-Dhabi. — B. D.

(1) Le président Reagan a démenti une telle éventualité le dimanche 18 octobre.

هكذا من الأصل



## ÉTRANGER

### Aux États-Unis

#### LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A DE NOUVEAU BAISSÉ EN SEPTEMBRE

Washington (A.F.P.). — L'indice de la production industrielle a reculé de 0,8 % en septembre, soit sa plus forte baisse depuis juillet 1980. Cette baisse a touché tous les secteurs. L'indice avait déjà fléchi de 0,3 % en août, après s'être accru de 0,6 % en juillet.

Cette évolution renforce les autres indications selon lesquelles le produit national brut américain se sera inscrit en léger retrait de juillet à septembre, et ce pour le second trimestre de suite. Toutefois, la production industrielle s'est située en septembre à 5,3 % au-dessus du niveau enregistré en septembre 1980. La production des biens de consommation durables a diminué de 1,2 % en un mois (— 3,3 % pour la production d'automobiles), celle de matériaux de base de 1,1 %, celle de biens d'équipement de 0,3 % et celle de biens de consommation non durables de 0,2 %.

● *L'indice américain des prix de gros* a augmenté de 0,2 % en septembre, soit sa plus faible augmentation depuis août 1978. La hausse avait été de 0,3 % en août et de 0,4 % en juillet. Pour les douze derniers mois, l'accroissement de l'indice ressort à 7,6 %, contre 11,8 % pour l'année 1980. Ce ralentissement est attribué principalement à une réduction de 3,7 % des prix des automobiles neuves et à la stabilisation des prix alimentaires.

### En Grande-Bretagne

#### LE TAUX ANNUEL D'INFLATION A ENCORE DIMINUÉ

Londres (A.F.P.). — Le coût de la vie a augmenté de 0,6 % en septembre contre 0,7 % en août et 0,6 % également en septembre 1980, le taux annuel d'inflation a atteint 11,4 contre 11,5 % en *août et 15,9 % en septembre 1980.* Toutefois, reconnaît-on dans les milieux *officiels*, à cause des effets inflationnistes de la baisse de la livre, l'objectif gouvernemental — 10 % fin 1981 et 8 % à Pâques 1982 — a peu de chance *d'être atteint.*

Une révision de ces objectifs doit être annoncée fin novembre. De nombreux analystes du secteur privé prévoient que le taux annuel se situera encore aux environs de 12 % à la fin de l'année et qu'il ne retombera guère à moins de 10 % avant au plus tôt la fin de 1982.

Le pouvoir d'achat continue de baisser. L'addition des prix de détail et des impôts fait apparaître une hausse de 14,90 % par rapport à septembre 1980, alors que l'augmentation des revenus bruts des salariés, en ralentissement progressif, est estimé pour la même période à 11 %.

● *Trois associations de producteurs agricoles des Etats-Unis* vont ouvrir des bureaux de représentation à Pékin, a annoncé M. John Block, secrétaire à l'agriculture, dimanche 18 octobre, à l'issue d'un séjour en Chine. Il s'agit des producteurs de blé, de céréales alimentaires et de soja.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● *Le constructeur d'automobiles américain American Motors (A.M.C.)* a annoncé, le vendredi 16 octobre, des pertes de 16,80 millions de dollars (environ 90 millions de francs) au cours du troisième trimestre de cette année. (Durant la même période de 1980, les pertes étaient de 84,9 millions de dollars, soit 450 millions de francs environ.) Le chiffre d'affaires des trois premiers trimestres (648 millions de dollars : 3,6 milliards de francs) est en augmentation de 11 %. La Régie Renault possède 46 % du capital de l'A.M.C. — *(A.F.P.)*

### Social

● *Fin du congrès de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs.* — Le 4e congrès de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.) s'est achevé samedi 17 octobre à Grenoble sur la réaffirmation de la volonté d'unification du mouvement mutualiste au sein de la Fédération nationale des mutuelles de France (FNMF). Le congrès a défini un programme d'action, proposant notamment la création *« d'une nouvelle sécurité sociale, généralisée, unifiée, décentralisée et démocratisée et qui serait un moyen actif de la prévention et de la promotion de la santé ».*

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. - | |
| $ E.-U. .. | 5,6050 | 5,6100 | + 25 | + 70 | + 25 | + 75 | — 185 | + 10 |
| $ can. ... | 4,6615 | 4,6675 | — 120 | — 65 | — 205 | — 135 | — 670 | — 430 |
| Yen (100) | 2,4210 | 2,4265 | + 200 | + 240 | + 360 | + 235 | + 950 | +1075 |
| D.M. ..... | 2,5050 | 2,5100 | + 110 | + 135 | + 200 | + 235 | + 510 | + 640 |
| Florin ... | 2,2710 | 2,2770 | + 65 | + 95 | + 120 | + 155 | + 325 | + 435 |
| F.B. (100) | 14,9650 | 14,9900 | — 375 | — 80 | — 815 | — 460 | —2650 | — 800 |
| F.S. ..... | 3,0025 | 3,0085 | + 140 | + 185 | + 270 | + 315 | + 710 | + 880 |
| L. (1 000) | 4,7100 | 4,7175 | — 220 | — 100 | — 450 | — 385 | —1630 | —1280 |
| £ ........ | 10,3050 | 10,3200 | + 15 | + 140 | + 35 | + 190 | — 70 | + 360 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. ..... | 10 1/2 | 11 | 10 7/8 | 11 1/4 | 10 7/8 | 11 1/4 | 11 1/16 | 11 7/16 |
| $ E.-U. .. | 14 7/8 | 15 3/8 | 15 3/8 | 15 3/4 | 15 9/16 | 15 15/16 | 16 1/4 | 16 5/8 |
| Florin ... | 12 3/4 | 13 1/4 | 12 5/16 | 13 1/8 | 12 5/16 | 13 1/8 | 12 | 12 3/4 |
| F.B. (100) | 14 1/2 | 16 1/2 | 17 1/4 | 19 1/2 | 18 1/8 | 19 1/2 | 8 3/4 | 19 3/4 |
| F.S. ..... | 7 1/2 | 8 1/2 | 10 5/16 | 11 1/8 | 10 1/4 | 11 | 10 1/8 | 10 7/8 |
| L. (1 000). | 17 1/2 | 19 1/2 | 19 | 21 1/4 | 20 1/4 | 22 1/8 | 22 1/4 | 23 1/4 |
| £ ........ | 15 1/8 | 15 7/8 | 15 3/4 | 16 1/2 | 15 3/4 | 16 1/2 | 15 3/4 | 16 1/2 |
| F. français | 16 3/4 | 17 | 17 | 17 3/4 | 17 1/2 | 18 1/4 | 18 3/4 | 19 |

*Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.*

## AFFAIRES

### Nous sommes d'accord pour participer aux efforts du gouvernement en faveur de l'emploi

déclare M. Ceyrac, président du C.N.P.F.

*« Je crois que le chômage aujourd'hui découle des coûts français ; si nous n'arrivons pas, dans la concurrence internationale à maîtriser l'évolution de nos coûts, c'est-à-dire à être capables de vendre sur notre marché et sur les marchés internationaux, nous mettons en cause l'emploi de ce pays »*, a déclaré M. François Ceyrac, dimanche 18 octobre, au Club de la presse d'Europe 1.

Le président du C.N.P.F. a ajouté : *« Comme on l'a dit fort éloquemment, on ne peut plus augmenter le prélèvement social et fiscal. On ne peut plus alourdir les charges des entreprises. Pourquoi ? Pas pour le plaisir mais parce que tout cela représente un alourdissement des coûts.*

*» Nous sommes tout à fait d'accord pour participer à tous les efforts que fait actuellement le gouvernement. Il y a les contrats de solidarité. Nous avons vu M. Saint-Geours (1), nous en avons référé à nos conseils. C'est un problème sur lequel nous allons nous pencher d'une façon tout à fait positive. Nous sommes prêts à discuter des conditions mais là encore il faudra, pour appliquer les contrats de solidarité, qu'une négociation s'instaure au niveau de l'UNEDIC pour savoir dans quelles conditions elle pourra prendre en charge une partie de ces opérations.*

*» En ce qui concerne l'emploi, nous considérons qu'il y a des opérations immédiates à engager : ce sont les contrats de solidarité et toutes les actions qui se développent pour les jeunes ; ensuite, s'agissant de la réduction de la durée du travail, que nous ne pouvons y faire face qu'avec des investissements nouveaux et sans accumuler de charges nouvelles ; enfin, que le problème français est celui de la compétitivité internationale : 30 % des salaires français sont, à l'heure actuelle, payés par l'exportation. »*

M. Ceyrac a encore estimé que *« nous sommes dans un régime qui garde encore les traces d'un régime libéral et que l'on est en train d'essayer de faire changer pour transformer la société française en un nouveau type de société qui est, peut-être, la société socialiste. »*

A propos de sa succession à la tête du C.N.P.F., il a confirmé que trois candidatures avaient été déposées, celles de MM. Yvon Chotard, Yvon Gattal et Antoine Veraege. Il s'est refusé à indiquer s'il accepterait une prolongation de son mandat mais a reconnu qu'il était l'objet d'appels en ce sens.

(1) M. Jean Saint-Geours, président-directeur général de SEMA-Matra, a été chargé par M. Mauroy d'une « mission nationale de lutte pour l'emploi ».

## TRANSPORTS

### M. LE PENSEC : les chargeurs et les armateurs français doivent se montrer plus solidaires.

Dans uen interview accordée au *Matin*, M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, explique ses objectifs — ils sont trois — pour renforcer la flotte de commerce française.

— D'abord un objectif financier. *« Il s'agit d'une prime à l'investissement accordée aux armateurs et modulée selon le type de trafic. Cette subvention sera d'autre part fonction des efforts que les armateurs feront en matière d'emploi. L'armateur qui sollicitera notre aide s'engagera à maintenir l'emploi. »*

— Deuxième objectif : *« L'organisation d'une solidarité « intersectorielle » entre chargeurs et transporteurs, par exemple entre Pechiney et la Compagnie générale maritime. Il faut que ceux-ci comprennent qu'ils sont solidaires. Ils doivent donc s'organiser pour faire face aux armements étrangers et pour éviter d'être grignotés par les pavillons de complaisance. »*

— Dernier objectif : *« La défense du pavillon français dans les négociations internationales. Il faut lutter contre la concurrence déloyale des pavillons de complaisance plus précisément d'éviter les distorsions de concurrence introduites par les chargeurs capitalistes qui jouent de la complaisance pour développer leur fret. Le bateau de complaisance, c'est un peu l'usine de textile coréenne ou taïwanaise dans nos propres ports. Qui dit pavillon de complaisance dit souvent régression sociale, normes de sécurité insuffisantes et risques de pollution. »*





## Avis financiers des sociétés

# cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

**EMPRUNT A TAUX VARIABLE OBLIGATAIRE DE F 350 000 000**
**en obligations de F 5 000 à coupons semestriels**

**INTERET :**

- *fixé au début de chaque semestre de l'emprunt et payé à l'échéance dudit* semestre soit les 19 mai et 19 novembre.
- *premier coupon : F 435,- le 19 mai 1982 correspondant à un taux annuel* de 17,40 %.
- coupons suivants : taux égal à la moyenne des taux de rendement à l'émission, ou à défaut sur le marché secondaire, des emprunts garantis par l'Etat, majorée de 0,10 %.

  Minimum garanti : F 275,- par coupon correspondant à un taux annuel de 11,- %.

**AMORTISSEMENT :**

- *au pair en totalité le 19 novembre 1989, sous réserve des rachats en* Bourse réalisés notamment dans le cadre d'un fonds de rachats.

**COTATION :**

En Bourse de Paris.

**PRIX d'EMISSION :**

au pair, soit F 5 000 par titre.
Jouissance du 19 novembre 1981.

NOTE D'INFORMATION A LA DISPOSITION DU PUBLIC DANS LES BANQUES CHARGEES DU PLACEMENT ET AU SIEGE DE LA SOCIETE

*Siège social à Paris 2ème, 6, rue Volney*
**S.A.** au capital de 165 000 000 de francs RCS Paris B n° 562 064 352 — APE 8905

VISA COB N° 81-137 DU 1er OCTOBRE 1981 — BALO DU 19 OCTOBRE 1981

# MATRA



Le conseil d'administration de MATRA, *réuni sous la présidence de* M. Jean-Luc Lagardere, le 13 octobre 1981, a arrêté les comptes du premier semestre 1981 de la société mère.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la période s'élève à 1 611 millions de francs avec un résultat d'exploitation de 208 millions de francs et un résultat net de 34,5 millions de francs. Celui-ci s'entend après provision pour participation des salariés, dotation aux amortissements et aux provisions et impôt sur les sociétés.

*Il est prévu pour l'ensemble de* l'exercice un chiffre d'affaires hors taxes de l'ordre de 4 000 millions de *francs et un bénéfice net comptable* légèrement supérieur à 100 millions de francs, contre 211 millions de francs l'année précédente, à définition égale.

*Cette diminution sensible s'explique* par la constitution de provisions qu'il est jugé nécessaire de pratiquer sur les participations que détient la société dans des filiales déficitaires. En particulier, parmi les différents centres d'intérêt du groupe, deux secteurs, l'automobile et l'horlogerie, ont été durement touchés par la *conjoncture. Les efforts de gestion* mis en œuvre, et les contributions technologiques de toute nature *apportées par le groupe*, devraient permettre de jeter à leur profit les bases d'un redressement durable pour *l'avenir.*

# legrand

**Stabilité des résultats consolidés**
**Forte progression des investissements**

Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de LEGRAND s'est élevé à 1 195 millions de francs, contre 1 106 millions de francs au premier semestre 1980.

A structure comparable, la progression est de 10 %.

Les résultats consolidés, également à structure comparable, sont les suivants :

| *(En millions de francs)* | 1981 | 1980 | % |
|---|---|---|---|
| ● Bénéfice avant impôt | 138,1 | 136,0 | + 2 % |
| ● *Bénéfice après impôt (part de Legrand)* | 73,4 | 74,9 | — 2 % |
| ● Marge brute d'autofinancement | 135,8 | 133,1 | + 2 % |

En ce qui concerne LEGRAND S.A. :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 726 millions de francs, contre 663 millions de francs au premier semestre 1980 ;
- *Le bénéfice d'exploitation à 79,6 millions de francs, contre* 89,5 millions de francs ;
- *Le bénéfice net à 32,2 millions de* *francs, après déduction de diverses provisions à caractère de ré*serve (variation : + 15,6 millions *de francs), de la provision pour* participation des salariés (6,8 millions de francs) et de l'impôt société (31,8 millions de francs).

Par ailleurs, le groupe poursuit *méthodiquement sa politique* de modernisation de l'outil de production, tant en France qu'à l'étranger :

- *Les investissements industriels* consolidés ont ainsi atteint 119 millions de francs au premier semes*tre 1981 (+ 28 %), soit 10 % du* chiffre d'affaires ;
- Pour la seule société LEGRAND, *ils devraient s'élever à 170 mil*lions de francs sur l'ensemble de l'exercice (+ 43 %).

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 11 %, à structure comparable.

# biS

centrale internationale des services

**Société Holding**

Le conseil d'administration, dans sa séance du 15 octobre 1981, a examiné la situation provisoire au 30 juin 1981 de BIS S.A., *société holding* du Groupe BIS.

*Les revenus de BIS S.A., pour le* premier semestre 1981, atteignent 67 669 101 F et le résultat net s'élève à *50 527 158 F.*

**Groupe Bis**

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du Groupe BIS pour le premier semestre 1981 s'élève à 996 835 128 F, en progression de 5,7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé inclut à hauteur de 45 500 000 F les prestations de CEGER et de sa filiale LASER Impression ainsi que le chiffre d'affaires du groupe O.C.D. (société holding qui regroupe notamment l'APPEL MEDICAL, première société en France dans le domaine du travail temporaire paramédical).

Le résultat avant impôt, provision pour participation et provision pour investissements, s'élève à 33 006 348 F. Il enregistre une diminution de 56 % par rapport au premier semestre 1980 qui avait été particulièrement favorable.

Le résultat net s'établit à 10 946 452 F contre 28 376 298 F au 30 juin 1980, en recul de 61 %. Il tient compte d'une provision pour impôt exceptionnel sur l'activité *travail* temporaire à hauteur de 3 millions de francs environ représentant 50 % de la charge annuelle.

*Grâce aux mesures de réduction* des coûts prises à la fin du premier semestre, la tendance en *forte* baisse *constatée pour cette période pourrait* s'infléchir de sorte que les résultats de l'exercice devraient marquer une *régression moins accentuée.*

# PATHÉ MARCONI EMI

L'assemblée générale de Pathé Marconi EMI s'est tenue le 30 septembre 1981. Dans son allocution aux actionnaires, M. Alain Gerondeau, président du conseil d'administration, a souligné le redressement confirmé de la société. Le bénéfice consolidé, net après impôts, amortissement et provisions, est de 615 000 F ; il se compare à une perte de 6 127 000 F pour l'exercice précédent, et de 24 447 000 F en 1978-1979.

Le nouvel exercice devrait consacrer le redressement de la société, à la fois au niveau de ses résultats et dans l'évolution positive de sa situation sur le marché.

Toutefois, cette évolution positive ne peut laisser ignorer les problèmes non résolus de l'industrie phonographique : non-reconnaissance du caractère culturel des productions phonographiques au regard de la T.V.A., *copiage privé et piraterie.*

# MATRA



## AVIS AUX ACTIONNAIRES

La signature d'un protocole est intervenue le 12 octobre entre le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et M. Jean-Luc Lagardère, qui précise les modalités selon lesquelles interviendra l'entrée de l'Etat, à concurrence de 51 %, dans le capital de la société Matra. Le conseil d'administration de cette dernière, réuni le 13 octobre, a accepté les termes de cet accord.

Trois opérations distinctes y sont prévues :

*a) A titre préalable.* Matra apportera l'ensemble des actifs de sa branche Médias, c'est-à-dire ses participations dans les sociétés Marlis (qui contrôle Hachette), Haussmann Gestion (qui contrôle le groupe Quillet - Dernières Nouvelles de Strasbourg) et Europe n° 1 Images et Son, ainsi qu'une partie des comptes courants y afférents, à une nouvelle société pour l'instant dénommée M.M.B. Cet apport se fera à la valeur comptable des actifs concernés, soit globalement 310 MF, et sera rémunéré par des actions M.M.B. spécialement créées à cet effet ;

*b)* Se tiendra ensuite une assemblée *générale* extraordinaire de la société — prévue le 15 décembre — à l'occasion de laquelle il sera proposé aux actionnaires :

— D'approuver l'attribution à titre gratuit d'une action M.M.B. pour chacune des 1 233 867 actions composant le capital actuel de Matra ;

— D'autoriser le conseil d'administration à réaliser une augmentation de capital réservée à l'Etat — ou à tout organisme contrôlé par *lui* — d'un *volume compris entre 400 000 et 440 000 actions* nouvelles de 100 F nominal émises au prix unitaire de 1 115 F, jouissance 1er janvier 1982, et à libérer intégralement à la souscription. *Les actionnaires seront pour ce faire invités à renoncer à leur* droit préférentiel de souscription ;

— *Et* d'annuler la disposition statutaire conférant le droit de vote double aux actions nominativement détenues par le même titulaire depuis plus de cinq ans.

*c) En troisième lieu, aussitôt après,* l'Etat *— ou son substitué —* initiera une offre publique d'échange portant sur un minimum de 400 000 et un maximum de 440 000 actions Matra, qu'il proposera d'échanger à raison de une action (ex-droit d'attribution M.M.B.) pour une obligation de nominal 1 215 F disposant de caractéristiques identiques à celle dont l'émission est prévue par le projet de loi *sur l'extension du secteur public.*

Il appartiendra au conseil d'administration d'ajuster précisément le montant de l'augmentation de capital, compte tenu des résultats de l'O.P.E. pour que la part de l'Etat atteigne les 51 % souhaités.

Il est par ailleurs prévu — et toutes les dispositions seront prises *à cette fin* — que le conseil d'administration sera composé de douze membres : six représentant la participation publique et six représentant l'actionnariat privé. La désignation du nouveau conseil interviendra à l'issue des *opérations* financières ci-dessus *décrites.*

L'assemblée générale extraordinaire mentionnée ci-dessus se tiendra donc le 15 décembre 1981, à 15 heures, à l'Hôtel George-V, à Paris, afin d'approuver les résolutions qui seront prochainement publiées au BALO.

# CIAL

## CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

Comme les années précédentes, le Président-directeur général du CIAL, *M. Florent Wenger*, donne dans une lettre aux actionnaires des informations sur la situation de la société *à la fin du troisième trimestre.*

Nous reproduisons ci-dessous l'essentiel de cette lettre :

« Encore qu'il soit impossible à l'heure actuelle de faire des prévi*sions sur l'évolution des* taux d'intérêts et sur le montant auquel s'élèveront en fin d'année les mauvaises *créances à provisionner, on peut* résumer notre situation en disant que nos profits en France seront sans doute quelque peu inférieurs à ceux de l'exercice précédent ; la différence sera cependant presque entièrement comblée par une amélioration de nos résultats à l'étranger.

» Mais dans les circonstances présentes, ce sont les projets de nationalisations, qui, certainement, vous *préoccupent.*

» En ce qui me concerne, je m'emploie, dans toute la mesure de mes *moyens, à éviter autant que faire se* peut des conséquences néfastes pour les deux groupes de personnes vis-à-vis desquels j'ai des responsabilités : notre personnel et nos actionnaires.

» *Beaucoup d'entre vous m'ayant* interrogé et m'ayant fait part de leur désir de défendre leurs intérêts, *je crois bien faire de vous informer* de l'existence d'un organisme répondant à ce but, l'Association de dé*fense des actionnaires du Crédit In*dustriel d'Alsace et de Lorraine, 30, place Kléber, 67000 Strasbourg, *dont le président est Me Alexandre.* »

هكذا من الأصل



# LES MARCHÉS FINANCIERS

## Les investisseurs étrangers privés seront virtuellement exclus du marché de l'or de Tokyo

Tokyo. – *Les investisseurs étrangers privés seront virtuellement exclus du marché de l'or de Tokyo, dont l'ouverture est prévu d'ici à la fin de l'année. Ces investisseurs pourront placer des ordres par l'intermédiaire des courtiers agréés du marché de l'or, mais ils devront, au préalable, obtenir l'autorisation du gouvernement pour chaque contrat de transfert des marges et du règlement des écarts, ce qui rend pratiquement impossible une participation régulière.*

*Toutefois, les firmes étrangères pratiquant effectivement le commerce de l'or à l'étranger pourront librement placer des ordres par l'intermédiaire des courtiers en or agréés japonais qui sont aussi courtiers en Bourse et, à ce titre, exemptés du contrôle des changes.*

*Jusqu'à présent, le ministère a nommé dix-huit courtiers en or, qui seront autorisés à effectuer des opérations sans approbation préalable du ministère, avec les négociants étrangers et sur les marchés étrangers de l'or.*

*Le ministère de l'industrie et du commerce international précise que les courtiers membres du marché de l'or seront choisis parmi les négociants en or disposant de quantités « appropriées » de métal et qui pratiquent des transactions sur l'or au Japon. Le MICI ajoute que les firmes étrangères pratiquant des transactions sur l'or à l'étranger seront, dans l'avenir, autorisées à devenir membres du marché de Tokyo, si elles traitent des affaires par l'intermédiaire de leurs filiales ou succursales au Japon.* – (Agefi.)

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**MATRA.** – Au vu de la dernière réunion du Conseil d'administration de la firme, le chiffre d'affaires prévu pour l'ensemble de l'exercice en cours devrait atteindre les 4 milliards de francs, mais le bénéfice net comptable serait « légèrement inférieur à 100 millions de francs contre 211 millions l'année précédente, à définition égale ». Cette diminution sensible s'explique par la constitution de provisions qu'il est jugé nécessaire de pratiquer sur les participations que détient la Société dans les filiales déficitaires. En particulier, parmi les différents centres d'intérêt du groupe, *deux secteurs, l'automobile et* l'horlogerie, ont été durement touchés par la conjoncture. Les efforts de gestion mis en œuvre, et les contributions technologiques de toute nature apportées par le groupe, devraient permettre de jeter à leur profit les bases d'un redressement durable pour l'avenir, explique *Matra*.

**DARTY.** – Le premier distributeur français d'électroménager annonce pour le premier semestre 1981 un chiffre d'affaires en augmentation de 26 % environ, à 1,15 milliard de francs, l'exercice en cours ayant été marqué par le lancement de la chaîne Sparty, spécialisée dans les articles de sport et de détente ainsi que par l'ouverture de cinq magasins.

**ÉMISSIONS D'EMPRUNTS** au *B.A.L.O.* du 19 octobre :

– Crédit agricole : emprunt de 3 milliards de francs, sur une durée de 11 ans, assorti d'un intérêt de 17,40 % ;

– Société Générale – Sogenal : emprunt de 1,2 milliard de francs avec taux variable, assorti d'un minimum de 11 %, *sur une durée de 8 ans* ;

– Renault : émission d'un emprunt de 1 milliard de francs, sur les mêmes conditions que ci-dessus.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 15 oct. | 16 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 86,1 | 85,7 |
| Valeurs étrangères | 137 | 134,6 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 91,7 | 91,5 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 oct. ........... 17 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16/10 | 19/10 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 230,40 | 231,75 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

| | 9 oct. | 16 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à revenu variable | 792,1 | 773,4 |
| Valeurs étrangères | 1862,5 | 1742,1 |
| **Base 100 : 29 décembre 1972** | | |
| Indice général | 114,3 | 111,6 |
| Assurances | 231,4 | 234,1 |
| Banques et soc. fin. | 76,2 | 74,0 |
| Sociétés foncières | 116,8 | 110,0 |
| Soc. investissem. portef. | 113,5 | 112,9 |
| Agriculture | 141,8 | 143,1 |
| Alimentat., brasser., distil. | 168,0 | 166,6 |
| Automob., cycles et leurs équipem. | 48,8 | 45,1 |
| Bâtim., mat. constr., trav. publics | 199,2 | 193,5 |
| Caoutchouc (industr. et comm.) | 54,3 | 54,1 |
| Carrièr. salines, charb. | 117,0 | 114,6 |
| Constr. mécan. et navales | 90,6 | 87,7 |
| Hôtels, casinos, thermal. | 176,9 | 174,6 |
| Imprimeries, papiers, cartons | 112,1 | 107,0 |
| Magasins, comptoirs d'exportation | 108,2 | 107,8 |
| Matériel électrique | 98,6 | 95,7 |
| Métallurgie cons. des prod. métal. | 32,0 | 31,2 |
| Mines métalliques | 128,1 | 127,9 |
| Pétroles et carburants | 107,5 | 103,0 |
| Produits chim. et électro-métall. | 144,2 | 137,0 |
| Services publics et transp. | 111,9 | 108,8 |
| Textiles | 76,4 | 75,4 |
| Divers | 143,2 | 140,7 |
| Valeurs étrangères | 252,0 | 235,7 |
| **Base 100 : 31 décembre 1972** | | |
| Emprunts garantis et assimilés | 81,3 | 81,7 |
| Sociétés | 87,0 | 87,3 |
| **Base 100 : 26 décembre 1980** | | |
| Valeurs françaises à revenu fixe | 91,0 | 91,4 |
| Emprunts d'Etat | 91,6 | 92,0 |
| Emprunts garantis et assimilés | 91,3 | 91,7 |
| Sociétés | 90,2 | 90,5 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 29 décembre 1981** | | |
| Indice général | 93,1 | 91,5 |
| Produits de base | 73,6 | 72,0 |
| Construction | 172,4 | 167,6 |
| Biens d'équipement | 77,7 | 76,6 |
| Biens de consomm. durables | 61,7 | 59,6 |
| Biens de consomm. non durables | 79,9 | 76,4 |
| Biens de consomm. alimentaires | 124,5 | 121,0 |
| Services | 165,5 | 163,1 |
| Sociétés financières | 98,1 | 98,4 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 216,4 | 215,9 |
| Valeurs industrielles | 81,2 | 79,2 |
| **BOURSES REGIONALES – Base 100 : 29 décembre 1972** | | |
| Indice général | 118,1 | 117,9 |

## BOURSE DE PARIS 16 OCTOBRE COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 25 30 | 0 132 |
| 5 % | 39 50 | 3 534 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 833 |
| 4 1/4 % 1963 | 100 30 | 0 208 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 104 | 2 268 |
| Emp. 7 % 1973 | 6835 | .. .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 92 70 | 3 544 |
| Emp. 9,80 % 78 | 75 85 | 2 604 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | .... | 5 663 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 89 40 | 5 041 |
| Ch. France 3 % | 216 | .. |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Actibail (obl. conv.) | 170 | .... |
| Aciers Peugeot | 71 40 | 68 70 |
| Actibail | 121 | 122 |
| Agence Havas | 645 | 639 |
| A.G.F. (St Cent.) | 371 | 370 |
| A.G.P. Vie | 2570 | 2580 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Agr. Inc. Madag. | 36 | 36 | Bongrain S.A. | 780 | 780 | C.G.V. | 142 20 | 130 c |
| Air-Industrie | 16 65 | 18 15 d | Bon-Marché | 84 | 81 50 | Chambon (M.) | 190 | .... |
| Alfred Herlicq | 75 | 76 | Borie | 459 | 477 50 | Chambourcy (M.) | 680 | .... |
| Allobroge | 316 | 327 50 d | Bras. Glac. Int. | 530 | 515 | Champex (Ny) | 128 | 125 c |
| Alsacienne Banque | 263 | 263 | Bretagne (Fin.) | 70 | 70 | Chim. Gde Paroisse | 80 10 | 77 |
| Amrep | 920 | 925 | B. Scalb. Dup. | 108 | 110 | C.I. Maritime | 265 | 265 |
| André Roudière | 85 80 | 86 50 | B.S.L. | 79 50 | 76 50 | Ciments Vicat | 225 10 | 225 |
| Applic. Hydraul. | 230 | 229 | Cambodge | 128 | 128 | CIPEL | 130 10 | .... |
| Arbel | 118 90 | 118 | C.A.M.E. | 95 | 95 | Citram (B) | 145 | .... |
| A. Thiery-Sigrand | 29 50 | 27 70 | Campenon Bern. | 280 | 242 10 | Clause | 390 40 | 406 |
| Artois | 264 | 253 50 | Caout. Padang | 268 | 268 | Cl. MA (Fr.-Bail) | 281 | .... |
| At. Ch. Loire | 37 80 | 37 80 | Carbone-Lorraine | 51 | 50 | CMM-Mar Madag. | 32 15 | 30 90 |
| Aussedat-Rey | 24 | 25 | Carnaud S.A. | 65 50 | 68 | Cochery | 69 70 | 69 |
| Bain C. Monaco | 92 | 92 | Caves Roquefort | 530 | 535 | Cofradel (Ly) | 456 | .... |
| Banania | 310 | 312 | Cedis | 820 | 813 | Cogifi | 150 | 148 20 |
| Banque Hervet | 180 | 175 | C.E.G.Frig. | 141 90 | 143 | Comindus | 359 50 | 355 |
| Banque Hypoth. Eur. | 251 | 251 | Centen. Blanzy | 463 | 480 | Comiphos | 125 60 | 129 |
| Banque Nat. Paris | 375 | 375 | Centrest (Ny) | 117 | 119 | Comp. Lyon-Alem. | 159 | 160 |
| B.O.I.C. | 28 55 | 28 30 | Cerabati | 143 | 144 90 | Concorde (La) | 285 | 283 |
| Banque Worms | 181 | 183 | C.F.F. Ferrailles | 196 10 | 197 | C.M.P. | 29 80 | 20 80 o |
| Bénédictine | 800 | 795 | C.F.S. | 520 | 530 | Conte S.A. (Li) | 30 | 28 50 o |
| Bernard-Moteurs | 50 | .... | C.G.I.B. | 11 70 | 11 70 | Crédit (C.F.B.) | 166 | 172 50 |
| Biscuit (Génér.) | 421 | 419 | C.G.Maritime | 13 10 | 17 d | Créd. Gén. Ind. | 180 | 176 |

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2564 | 4,5 % 1973 | 2210 | 2190 | 2181 | 2190 |
| 2946 | C.N.E. 3 % | 2810 | 2810 | 2811 | 2795 |
| 480 | Air Liquide | 475 | 476 | 479 70 | 476 |
| 330 | Als. Superm. | 324 | 321 | 321 | 324 |
| 98 | A.L.S.P.I. | 97 50 | 98 | 98 | 97 |
| 112 | Alsthom-Atl. | 111 70 | 113 50 | 112 50 | 112 60 |
| 179 | Applic. gaz | 175 50 | 175 50 | 175 50 | 172 30 |
| 310 | Eurafrance | 290 50 | 288 | 288 50 | 290 |
| 725 | Europe nº 1 | 701 | 700 | 701 | 700 |
| 520 | Facom | 474 | 472 | 471 | 472 |
| 142 | Finextel | 141 | 141 | 141 | 141 |
| 131 | Fives-Lille | 121 | 119 | 119 50 | 119 |
| 87 | Fonderie (Gén.) | 65 | 67 50 | 69 50 | 68 |
| 88 | Fraissinet | 70 | 70 | 70 | 69 90 |
| 295 | Penhoet | 290 | 287 | 287 | 292 |
| 300 | Pernod-Ricard | 288 | 285 50 | 285 50 | 289 10 |
| 120 | Pétroles (Fse) | 116 50 | 117 | 117 | 115 10 |
| 163 | – (obl.) | 155 10 | 155 20 | 155 20 | 153 |
| 30 | – (certific.) | 28 | 27 80 | 27 80 | 28 20 |
| 55 | Pétroles B.P. | 52 | 52 10 | 52 10 | 51 70 |
| 160 | Peugeot S.A. | 141 | 141 | 140 10 | 140 10 |
| 285 | U.I.S. | 270 | 272 | 272 | 268 |
| 115 | U.C.B. | 104 | 101 | 102 | 99 |
| 7 50 | Usinor | 7 50 | .... | .... | .... |
| 94 20 | – (obl.) | 94 20 | .... | .... | .... |
| 128 | U.T.A. | 124 20 | 125 | 126 | 125 80 |
| 215 | Valéo | 174 50 | 168 | 167 20 | 170 |
| 370 | – (obl. conv.) | 368 | 366 | 366 | 366 |
| 390 | Gen. Motors | 283 | 281 | 282 | 281 |
| 67 | Goldfields | 64 | 61 80 | 61 80 | 61 80 |
| 118 | Harmony | 109 90 | 108 | 107 50 | 106 80 |
| 24 | Hitachi | 20 15 | 18 15 | 18 85 | 19 40 |
| 395 | Hoechst Akt. | 376 | 371 | 369 | 374 |
| 38 | Imp. Chemical | 32 50 | 31 50 | 31 65 | 31 95 |
| 116 | Inco. Limited | 97 10 | 95 10 | 95 20 | 94 10 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

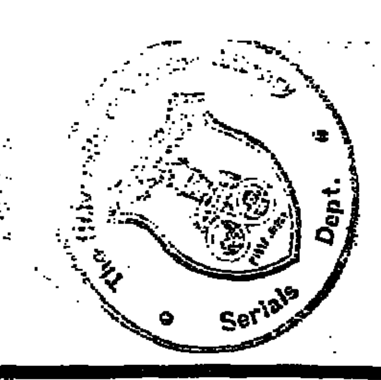
## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 16/10 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 537 | 5 626 | 5 430 | 5 850 |
| Allemagne (100 DM) | 250 980 | 250 590 | 245 | 257 |
| Belgique (100 F) | 14 979 | 14 930 | 13 350 | 14 050 |
| Pays Bas (100 fl.) | 227 430 | 227 070 | 221 | 232 |
| Danemark (100 krd) | 78 070 | 78 060 | 75 500 | 80 500 |
| Norvège (100 k) | 94 400 | 94 540 | 93 | 98 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 314 | 10 295 | 10 | 10 600 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 940 | 9 820 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 706 | 4 722 | 4 550 | 4 950 |
| Suisse (100 fr.) | 300 150 | 298 700 | 293 | 306 |
| Suède (100 krs) | 101 140 | 101 450 | 97 500 | 103 |
| Autriche (100 sch) | 35 650 | 35 775 | 34 700 | 36 300 |
| Espagne (100 pes.) | 5 880 | 5 877 | 5 600 | 6 |
| Portugal (100 esc.) | 8 730 | 8 690 | 7 500 | 8 500 |
| Canada ($ can 1) | 4 614 | 4 672 | 4 500 | 4 730 |
| Japon (100 yens) | 2 422 | 2 431 | 2 340 | 2 370 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 16/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 83700 | 83000 |
| Or fin (en lingot) | 82500 | 82000 |
| Pièce française (20 fr) | 840 | 815 |
| Pièce française (10 fr) | 540 | 540 |
| Pièce suisse (20 fr) | 785 | 770 10 |
| Pièce latine (20 fr) | 745 | 721 10 |
| Souverain | 772 10 | 772 |
| Pièce de 20 dollars | 3880 | 4098 |
| Pièce de 10 dollars | 2030 | 2000 |
| Pièce de 5 dollars | 950 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3820 50 | 3800 |
| Pièce de 10 florins | 701 | 700 |

**Le Monde**




# UN JOUR DANS LE MONDE

## ÉTRANGER



## POLITIQUE



## SOCIÉTÉ



## SPORTS



## CULTURE



## LE MONDE DE L'ÉCONOMIE



## RÉGIONS



## ÉCONOMIE







A B C D E F G

## DEUX AMÉRICAINS ET UN SUÉDOIS LAURÉATS DU PRIX NOBEL DE PHYSIQUE

L'Académie royale des sciences de Suède a décidé, ce lundi 19 octobre, d'attribuer le prix Nobel de physique, d'un montant de 1 million de couronnes (environ 1 million de francs) pour moitié à deux Américains, les professeurs Nicolaas Bloembergen, de l'université Harvard, et Arthur L. Schawlow, de l'université de Stanford, et pour l'autre moitié au professeur Kai M. Siegbahn (Suède), de l'université d'Upsal.

● *Un directeur italien pour le Centre international de recherche sur le cancer.* — Les représentants des onze pays membres du Centre international de recherche sur le cancer de Lyon (C.I.R.C.) ont élu le docteur Lorenzo Tomatis, comme directeur en remplacement du docteur John Higginson, qui le dirigeait depuis sa fondation en 1966, et qui retourne aux Etats-Unis. Spécialiste des relations etnre les cancers et l'environnement, et plus spécifiquement l'environnement du travail, le docteur Tomatis, cinquante-deux ans, docteur en médecine de l'Université de Turin, médecin du travail, a conduit de 1959 à 1967 des recherches de cancérogenèse expérimentale à Chicago. Venu ensuite au C.I.R.C. de Lyon, il y diirgeait la division des cancérogènes de l'environnement. D'autre part, le Canada a demandé son admission comme pays membre du C.I.R.C. qui est financé par les Etats-Unis, l'Australie, la Belgique, la R.F.A., la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et l'Union soviétique.

● *Le prix de l'Institut de la vie*, dont la dotation s'élève à 300 000 francs, sera partagé cette année entre trois lauréats. 120 000 francs iront à Mme Charlotte Auerbach pour la découverte d'une substance chimique qui modifie les chromosomes. Le reste sera également partagé entre M. Raymond Latarget pour des recherches sur des nuisances provoquant des mutations chromosomiques et une commission internationale travaillant dans le même domaine.

● *Mme Michèle Cotta*, président de Radio-France, a nommé Mme Françoise d'Ost responsable de Radio Bleue, programme créé en 1980 à l'intention des personnes âgées. Elle remplace ainsi M Jean-Pierre Bertrand. Mme d'Ost, âgée de trente et un ans, collaborait auparavant à Radio-Mayenne, où elle animait jusqu'à présent une émission quotidienne intitulée « Une femme raconte ».

Le numéro du « Monde » daté 18-19 octobre 1981 a été tiré à 529 608 exemplaires.





## Grève à la S.N.C.F.

### TRAFIC NUL A PARIS-EST

Le trafic ferroviaire de Paris-Est était totalement paralysé par une grève des agents de conduite C.G.T. et de certains cheminots C.F.D.T., ce lundi 19 octobre en fin de matinée : aucun train ne circulait plus, au départ de la gare de l'Est, ni sur les grandes lignes ni sur le réseau de la banlieue. Mais on indiquait à la *direction de la S.N.C.F.* que la situation pouvait évoluer dans le courant de la journée.

Ce mouvement a été déclenché, depuis *dimanche à 9 heure, pour* obtenir une amélioration des programmes de travail (jours de roulement). Initialement, trois syndicats — C.G.T., C.F.D.T., autonomes — avaient déposé un préavis de grève couvrant la période du 18 au 25 octobre. La C.F.D.T. et la Fédération autonome ont cessé leur grève après avoir obtenu la création de nouveaux postes d'agents de conduite, mais la C.G.T. et une partie des cheminots C.F.D.T., estimant ces résultats insuffisants, ont décidé de poursuivre leur action. Lundi matin, des *grévistes occupaient un poste* d'aiguillage à Vaires (Seine-et-Marne).

Les autres réseaux ne sont pas touchés par ce mouvement.

## Le pacifisme en Europe

### M. PLISSONNIER (P.C.F.) : la manifestation de Bonn nous réjouit.

Le souvenir des vingt-sept hommes fusillés par les Allemands, le 22 octobre 1941, a été célébré, dimanche 18 octobre, à Châteaubriand (Loire-Atlantique), par le parti communiste et la C.G.T., en présence de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle. M. *Gaston Plisonnier*, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a évoqué la figure des otages fusillés

Puis il a déclaré : « *Alors que la course aux armements fait peser de graves menaces sur la paix et la sécurité, voilà que dans de nombreux pays en Europe, en France, des milliers et des milliers d'hommes, de femmes, de jeunes s'engagent dans un même élan pour dire « non » à de nouvelles armes nucléaires et pour s'opposer à ce que le monde ne soit entraîné dans une catastrophe atomique.*

» *Il y a quelques jours, à Bonn, des centaines de milliers de jeunes Allemands ont manifesté contre la course aux armements, pour la paix. Cet événement nous réjouit. Non, ceux qui sont morts sous les balles nazies en criant :* « Je meurs aussi pour le peuple allemand », *ne sont pas tombés en vain.* »

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau *politique de la Ligue* communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), s'est rendu à Châteaubriant, samedi 17 octobre. A cette occasion, la L.C.R. rappelle que, parmi les vingt-sept otages fusillés, figuraient Marc Bourhis, militant trotskiste, et Pierre Guéguen, ancien maire de Concarneau, exclu du P.C.F. en septembre 1939 pour avoir dénoncé *le pacte germano-soviétique.*





## En Seine-Saint-Denis

### DES POLICIERS SONT ACCUSÉS D'AVOIR BRUTALISÉ UNE FEMME ENCEINTE

Le parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a ouvert une information, le vendredi 16 octobre, après une *plainte* de Mme Thérèse Santiago, trente-huit ans, accusant des policiers du commissariat de Montreuil de l'avoir brutalisée. Enceinte de huit mois, Mme Santiago devait accoucher, le 9 octobre, surlendemain de l'incident, d'un enfant mort-né pour lequel une autopsie a été ordonnée.

Selon des témoins, membres de la communauté gitane à laquelle appartient la plaignante, tout a commencé par une altercation survenue le 7 octobre entre des gardiens de la paix et Mme Santiagno, intervenant alors que les fonctionnaires verbalisaient sa fille, âgée de seize ans, qui *circulait à vélomoteur sans porter* de casque. Des violences verbales on en vint aux coups, et les deux femmes furent conduites au commissariat. Selon Mme Santiago, c'est à ce moment qu'un policier l'aurait maintenue, tandis qu'un de ses collègues lui aurait administré des coups de pied au ventre.

Au commissariat de Montreuil *on dément catégoriquement* la version de Mme Santiago. « *Très excitée* », indique-t-on, celle-ci aurait griffé un fonctionnaire. C'est la raison pour laquelle elle a été conduite au commissariat, où, « *contrairement à ce qu'elle a indiqué, aucune brutalité n'a été exercée contre elle* ».

La Communauté mondiale gitane, une *association* groupant les gitans, a dénoncé, dans un communiqué, « *l'agression intolérable* » des policiers qui « *par leur lâcheté et leur hargne contre les gitans ont tué un fils de gitan dans les entrailles de sa mère avant qu'il ne voie le jour* ».

● *Escroquerie touristique.* — La 30e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Chevallier, a condamné, le 15 octobre, à quatre ans d'emprisonnement pour escroquerie M. *Michel* Gruau, âgé de trente-quatre ans, et à cinq ans de la même peine, par défaut, M. Patrick Mouton, son associé, actuellement en fuite. Par le biais d'une société baptisée *Socéan*, les deux hommes proposaient des croisières payables plusieurs années à l'avance, mais jamais aucune ancre ne fut levée : si la société avait fait l'acquisition d'un navire de recherches océanographiques, elle n'avait pu faire face aux frais d'aménagement.

● *M. Pierre Sidos, président du mouvement d'extrême droite* « *l'Œuvre française* » a été débouté en application de la loi d'amnistie, vendredi 18 octobre, par le tribunal de Paris de son action en diffamation entre M. Jean Pierre-Bloch, directeur du « *Droit de vivre* » organe de la « Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme » (LICRA). M. Sidos avait mis en cause un article du *Droit de vivre* » sur l'attentat de la rue Copernic où il était fait état d'une « *collusion entre l'O.L.P. et l'extrême-droite* ». Selon les milieux israéliens ajoutait-on « *un accord aurait été conclu en 1977 entre l'Œuvre française et les militants palestiniens* ». Le tribunal a admis la bonne foi de M. Pierre-Bloch.

## A Villeurbanne

### UN MORT ET DOUZE BLESSÉS APRÈS L'INCENDIE D'UN ENTREPOT

(De notre correspondant régional)

Lyon. — Un incendie suivi d'une explosion a totalement ravagé, dans la nuit de samedi à *dimanche*, les bâtiments d'un entrepôt de produits chimiques — la Société lyonnaise de droguerie, — situés dans le centre de Villeurbanne. Une jeune femme, Mme Sylvie Gaillard, dix-neuf ans, a été mortellement blessée par la projection d'une poutrelle métallique. *Six personnes* ont été hospitalisées, mais leur état n'inspirait plus aucune inquiétude ce lundi matin. En tout, douze personnes ont été touchées. *L'évacuation d'un millier* de personnes peu avant 2 heures du matin a permis d'éviter un bilan plus lourd.

Les dégâts matériels sont très importants : un entrepôt de plus de 10 000 mètres carrés entièrement détruit, cent cinquante logements touchés, dont un immeuble d'habitation de trois étages qui devra sans doute être démoli.

*Les circonstances* du sinistre ne sont pas encore déterminées. L'hypothèse d'un acte criminel, qui avait été avancée par le fils du P.-D.G. de l'usine, M. Alain Boyer, n'a pas été confirmée. Une information judiciaire est ouverte. Une inspection du ministère de l'environnement devra déterminer si la réglementation relative aux produits dangereux a bien été respectée. — Cl. R.

## UNE TEMPÊTE DANS LE GOLFE FAIT DEUX CENTS MORTS

Téhéran (*A.F.P.*). — Deux cents personnes sont mortes dans une tempête qui a frappé, samedi 17 octobre, les îles de Guechme et Ormuz, dans le golfe au large de Bandar-Abbas, a *annoncé* lundi le quotidien *République islamique*.

Selon les gardiens de la révolution, plusieurs cadavres ont été repêchés. L'état-major des opérations de sauvetage de l'île d'Ormuz a demandé aux habitants de plusieurs localités près de Bandar-Abbas et aux pêcheurs de venir les identifier.

Dans son prochain numéro
Le Monde
publiera :
● IDÉES : Quelle technologie pour le tiers-monde ? (P. Drouin).
● MÉDECINE : Les cancers du sein et du col de l'utérus.
● RÉGIONS : Les autoroutes et l'aménagement du territoire.
● PARIS : La R.A.T.P. après l'arrivée de M. Quin (premier de deux articles de T. Bréhier).
● NATIONALISATIONS : Un entretien avec le président du C.I.C.

## En Grande-Bretagne

### LE COMMANDANT DES ROYAL MARINES A ÉTÉ GRIÈVEMENT BLESSÉ DANS UN ATTENTAT REVENDIQUÉ PAR L'IRA

*(De notre correspondant.)*

Londres. — Après l'attentat de Chelsea contre la caserne des gardes irlandais, puis l'explosion le 17 octobre de la voiture du général Pringle, les autorités britanniques craignent les « terrotistes du samedi ». Elles remarquent, en effet, que les deux actions ont eu lieu un samedi à une semaine d'intervalle. Elles en *tirent* la conclusion que les auteurs sont depuis longtemps installés à Londres, qu'ils y disposent d'une bonne « couverture », qu'ils ont un travail régulier et qu'ils utilisent justement leurs jours de congé pour commettre des attentats sans risquer d'attirer l'attention par des absences intempestives.

Sir Steuart Pringle, commandant des Royal Marines, a été blessé dans l'explosion de sa voiture particulière quelques instants après avoir quitté son domicile dans le sud de Londres. Il a dû être amputé d'une jambe. Le véhicule avait été piégé avec un engin semblable à celui qui a tué, en mars 1970, le porte-parole du parti conservateur pour l'Irande du Nord dans le parking du Parlement à *Westminster*.

Dans un communiqué publié à Dublin, l'IRA a revendiqué quelques *heures plus tard la responsabilité de* l'attentat, comme elle l'avait fait après l'explosion de Chelsea, qui avait fait deux morts. Les autorités britanniques ont décidé de renforcer la *surveillances* des installations et la protection des personnalités militaires qui paraissent visées par cette nouvelle campagne des nationalistes Irlanadis. — D. V.

● *Le gouvernement de Dublin* s'est opposé, le dimanche 18 octobre, à ce qu'une rançon de 500 000 livres irlandaises (environ 50 millions de francs) soit versée aux ravisseurs de M. Bernard Dunne riche entrepreneur irlandais, enlevé le vendredi 16 octobre. La police irlandaise estime que M. Dunne est détenu *en* Ulster par l'IRA provisoire ou un groupe dissident de cette organisation. — *(Corresp.)*

## Dans le Val-de-Marne

### UN NATIONALISTE CROATE TUÉ DANS L'EXPLOSION DE SA VOITURE

Un militant nationaliste croate, M. Mate Kolic, est mort lundi matin 19 octobre, à Cachan (Val-de-Marne), dans l'explosion de sa voiture.

M. Kolic, qui était âgé *de cinquante-deux ans*, vivait en France depuis 1958. Il exerçait la profession de monteur en chauffage central.

Son véhicule a *explosé devant* son domicile, lundi matin, alors qu'il mettait le contact. Son épouse a été légèrement blessée.

## En Italie

### DEUX POLICIERS TUÉS A MILAN

*Milan (A.F.P.).* — Deux policiers de la brigade antiterroriste ont été tués et un troisième blessé le 19 octobre dans la matinée, à Milan, au cours d'une fusillade lors d'un contrôle routier dans le centre de la ville.











هكذا من الأصل